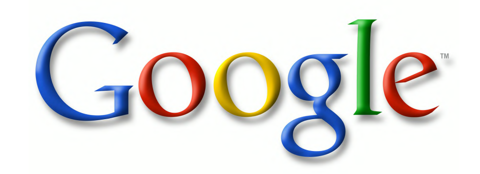
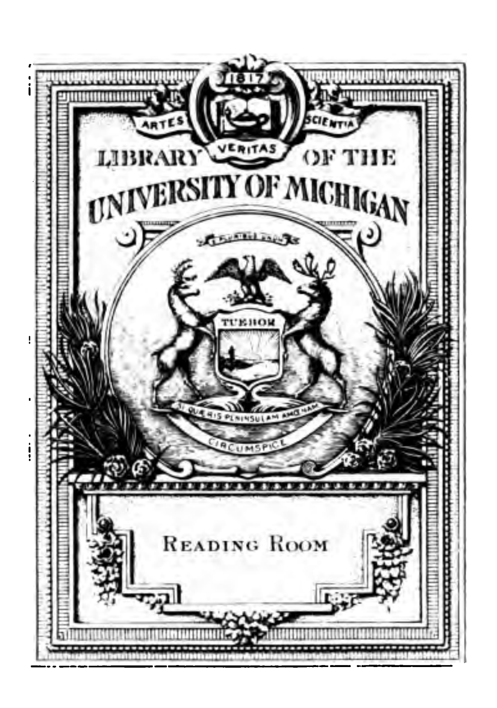



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
READING ROOM







HISTOIRE

DE LA

SECONDE RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE

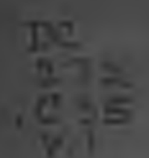
TOME PREMIER.

PARIS
VICTOR LECOU, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES,
10, RUE DU BOULOI, 10

1854







HISTOIRE

DE LA

SECONDE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

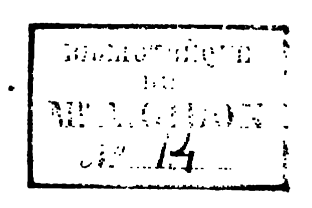
PAR

HIPPOLYTE CASTILLE

TOME PREMIER.

PARIS
VICTOR LECOU, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
10, RUE DU BOULOI, 10

1854



HISTOIRE

DE LA

SECONDE RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE.

POISSY. — TYPOGRAPHIE ARBIEU.

HISTOIRE

DE LA

SECONDE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PAR

Charles HIPPOLYTE CASTILLE

TOME PREMIER

PARIS
VICTOR LECOU, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES,
10, RUE DU BOULOI, 10

1854

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. I
INTRODUCTION. — Esprit des révolutions en France de 1789 à 1848. 5

CHAPITRE PREMIER.

Funestes présages. — Démoralisation des hautes classes. — Affaires Praslin, Léotade, Teste, Cubières, Gudin, Berghes, etc. — Suicide de M. Bresson. — Émeute de Buzançais. — Embarras extérieurs. — Impopularité de M. Guizot. — Sa politique en Europe. — Attitude et tactique de l'opposition. — Abstention des républicains. — Banquet du Château-Rouge. — M. Odilon Barrot, son portrait. — Clôture de la session. — Banquet de Lille. — M. Odilon et M. Ledru-Rollin. — Banquet de Dijon ; mot de M. de Lamartine. — Banquet de Châlons. — Ouverture de la session. — Discours du trône. — Discussion de l'Adresse. — Éloge de la Convention à la Chambre des pairs : M. d'Alton-Shée. — M. de Montalembert. — Chambre des députés. — *Affaire Petit*. — Scène de haute comédie politique. — La majorité. — M. Guizot et Louis-Philippe. — Affaire d'Italie. — Question suisse. — Question polonaise. — Affaires de la Plata. — Algérie. — Deuxième paragraphe. — Amendement Darblay. — Amendement Desmousseau de Givré. — Amendement Sallandrouze. — Vote d'ensemble. — Suspension du cours de M. Michelet. — Pétition de trois mille étudiants. — Le préfet de police et la commission du banquet du XIIe arrondissement. — Imminence du conflit 77

CHAPITRE II.

Timidité des agitateurs. — Quiétude du pouvoir. — Bulletin de la *surveillance générale*. — Affaiblissement du parti républicain. — Sa prudence involontaire. — Réunion des députés réformistes après le vote de l'Adresse. — Séance du 13. — Démission de M. de Girardin. — Communication aux journaux de l'opposition. — Présentation de l'adresse. — Réponse du Roi. — Nouvelles étrangères. — Les troupes napolitaines chassées de la Sicile. — Promesses constitutionnelles de Charles-Albert. — Anxiété. — Louis-Philippe et M. Sal-

laudrouze. — Le pouvoir s'arme. — Lettre du chef d'état-major Carbonnel au *National*. — Souscription au banquet. — Cent députés. — Trois pairs de France. — Admission des écoles. — Le banquet fixé au 22 février. — Tergiversations de MM. Thiers et Barrot. — Manifeste du comité électoral le 21 février. — Proclamation du préfet de police. — Ordre du jour du général Jacqueminot. — Chambre des députés : MM. Barrot et Duchâtel. — Déclaration de l'opposition publiée le 22. — Réunions chez M. de Lamartine, au comité, au *National*, à la *Réforme*, le 21 au soir. — MM. Louis Blanc, Flocon, d'Alton-Shée, Ledru-Rollin, Rey, Lagrange, etc. — Paris le soir du 21. — Forces du pouvoir. — Forces de l'insurrection. — Louis-Philippe et la cour. — Mot du maréchal Bugeaud. — Paris dort et le roi veille. . . . 116

CHAPITRE III.

Journée du 22 février. — Aspect de Paris dans la matinée. — La population se dirige vers la Madeleine. — Luther et Odilon Barrot. — Tranquillité du roi. — Ordre du jour du 25 décembre. — Cris : à bas Guizot ! devant l'hôtel des Affaires Étrangères. — Impassibilité des troupes. — Chants des Girondins et de la Marseillaise. — Colonne de jeunes gens partant du Panthéon. — Absence des chefs de l'opposition. — Détachement de municipaux détruisant les derniers préparatifs du banquet. — La colonne de jeunes gens partie du Panthéon devant la Madeleine. — Escalade des grilles du Palais-Bourbon. MM. Crémieux et Marie haranguent les pétitionnaires. — Déploiement de troupes. — Charges sur la place de la Concorde. — Les dragons et les gardes municipaux. — Essai de barricades aux Champs-Élysées, rues de Rivoli, Saint-Florentin, Matignon, etc. — Séance de la Chambre des députés. — Mise en accusation des ministres. — MM. Odilon Barrot, de Genoude, Sauzet, Guizot. — Incendie du poste de l'avenue Marigny. — L'émeute en face de l'Assomption. — Abstention de l'École polytechnique. — Impassibilité de la Chambre des pairs. — Interpellation de M. de Boissy. — MM. Carnot, Vavin et Taillandier, chez le préfet de la Seine. — Refus de battre le rappel. — Initiative des maires. — Petit nombre des gardes nationaux qui obéissent au rappel. — Scène entre la garde nationale, le peuple et la ligne au Panthéon. — Essais de barricades au centre de Paris. — Groupe de conspirateurs sous les arcades du Palais-Royal. — MM. Caussidière, Pilhes, Grandmenil, Albert. — L'espion Delahodde et Chenu. — Fusillade rue Bourg-l'Abbé ; M. Sobrier. — Attitude de la *Réforme* et du *National*. — Confiance du pouvoir. — Dernier bulletin de la *surveillance générale*. 143

CHAPITRE IV.

22 février. — Ingratitude de la garde nationale. — Habile manœuvre du parti républicain. — Mouvements stratégiques. — Confiance du roi. — Morgue du duc de Nemours. — Inaction des généraux Sébastiani et Jacqueminot. — Courtoisies réciproques du peuple et de l'armée. — Les femmes. — La presse. — Commencement des hostilités ; sept heures du matin. — Ruse du peuple pour désarmer la troupe. — L'armée manque d'ordres. — Onze heures du matin ;

le rappel. — Engagements entre la garde municipale et le peuple au centre de Paris. — Intervention de la garde nationale. — Puissance de la classe moyenne; barricades. — Meurtres. — Incendies. — La garde nationale imprime une déviation au mouvement. — Désarmement à domicile. — M. Besson informe le pouvoir de la neutralité de la garde nationale. — Incurie du pouvoir. — Cinq cents gardes nationaux de la 5e légion vont à la Chambre. — Terreur des députés. — Réponse de MM. Crémieux, Marie et Beaumont (de la Somme). — La confiance du roi brusquement ébranlée. — Stupeur de Louis-Philippe. — M. Dupin prédit la République. — On pousse le roi aux concessions. — Marie-Amélie s'épouvante de l'impopularité de M. Guizot. — Chute du cabinet. — Combinaison Molé, Dufaure, Billault, etc. — Effet du changement de ministère sur la Chambre des députés. — Prise de la caserne Saint-Martin. — Pillage du magasin d'armes des frères Lepage. — M. Étienne Arago sauve trente gardes municipaux. — Illumination de Paris. — Perplexité du parti républicain. — Harangues de M. Sobrier. — Promenades à la lueur des torches. — Harangues de M. Marrast. — Affaire du boulevard des Capucines. — Interprétations nouvelles. — Le chariot de cadavres. — Exaspération du peuple 168

CHAPITRE V.

24 février. Stupeur du roi. — Inaction des princes. — Négociations du roi avec M. Thiers. — Nomination de M. Bugeaud au commandement des troupes de Paris. — Obsession de M. Guizot. — Formation du cabinet Thiers-Odilon Barrot. — Dispositions conciliatrices du nouveau ministère. — Rodomontades et impuissance du maréchal Bugeaud. — Paris hérissé de seize cents barricades. — Mouvement des troupes. — La colonne du général Bedeau reçoit l'ordre de se replier. — Prise du poste de l'avenue Gabrielle. — Mort du député Lejollivet. — Le duc de Nemours et le maréchal Bugeaud refusent de donner des ordres. — Initiative du parti républicain. — La garde nationale jouée par le peuple. — Apocoloquintose de M. Odilon Barrot. — Démoralisation des troupes. — Prise de l'hôtel de ville. — MM. Duvergier de Hauranne et de Rémusat avertissent le roi de l'imminence du péril. — Louis-Philippe passe la revue des troupes dans la cour des Tuileries. — M. Crémieux à la cour. — M. Odilon Barrot est nommé président du conseil. — Le maréchal Gérard commandant de la force armée. — Abdication du roi. — Marie-Amélie et la duchesse d'Orléans. — Étrange conduite du duc de Montpensier. — Projets de régence en faveur de la duchesse d'Orléans. — Combat du Château-d'Eau. — Intervention inutile de MM. de Girardin, Baudin, Merruau, maréchal Gérard, Lamoricière. — Rive gauche : la colonne du capitaine Dunoyer. — Fuite du roi et de sa famille. — Incendie du Château-d'Eau. — Sac du Palais-Royal. — Départ de la duchesse d'Orléans et de ses enfants pour la Chambre des députés. — Prise et sac des Tuileries . . . 208

CHAPITRE VI.

Le gouvernement provisoire se forme dans les bureaux de journaux. — La seconde République française naît de la presse. — L'hôtel Bullion. — For-

mation des listes au *National* et à la *Réforme*. — Rivalités des deux journaux. — Tentatives de conciliation faites par MM. Louis Blanc, Félix Pyat, Étienne Arago et Martin (de Strasbourg). — Partage du pouvoir. — M. Odilon Barrot est rayé des listes. — Nomination de M. Albert. — Signification réelle de cette nomination. — Le peuple marche vers la Chambre des députés. — La Chambre des pairs oubliée. — Intrigues dans les bureaux. — MM. Emmanuel Arago, Odilon Barrot, de Lamartine. — Épouvante de M. Thiers. — Inquiétudes des députés. — Séance du 24 février. — MM. Lafitte et Cambacérès proposent la permanence. — Suspension. — Entrée de la duchesse d'Orléans, de ses enfants et du duc de Nemours. — M. Dupin. — Acclamations des centres en faveur de la régence. — Premier envahissement de la Chambre. — La duchesse d'Orléans va s'asseoir sur un des bancs du centre gauche. — M. Marie. — M. de Genoude réclame l'appel au peuple. — M. Crémieux. — M. Odilon Barrot. — Raillerie de M. de Larochejaquelein. — Seconde invasion, la colonne Dunoyer. — Protestation de M. Ledru-Rollin contre la Régence. — Hésitations de M. de Lamartine. — Troisième envahissement. — M. Sauzet chassé du fauteuil. — Fuite des députés. — La duchesse d'Orléans s'échappe par les jardins. — Elle est séparée de ses enfants. — Le comte de Paris ramené à sa mère. — Le duc de Chartres ramassé par un huissier. — Le duc de Nemours fuit sous un déguisement. — M. Dupont (de l'Eure) au fauteuil. — Lecture d'une liste de membres du gouvernement provisoire. — Départ pour l'hôtel de ville 256

CHAPITRE VII.

MM. de Lamartine, Dupont (de l'Eure) et Crémieux vont à l'hôtel de ville. — Colonne de six cents hommes. — Sentiments des dictateurs. — Aspect des quais. — M. de Lamartine trinque avec les dragons de la caserne du quai d'Orsay. — Une femme patriote veut embrasser M. de Lamartine. — La place de Grève, le 24 février. — Mépris et défiance du peuple pour ses nouveaux maîtres. — Aspect intérieur de l'hôtel de ville. — Derniers efforts des partisans de la régence. — Déclamations de M. de Larochejaquelein. — Les délégués du peuple. — Arrivée de M. Ledru-Rollin. — M. Dupont (de l'Eure) s'évanouit. — Entrée de M. Arago. — M. de Lamartine harangue le peuple de salle en salle. — Arrivée de MM. Louis Blanc, Marrast et Flocon. — Querelle au sein du conseil. — Partage des ministères et des hautes fonctions. — Mauvais choix du gouvernement provisoire. — Adhésion des généraux Leydet, Duvivier, Piré, Soult, Bugeaud, Lamoricière et Bedeau. — Envahissement de la foule. — Proclamation du gouvernement provisoire. — Ambiguités. — Colère du peuple. — Rectification. — Enthousiasme. — Invasions nouvelles. — Harangues de M. de Lamartine. — Le gouvernement provisoire est obligé de se barricader dans la salle du conseil. — Le peuple est affamé. — Souper des dictateurs. — Soins donnés aux blessés. — Zèle de MM. Charles Lagrange et Rey, commandants de l'hôtel de ville. — État inquiétant de Paris. — La préfecture de police. — Paris gardé par le peuple 293

CHAPITRE VIII.

La société française manque de garantie. — Instinct des sectes socialistes. — Elles s'unissent aux néo-jacobins pour la manisfestation du 25 février. — Le drapeau rouge. — Ses significations contradictoires. — Horreur qu'il inspire aux conservateurs. — La Grève au point du jour du 25 février. — Arrivée des hordes de la misère. — Envahissement de l'hôtel de ville. — Affluence des cadavres qu'on apporte au palais de tous les points de Paris. — Chevaux morts traînés sous le porche. — M. Auguste Blanqui. — M. Flocon part à la tête d'une colonne pour le fort de Vincennes. — Résistance du gouvernement provisoire aux volontés de l'émeute. — Faible insistance de M. Louis Blanc. — Hésitation. — Sortie de M. Goudchaux contre le drapeau rouge. — L'ouvrier Marche. — Droit au travail. — Petit décret de M. Louis Blanc. — Nouvel assaut donné au gouvernement provisoire. — M. de Lamartine devant le peuple. — Sa trahison involontaire. — Son amour des applaudissements. — Discours en faveur du drapeau tricolore. — Un mendiant embrasse M. de Lamartine. — Défaite du drapeau rouge. — Indécision de M. Blanqui. — M. Charles Lagrange nommé gouverneur de l'hôtel de ville. — Conflits entre le gouverneur et les délégués du peuple. — Ils refusent de laisser enlever les cadavres. — Décrets divers du 25 février. — Incendie du château de Neuilly. — Dévastation dans la maison de M. de Rotschild à Puteaux. — Retour de Vincennes. — Adhésions des grands corps de l'État au régime nouveau. — Les départements acceptent la République. — Bruit sur la fuite du roi et de sa famille 321

CHAPITRE IX.

Fuite du roi Louis-Philippe et de la famille royale. 344

Pièces justificatives 377

VICTOR LECOU, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES,
10, RUE DU BOULOI, A PARIS.

HISTOIRE
DE LA
SECONDE RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

PAR

M. HIPPOLYTE CASTILLE.

Peu de personnes accepteraient, je crois, une complète solidarité d'opinion avec l'auteur de l'HISTOIRE DE LA SECONDE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

M. H. Castille est-il légitimiste, orléaniste, républicain du *National*, socialiste de telle ou telle secte? nullement. Procède-t-il du jacobinisme, de la *Réforme?* Pas davantage. Qu'est-il donc? c'est ce que nous laisserons à décider au lecteur. Toutefois il nous a paru

intéressant d'éditer une histoire de la seconde république, écrite par un jeune auteur mêlé lui-même à la politique militante de ces années fiévreuses, et sorti de cette rude école avec une richesse de désillusion merveilleuse.

Avec quelle âpreté, avec quelle vigueur de style, il stigmatise les fautes de tous les partis! Son impartialité est celle du satyrique devant qui nulle faiblesse ne trouve grâce; et cependant un sentiment d'indéfinissable curiosité s'attache à la lecture de ce livre, écrit avec un rare talent, et qui embrasse toute la seconde période républicaine depuis son avénement en 1848, jusqu'à la proclamation du second Empire.

Si, de la lecture de ce livre, il résulte que nous devions déplorer à jamais nos luttes sacriléges et stériles, je m'applaudirai d'avoir attaché mon nom à une semblable publication.

Vor LECOU.

L'Histoire de la seconde République Française, formera 4 volumes in-8°, même papier et mêmes caractères que ceux de ce prospectus.

PRIX : CINQ FRANCS LE VOLUME.

Le premier est en vente.

POISSY. — TYP. ARBIEU.

PRÉFACE

La formule sacramentelle de toutes les préfaces d'historiens consiste dans un serment d'impartialité.

Certain que l'impartialité n'est qu'un masque ou un non-sens, je me retranche dans la sincérité. Je ne dois de respect qu'aux faits, qu'à l'histoire en elle-même, mais je repousse avec horreur cet impudent éclectisme qui consiste à caresser toutes les opinions, sous prétexte d'équité.

J'écris ce vaste récit avec mes passions, avec mes croyances. — Les opinions et les passions contraires y trouveront mieux leur chemin que dans un livre quémandeur d'éloges et de clients. L'adversaire le plus radical du catholicisme peut lire avec un grand apaise-

ment le magnifique *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, parce que ce théologien, rapportant tout au dogme catholique, ne le laisse jamais dans le doute sur son sentiment. On sait à quoi s'en tenir avec ces lucides consciences.

Je dois en outre m'expliquer sur un autre sujet.

Les esprits timides pensent qu'il est impossible d'écrire dans les circonstances actuelles l'histoire de la seconde République française.

Je ne renie pas plus que je ne dissimule mes opinions. Je persiste à croire que le gouvernement anonyme convient plus que tout autre à l'orgueil et à l'ambition individualistes nés de la déclaration des droits. Non-seulement il satisfaisait à des principes généraux qui flottent depuis un siècle dans les esprits, mais encore il caressait nos plus secrètes passions : les ambitieux trouvaient en lui un champ ouvert à toutes les compétitions. Les orgueilleux aimeront toujours mieux s'incliner sous le joug d'une raison sociale que sous celui d'un homme, s'appelât-t-il Jules César. Les gens désintéressés et les hypocrites y rencontrent un thème fécond en développements généreux.

Il importe peu de connaître à laquelle de ces catégories j'appartiens. Il suffit de savoir que, sans renier mes sympathies, je ne vois point de difficultés à écrire, sous l'Empire, l'histoire du gouvernement qui l'a précédé.

Venu tard au parti démocratique, je n'ai pas eu de grandes déceptions personnelles à essuyer. N'étant rien dans le pouvoir, il ne m'est pas resté au cœur la colère d'avoir été obligé d'en descendre.

J'ajouterai quelque chose de plus significatif encore.

L'héroïsme n'est pas normal. On ne sépare pas l'homme de lui-même. Or la jeunesse, au sortir de quatre années de luttes et d'oubli de ses propres intérêts, a besoin de reconstituer sa vie privée. Elle a de ce côté aussi des devoirs à remplir.

Dans un ordre de faits plus élevé, la jeune génération n'a pas davantage intérêt à nuire au gouvernement actuel. Il est surtout nécessaire que la paix de Dieu soit assez durable pour la séparer profondément du passé.

La chute de l'Empire ramènerait présentement les orléanistes (le ciel nous garde du retour de ceux que nous avons vaincus !) ou les légitimistes, qui nous rendraient la *charbonnerie* et les *ventes*, ou enfin les hommes qui, tenant en main le gouvernement de la République, le laissèrent tomber dans celles de ses adversaires. — Quelque cruel qu'il soit de le dire, la bonne volonté ne tient lieu de rien en pareille matière. On ne confie pas de telles expériences à qui les a une fois manquées. Le rôle de ces hommes doit être fini par cela seul qu'ils ont été.

Il ne nous reste donc qu'à les ensevelir dans le même linceul que celui de la République et à les lancer glorieusement dans l'océan de l'histoire.

Paris, le 4 novembre 1853.

INTRODUCTION

I

Il y a soixante ans qu'on se bat en France pour une prosopopée qu'on nomme la liberté.

De tous les mots à deux tranchants, de toutes les logomachies qui ont ensanglanté la terre, de tous les oracles sortis des temples païens et des Assemblées législatives des temps modernes, le plus insidieux, c'est la liberté. La liberté, c'est le sphinx des sociétés modernes qui jette aux générations ignorantes et insoumises ses redoutables éñigmes.

Mais puisqu'elle tient la première place dans le discours et qu'il est convenu d'introduire cette figure dans les débats politiques contemporains, nous sommes forcés d'interroger ce sanglant fantôme, afin de savoir s'il recèle en effet l'esprit des révolutions au XIX[e] siècle.

On a plusieurs fois essayé de catégoriser le sens

multiple attaché à ce mot et de le définir en le divisant. Un organe obscur mais sérieux (1) a formé une série composée de cinq termes :

LIBERTÉ... { morale
politique
individuelle
abstraite ou métaphysique
sociale ou positive }

On en pourrait imaginer cinq ou six autres sans faire avancer la définition d'un pas. De toutes ces espèces de liberté il y en a pourtant une à laquelle s'arrête la pensée, c'est la liberté positive, celle dont on parle le moins, que l'on comprend le moins, pour laquelle on n'a jamais fait de chansons ni levé un pavé.

La vraie liberté, puisque tel est le mot du discours, nommez-la positive, sociale ou philosophique, est celle qui nous promet la satisfaction de nos besoins physiques et moraux, l'épanouissement intégral de notre individu, comme on disait dans le jargon de 1848 ; ou, pour parler plus clairement, l'idéal, l'absurde. En acceptant cette définition, les peuples ainsi que les individus jouiront donc d'un degré de liberté proportionnel au développement de leurs facultés physiques et morales. Toute connaissance, toute combinaison, tout produit nouveau, sont donc un accroissement donné à la somme de la liberté, c'est-à-dire une facilité de plus offerte à nos facultés de s'épanouir.

(1) *Le Salut du peuple*, 1849.

On remarquera aisément que cette conséquence assimile la liberté au progrès, et ce ne sera pas la dernière fois que nous verrons tomber ce terme ambigu dans de nuageuses analogies où disparaît sa trace.

Un organe également obscur et sérieux, mais antérieur à la révolution de février 1848 (1), définissait ainsi la liberté : « L'accomplissement de la volonté, déterminant la manifestation des facultés, le bonheur général et le bien-être individuel, d'après la possibilité établie : 1° par la constitution de la pensée de chacun envisageant les limites de cette possibilité en s'y conformant ; 2° et par la marche des faits sociaux. »

La définition est ténébreuse, mais pleine de précautions, de conscience et de scrupule. Elle réserve les droits de la société et ceux de l'individu, le possible et le relatif ; elle tient compte de ce fait que la liberté de chacun n'a pas seulement pour résultat le bonheur de l'individu, mais encore celui de l'ensemble des associés. Elle a ceci de remarquablement raisonnable qu'elle s'appuie sur la constitution de la pensée, qu'on pourrait nommer moins abstraitement l'émancipation intellectuelle et morale (science et sagesse), et dont le résultat serait d'amener l'homme à ne vouloir que le légitime, l'utile à tous et à soi-même. — Nous perdions tout à l'heure la piste de la liberté dans le progrès, nous la perdons actuellement dans la perfection.

A ce compte, la liberté, dans le sens vulgaire, n'étant que l'exercice de la volonté, le devoir du législateur est d'imaginer les institutions les plus propres à amener

(1) *La Fraternité*, 1845.

l'individu, par une pente naturelle, à ne vouloir que l'utile et le juste, ce qui étant trouvé constitue définitivement la pensée et réduit à zéro toute espèce de lois et de gouvernement; autre aspect de la question dont a fait son profit l'école de la liberté illimitée depuis Hébert jusqu'à M. de Girardin, depuis les Constituants de 1789 jusqu'à M. Cobden.

De cette évidence que la liberté résulte plus de l'exercice des volontés individuelles que des réglementations ; de cette présomption que la liberté est le moyen d'arriver au bonheur, les économistes anglo-américains, les libéraux absolus prétendent qu'avec cette seule condition sociale : *Fais ce que tu veux*, les intérêts ne se heurteraient point, les devoirs de chacun se trouveraient accomplis, les droits de chacun respectés ; que du choc de ces volontés mises en jeu par le mobile individuel naîtraient l'harmonie, la paix, l'abondance, la vertu.

L'esclave Nevolus a promis une offrande à Jupiter s'il le rendait libre. — « Va, dit le dieu, tu es affranchi. » Nevolus quitte sa charrue et secoue ses membres. Un moment après il adresse au dieu de nouvelles plaintes : — « Tu m'avais promis la liberté ! » — « Ne l'as-tu pas? » — « J'ai faim. » — « Que te faut-il ? » — « La richesse. » — « Retourne chez toi, tu trouveras un million de sesterces sous les cendres de ton foyer. » Le lendemain Nevolus meurt ivre entre une courtisane grecque et une amphore de Phalerne.

Ce n'est là qu'un des moindres inconvénients d'abandonner l'individu mineur ou corrompu: que sera-ce donc si vous lui livrez la société alors qu'il a besoin de

trouver dans la réglementation son tuteur ou son conseil judiciaire ?

Que diriez-vous de voir la débauche libre, le jeu libre, tous les appétits, tous les vices libres ? La seule liberté industrielle n'est-elle pas subversive de l'accord des intérêts puisqu'elle crée l'antagonisme ou la concurrence ? Dans un tel conflit, avec l'inégalité des conditions de toute nature, quel sera le sort du faible, du pauvre et de l'ignorant ?

Jusqu'à la réalisation d'un idéal impossible qui unirait si étroitement l'individu à la société que la volonté d'un seul pût être la même chose que la volonté de tous, il est permis de considérer le système de la liberté illimitée comme la préconisation du droit du plus fort et en réalité comme l'apologie détournée de l'esclavage sous une autre forme.

N'est-ce pas ici le cas de retourner le double masque de la comédie des peuples qui, pareil à celui de la comédie antique, rit d'un côté, pleure de l'autre ?

Où s'arrête la liberté ?

On croit avoir tout répondu en disant : elle s'arrête au seuil de la liberté d'autrui, et l'on ne s'aperçoit pas qu'en articulant ce mot on formule un non-sens. Qu'est-ce que la liberté qui met un frein à ses désirs ? C'est un cheval sellé, bridé, monté par un excellent cavalier, et sur la croupe duquel on peut marquer sans crainte le numéro du régiment.

L'homme ne jouit en société que d'une liberté abstraite. Nous pouvons concevoir une volonté, agir pour l'exécuter, mais rarement l'accomplir. Soit que nous nous heurtions aux lois, à notre propre ignorance, aux

conditions en général, nous n'en sommes pas moins esclaves et impuissants. Nous ne sommes plus absolument aujourd'hui les esclaves d'un homme, d'un maître, mais nous restons opprimés par un ensemble d'institutions qui sont l'essence de toute société. « Les chaînes et les verges de l'esclavage moderne, a dit M. de Lamennais, c'est la faim (1). » Il aurait pu en ajouter bien d'autres à celles-ci. « Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les bêtes étrangères, les médailles, les tableaux et autres drogues semblables étaient les appas avec lesquels on plongeait les peuples anciens dans l'esclavage, a dit le jeune La Boëtie (2). » Pourquoi ne pas confesser plus franchement que nous sommes les esclaves de nos propres vices ? La justification de l'autorité réside dans notre imperfection. Quelque mauvaise qu'elle soit, l'autorité est une sauvegarde ; aussi n'a-t-on le droit de la briser qu'à la condition de pouvoir en substituer une autre. Politiquement, l'insuccès doit être considéré comme un crime.

En dehors de la loi du nombre ou de la force, il ne reste plus que la théologie. Celui qui place l'idée de justice au-dessus du droit des majorités, ou des corps constitués, formule une pensée religieuse, consolatrice, mais non pas une pensée politique.

La liberté n'est, au total, que l'antinomie de la société.

La principale, je dirai presque la seule liberté dont l'homme jouit en société, est définie dans ce membre

(1) *De l'Esclavage moderne.*
(2) *Le contre un.*

de phrase de la constitution républicaine de 1848 : « droit d'aller et de venir. » Étrange liberté que Voltaire, un siècle auparavant, définissait avec son esprit et son bon sens ordinaire en la nommant *liberté d'indifférence.*

La politique n'a pas en effet la liberté pour objet. Son but est de grouper les hommes, d'assurer les clauses du contrat, de veiller à son exécution, en un mot, elle a pour but un fait plus qu'un principe. Elle a pour objet, non pas la liberté, mais la société.

Aussi le vulgaire hait-il la politique comme le cheval hait son frein et le ronge.

Le duel de la Liberté et de la Société est en quelque sorte antérieur à la formation des peuples. Il se passe dans le cœur même de l'homme. Deux instincts puissants luttent éternellement au fond de l'âme humaine : l'instinct sauvage, indompté, le moi irrationnel, c'est-à-dire la Révolte ; et l'instinct de l'association, du sacrifice, du devoir, c'est-à-dire la Loi.

Quand du haut d'un monument nos regards glissent au-dessus de la ville et découvrent les campagnes, quand nous entrons dans une forêt, quand sur la plage nos yeux se perdent parmi les profonds horizons des mers, un soupir s'échappe de notre poitrine. On dirait que nous nous souvenons d'une condition antérieure dont les sensations n'ont plus en nous qu'un écho affaibli. Nous voudrions prolonger cette vague réminiscence du premier homme perpétuée dans toute l'humanité. Notre tête se relève d'un mouvement brusque et léger ; la brute se réveille. Tout à coup un son lointain, le son d'une cloche, nous fait tressaillir : — c'est la Re-

ligion. Un roulement de tambour traverse les airs: — c'est la Patrie. Et si cela ne suffisait pas, la faim qui tord nos entrailles nous avertit que déjà la soupe fume sur la table, que les enfants impatients frappent les assiettes de leur cuiller, et que la ménagère inquiète est déjà deux fois venue regarder au seuil de la porte: — c'est la Famille.

Alors nous inclinons cette tête rebelle, nous nous acheminons à pas lents vers le grand bercail, puis nous hâtons la marche, et, en rentrant dans la commune, l'homme social, le citoyen a complétement repris conscience de ses devoirs !

Comparerai-je à ce genre de satisfaction, qui naît de la conscience du devoir accompli, l'espèce de joie amère qui s'empare de l'homme dans la solitude ? Remarquons-le bien, la solitude est la volupté des malheureux, des orgueilleux vaincus, des êtres déclassés. Écoutez cette voix qui s'écrie : « O nature! ô ma mère! me voici sous ta seule garde, il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui puisse s'interposer entre toi et moi (1). » Que fonder sur un semblable sentiment? Celui-là est bien égaré, d'ailleurs, qui nomme la nature sa mère, quand il a devant lui l'ennemi éternel, multiple, infini, qu'il s'agit de vaincre, de dompter, qui ne concède rien, à qui il faut tout arracher au prix d'un labeur. Pauvre fou! cette marâtre t'a-t-elle jamais pris dans ses bras comme ta mère véritable? A-t-elle jamais entr'ouvert d'elle-même tes lèvres et pressé son sein de ses doigts pour en faire couler le lait? Elle nous

(1) Rousseau, *Confessions*, 2e partie, livre 12.

opprime, au contraire, de telle sorte que nous ne résistons qu'en serrant les rangs.

La lutte est entre la nature et la société, comme entre la liberté et le sacrifice.

Or, remarquez bien que la liberté, cette déesse de la solitude, du malheur et de la révolte, perd instantanément quelque chose du plus loin que l'homme aperçoit un autre homme. A moins qu'il ne regarde au trou de la serrure, nul ne surprendra ton véritable visage, ton véritable geste, ta véritable individualité d'homme libre. Mais qu'es-tu dans cette liberté solitaire autre chose qu'un terme sans rapport, un moi sans identité, un sujet sans objet? Par ce fait seul que deux hommes sont en présence, la liberté cesse et laisse place à la lutte ou au contrat, ce qui revient au même, puisque la lutte n'est en réalité que l'acheminement vers le pacte élémentaire du vainqueur et du vaincu. Que sera-ce donc lorsque des millions d'hommes s'amasseront sur un étroit espace et qu'il faudra, non plus partager les chasses et la cueillette par la limite d'un fleuve ou d'une forêt, mais agrandir la lutte contre la nature proportionnellement à la quantité des besoins, multiplier les clauses du contrat en raison du nombre des associés? Que restera-t-il de cette liberté du sauvage qui s'en allait, le carquois au dos, à travers les grands bois? Le droit d'aller et de venir sur la voie publique et de chasser quelque misérable oiseau dans les lieux non réservés avec un port d'armes de vingt-cinq francs.

De tout ce qui précède il résulte que la liberté est l'antagonisme du principe social. Elle représente une sorte de force centrifuge qui a son utilité dans l'évolu-

tion des sociétés humaines, mais elle reste un élément de désagrégation.

Dans l'homme elle constitue l'élément individuel, sauvage, antisocial.

Le développement de la liberté individuelle est en raison inverse de la liberté collective.

Qui dit liberté dit absence de règles et de lois, de restrictions morales ou affectives, de lutte, de devoirs, de sacrifices.

Qui dit société exprime l'idée de contrat, d'engagement, de principes généraux, de règlements, d'articles, de clauses et en général de tous les liens qui enchaînent la volonté individuelle à un intérêt commun.

Au point de vue social, la liberté représente l'ange de la révolte, l'esprit satanique. Au point de vue individuel, la société représente le despotisme, l'empire du nombre ou de la force, la fatalité, Dieu, la Providence. Ces deux termes obéissent à une loi contraire.

Il est à remarquer, nonobstant, que ce qu'on nomme le despotisme et que nous appelons Loi sociale se transforme sans cesse, progresse pour ainsi dire et permet à l'homme de se développer à l'infini sous son empire. Le seul tableau de nos transformations politiques en offre l'exemple. La féodalité n'est que l'asservissement élémentaire des masses par quelques-uns. Aussi la royauté, par cela seul qu'elle garantissait certaines immunités publiques contre l'entreprise des seigneurs, devint-elle pour ainsi dire la représentation des tyrannies collectives, ce qui explique son existence et sa raison d'être. La République, en s'affermissant et en passant dans les mœurs, n'eût été un progrès politique que parce qu'elle

offrait la réalisation de la tyrannie collective, directe, effective, sous forme anonyme, avec un système de gérances multiples, responsables et révocables à merci.

Qui force ainsi l'esclavage à changer de forme, à passer de la tête d'un seul à celle de plusieurs, de celle de plusieurs à celle de tous? C'est l'ange de la révolte, c'est la liberté. La loi du mouvement politique dans les sociétés réside dans la lutte de la liberté individuelle et de la liberté collective, ou bien encore dans la tyrannie de un, de quelques-uns, et la tyrannie de tous. Chaque homme aspire à sa légitime part d'autorité. Mais il ne peut se soustraire à cette évidence que le principe de toute société gît dans la nécessité de subir la tyrannie de tous ou de ce qui est censé la représenter.

La société la plus parfaite serait celle où la tyrannie deviendrait le fait de la collectivité complète. Ce qui prouve en somme que la société la plus parfaite serait celle où il y aurait le moins de liberté dans le sens satanique attaché à ce mot.

En effet, l'homme n'étant positivement libre qu'en raison de la part de tyrannie qu'il exerce, qu'est-ce que cette part de tyrannie individuelle exercée sur la collectivité à côté de la masse des tyrannies égales ou de la tyrannie collective exercée sur l'individu?

M. Rittinghauser a dit un non-sens le jour où il a exprimé cette opinion qu'en supprimant les délégations il élargissait le cercle de la liberté et débarrassait le commettant du despotisme du mandataire. Il élargissait au contraire le cercle de la tyrannie. Au lieu de la tyrannie d'une Chambre, il nous offrait celle de la nation

tout entière et il était en somme dans le principe social; mais si les amis de la liberté, les démocrates inconséquents se figurent que ce joug soit moins pesant que les autres, ils se trompent. De tous les despotismes, le plus exact, le plus rigoureux est celui de tous; aussi nous paraît-il le meilleur, le plus politique, le plus conforme à la loi de l'agrégation sociale.

La vérité est que ce qu'on nomme les libertés publiques sont un beau nom pour décorer la légitime tyrannie du nombre. Les libertés publiques ne sont autre chose qu'une collection de libertés individuelles offertes en holocauste au dieu despotique des sociétés humaines, à la raison sociale, au contrat.

Il ne reste donc à savoir, pour légitimer la tyrannie ou l'autorité, que si l'homme est, oui ou non, un animal sociable, c'est-à-dire prédestiné à vivre en société. Nul ne l'a mis en doute.

Cette courte exposition démontre surabondamment un fait éclatant auquel on veut nous soustraire depuis la naissance du libéralisme, c'est que le progrès s'accomplit sous l'empire et dans les transformations du principe de l'autorité. Les tendances libertines, sataniques et individuelles du siècle auront pour résultat la formation d'un pacte plus énergique, d'une extension de l'autorité. Les révolutions faites au nom de la liberté tourneront au profit des libertés publiques, c'est-à-dire du despotisme social.

Non, ce n'est pas pour un fantôme que tant d'hommes ont succombé. Celui qui vit dans la commune ne rêve pas à la liberté pour tous, il rêve à la liberté pour lui, c'est-à-dire au pouvoir sous toutes ses formes. Chacun

s'est battu pour sa proie. La société tout entière, au tocsin de 1789, s'est ruée au dépècement des priviléges, et quand chacun eut pris sa part, tout le monde étant privilégié, il ne resta plus de priviléges. C'est ainsi que les naufragés de la Méduse sont tous des rois, sauf la victime expiatoire offerte à la nécessité sociale, à la faim, à la fatalité, ce qui les place tous sous le coup d'une loi commune, le sort.

Envisagée de cette sorte, l'histoire des soixante dernières années de guerres civiles qui viennent de s'écouler en France, nous apparaît sous un aspect réel qui blesse un moment les regards accoutumés aux feux de Bengale du libéralisme; mais à mesure que les yeux s'habitueront à une lumière plus normale, les événements et les caractères se dépouilleront de cet empirisme qui fausse leur physionomie.

Nous distinguerons désormais deux sortes de révolutionnaires : ceux qui ont remué le monde au nom du désordre, de l'anarchie, de la liberté, du principe antisocial, et ceux qui, conservant la tradition de l'autorité voulurent en étendre les attributions ou en élargir les bases, c'est-à-dire revêtir d'un nouveau sceau l'antique pacte social.

Il nous sera permis ainsi de séparer les bons d'avec les mauvais. Remontant d'un rapide coup d'œil la suite des anciens jours, nous suivrons à travers les révolutions une ligne inflexible, qui ne permet pas au jugement de s'égarer. Nous serons guidés par le principe même de l'éternel contrat des sociétés humaines, la tradition se transformant et progressant.

Il nous sera possible ensuite de pénétrer d'un regard

plus intelligent dans les mystères et la confusion de cette grosse affaire de 1848.

II

Il existait avant 1789 des hommes libres et des esclaves. Il n'y a plus aujourd'hui ni véritables esclaves, ni hommes véritablement libres. Nous sommes tous sous le joug salutaire des libertés publiques. La tyrannie anonyme qui a fait ses grandes conquêtes à la fin du dernier siècle a marqué de son empreinte la plupart de nos institutions. Le progrès de l'autorité est réel, incontestable.

On conçoit que cette révolution formidable ait pu s'accomplir, au nom de la liberté quoique la liberté ne soit qu'une équivoque, un but fictif. Mais au fond des esprits régnait une pensée plus positive et des passions qui savaient fort bien ce qu'elles voulaient. Un peuple qui avait lu Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Condillac, Helvétius, ne pouvait plus se contenter de rester spectateur des actes de son gouvernement. Le nombre avait enfin conscience de lui-même. L'individu portait dans son cœur l'orgueil de la puissance collective. Le citoyen se sentait peuple. Ces grands tableaux de l'homme et de la nature qu'affectionnait la philosophie du XVIIIe siècle, ont pour résultat d'exalter la per-

sonnalité au point que l'homme peut admettre des égaux, mais qu'il ne souffre plus de supérieurs. Sa première pensée, dès qu'il se sentira l'égal de tous et de chacun sera donc de détruire les priviléges, c'est-à-dire de considérer la nation comme une compagnie de co-associés et de réclamer, ne fût-ce que par voie de délégation, sa part dans l'administration de la chose publique.

La religion ne pouvait plus être un appui au vieux système gouvernemental. Le peuple ne voyait plus dans le clergé qu'une espèce de détenteurs de priviléges, d'un parasitisme plus révoltant que celui de l'aristocratie. La philosophie avait isolé Dieu dans le ciel, comme la politique isolait le roi à la cour. La nation glissait rapidement sur la pente du déisme et de la monarchie constitutionnelle : la religion et le gouvernement de Voltaire. Grâce aux économistes, aux libéraux, aux philosophes bourgeois, aux imitateurs, la France catholique et absolutiste, qui eût pu fonder une démocratie radicale, allait passer par les désastreuses épreuves d'une forme gouvernementale faite par et pour un peuple protestant et rationaliste. Elle allait subir l'expérience de ce parlementarisme qui tous les dix ans met en question la vie du pays. En France, où un beau discours se traduit à coups de fusil, nous allions passer sous le régime des beaux diseurs. Le règne des avocats approchait.

Dans le partage qui allait se faire de la proie nationale, tout présageait que la classe moyenne jouerait le rôle du lion. Elle avait tout ce qui fallait pour s'imposer à la nation. Elle avait appris à lire, à écrire, à bien dire. L'aptitude, condition première, lui appartenait. Elle

était la moins pauvre des deux dernières classes et par conséquent la plus proche de celle qu'elle aspirait à remplacer. Tandis que l'enthousiasme échauffait les âmes, le tiers état obéissait à deux passions d'un ordre infiniment moins élevé, mais beaucoup plus tenaces : l'orgueil et la cupidité, c'est-à-dire la double soif du pouvoir sous forme d'autorité et de propriété. L'individu qui, dans la débâcle ou dans l'incendie, ne songe qu'à faire son butin court moins de risques que celui qui travaille à la cause commune et a plus de chances d'arriver à son but.

Louis XV avait dit sa fameuse et cynique parole : «Après moi le déluge!» Le déluge était venu. Les flots montaient sans cesse et battaient déjà les marches du trône. Les idées de liberté et d'insurrection ne germaient pas seulement dans le peuple et dans la bourgeoisie ; elles régnaient parmi ceux qui avaient le moins d'intérêt à les accueillir, parmi la noblesse. Il était de bon goût à la cour de défendre la cause de ces *insurgents* que nous nommons aujourd'hui *insurgés* et qui ont perdu la faveur des hautes classes. A la vérité les insurgents étaient en Amérique, et les sympathies républicaines de la jeune noblesse ne s'adressaient qu'à la république du nouveau monde. L'inconséquence fut d'applaudir chez les autres ce qu'on eût trouvé fort mauvais chez soi.

L'inconséquence était dans la nation entière. Voltaire lui-même, dont l'idée allait triompher, dont on allait promener le buste en carton doré dans les mascarades révolutionnaires, Voltaire n'avait-il pas articulé sur la tête du fils de Franklin cette inconciliable for-

mule : *Dieu et la liberté.* Le roi, en prenant un ministre comme Turgot, le désorganisateur le plus actif, le plus logique et le plus convaincu, en lui donnant pour successeur le protestant Necker, en abandonnant ses priviléges personnels de main-morte, n'était-il pas inconséquent avec le principe politique, religieux et individuel en vertu duquel il régnait ? Passer à Necker pour tomber ensuite en Calonne, alterner ces situations dangereuses avec une infatigable versatilité , n'était-ce pas donner l'exemple de l'anarchie dans le pouvoir lui-même ?

Les états généraux s'ouvrirent au milieu de ce grand trouble des intelligences. Une confusion non moins profonde régnait dans l'économie générale du pays. Le discrédit des Parlements atteignait l'administration de la justice. Le déficit de cinquante-six millions, déclaré par Necker, jetait l'inquiétude dans les esprits. Les dispositions hostiles contre l'Angleterre réveillaient les instincts belliqueux des masses. La convocation des états avait remué les passions politiques d'un bout à l'autre du pays. Le besoin de nouvelles qui circulait dans l'air laissait assez pressentir l'approche des événements. Et comme pour mettre le comble à toutes ces causes d'agitation, la famine et les clubs soufflaient au peuple leurs funestes inspirations.

Dans ce désordre général s'avançait un corps compact qui poussait sans relâche son cri de ralliement : « Vive la liberté ! » mot d'ordre élastique, sonore, et le moins compromettant dont puisse faire choix une conscience qui a besoin d'air. Sans doute les cris *à la lanterne!* les hurlements *à bas les aristocrates!* avaient re-

tenti à l'angle des carrefours. Sans doute le mot d'égalité avait circulé dans les rangs du peuple, mais quand cette compagnie de robins, vêtus de ce frac noir dont nous portons encore la triste livrée, traversait les places publiques pour se rendre au lieu de ses délibérations, un seul cri couvrait les autres : « Vive la liberté ! » une seule acclamation dominait le tumulte : « Vive le tiers état ! »

La brochure de l'abbé Sieyès prenait force de prophétie.

A dater du serment du Jeu de Paume, c'en est fait de la vieille monarchie française, c'en est fait de l'aristocratie, de la hiérarchie des trois ordres. Une classe va dominer toutes les autres : le tiers état. A l'instar des rois, il s'est déclaré inviolable dans la personne de ses représentants. Tout ce qui se passera dans les soixante années qui vont suivre ne sera que la consécration de cet avénement. Comme Warwick, la classe moyenne fera et défera les rois. Elle ira plus loin : elle fera et défera les républiques. Enrichie des dépouilles des vaincus, elle absorbera le sol, les capitaux, l'industrie ; elle monopolisera pour ainsi dire toutes les forces vitales de la France y compris la science et le talent. Aussi lui suffira-t-il de la seule force d'inertie pour tuer ses adversaires quand le courage lui manquera pour les combattre autrement. C'est ainsi que succomberont devant cette passive résistance la première République française et l'Empire. A l'aide de trois machines politiques, sorties des flancs de la révolution : le Corps électoral, la presse et cette garde nationale née le 14 juillet 1789 d'un jour de défiance, elle brisera le

gouvernement de la Restauration, elle acclamera un chef de son choix comme eût fait une horde de Gaulois ou de Francs. Et c'est toujours au cri des Constituants de 1789 : «Vive la liberté!» qu'elle accomplira ces actes subversifs de tout principe, de toute religion politique, mais rattachés les uns aux autres par l'implacable logique des intérêts.

L'aristocratie prouva d'ailleurs par sa désunion et par l'incohérence de ses actes qu'elle n'était plus de force à soutenir le choc des idées nouvelles. L'anarchie, comme un irrésistible ouragan, balayait tout devant elle. Les princes du sang, suivis d'une grande partie de la noblesse, fuyaient de terreur devant ces bourgeois, qui chantaient sous la Fronde et à qui l'on faisait alors payer les lanternes cassées. Ceux d'entre les nobles qui restaient, des Montmorency, des Noailles, des Grammont, des d'Aiguillon, des Mortemart, venaient déposer à la tribune ces priviléges dont la puissance allait échoir sous forme indirecte au capital et à la propriété. C'était une abdication véritable qui devait précéder de peu celle du roi lui-même, affublé du titre étonnant de *restaurateur de la liberté*. Ces gentilshommes élevés à l'école de la philosophie et du libertinage, nourris de la lecture du *sofa* et du *Système de la nature* traduisaient dans leur conduite l'inconséquence de leur éducation. Avant de passer dans le peuple les théories des droits de l'homme, de l'égalité, du déisme avaient défrayé les conversations du boudoir. Le *Contrat social* traînait sur la toilette des marquises. Il était de bon air sous Louis XVI de faire le Romain à la cour.

Ce qui pour le plus grand nombre n'était qu'un ca-

price d'imagination, une mode de l'esprit, devint pour d'autres une affaire sérieuse. Les idées révolutionnaires enveloppent infailliblement quelques âmes de bonne foi, et un grand nombre d'intrigants. Derrière l'oriflamme de la révolte se presseront toujours les pâles cohortes de l'ambition, du désespoir, de la misère. Pour les uns c'est un rôle à jouer, pour d'autres une vengeance à assouvir. La mélancolie se plaît au spectacle de ces catastrophes. Les âmes troublées éprouvent une joie secrète à l'aspect de ce désordre. La multitude des pauvres et des obscurs ne peut se défendre d'un méchant plaisir en voyant s'écrouler ces fortunes, ces grandeurs, qui, la veille, l'écrasaient de leur importance. Pour une certaine bande d'affamés qui errent comme des chiens dans ce beau Paris plein de fêtes galantes, c'est une occasion de trouver gratis du pain, du vin et quelque charcuterie. La moitié de la cité trouve son compte, bon ou mauvais, dans ce qui fait la consternation de l'autre moitié.

Il est rare d'ailleurs que toutes les séditions ne rencontrent pas quelque grande intrigue dont elles favorisent la perpétration. De telle sorte que le trouble de la rue reçoit du palais voisin de secrets encouragements. Philippe d'Orléans, avant de prendre le nom d'Égalité, avait soldé plus d'une fois l'émeute. Et s'il ne récolta pas les bénéfices de la révolution de 1789, Louis-Philippe, grâce aux antécédents de son père et en continuant la tradition, put mettre à profit l'insurrection de 1830. La destinée des insurgents est de se battre le plus souvent pour quelque grand seigneur dont ils ignorent les projets.

Parmi les gentilshommes qui jouèrent à Versailles le rôle de républicains et qui le soutinrent avec bonne foi sous la Constituante, il faut placer au premier rang M. de Lafayette. L'ambition de ce bon marquis, durant sa longue carrière, fut d'être le premier républicain de France. Il exerça jusqu'à la fin de sa vie cette royauté interlope et sinécuraire avec une grâce et une bonhomie charmantes. Possédant juste l'esprit de son rôle, il n'eut jamais la tentation d'en jouer un plus puissant. On affecta néanmoins, jusque dans ses portraits, de lui attribuer une intelligence supérieure à celle dont il jouissait. Le sculpteur David, ayant à faire son buste, *soutenait* le front, comme les historiens et les journalistes soutenaient le caractère. Il fut entre les mains des libéraux et des républicains un instrument de sentimentalité, ce qui vaut mieux en France qu'un instrument de dialectique. Jamais la nature ne forma d'une main plus délicate un personnage de comédie réunissant au même degré la dose d'esprit, de sympathie nuancée de fin ridicule qui font de M. de Lafayette le type le plus aimable qu'un spectateur sceptique ou indifférent puisse rencontrer dans l'histoire de ces soixante dernières années.

Cet excellent homme avait rapporté la liberté d'Amérique, tout imprégnée de ce parfum exotique qui double ici le prix des choses. Le libéralisme convenait à son cœur sensible et au trouble de ses idées. Satisfait d'un rôle honoraire, se bornant aux exquises satisfactions de la vanité, il fut un des chefs les plus désintéressés de ce parti qui visait aux écus, à la propriété et au pouvoir. Mais l'on n'en doit pas moins constater

qu'il exerça une déplorable influence sur l'esprit révolutionnaire en France. Il fut un des plus désastreux anarchistes qui favorisèrent le développement du parlementarisme et par suite le règne des bourgeois et des avocats. Jamais la démocratie n'encensa de plus dangereuse idole. Elle abusa d'ailleurs du dieu avec une impudeur sans égale. Elle traîna les roues de son carrosse, l'assermenta à la Charbonnerie, le fourra, à quatre-vingts ans, dans une conspiration ratée et mit ses cheveux blancs en chanson patriotique. Il faudrait avoir l'âme fermée à toute sensibilité pour ne pas éprouver quelque mélancolie en contemplant la fin de la carrière de ce bon marquis républicain de la cour de Louis XVI, exploité jusqu'après sa mort par les bousingots du règne de Louis-Philippe. On pardonnerait à sa mémoire, s'il était permis à la politique de pardonner quelque chose.

Mais au plus haut rang de ces nobles anarchistes qui illustrèrent la Constituante, et qui contribuèrent à tracer le chemin dans l'avenir à la détestable faction girondine, il faut mettre Mirabeau. Cet impur génie dut s'emparer avec délices de l'idée de liberté, lui qui osa toutes les licences. Il était de ces âmes troublées par mille passions orageuses dont nous parlions plus haut, et que Satan vient tenter en leur offrant le spectacle de l'anarchie. La révolution, c'est le tour des cadets, des opprimés, des orgueilleux, des ambitieux, de toute la canaille qui suit la robe de Jésus, des apôtres qui prêchent en son nom, des prophètes, des exaltés. C'est aussi l'heure des grandes débauches physiques et morales, des élévations soudaines, des catas-

trophes imprévues, des fortunes escamotées, des stupeurs, des rires immenses, des larmes plus amères que la mort, du sang sur les places publiques, de la famine, des vociférations, de l'héroïsme, de l'enthousiasme, des éblouissements de toute sorte. C'est encore l'heure secrète et chère des vengeances, l'heure où le prisonnier de la veille met enfin le feu à la Bastille. C'est le moment pour le platonicien de se venger du péripatéticien, pour le catholique de se venger du huguenot, pour le petit de se venger du grand, pour le pauvre de se venger du riche. C'est l'instant pour le cadet de faire voter l'abolition du droit d'aînesse, pour le fils opprimé par son père de fixer à vingt et un ans la majorité, pour la femme galante de pousser au divorce; autant de lois, autant de satisfactions à des milliers de haines justes ou injustes, selon ce que vaut la loi.

De combien de choses Mirabeau n'avait-il pas à se venger, lui que son père inflexible retint si longtemps enfermé dans une étroite chambre du donjon de Vincennes avec la meute affamée de ses passions? Il avait à se venger des mépris de la noblesse, de l'oppression paternelle, de sa pauvreté, de sa soif inassouvie des jouissances sensuelles, de son injuste obscurité, d'une jeunesse, d'une force, d'un génie débordants et qui, privés du sens moral, ne connaissaient aucun frein. La révolution offrait à cet homme, à ce noble ruiné, dédaigné, traînant dans des habits luxueux et de mauvais goût une personnalité compromise et compromettante, l'occasion de se faire de la considération dans un monde bouleversé de fond en comble; d'acquérir du pouvoir, de la popularité, de l'éclat, de l'argent, des femmes,

d'apaiser à la fois tous ses vices, de satisfaire à tous ses grands instincts, d'écraser tous ses ennemis sous le poids de sa gloire. Elle offrait en outre au monstre le moyen de se venger de sa laideur par les splendeurs de son éloquence.

Mirabeau trouva les événements à l'unisson des tempêtes de son âme. Il s'y jeta avec cette impétuosité qui caractérise ses moindres actes. Mais il est dans la nature des hommes de s'arrêter dès que le but individuel est atteint. Il oublia la liberté comme il avait oublié Sophie. Moyennant six cent mille francs par an, Mirabeau devint réactionnaire et conservateur. Cela prouve que les consciences étaient chères alors. Chez cet homme, outre la conscience, on payait le talent et le talent valait beaucoup. Il succomba dans le plein de sa gloire et de son avilissement. On peut le considérer, avec Mounier et Lally-Tollendal, comme l'un des fondateurs de cette monarchie représentative dont le malheureux essai eut lieu de 1830 à 1848; système gouvernemental très-compatible avec le génie anglais et protestant, mais contre lequel luttent en France dix-huit siècles de catholicisme et de pouvoir absolu.

En mourant, Mirabeau avait frayé la route à la faction libérale qui, passant par les Barnave, les Lameth, Duport et le reste des *trente voix*, ne devait finir qu'à Camille Desmoulins et à Danton, les derniers libéraux de la période ascendante de la révolution.

La cour crut perdre son sauveur en perdant Mirabeau. Elle ne perdait rien qu'un orateur stipendié, tout au plus propre à panser les blessures de l'orgueil offensé et qu'un discrédit profond, suivi de l'échafaud,

attendait quelques mois plus tard. Sur la pente où le gouvernement était placé il fallait qu'il roulât jusqu'au fond de l'abîme. La Liberté faisait son office de balayeuse, ayant pour compagne la Mort en suaire rouge et le couperet à la main. C'est une nécessité des révolutions qu'elles préludent ainsi à toute reconstitution sociale. Mais entre le rôle de celui qui détruit et le rôle de celui qui constitue il y a une immensité. Les destructeurs sont utiles comme l'orage qui purifie le temps, comme le feu qui dévore ou la peste qui décime. Mais il ne faut pas oublier que le principe même de leur nature est subversif de toute organisation sociale.

Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'on voit reparaître le principe de vie au sein même de ces éléments de dissolution. La société comme la nature renaît d'elle-même. Le principe de l'autorité point sous le détritus des institutions renversées. Ce germe éternel surgit revêtu d'une forme nouvelle et recouvre bientôt de sa puissante végétation les ruines du milieu desquelles elle est sortie.

Nous ne pensons pas cependant que s'il fallait assigner une date à la renaissance du principe de l'autorité, il fût possible de la fixer au 22 septembre 1792. Cette date officielle de la proclamation de la république en France indique tout au plus la forme de l'autorité collective. Encore le mot de république comporte-t-il autant de nuances que celui de monarchie. Il s'agit de fonder l'établissement du pouvoir anonyme, mais de quel côté se fait-il sentir? A quel groupe, à quel homme appartient la gérance? Est-ce à la Convention? Une Chambre ne saurait constituer un gouvernement. Est-

ce à la commune? une commune ne peut s'étendre au delà de l'administration d'une ville. L'enfance de la République n'offre donc que le hideux tableau d'un parlementarisme oppresseur ou opprimé, sans direction supérieure, tantôt dominé par la commune, tantôt par les jacobins. Non-seulement l'organisation du nouveau principe reste dans les limbes, mais encore est-il impossible de savoir quel sera l'instrument de ce grand travail.

Billaud-Varennes propose et obtient vainement qu'on date désormais de l'an I de la République et non plus de l'an IV de la Liberté (1). La France n'en reste pas moins sous l'empire de cette déesse au bonnet rouge. La guerre gronde aux frontières; à l'intérieur, les clubs hurlent, le sang des septembrisades fume encore, la Convention s'apprête à se dévorer elle-même, la presse calomnie, les placards incendient les murailles, la commune, seule ombre du pouvoir, s'efforce en vain de dominer l'anarchie, la France n'est plus qu'un peuple de convulsionnaires attaqués du *delirium tremens*.

Tel est le spectacle que nous offre le règne de la liberté.

(1) Séance du 22 septembre.

III

Enfin un homme, Robespierre, osa dire à ce peuple en démence cette parole véritablement politique :

« La liberté est ajournée jusqu'après la guerre. »

Il avait contribué plus que tout autre au jugement et à la condamnation de Louis XVI. Quelque répulsion que soulèvent de nos jours ces mesures suprêmes, quelque pitié qu'ait inspiré le supplice d'un homme inoffensif immolé sur la Méduse révolutionnaire aux nécessités de l'État, on n'en doit pas moins considérer cette condamnation comme un acte imposant par son audace même.

En réponse au manifeste de Brunswick, aux menaces de l'Angleterre, aux conspirations de l'intérieur, la révolution jetait la tête d'un roi.

Ce parti désespéré allait tourner au profit de la République. La mort du roi coupait le pont à la retraite : il fallait vaincre ou mourir. En tendant la situation, en la rendant impossible, le génie gouvernemental de Robespierre pressentait les mesures de salut public, c'est-à-dire la renaissance de l'autorité, le commencement de l'unité dans le pouvoir.

Ses calculs ne furent point trompés. A la mort du roi, l'Angleterre répondit par le renvoi de M. de Chau-

velin. Le grand préparateur Pitt jugea le moment venu. La France ne fit pas longtemps attendre la réplique au cartel du renvoi de son ambassadeur ; elle déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (1). L'Europe monarchique s'émeut. Quatorze armées se lèvent pour lui tenir tête. La Vendée s'insurge. Dumouriez trahit. Le midi de la France se révolte à l'appel des girondins proscrits et soupçonnés de complicité avec Dumouriez. Les commissaires de la Convention leur laissent trois jours pour déposer les armes. D'autres ordonnent aux armées de vaincre et essuient comme Saint-Just le feu des champs de bataille.

Sans doute la Constitution de 1793 (2) donnait au gouvernement de la République une forme un peu moins vague qu'au 22 septembre. Mais elle ne pouvait, en laissant subsister la Convention, éviter le conflit qui ne manque jamais d'éclater en France entre le pouvoir exécutif et le pouvoir parlementaire, tant que l'un des deux n'a pas pris la haute main sur l'autre. Elle ne pouvait pas faire d'ailleurs que l'autorité résidât dans tel pouvoir plutôt que dans tel autre, à une époque où les individualités, livrées depuis quatre ans à elles-mêmes, s'étaient emparées de l'esprit du peuple. Selon les lois de la logique, l'autorité devait échoir au Conseil exécutif, ce fut le Comité de salut public et la commune qui l'absorbèrent.

Pour sortir de cette inextricable situation, il fallait plus que des moyens légaux, il fallait quelque concep-

(1) Décret du 1er février.

(2) Décrétée le 24 juin.

tion anormale, monstreuse faite, à la taille des événements. Robespierre imagina la Terreur et l'organisa. Cette forme extrême et épouvantable du principe de l'autorité sortit tout armée du cerveau de cet homme qu'on ne réhabilitera jamais, pas plus que Machiavel, parce que l'horreur de l'absolu est éternelle et aussi parce que la pitié humaine est incompatible avec la raison, avec la loi, avec la nécessité.

Le régime de la Terreur s'ouvrit par la proscription du 31 mai et l'arrestation des vingt-deux représentants dont la commune, disposant de la force armée, put exiger la radiation.

Le comité de salut public (1) et les tribunaux révolutionnaires devinrent, avec la commune, les puissants moyens à l'aide desquels Robespierre put écraser le pouvoir parlementaire, bâillonner la presse et imposer aux clubs hostiles. Le silence se fit alors. La liberté vaincue cessa d'entraver la marche des affaires. L'autorité reprit de la force et de l'ensemble. Il fut enfin permis à la France de tenir tête aux plus monstreuses complications qui aient jamais simultanément accablé une nation. Nos armées se couvrirent de gloire et l'insurrection fut refoulée avec une énergie admirable.

Le plus rapide coup d'œil jeté sur cet exposé laisse bien vite apercevoir le défaut d'une telle situation. Le pouvoir manque d'unité. Sans doute le tribunal extraordinaire n'est qu'un instrument, mais entre le comité de salut public et la commune peuvent éclater les mêmes

(1) Décrété le 11 mars.

conflits qu'entre la commune et la Convention. Une simplification nouvelle est indispensable.

Le jeune Saint-Just trouva une formule qui exprimait parfaitement la pensée ou plutôt la nécessité du moment. Il fit décréter le gouvernement *révolutionnaire* jusqu'à la paix (1). Tout prit désormais ce nom qui ne vaudrait plus rien aujourd'hui, mais qui alors était accrédité. L'unité dans la pensée se formait avant de passer dans les faits. Cela équivalait à une sorte d'état de siége. La constitution étant suspendue, le conseil exécutif est réduit à l'obéissance, la commune est domptée, tous les comités sont soumis à l'unique direction du comité de salut public.

Mais un pareil résultat ne fut pas réalisé en un jour, ni d'un seul effort. L'unité, dans le pouvoir, ne s'obtient que par le libre exercice de l'autorité. Robespierre était condamné à l'emploi des moyens extrêmes. Il brisa les factions les unes par les autres, se contentant pour ainsi dire de les juger et de leur donner tour de rang vers la tombe. Les Girondins furent exécutés le 31 octobre 1793; les Hébertistes périrent le 24 mars 1794, et le 5 avril suivant, les Dantonistes succombaient.

De cette époque date réellement la renaissance du principe de l'autorité, sauvegarde éternelle des sociétés humaines. Délivré des modérés et des ultra, à l'abri de tout conflit de pouvoir, le comité de salut public, forme circonstancielle du gouvernement, acquit la force et l'unité nécessaires pour soutenir la situation et pour

(1) 10 octobre 1793.

sauver la France des périls d'une anarchie envahissante. C'en était fait du pays sans la froide et inébranlable volonté de l'homme qui eut le courage d'abdiquer toute sensibilité de vertu relative pour s'élever jusqu'à la vertu politique ou vertu absolue. Les insensés, les utopistes, les conspirateurs, et l'immense quantité des hommes vendus qui se partageaient les faveurs de la popularité eussent bien vite livré la France à la fureur d'une coalition à qui Napoléon donna plus tard, en continuant les victoires de la République, le temps de se calmer.

Sans doute il serait absurde de considérer le comité de salut public et les simples instruments de son administration draconienne comme la forme définitive d'une démocratie, mais il nous sert du moins à constater ce principe, que la démocratie, comme tout autre système, ne saurait trouver sa voie que par l'autorité et non point au moyen de la liberté. L'histoire de la première République prouve une fois de plus que l'autorité n'est autre chose que l'élément social lui-même, et qu'on se voit toujours obligé d'y revenir, lorsqu'après le renversement des vieilles institutions, il s'agit de réorganiser la société sur de nouvelles bases.

C'est pourquoi Thermidor restera, non-seulement un crime politique, pour avoir brisé le seul pouvoir qui fonctionnât régulièrement dans cette grande tempête, mais encore un crime social, pour avoir attenté au principe même de l'autorité. Le parlementarisme, en France, est jugé par ce seul fait. Il sera toujours ici un foyer d'intrigues et de conspirations. Les esprits sérieux et pratiques ont pu voir, par soixante ans de révolutions, à quel point ce pays passionné a besoin de

silence. Ce ne sera pas la dernière fois d'ailleurs que, dans cet aperçu, nous surprendrons le pouvoir parlementaire en flagrant délit de trahison et de conspiration.

Il est à remarquer que l'épuration des mœurs suivit aussitôt la renaissance du principe de l'autorité. Ce fait prouvait que le régime de la Terreur lui-même valait mieux que celui d'une anarchique liberté.

L'homme qui avait si bien indiqué le mal et cherché le remède de la politique du temps était un petit bourgeois de province, simple commis voyageur de la démocratie, comme les autres représentants du peuple. Il avait obtenu des succès de barreau dans la paisible ville d'Arras, en prononçant quelques discours du genre de ceux des élèves de rhétorique et des académiciens de département. Il était propre, dogmatique, plein de respect pour lui-même. Sa personne fit si peu de sensation d'abord qu'on ne le connaissait pas même de nom. On sait que, lors de ses premières motions, les mieux informés de l'Assemblée nationale dirent : « C'est M. *Robert Pierre.* » Et d'autres ajoutaient : — « Qu'est-ce que cela, Robert Pierre ? »

Ils en ont su depuis quelque chose.

Tout le monde a vu le portrait de Robespierre. La figure est presque gentille, mais très-sérieuse et très-arrêtée. Il y a beaucoup d'inflexibilité dans la ligne du front, dans le regard, dans le dessin des lèvres. L'énergie intérieure de cette âme tendue se reflète dans le gonflement des narines. L'homme de la Terreur a écrit, pour une dame de sa province natale, des vers froids et galants. Ceux de Saint-Just, à dix-huit ans,

étaient railleurs et érotiques. Le mâle est plus accentué dans Saint-Just.

Le rêve de Robespierre, comme celui de tous les véritables et supérieurs ambitieux, fut de finir ses jours dans une chaumière, — après avoir sauvé la patrie. Dans les plus formidables époques de cette révolution titanesque, il mêlait à ses discours une sentimentalité qui ne se démentit jamais. Les mots de *belles âmes*, de *cœurs sensibles* et de *vertu*, revenaient fréquemment dans les plis de ses phrases ampoulées.

Il fit même de la *vertu* ce que, soixante ans plus tard, on fit de l'*ordre* (1), une sorte de mot de passe.

Ce coloris idyllique l'enveloppe jusqu'à sa dernière heure : Robespierre est mort, comme Werther, en culottes jaunes et en frac bleu.

La haine que cet homme inspira toujours au vulgaire s'est attachée à tous les hommes d'Etat qui ont eu à vaincre l'anarchie et à rassembler, au nom d'un gouvernement quel qu'il fût, les faisceaux dispersés de l'autorité. Il la partage avec Louis XI, avec Richelieu, avec Cromwel. Les intelligences véritablement politiques s'arrêtent et méditent devant ces caractères chez qui le sentiment social, l'amour de l'humanité l'emportent sur la sensibilité domestique.

Il eut encore cela de supérieur sur la plupart des hommes d'une époque mal guérie des mauvaises mœurs du XVIII[e] siècle, qu'il sut imposer à sa vie privée les rigueurs de ses doctrines. Les calomniateurs ont pu taxer d'hypocrisie sa grande austérité, le fait reste

(1) Après les journées de juin 1848.

inattaquable et dément cette interprétation purement arbitraire.

On trouva dans la poche de l'homme qui gouvernait la France un écu de trois livres.

Il avait eu l'adresse de se loger chez un menuisier ; — un trait de génie. Cela compensait le trop grand soin qu'il prenait de sa personne dans un temps où l'anarchie à la mode se traduisait jusque dans le désordre de la toilette. Il n'eut au surplus que la propreté de la vertu. Jamais on n'eût surpris dans sa mise, pas plus que dans son air ou dans son geste, rien qui sentît le faste du gentilhomme. Il y a en lui de l'académicien et du procureur peut-être, rien de plus. Ni peuple, ni grand seigneur, Robespierre, comme Cromwel, offre la plus haute expression de la bourgeoisie de son pays, et s'en détache par sa supériorité même.

On lui a beaucoup reproché son admiration pour sa personne. La malignité n'a pas manqué de rapporter qu'il ornait son cabinet de ses propres portraits. Ce qui n'est qu'un ridicule chez M. Guizot, le ministre des humiliations et de la paix à tout prix, ne me paraît pas tel chez Robespierre. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un grand acteur aime à se contempler lui-même, ne fût-ce que pour savoir s'il a complétement atteint la physionomie de son rôle ? Ce bourgeois sentimental, qui, tous les jours, signe cinquante condamnations à mort, et porte la plus grande part du fardeau des affaires publiques en ces temps de guerres et de révolutions, a dû quelquefois s'arrêter devant sa propre image, et considérer le monstre.

D'autres l'ont fait passer pour un lâche. A l'instar

des procureurs de la seconde République française, qui reprochaient aux chefs de la démocratie de pousser le peuple aux barricades et de n'y point aller, certains historiens accusent Robespierre de pusillanimité, parce que, la veille de Thermidor, il aurait dit aux Jacobins : « Marchez, » et non pas « marchons. » Comme si la première condition, dans les époques révolutionnaires, n'était pas de survivre à tout prix, et de risquer le moins, pour avoir le plus. L'homme qui s'expose n'a pas une foi absolue dans la nécessité de son avénement. Robespierre dit, le 8 octobre, aux Jacobins : « Marchez ! » si malgré tous nos efforts il faut succomber, eh bien ! » mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme. » Avait-il un autre langage à tenir à des hommes comme Henriot, Dumas, Cofinhal, Payan, etc.? Devait-il s'exposer aux vulgaires périls du combat, lui, sur la tête duquel planaient à la fois tous les dangers? Certes, si par *boire la ciguë*, Robespierre, dans le langage métaphorique du temps, entendait *souffrir la mort*, où trouver un sage qui l'ait supportée avec plus d'impassibilité ?

Au surplus, un prince monte à cheval, un truand court aux pavés, mais que voulez-vous que fasse un avocat? Pourquoi lui demander des qualités belliqueuses qu'il ne saurait avoir? Ces détonations d'armes à feu, ce grand tumulte des batailles ne peuvent que troubler ses facultés et il ne se sent pas de courage pour un genre de lutte si peu en harmonie avec son tempérament et ses habitudes. Mais, suivez cet homme à la tribune, au milieu de périls plus graves peut-être que ceux du hasard d'un combat; et vous le verrez déployer une audace, une tactique, un courage dont vous

serez émerveillé. Robespierre a eu son champ de bataille, le 9 thermidor, à la Convention, lorsqu'il s'écriait d'une voix épuisée, mais terrible encore : « Pour » la dernière fois, président des assassins, je te demande » la parole ! » Il tomba, non sans quelque grandeur, ce nous semble, devant cette foule stupide de libéraux, de parlementaristes et de traîtres ameutés qui hurlaient : « A bas le tyran ! »

Quant au courage physique, l'homme qui, la mâchoire fracassée par un coup de pistolet, étendu sur une table comme un cadavre à l'amphithéâtre, en butte aux insultes et à la curiosité de ce public qui insulte toujours aux vaincus, essuyait son sang avec un morceau de papier, sans pousser une plainte, de trois heures du matin à quatre heures du soir, c'est-à-dire pendant onze heures que dura ce supplice, celui-là, dis-je, n'a pas besoin du certificat de quelque blême plumitif.

On peut pardonner aux Montagnards leurs imitations romaines. Eux seuls, dans cette révolution si féconde en morts à effet, moururent, non pas en gladiateurs, mais en Romains. Ils marchèrent à l'échafaud dans un magnifique silence. La plèbe en liesse applaudit au supplice des seuls hommes qui eussent réellement fait quelque chose pour elle.

Robespierre rencontra pour compagnon d'infortune et de grandeur, un jeune homme beau comme Antinoüs, brave comme Achille. Dans l'âge des amours, le jeune Saint-Just eut pour passion le gouvernement des hommes. Ce bel enfant, plein d'orgueil, d'ambition et de foi, était doué au plus haut degré de l'implacabi-

lité politique. Il avait l'instinct de l'autorité. Aussi, dans ce grand débordement de mensonges révolutionnaires qui arrivait au fond de sa province comme les flots d'un océan sorti de son lit, dans cette cohue d'anarchistes, de libéraux, d'êtres cruels et insensés, chercha-t-il l'homme qui seul eut conservé le sentiment de la nécessité gouvernementale. Il n'alla point au fantaisiste Desmoulins, au sensuel et mélodramatique Danton, à l'impossible Marat; il alla droit au seul homme d'Etat de la Terreur, Robespierre.

Après les déclarations de Pilnitz, les proclamations de Coblentz, les bravades insolentes du duc de Brunswick, les instigations de Burke faisant appel aux plus mauvais sentiments, à la peur, à la cupidité, et sonnant le tocsin de la guerre aux idées, après les combinaisons du grand Pitt et la coalition des hautes puissances européennes, il ne s'agissait plus de reculer.

Les Girondins, les Hébertistes et les Dantonistes, qu'on peut confondre sous la dénomination générale de libéraux, ne comprirent pas ce décret de la destinée. Ils ne jouèrent dans la révolution qu'un rôle d'aventures.

On nommait jadis en Angleterre *libertins* les hommes inconsistants et versatiles qui profitaient des troubles politiques pour s'élever. Les Girondins, les Hébertistes et les Dantonistes furent les libertins de la première République française.

La sensibilité les prit lorsqu'ils furent arrivés au pouvoir, à la célébrité, à la fortune. Quand ces gens crurent qu'ils avaient atteint l'apogée de leurs secondaires ambitions, lorsqu'ils eurent épousé de jeunes

et jolies femmes (ô Danton! ô Camille!) et engendré quelques enfants, des rêves mondains et champêtres traversèrent ces imaginations encore ruisselantes de sang. L'amour, la famille et la villégiature l'emportèrent sur les rigueurs de la politique. Les libertins attendris voulurent faire une fin et prêchèrent la pitié, la miséricorde et le baiser de paix. Faibles séides du bonheur, ils n'avaient pas compris que la condition des sociétés humaines implique un permanent sacrifice, incompatible avec l'utopie de la béatitude. Ils croyaient pouvoir dire, à l'instar de Dieu créant le monde : « Fondons la République et reposons-nous. Inaugurons le jour du bonheur et de la liberté. » — O logomachies identiques et éternelles !

Aussi, faut-il voir comme ils moururent faiblement ou prétentieusement, ces libertins révolutionnaires. Danton prend l'échafaud pour une tribune de club, et fait un mot en livrant sa tête au bourreau (1), Camille pleure à ruisseaux. Les premiers, les Girondins, étaient partis en troupe, chantant *la Marseillaise* comme des conscrits qui cherchent à s'encourager à quitter le village. A quoi bon ces vaines protestations?

En politique on accepte le fait. C'est ce que firent les Montagnards muets et impassibles marchant à la mort. La raison dédaigne de protester contre la fatalité.

On dit que le jeune Saint-Just, passant dans la charrette providentielle sur la place de la Révolution, et apercevant la statue de la Liberté, fit un amer sourire.

(1) M. Michelet dit que Danton mourut *Royalement*, pourquoi ce républicain meurt-il *Royalement*? qu'est-ce que mourir *Royalement*?

Quelque sot lui mit ces mots aux lèvres : « C'est pourtant nous qui l'avons élevée. » S'il a souri, ce bel enfant à l'âme d'acier, c'est de pitié en voyant un peuple élever des statues au monstre qui le dévore.

L'encre des folliculaires ne parviendra pas à ternir cette tête apollonienne (1). Le jeune Saint-Just a puissamment aidé Robespierre à dominer la Convention, à prendre la direction de la commune et du comité de salut public. Tel est son titre dans la postérité.

Robespierre et Saint-Just sont les deux frères Gracques de la première République française.

L'infâme rapport du député Courtois (2), au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre, jette une vive lumière sur les sentiments qu'inspirait cet homme, que les thermidoriens s'efforcèrent de représenter comme l'objet d'une haine universelle. Vainement, pour justifier leur crime devant leurs contemporains et la postérité, traitent-ils de scélérat la victime contre laquelle ne s'élève aucune autre charge que cette vague accusation de tyrannie, dont la jalousie démocratique masque ses fureurs. En feuilletant ces lettres, où vit encore l'esprit du temps, où palpite, pour ainsi dire, la pensée de la France, on est frappé du concert de sympathies qui, de tous les points de la nation, éclate en faveur de Robespierre, qui l'encourage à son œuvre, qui lui prodigue les marques de la plus absolue confiance et le couvre d'éloges. On sent que le chef du comité de salut public est devenu

(1) Voir les médisances de M. Sainte-Beuve.

(2) Séance du 16 nivôse, an III.

l'espoir de cette société française si profondément ébranlée; qu'en ces temps d'anarchie, d'imitations anglaises, d'essais parlementaires, lui seul a conservé le principe de l'autorité, lui seul est capable de l'asseoir sur des bases nouvelles. Il faut reconnaître dans ces manifestations individuelles le merveilleux instinct de sa propre conservation, qui survit dans la société à toutes les épreuves qu'il plaît aux anarchistes de lui faire subir.

Un écrivain romanesque et libéral, qui écrit l'histoire au point de vue girondin (1), a dit un mot significatif : *Robespierre fut un gouvernement*. Et il lui attribue de son chef la secrète sympathie des prêtres et des rois. Après avoir barbouillé cette grande figure des couleurs les plus sombres, il ajoute que les traditions révolutionnaires et gouvernementales lui sont restées favorables, parce qu'en lui fut le gouvernement de la République. Précieux aveu, lorsqu'on songe que deux fois la République a péri en France, faute de gouvernement !

Non ce n'est pas le gouvernement qui tua la première république française, ce furent les parlementaristes et les traîtres de Thermidor qui nous offrirent le spectacle de la République consommant son propre meurtre dans le meurtre de son gouvernement ! Les répubicains anarchistes et libéraux, dont la race a pullulé et couvre la France, continueront vainement la calomnie traditionnelle. Robespierre restera un homme considérable, non par ses talents, non par ses vertus, — choses d'une

(1) M. Michelet.

importance secondaire ici, — mais par son sentiment de l'autorité, par son puissant instinct politique.

IV

Robespierre mort, la République retombe dans l'anarchie.

La mauvaise constitution des pouvoirs, le développement insolite de quelques-uns d'entre eux, bien plus que les haines et les compétitions, forment le principe de ces conflits dans lesquels les hommes tombent pressés comme les épis sous la faux. Quelque irrégulière que soit la domination individuelle, on n'en doit pas moins considérer comme un bonheur l'intervention de celui qui parvient à ranger en quelque sorte sous la loi, à enchaîner ces éléments de lutte et de dissolution.

Après le martyre de Robespierre, la Convention, la commune, le comité de salut public, les Jacobins se retrouvaient en présence comme des ennemis prêts à se dévorer. Les Thermidoriens, composés de racolements hétérogènes, manquaient de l'unité et de la moralité nécessaires pour gouverner. Ils rappelèrent les vingt deux girondins proscrits. Le tiers état tendait à reprendre la direction politique du pays, et par tiers état nous entendons les libéraux, les constituants de 1789 et non le peuple. Ainsi rétréci, le sens de ce mot donne force de prophétie à la brochure de Sieyès.

« Que doit-il être? — Tout, » avait-il dit. Nous le verrons arriver à tout, en effet, à l'aide de ce mot liberté qui fut son premier cri. C'est lui qui successivement profitera de toutes nos discordes civiles et des plus grands désastres de la patrie, jusqu'à ce qu'enfin le retour de la République et de l'Empire vienne jeter un nuage sur son étoile si longtemps rayonnante.

La victoire des conspirateurs leur coûtait cher. La faible Convention en était réduite à mendier la protection de la jeunesse dorée de Freron. D'un autre côté, les patriotes poussaient l'aberration jusqu'à prendre pour chefs des hommes comme Collot-d'Herbois, Billaut-Varennes et Carrier, triumvirat de brigands que leurs crimes et leurs vices rendaient plus dignes du bagne que du pouvoir.

On s'aperçut alors du vide immense que la mort de Robespierre laissait dans le gouvernement du pays. Le peuple, qui n'avait rien fait pour le sauver, la canaille qui avait applaudi à son supplice, versèrent alors des larmes inutiles.

Ce fut le tour des Girondins de se venger des Montagnards. Mais la Convention, en assouvissant ses vengeances, s'affaiblissait de jour en jour, et lorsqu'il fallut résister aux attaques de cette jeunesse dorée et des sections royalistes, qui, peu de temps auparavant, l'avaient aidée à décimer la Montagne, elle tourna les yeux vers ces bancs jadis peuplés d'hommes au triple airain. Hélas! le seul souvenir des terribles tribuns qui les avaient occupés se dressait encore dans l'imagination des survivants comme des spectres irrités. Ces bancs étaient devenus des tombes.

La Convention ne se sauva qu'avec du canon, mauvais moyen pour les assemblées délibérantes, parce qu'il fixe les regards de la multitude sur le vainqueur et que la popularité s'attache plus aisément à un individu qu'à un groupe.

C'est au plus fort de l'anarchie, quand les sections du 13 vendémiaire opposent ouvertement leur volonté à celle de la Convention, qu'apparaît pour la seconde fois, à travers la fumée sulfureuse de la poudre, ce mince et sévère profil qui restera dans la mémoire des hommes jusqu'à la consommation des siècles. D'une pensée sortie du crâne épais d'une manière de général de cirque, vulgaire et empanaché, se dégage une des plus vastes destinées de l'humanité. Derrière Barras, qui sent son insuffisance, et sous ses ordres, apparaît ce jeune général de brigade en disponibilité, le plus grand tueur d'hommes qui ait jamais couvert d'ossements les plaines de la vieille Europe !

Ce principe de l'autorité, cette unité dans le pouvoir que Robespierre essaya de rétablir par le système de la terreur, Napoléon les fera renaître par l'éclat sympathique de la victoire. Mais, oubliant dans l'excessif développement de sa puissante individualité, le sens des révolutions qui viennent de s'accomplir, il absorbera le principe en lui-même. Avec ce besoin d'être le représentant unique et par conséquent universel d'un peuple, avec ce rêve d'une solitude suprême, qui enflamme les grandes ambitions, il arrivera jusqu'à cette concentration excessive de l'action gouvernementale, où un homme peut et ose dire à vingt-cinq millions de ses semblables la monstrueuse parole de Louis XIV.

Le sens de la guerre civile et de la destruction de la royauté en France n'était pas douteux. Nous l'avons expliqué d'une façon qui ne laisse aucune perplexité dans l'esprit. Ce qu'on voulait en somme c'était une répartition nouvelle et plus étendue du principe de l'autorité. Elle résidait jusqu'alors dans la royauté, dans la noblesse et dans le clergé. La bourgeoisie de 1789, autrement dit le tiers état, réclamait sa part, et le peuple, encouragé par l'exemple, voulut à son tour la sienne. Le prétexte de tous, la machine révolutionnaire, se nommait liberté. Mais de ces prétentions, sans cesse grandissantes, naissait une lutte chaque jour plus acharnée. Il ne suffisait plus à la bourgeoisie d'avoir vaincu la noblesse et le clergé, d'avoir jeté la tête d'un roi dans la balance de ses intérêts, il fallait maintenant défendre une conquête inachevée contre le peuple aux longues dents, qui menaçait d'avaler tout. Les luttes des Girondins et des Montagnards n'ont pas d'autres causes. Les conflits de pouvoir ont fait le reste.

Peut-être faut-il donc justifier la Providence lorsqu'elle envoie des hommes dont le vaste égoïsme tend à s'assimiler une nation tout entière et qui étouffent dans le violent syncrétisme de l'autorité individuelle les querelles des partis.

A un point de vue plus spéculatif encore, le grand fait historique de l'Empire comme celui de la Terreur, comme celui des derniers jours de la Restauration, n'est autre chose qu'une réaction exagérée mais naturelle de la loi sociale ou principe d'autorité contre l'anarchie. Il semble que la société, épouvantée du danger qu'elle a couru, cherche à se retremper aux antiques

sources dont elle est sortie, et que, pour mieux renouer le fil interrompu de la tradition, elle veuille remonter le cours des siècles. C'est pourquoi l'anarchie mènera toujours et infailliblement à la dictature.

Il est d'usage de beaucoup déclamer contre les hommes qui, dans les républiques, s'élèvent au-dessus de leurs concitoyens et finissent par rétablir à leur profit le pouvoir royal. Mais outre qu'ils y sont amenés par les événements, n'est-il pas juste d'avouer qu'ils obéissent, en agissant ainsi, à l'un des plus puissants instincts de la nature humaine : le désir de marcher à la tête du troupeau, de gouverner ses semblables. Je suis seulement surpris qu'on s'en étonne, car il n'en saurait être autrement. Ce n'est jamais par vertu qu'on ne saisit pas le pouvoir. Les déclamateurs feraient mieux de forger des institutions qui missent l'homme à l'abri de lui-même, de prévenir l'acte par l'éducation, et de faire en sorte que le principe de l'autorité collective passât dans les âmes avant de l'écrire sur les tables de la loi.

C'est insensiblement et presque de bonne foi que les chasseurs de couronnes mettent la main sur leur proie. Faut-il ajouter que le plus souvent ils ne manquent pas de gens empressés de la leur servir.

César, assis à la tribune sur une chaire d'or, assistait aux Lupercales le jour de la fête du dieu Pan. Antoine fendit la foule, s'approcha de lui et lui offrit un diadème. Sans doute César n'osa point ceindre son front de cet insigne royal, mais il n'eût tenu qu'à lui de le faire.

Qui eût, au 18 brumaire, empêché Bonaparte de prendre le titre d'empereur et roi quand Siéyes lui-

même s'écriait : « Messieurs, nous avons un maître ! »

La gloire qui vient de loin apparaît plus grande, plus imposante. Elle répandait un prestige singulier sur la personne de Bonaparte. Ces guerres orientales lui donnaient quelque vague ressemblance avec les héros de l'antiquité. L'imagination, amie des rapprochements et des rêveries rétrospectives, pouvait voir en lui quelque jeune Bacchus revenant de l'Inde. Tout sert aux êtres privilégiés qui deviennent centre d'attraction. Quand le vainqueur des Pyramides, maigre et hâlé, avec ses longs cheveux, son regard profond et horizontal, traversait les places publiques, la foule enthousiaste devait prendre la poussière du Champ de Mars répandue sur les vêtements du jeune général pour la poudre des déserts égyptiens.

L'esprit public venait à Bonaparte comme il était venu à Robespierre, malgré la sombre horreur de sa formidable conception. On était las de l'inconsistance du pouvoir. Les débauches du Directoire devenaient de l'anarchie sous une autre forme. Fatigué de luttes on ne se lassait pas de conspirer. Le Directoire sentait son impuissance. Barras, *le chef des pourris*, tremblait de perdre une sinécure pour ses vices et ne savait à quelle combinaison se raccrocher. Sièyes était plus propre à rêver des constitutions sous de beaux ombrages, dans les allées solitaires d'un parc, qu'à donner une décisive impulsion aux affaires publiques. Le parlementarisme avait tant abusé du pays depuis 1789 que l'opinion se déclarait contre des intrigants et des bavards, plus propres à augmenter les complications qu'à les dénouer. L'ombre de Robespierre dut donc se réjouir quand les

grenadiers de Murat jetèrent par les fenêtres de l'Orangerie de Saint-Cloud ces débris de la Convention, ce reste des représentants de l'anarchie, réfugiés dans le conseil des Cinq-Cents. A la vérité, c'en était fait en apparence de la révolution, mais elle avait semé dans les esprits des germes que nous verrons faire irruption, à diverses époques plus rapprochées de nous, avec une incompressible persistance.

En attendant, la société sauvée salua le vainqueur. Toutes les fois que la société sera en danger, le fait l'emportera sur la légalité. On s'indignerait moins d'ailleurs contre l'illégalité si l'on daignait remarquer que ce moyen n'est la propriété exclusive d'aucun homme et d'aucun parti. C'est une arme politique dont chacun peut se servir à ses risques et périls, qui devient glorieuse ou criminelle selon les conditions dans lesquelles il en est fait usage, mais avant tout, il faut bien l'avouer, selon qu'elle nous donne le succès ou l'insuccès.

Ici, le regard s'éblouit à suivre le vol rapide, étourdissant de cet aigle. La multitude française républicaine, quoi qu'elle fasse et quoi qu'on en dise, saluait sans arrière-pensée l'homme qui absorbait visiblement la République et marchait à grands pas vers le trône. Mais cet homme portait au front l'étoile qui signale aux nations l'élu de la fortune. Est-ce par une lâche sympathie pour le triomphe que les peuples se prosternent devant ces astres ascendants? ou n'est-ce pas plutôt quelque secret instinct d'orgueil qui les pousse à saluer le soleil levant? L'homme de la foule ne voit-il pas, dans cette individualité, quelque gigantesque personnification de lui-même, qui le ravit d'admiration et de

joie ? Ne sent-il pas qu'une partie supérieure de ses destinées est attachée à cette destinée d'homme ? Comment ne suivrait-il pas d'un œil attentif les gestes du grand acteur qui va jouer un moment seul le drame de l'humanité ? Comment n'encouragerait-il pas de son amour l'histrion suprême chargé par la Providence d'exprimer sa pensée, à lui obscur et vulgaire ? Ne serait-ce point par ces élus du destin que se dégage en caractères lumineux, en actions éclatantes, ce que chacun, parmi les plus humbles, les plus pauvres, les plus ignorants, sent confusément remuer en soi et qui le fait s'écrier : Ah ! si je savais dire ! ah ! si j'étais maître !

L'esprit ne saurait trouver d'apaisement dans cette pensée que ces conquérants : César, Charlemagne, Napoléon, ne furent que de misérables tyrans, des monstres ennemis de l'humanité, des phénomènes anti-sociaux. Types éternels de la légende et de l'image, leur mission vis-à-vis de l'humanité éclate jusques dans ces naïves expressions du sentiment des masses. Leur individualité devient un moyen de communication entre les âmes. Ils forment un point de ralliement pour la pensée collective. Ce n'est pas non plus sans raison que la Providence permet ces grandes expansions de la guerre. En éparpillant un seul peuple sur une vaste surface de nations, ces conquérants ébauchent, inconsciencieusement peut-être, l'idée de la synthèse gouvernementale. Ils convient les peuples à des agapes de la fédération universelle ; ils révèlent en quelque sorte la magnifique promesse de l'unité du genre humain.

Non, non, ce rocher au milieu de l'Océan, cette

mort isolée du plus grand des conquérants dans la vaste solitude des mers n'est pas due aux vengeances de l'Angleterre ! Cette gigantesque conception poétique de la destinée a été permise par la Providence, pour mieux fixer l'attention et la mémoire des hommes. « J'ignore pourquoi les infortunes éclatantes émeuvent si profondément, a dit un historien démocrate. Pour moi, je l'avoue, ce sont les malheurs vulgaires qui touchent le plus mon cœur (1). » Mensonge de l'esprit de système, vaine flatterie à l'homme des foules ! Qui de nous n'a partagé le désespoir de Napoléon à sa dernière heure de Waterloo et ne s'est en esprit élancé avec lui dans le feu ennemi pour y trouver la mort ? La douleur domestique n'intéresse que le petit nombre des parents et des amis. Sans doute nous plaignons une mère qui perd son fils unique, mais nous plaignons en elle une femme, une mère ; rien ne nous enchaîne par des liens supérieurs à cette humble individualité. L'idée collective, l'idée de la patrie, s'attache toujours au contraire à la destinée des grands hommes. Leurs douleurs sont solidaires ; leurs infortunes représentatives.

Évoquez le souvenir de Waterloo. Contemplez avec les yeux de l'âme cette plaine immense d'où semble s'élever une vapeur sanglante. La nuit, comme un gigantesque oiseau de proie, couvre de ses ailes les dernières lueurs du crépuscule. Le jour des ides de mars est venu ! Napoléon a vu se briser à la fois sa fortune et ses légions ; dirai-je contre un homme ? non, contre un rocher. Comme un rocher, Wellington eut le génie et le

(1) M. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, tom. I, pag. 43.

courage de l'immobilité. «Tenez bon, *my boys!*» Et voilà que le rocher s'est ébranlé et roule sur tes bataillons rompus, ô César! c'est le jour de la trahison. Traîtres les hommes! traître le destin! Ah! lorsque le héros vaincu regarda autour de lui, et qu'à travers ces rougeâtres vapeurs de la poudre, du sang et du jour expirant, il vit que tout fuyait, tout, excepté trois cent mille braves couchés dans la plaine et recevant au visage la pluie du ciel, oh! alors la face qu'il tourna vers l'ennemi dut exprimer une douleur si épouvantable, que le cœur, après tant d'années écoulées, se glace rien qu'en y songeant!

Non, ne me dites pas que c'est là la douleur d'un homme. Je vous jure que la douleur d'une nation est passée tout entière dans les traits de ce visage. C'est pourquoi je sens mes entrailles déchirées de compassion, c'est pourquoi mon sang se glace devant le désespoir de la patrie!

N'est-il pas vrai que ce tiers état, ces procureurs qui s'enrichirent des dépouilles des émigrés, qui au bénéfice des libertés publiques, justement conquises, ajoutèrent celui des capitaux et des propriétés, formes abstraites des priviléges de la noblesse et du clergé déposés sur la tribune de la Constituante le 4 août 1789, que ces fournisseurs engraissés, que ces agioteurs et ces escompteurs, que ces boutiquiers flairant l'or étranger, que tout ce vil monde enfin qui se mit à trahir partout, au Corps législatif, dans les salons et dans les rues, qui dansa aux Tuileries la danse des Cosaques; n'est-il pas vrai, dis-je encore, n'est-il pas vrai que ces libéraux méritaient un châtiment national

plus sévère que celui de février 1848 et qu'il y a je ne sais quoi de providentiel, au point de vue du fait, dans les boulets de canon du 3 décembre marquant au front les maisons des parjures amis de la Constitution, amis de toutes les Constitutions et traîtres aussi à toutes les Constitutions?

V

Nous avons vu le principe d'autorité, renversé par les constituants, chercher à se recomposer, par la terreur avec Robespierre, par les armes avec Napoléon. C'est au moyen de la religion que la Restauration va essayer de continuer une lutte impossible dans laquelle se sont déjà brisés deux gouvernements et où elle se brisera bientôt elle-même.

Rien de plus logique d'ailleurs que cet enchaînement; le bourreau, le soldat et le prêtre sont les trois ministres éternels de l'autorité. Ils représentent l'idée de justice, de patrie, de culte. A mesure que les révolutions se succédaient, la lutte, purement politique jusqu'alors, entamée depuis vingt-cinq ans pour une répartition nouvelle de l'action gouvernementale, s'élargissait. Quelquefois, le vieux principe triomphait, mais il ne tardait guère à succomber. L'air qu'on respire en France depuis 1789 lui est fatal.

Un peuple ne se gouverne lui-même que dans la mesure de ses aptitudes ; mais, par contre, l'autorité ne se condense et ne se monarchise que dans la proportion de l'impéritie des gouvernés.

La généralisation de l'autorité aurait dû se produire à la suite du renversement des trônes. Mais les imitateurs du système anglais étaient parvenus à faire croire au peuple qu'il ne se battait que pour la presse et la tribune. De sorte que les révolutions tournaient bien vite en bavardage écrit et parlé. Cette tactique servait les projets de la bourgeoisie, qui a fait du parlementarisme l'instrument de sa fortune.

Inépuisable ironie de la destinée ! aux vertigineuses déclamations de ces robins, de ces folliculaires, le peuple s'enflammait. Il prenait parti pour ces choses qu'il ne comprenait guère et où il s'agissait bien peu de ses intérêts. Une belle phrase éclatait à la tribune comme une pièce de feu d'artifice. Les bourgeois mécontents, les ministres sans portefeuille poussaient le vieux cri du tiers état, ce cri devant lequel les gouvernements tombent comme des châteaux de cartes : — Vive la liberté ! Le peuple répétait le mot de confiance, courait aux fusils, dépavait Paris et visitait les appartements du roi. Le lendemain les industriels consternés gémissaient de la baisse des valeurs, et l'auteur du fameux discours cachait sa honte dans quelque coin.

Si le rire était possible à l'aspect de tant d'hécatombes humaines, de tant de ruisseaux de sang versé pour quelques scribes ambitieux, on eût ri en effet à voir les fauteurs de séditions courir le lendemain au secours du nouveau pouvoir, et implorer à mains jointes ce des-

potisme contre lequel tant de brillantes déclamations avaient retenti jadis.

O malicieuse Providence ! voilà comment tu attachais le remède au mal, ou plutôt le mal au mal lui-même, afin que la vérité sortît plus lumineuse de cette antinomie. Voilà comment, sans nous lasser de tant d'expériences, nous avons, pendant soixante ans, marché du parlementarisme à l'anarchie et de l'anarchie au despotisme. Voilà comment, dans ce conflit satanique et fatal ou les flots humains se battent et se brisent avec une folle violence, nulle politique n'a pu gouverner droit. Pauvre peuple ! la Providence t'a bien vengé de ceux qui voulaient t'exclure de cet héritage de la vieille autorité qui échut à la nation en 1792. Les habits noirs du Jeu de Paume se sont exclusivement partagé les dépouilles de la noblesse et de la royauté ; mais ce n'est qu'à travers la terreur et la banqueroute qu'ils ont fait leur chemin en ce monde.

Le gouvernement de la Restauration naquit avec son cancer. Il s'était appuyé sur la trahison des membres du Corps législatif, il avait pactisé avec les intérêts matériels, avec les boutiques et les avocats, il leur devait bien une Charte et un Parlement. Cette concession faite, et c'était juste ce qu'il fallait pour se perdre, le gouvernement de la Restauration ne pouvait oublier son origine.

Tout en acceptant préalablement les concessions de Louis XVI, il devait tendre à les rayer du pacte social.

Odieux et flétri par les circonstances de sa rentrée, suranné, disons le mot, ridicule comme une mode du dernier siècle, absurde dans ses secrètes prétentions,

le gouvernement de Louis XVIII et celui de Charles X furent pour la France un étonnement et une honte.

L'appui que ce dernier chercha dans l'Église devint une cause de perte de plus attachée à sa fortune. Des trois grands instruments de l'autorité la religion est en effet le plus terrible. C'est en elle que réside l'arche sainte de toute autorité absolue et indiscutable.

Que notre attention s'arrête un moment sur cette pensée. Elle éclaire d'un trait de lumière la route que nous allons parcourir dans quelques instants. Et lorsqu'arrivés aux crises qui ont terminé l'existence de la seconde République française, à cet intervalle de recueillement qui sépare le 2 décembre de la proclamation de l'Empire, nous nous demanderons, avant de rejeter le drap mortuaire sur Celle qui vécut deux fois, compte de l'état des âmes ; ne serons-nous pas frappés de cet esprit religieux qui s'éveille comme une vapeur des quatre points cardinaux de l'Europe ? Oui, constatons-le, les intelligences se tournent vers la religion. Mais, avec une ferme sincérité, constatons aussi ce grand fait : ce ne sont pas les âmes qui vont à Dieu, c'est la politique qui va au culte.

Après les excès du libéralisme et de l'anarchie, après ce long désordre de soixante années, tout homme politique, à quelqu'opinion qu'il appartienne, sent qu'il est temps de retremper profondément le principe de l'autorité. Là est le secret de ce mouvement des consciences.

Robespierre avait usé le bourreau, Napoléon avait épuisé la victoire, il ne restait à la Restauration que le troisième et le plus implacable instrument de l'auto-

rité : le prêtre. Elle en usa immodérément et maladroitement. Elle parvint à rendre la robe noire plus odieuse que l'habit du gendarme. Elle changea en aigre rigidité la vieille tolérance du clergé français et trouva moyen de désaffectionner les fidèles eux-mêmes.

Le moment était mal choisi.

Depuis 1789 la presse avait pris un énorme développement. La discussion, qui est une des conséquences du gouvernement représentatif, agit sur l'opinion. Or, qui discutait aux tribunes? qui discutait dans la presse? la bourgeoisie, les successeurs libéraux de la Constituante, les petits-fils de Voltaire!

Ce qu'il y a de véritablement absurde dans le rôle de la Restauration, c'est qu'elle se débat contre l'organisation même des pouvoirs qu'elle a institués. Elle s'est affublée de la peau du parlementarisme, et voilà que la peau se rétrécit tout à coup; de sorte que sa légitimité étouffe dans le costume qu'elle a bien voulu accepter.

Tandis que les prétentions absolutistes de la Restauration s'augmentaient de ministère en ministère, — et l'on en changeait autant que de sessions, — de grands orateurs se formaient à la chambre. La seconde Restauration est la plus belle époque du libéralisme. Les gens du tiers jouaient avec leur gouvernement de transaction comme des chats avec une souris. C'était le temps des Manuel, des Royer-Collard, des Benjamin Constant, des général Foy, des Garnier-Pagès, de tous ces grands diseurs qui savaient parler pendant quatre heures sans s'arrêter.

Le triomphe des royalistes à la naissance du duc de

Bordeaux, les imprudentes manœuvres de la congrégation, les affaires d'Espagne et tant d'autres causes qu'il est superflu de rappeler, irritaient ces dangereux causeurs. L'inconséquence du pouvoir ou plutôt son impossible condition offrait un thème sans cesse renaissant qui se reproduisait à tous les projets de loi.

La Restauration cherchait à vivre dans un milieu contraire à son principe. Chacun de ses actes ressemblait à un défi donné à l'opinion.

On ne saurait se le dissimuler d'ailleurs, il n'y a pas eu de gouvernement possible en France de 1789 à 1848. —Peut-être faut-il en excepter l'Empire, qui eût vécu avec la paix.

Un duel à mort se passe entre la France et le parlementarisme. J'ignore si jamais nos mœurs pourront s'accoutumer à ce régime. On peut, en attendant, le comparer à une mauvaise cavale qui a désarçonné et tué tous les gouvernements qui l'ont montée.

Il est dans la nature des assemblées délibérantes de se fortifier aux dépens des autres pouvoirs. Malgré son ardent royalisme, la Chambre des députés prouvait à chaque instant combien elle séparait sa puissance de celle du trône. Le *vive le roi quand même* était une façon de s'affranchir de l'autorité du roi en s'abritant sous un principe. Elle seconda néanmoins le pouvoir dans ses projets de réaction. La loi électorale, la censure, les lois d'exception, celles qui autorisaient les arrestations préventives prouvèrent assez qu'en dehors de ce qui touchait à ses prérogatives la Chambre ne marchandait pas avec la couronne.

Il y a des gouvernements qui rachètent leurs fautes

par quelques actions d'éclat. Ce n'est pas que l'occasion de les accomplir ait manqué au gouvernement de la Restauration ; mais il paraissait fuir avec empressement tout moyen de reconquérir un peu de cette popularité dont il avait tant besoin. Les affaires d'Espagne et de Grèce offraient à la France un grand rôle à jouer. Elle en prit un diamétralement opposé à son propre principe gouvernemental. Était-ce une inconséquence? Non. C'était pis que cela. Louis XVIII avait dû accorder une Charte à ces bourgeois libéraux, à ces parvenus du tiers qui lui avaient livré Paris ; mais au fond du cœur il appartenait à la monarchie de droit divin, il appartenait à la hideuse Sainte-Alliance qui, du fond d'un cabinet, à huis clos, prétendait régler le sort des peuples européens. Le mot de M. de Metternich traitant les Grecs de *carbonari* donne la mesure de l'esprit qui animait cette conspiration de rois.

Le cœur se soulève de dégoût lorsqu'on est forcé d'arrêter ses regards sur ce gouvernement de la Restauration, gouvernement des vengeances, des trahisons, des bassesses de toute sorte. Les maîtres du pays étaient ces mêmes émigrés qui lâchement désertèrent la France et portèrent les armes contre elle, ces aboyeurs de Coblentz, débris gâtés d'une aristocratie perdue de dettes et de vices, et qui allait trouver dans le milliard la restitution d'une fortune problématique. Il n'est pas étonnant que cette épave de la nation, rejetée par les armées étrangères, ait laissé dans l'histoire comme une exhalaison mauvaise qui subsiste jusque dans les générations actuelles !

Il y a des souvenirs pareils à la tache de sang de

lady Macbeth : l'Océan tout entier ne les laverait pas.

Pendant quarante années bientôt la pluie aura baigné les pierres grises de Paris; vingt fois la truelle du maçon aura gratté le plâtre, cela n'empêche pas qu'en suivant cette triste muraille du Luxembourg, nos yeux ne cherchent encore la place où Ney servit de cible à des soldats qu'il avait peut-être conduits à la victoire.

Louis XVIII quitta enfin la vie. Il put entrer dans le monde des esprits entre l'âme de Ney et celle de Favras, et suivi de cette foule de spectres irrités : Lallemant, Berton, Saugé, Caron, Bories, Labédoyère, Chartran, Bonnaire, Mieton, Mouton-Duvernet, les frères Faucher, Brune, Romel et tant d'autres suppliciés, assassinés en masse, à Lyon, à Nîmes, à Colmar, dans le Dauphiné, partout!

Quand cette âme gangrenée s'échappa de ce corps en pourriture, le clergé, comme une volée de corbeaux s'abattit sur le cadavre et se le disputa. Dans les restes de ce monarque voltairien, l'Église faisait en quelque sorte sa proie du royaume de France. En effet, le seul obstacle à son triomphe venait de disparaître. Le comte d'Artois, le libertin converti, l'homme des Congrégations montait sur le trône. La noblesse tressaillit de joie en voyant la couronne de France passer sur la tête de l'ennemi déclaré des gouvernements constitutionnels. Le gentilhomme qui avait loué le Jeu de Paume pour empêcher le tiers état de s'y réunir (1), représentait d'autant mieux les principes et les sentiments de l'émigration qu'il avait dû moins songer jadis à la possi-

(1) 21 juin 1789.

bilité de régner. Ce prototype de l'émigré promettait le dernier assouvissement des vengeances, l'annulation de la Charte, le retour au régime des priviléges.

Mais on était déjà bien loin de cette époque où l'aristocratie donnait l'impulsion aux mœurs et aux idées. La bourgeoisie avait profité de ses victoires et couvert l'Europe de ce réseau industriel qui a si profondément modifié la politique. Le système du cens, appliqué à l'éligibilité et à l'électorat, est un fait industriel. Il donnait à la bourgeoisie une supériorité marquée, la supériorité du nombre, sur l'aristocratie. Et d'ailleurs, cette aristocratie ne s'était-elle pas en quelque sorte ralliée au régime industriel? N'avait-elle pas adopté ses mœurs en se jetant dans les plus scandaleuses opérations financières ? L'ombre d'Ouvrard est facile à évoquer.

En réalité la royauté gothique n'avait plus de véritables défenseurs. Le vieux Charles X était presque le seul homme de France qui crût encore à la monarchie de droit divin et qui persistât avec une loyauté stupide, obstinée, dans la tradition d'un principe éteint.

En face du trône solitaire, se tenait le missionnaire impudent, plantant cette croix noire qui domina un moment sur le sol français, comme si la France eût été changée en cimetière. La Providence se servait-elle de la main d'un jésuite pour dresser ce funeste symbole comme un avertissement ? Voulait-il dire que la France, épuisée par les glorieuses batailles de la République et de l'Empire, par les fureurs de la guerre civile, avait besoin du repos des morts? Ou n'était-ce au contraire qu'un signe néfaste présageant un avenir plus sombre?

Il se faisait bien tard, pour recommencer la lutte de

Louis XVI contre la moyenne classe. Le tiers était déjà presque tout. Un dernier coup de main, il allait être *tout*. Les gouvernements à la recherche de l'absolu éclatent brusquement comme une chaudière trop chargée de vapeur. Les prétentions du vieux principe de l'autorité par voie de privilége renaissaient plus exagérées après chaque nouvelle défaite. Aussi voyons-nous Charles X s'élever jusqu'au rêve chimérique d'une sorte de monarchie théocratique, dont la compagnie de Jésus formait la milice spirituelle. Or les théocraties sont l'expression dernière et suprême de l'autorité réduite aux volontés d'un homme qui se prétend l'organe direct de Dieu. Voilà où conduisent les entraînements de la colère et de la peur.

Impuissance et absurdité ! ce que veut le siècle, c'est l'autorité publique et non l'autorité privée.

On croit assister à quelque mélodrame absurde, où le comique grossier et les situations impossibles se mêlent aux choses réelles de la vie, lorsqu'on suit des yeux la conception de Charles X. Et lorsqu'on pense qu'il jouait une pareille scène à des bourgeois du XIXe siècle, à des libéraux chauvins et procéduriers, à des Dupin, à des Barthe, à des Merilhou, qui n'auraient pas laissé effacer un accent grave de la Charte sans faire ressortir le délit avec une prodigieuse habileté, on se demande jusqu'où peut aller l'aberration des princes !

En deux règnes, la seconde Restauration, de Decazes en Villèle, avait glissé en Polignac. Le trône se retrouvait comme sous Louis XV entre un évêque de comédie et un marquis, entre un monseigneur d'Hermopolis et un gentilhomme léger et absolu, une parodie des phi-

losophes en manchettes qui écrivaient des systèmes du fond d'un boudoir. Pour compléter ce tableau du genre rococo, il ne manquait qu'une vieille maîtresse auprès de ce ridicule descendant de Louis XIV, absorbé dans le plus singulier égoïsme et croyant, par cet absurde et monstrueux imbroglio, accomplir le salut de son âme.

On sait comment le César des ordonnances trouva ses ides de mars en juillet. Une tuerie de trois jours termina la farce royale. Comme dans les pièces de Shakspeare, l'intrigue se dénoua dans le sang.

Assez d'autres ont raconté ce souvenir qui se mêle singulièrement aux jeux de notre enfance. Poursuivons l'idée, quelque aride qu'il soit d'examiner sèchement la trame sur laquelle d'autres ont brodé les féeries de l'histoire.

VI

Tandis qu'une poignée de députés, d'avocats, d'industriels, d'individualités de tout genre, réunis chez le banquier Lafitte, parlent, parlent comme toujours, et voudraient s'enfoncer sous terre si quatre gendarmes apparaissaient, quelques bandes de truands s'arment en criant : « Vive la Charte ! » sans trop savoir ce que c'est que la Charte. Ils attaquent de beaux

soldats bien nourris, bien armés et bien disciplinés. Certes, quand un peuple aussi poli et aussi soigneux que le peuple de Paris en arrive à jeter ses meubles par la fenêtre sur la tête des sergents, on peut affirmer qu'à moins de mettre le feu aux quatre coins de la ville, on ne la prendra pas.

La puissance de Paris révolutionnaire apparaît dans le simple fait d'un gamin déguenillé plantant la tête d'un Suisse sur la flèche d'une grille de monument public.

Hideux spectacle sans doute, mais combien est plus hideux encore le spectacle moral! Ces étudiants, ces ouvriers et toute cette brave canaille qui crie si bien Vive la Charte! se sont fait fusiller, pendant trois jours au profit de deux cent vingt mille boutiquiers qui, à leur petit commerce, vont pouvoir ajouter le trafic de leur conscience, le tout sous la gérance d'un bon père de famille qui ne demande qu'à prospérer lui et les siens.

Le gérant est un honnête seigneur qui, du fond de son manoir, sous de beaux ombrages, loin des vains bruits du monde, attend tranquillement la fin de la bataille pour faire son entrée dans sa bonne ville de Paris.

De son côté, l'autre personnage pour qui de beaux soldats se font tuer par des gamins et se laissent à moitié enterrer sous les pavés, est aussi à la campagne, dans son manoir, et attend la fin de l'affaire en jouant une partie de whist avec M. de Duras, M. de Luxembourg et madame la duchesse de Berry.

L'attitude des deux intéressés n'est-elle pas remplie d'enseignements?

Ah ! si dans la douleur peinte sur la face de Bonaparte à Waterloo, j'ai pu voir le deuil de la mère-patrie et m'apitoyer avec elle, l'indignation ne me permet-elle pas d'arracher les insignes de ces deux rois et de faire un instant descendre ma plume d'historien à ce misérable jeu de les traiter en particuliers?

A l'un, tout à l'heure un baron viendra dire : « Sire, il est temps de partir. » A l'autre, deux petits journalistes dépêchés par un banquier, quelques industriels et quelques avocats, viendront articuler : « Monseigneur, on vous attend. »

Et il a fallu quarante et des années, cent batailles, insurrection sur insurrection, quatre gouvernements renversés pour arriver à cette réalisation du rêve des habits noirs du Jeu de Paume, à cette grande curée des places, des honneurs et des richesses, depuis si longtemps convoitée, à cette monarchie constitutionnelle qui aura été le siècle de Louis XIV du tiers état, son mardi-gras, ses lupercales ! En vérité ce n'était pas la peine !

Le siècle charriait une autre idée dans les flots de sang qu'il a versés. Ce n'était pas pour résigner l'autorité gouvernementale ou électorale, c'est-à-dire le plus sûr moyen de fortune, entre les mains de deux cent mille propriétaires et boutiquiers, qu'on avait brisé, sous le nom de priviléges, à la tribune nationale, cette même autorité détenue par deux cent mille prêtres ou marquis. Mais paix à la cendre des morts ! Le suffrage universel a donné depuis la signification de ces batailles de géant.

Si l'historien, comme un autre Minos, avait à juger

les âmes, le fait qui, dans cette grande intrigue des guerres civiles, jetterait dans sa balance un poids plus décisif, n'est qu'une simple lettre adressée par le monarque fugitif à celui qui bientôt va lui succéder. Le dépossédé croit si peu à l'usurpation de son parent qu'il lui recommande avec confiance ce petit Henri, germe échappé au poignard de Louvel et conservé dans les flancs d'une femme, — comme si la Providence ne se lassait pas, en multipliant les prétendants, de préparer des querelles entre les peuples. C'est plus qu'une recommandation, c'est un ordre qu'il donne, ordre précis à l'égard de l'enfant qu'il désigne pour le trône, et d'une négligence pleine de grandeur et de dignité en ce qui concerne ses intérêts propres (1).

Parmi les sentiments que remue l'histoire, la sympathie pour le malheur doit occuper le premier rang. En même temps qu'elle amollit ce dur récit des affaires publiques, elle nous ramène à l'humanité dans la politique. On peut donc rappeler cette lettre parce qu'elle jette je ne sais quel mélancolique reflet sur la personne de ce roi fugitif dont le plus grand tort fut de naître mille ans trop tard. La bonne foi avec laquelle il dicte à son cousin l'ordre de succession au trône l'élève au-dessus du ridicule d'un pareil ordre dans un pareil moment. L'indignation retombe toute entière, et d'autant plus lourde, sur ce cousin que la fortune des insurrections vient d'élever sur le pavois, comme le gage des intérêts de la bourgeoisie. Il est le dernier de ces cadets qui depuis plus d'un siècle convoitent le trône de

(1) Lettre de Charles X au duc d'Orléans, datée de Rambouillet, 2 août 1830.



France. C'est à peine s'il peut contenir son impatience, tout en se retranchant, comme Tibère sollicité à la tyrannie par le Sénat, dans des paroles obscures. L'heure n'est pas encore venue. En attendant, il abuse de vaines promesses ce vieillard qui ne croit même pas qu'on puisse toucher au principe sacré de l'hérédité royale; il trompe le peuple en descendant jusqu'à lui prodiguer sa main.

Le crime de l'homme est là tout entier; le reste n'est que le crime de la monarchie représentative.

Le nouveau roi agira, en somme, dans le sens de l'absorption individuelle ainsi que l'avait fait son prédécesseur. Seulement, comme un vieux rat prudent qui sait qu'on veille au logis, il grignotera la Charte. L'autre avait d'un seul coup mis sur la proie sa griffe royale. Ce n'est pas au surplus l'histoire des actes qui fait l'objet de ce discours. Leur interprétation suffit. Pour suivre et expliquer la génération des idées qui ont amené l'explosion de février 1848, nous devons rester sur la hauteur où nous sommes placé. Nos regards dominent plus aisément ainsi le vaste tableau des révolutions contemporaines.

Condensons en quelques mots, s'il se peut, la série historique qui s'ouvre en 1789 : il s'agit de savoir qui l'emportera du schisme ou de la doctrine première, de l'autorité par voie de privilége, ou de l'autorité par voie de libertés publiques. Tel a été le terrain de la lutte; lutte éternelle d'ailleurs, puisqu'elle a pour objet le principe éternel de toute société humaine : l'autorité. A mesure que les peuples ont compris que ce mot voulait dire non-seulement domination supérieure, mais encore développement de son *moi;* non-seulement re-

ligion, morale, lois, mais encore appropriation d'une part légitime dans la chose publique, voix consultative et élective dans l'administration de l'État, développement infini de ses facultés, ils ont réclamé d'une voix plus impérieuse contre l'injustice de leurs gouvernants.

Les moins pauvres et les plus éclairés de ces réclamants furent les bourgeois du moyen âge, espèce d'hommes libres des temps romains, qui, en raison de leur condition meilleure, purent lutter contre la noblesse en s'alliant à la royauté, contre la royauté avec le secours des parlements, et arriver enfin à cette grande protestation de 1789 qui acheva leur émancipation. Le reste des événements jusqu'en 1830 n'est que l'effort mourant du vieux système luttant contre la répartition nouvelle de l'autorité. Sur ce fond un peu monotone la destinée improvisa, en vue des révélations ultérieures, l'héroïque épisode de l'Empire. Mais la lutte se continue avec la servilité de la plus rigoureuse logique jusqu'à l'épuisement complet de l'argumentation, jusqu'au roi-prêtre, jusqu'à la royauté de droit divin.

En ce qui concerne la bourgeoisie, c'est-à-dire les hommes libres des communes, les gens des Parlements et les Constituants de la fin du dernier siècle, on peut considérer la lutte comme achevée. Dans l'ordre spéculatif, 1830 se renoue donc étroitement à 1789, date de la monarchie constitutionnelle. L'avénement normal des hommes du Jeu de Paume est accompli. M. Dupin est aussi grand que Louis-Philippe et le peuple crie aussi volontiers : « Vive Odilon-Barrot ! » que : « Vive le roi ! » Ils ont le pouvoir, la science, la richesse, le talent et la vertu. Ils ont tout, ils sont tout. Le vieux Sieyès existait en-

core. Du fond de son parc de Marly, où il erre à pas lents, la tête inclinée, comme le fantôme d'un siècle écoulé, il peut, à travers les lueurs de sa raison expirante, sourire à sa prédiction réalisée et se croire à jamais débarrassé de cette ombre de Robespierre contre laquelle il ordonnait à ses valets de défendre sa porte.

Ils sont tout, ils ont tout; mais ils voudront tout garder; telle est l'éternelle tendance des castes comme celle des individus. Ils envieront à leur roi le peu d'autorité qu'ils lui laissent et celui-ci leur enviera la leur. Ce roi, entre leurs mains, sera plutôt une manière de raison sociale, qu'un monarque véritable; et lui ne verra dans la prétendue pondération des pouvoirs qu'un moyen de diviser pour régner. Nous touchons à une sorte d'oligarchie bourgeoise qui nous donne, sous la forme abstraite des droits politiques attachés au cens, un vague souvenir de la féodalité. Le XVIIIe siècle se développait dans le XIXe, mais il déviait dans la réalisation. La bourgeoisie arrivée aux affaires trouva que tout était bien. Elle éleva des forteresses et des retranchements pour protéger sa conquête. Au parlementarisme féroce et anarchique de la Convention et de la Restauration, avait succédé un parlementarisme vénal qui, en peu d'années, enveloppa les trois quarts du corps électoral.

Comme au temps des brigues du forum, on achetait les suffrages, et l'élu tâchait ensuite de rentrer dans ses déboursés en vendant, avec plus value, son vote au pouvoir. Dans ce genre de prostitution, comme dans celle des femmes, ce qu'il y a de singulier c'est que l'objet vendu n'existe pas. Où est la conscience de l'é-

lecteur vénal ? Où est la vertu de la courtisane ? Aussi tous ces censitaires croyaient-ils avoir fait un marché d'autant meilleur qu'ils n'avaient rien donné, rien qu'un chiffon de papier avec un nom vulgaire jeté dans une urne. Et en effet, cela est bien peu de chose pour gouverner un peuple!

Le roi crut pouvoir s'en contenter. Les manipulateurs ne lui manquèrent pas. La monarchie de juillet a usé une soixantaine de ministres en dix-huit ans. Il y a dans cette compagnie des noms que personne ne sait, excepté le sténographe du *Moniteur*. D'autres ont acquis une célébrité sans grandeur, et, malgré le talent et l'habileté dont ils ont fait preuve, leur nom périra misérablement, parce qu'ils ne l'ont attaché à rien de grand. Sauf quelques traits de caractère dont la postérité ne se préoccupe guère, quelle différence fera-t-on un jour entre M. Decazes et M. Guizot, entre M. Thiers et M. de Villèle ? Ces nuances échappent déjà aux générations qui s'élèvent. Indignes de fixer l'attention de la jeunesse, elles se couvriront rapidement de cette poussière profonde qui ensevelit les hommes et les choses d'ordre secondaire.

Il n'entre pas dans le cadre de cet aperçu d'accorder aux individualités d'un règne plus remarquable par les idées que par les faits une place qui ne leur est pas due ici. Nous la leur avons amplement consacrée ailleurs (1). L'heure est venue de conclure. Une force irrésistible, celle de la logique et de l'enchaînement

(1) *Les hommes et les mœurs, en France, sous le règne de Louis-Philippe*. 1 vol. in-8.

historique, nous précipite vers la catastrophe que nous avons entrepris de raconter.

Où commençait la bourgeoisie ? où finissait-elle ? Les deux cent vingt-deux mille censitaires à deux cents francs ne s'étaient jamais posé cette question. Quant au pouvoir, il sentait bien qu'en élargissant le cercle électoral il lui devenait plus difficile de lui appliquer son système de vénalité. Là était évidemment le défaut de la cuirasse de ce gouvernement impossible qui se maintenait à travers les insurrections, les assassinats, les injures de la presse et de la tribune, par une sorte de miracle providentiel.

L'opposition formait un corps formidable de petits contribuables et de capacités réformistes, de républicains girondins ou jacobins, de socialistes-communistes, phalanstériens, saint-simoniens et subdivisions, de légitimistes de toutes nuances, d'un populaire voulant, lui aussi, se faire place au soleil à l'instar de la bourgeoisie ; armée sans discipline, puissance sans unité, avec laquelle on renverse les trônes, mais qui ne saurait fonder une République.

Le présent recélait déjà les secrets de l'avenir. Quel que fût le gouvernement qui sortît d'une pareille opposition, c'était un gouvernement perdu. Le parlementarisme avait produit son dernier fruit : l'anarchie dans les idées, la pire de toutes, la condition la plus fatale dans laquelle un peuple puisse tomber, car elle le rend impropre à rien instituer de sérieux en même temps qu'elle en fait une multitude ingouvernable.

Tel fut le résultat de l'avénement des libéraux fils des Constituants de 1789. La machine de guerre qui

avait servi pour briser l'autorité et s'en distribuer les morceaux tournait contre eux. Ils s'étaient enrichis par l'individualisme, par l'industrie ; ils avaient réhabilité le moi, la matière, au détriment de la religion, du sacrifice et du mépris des richesses; ils avaient placé le droit en face du devoir. Comment le peuple n'eût-il pas compris qu'on lui laissait tous les devoirs en s'appropriant tous les droits ; qu'on s'enrichissait et qu'il restait pauvre ; qu'on le gouvernait et qu'il regardait faire ; que dans cette répartition de l'autorité, ou autrement dit des droits politiques, il y avait deux cent vingt mille citoyens actifs et trente-six millions de passifs ?

Les prétentions éclatèrent enfin et sur tous les points; car, ne nous y trompons pas, le jour où la révolte de juillet eut soudé 1830 à 1789, où le programme des Constituants fut réalisé, il fallait que l'histoire marchât en avant, que la révolution reprît son cours. Rien n'était moins propre que le régime parlementaire à enchaîner ce levain sans cesse en fermentation qui précipite le mouvement des sociétés.

La révolution recommençait grosse d'exigences nouvelles, ou plutôt de toutes les exigences. Il lui fallait l'esprit et la matière, le pouvoir et la richesse. Il lui fallait la science, la sagesse, la vertu et la volupté. Elle voulait tout, par tous les moyens possibles ou impossibles et préalablement contradictoires. Elle trouvait des philosophes, des théoriciens, des poëtes pleins d'éloquence, de ténèbres et d'étrangeté pour toutes ces prétentions. Et tous ces demi-dieux se regardaient déjà, en prévision du pouvoir, avec des yeux sanglants. L'anarchie montait, montait toujours, légitime et folle en

même temps! ce n'était plus, comme à l'époque des croisades ou des guerres de la République et de l'Empire, un sentiment militaire poussant les peuples et les armées vers une même conquête; c'était un moi irrationnel voulant avaler l'univers; des fanatiques de l'idéal lancés à la recherche de l'absolu! Il ne manquait plus qu'un dernier coup de pied dans les barrières de la monarchie constitutionnelle pour mettre en conflagration cette multitude d'éléments hétérogènes.

La destinée de la seconde République française était de devenir le champ de bataille des idées du XIXe siècle. Là gît le secret de son insuffisance, de son manque d'unité, de sa perte.

Au moment d'entamer ce récit grotesque et sanglant, qui demanderait à la fois la plume d'un Tacite et celle d'un Suétone, en feuilletant les pages de ces pamphlets, de ces journaux, de ces mille vestiges où se trahissent en traits si accentués la bassesse, l'infamie, la sottise et le ridicule humains, je me sens pris d'une indicibleamertume. Ah! sans doute aucun de ces accompagnements ordinaires ne manquait à la première République française, mais elle avait ce qui sauve l'histoire des peuples, ce qui n'est que trop absent, hélas! de cette fille cadette de la philosophie, de la seconde République française : l'héroïsme!

N'oublions pas, surtout, la grande ligne qui traversera ce récit comme la maîtresse poutre destinée à soutenir l'édifice. L'éternel enjeu de cette révolution, comme de toutes les autres, c'est l'autorité. De quelque nom que les partis s'affublent, quel que soit le mot d'ordre ou le cri de ralliement, à travers toutes ces intrigues et ces

inepties, ce que chacun veut, c'est une part de tous les biens sociaux. Modeste ou exagéré, tel est le vœu général. L'ignorance, l'empirisme et l'intrigue feront le reste.

Et, comme pour augmenter l'embarras du narrateur de ces annales complexes, il a fallu que ces compétitions universelles et démesurées tombassent au milieu du plus profond gâchis parlementaire, chez un peuple qui, en soixante ans, a compté par deux les monarchies constitutionnelles, les Républiques et les Empires.

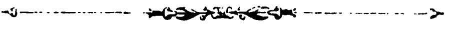
Ne comprend-on pas, à de tels exemples, qu'en présence de sa patrie en délire, sentant la nécessité d'un suprême appel à l'autorité, Machiavel écrivît *le Prince* de cette même plume qui avait tracé le *Traité de la République?* C'est qu'aux yeux des grands politiques, la patrie est au-dessus des partis, la société au-dessus des formes gouvernementales; et que, sans autorité, il n'y a ni gouvernement, ni patrie, ni société!

HISTOIRE

DE LA

SECONDE RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE



CHAPITRE PREMIER.

Funestes présages. — Démoralisation des hautes classes. — Affaires Praslin, Léotade, Teste, Cubières, Gudin, Berghes, etc. — Suicide de M. Bresson. — Émeute de Buzançais.— Embarras extérieurs. — Impopularité de M. Guizot. — Sa politique en Europe. — Attitude et tactique de l'opposition. — Abstention des républicains. — Banquet du Château-Rouge. — M. Odilon Barrot, son portrait. — Clôture de la session. — Banquet de Lille. — M. Odilon et M. Ledru-Rollin. — Banquet de Dijon ; mot de M. de Lamartine. — Banquet de Châlons. — Ouverture de la session. — Discours du trône. — Discussion de l'Adresse. — Éloge de la Convention à la Chambre des pairs : M. d'Alton-Shée. — M. de Montalembert. — Chambre des députés. — *Affaire Petit.* — Scène de haute comédie politique. — La majorité. — M. Guizot et Louis-Philippe. — Affaires d'Italie. — Question suisse. — Question polonaise. — Affaires de la Plata. — Algérie. — Dixième paragraphe.— Amendement Darblay.—Amendement Desmousseaux de Givré. — Amendement Sallandrouze. — Vote d'ensemble. — Suspension du cours de M. Michelet. — Pétition de trois mille étudiants. — Le préfet de police et la commission du banquet du XIIe arrondissement. — Imminence du conflit.

Les vieux historiens racontent que le phare de Caprée s'écroula dans la nuit qui précéda la mort de Tibère, et que plusieurs autres funestes présages annoncèrent ce grand événement dans l'Empire.

La Providence n'épargna pas non plus les signes de sa colère vers la fin du gouvernement de Louis-Philippe. Les dernières années de ce règne furent marquées par des crimes monstrueux et d'infâmes scandales, dont l'horreur grandira dans la postérité. Il semblait que jusqu'alors la société se fût couverte d'un masque, et qu'une main vengeresse le lui arrachait aux yeux des multitudes. L'Honneur et la Vertu se retiraient du parti de la richesse. Des hommes de la lie du peuple, rencontrant dans le faubourg Saint-Antoine les carrosses de la cour, purent, sans révolter la pudeur publique, leur lancer de la boue en criant : « Aux voleurs ! »

Le pauvre honnête, le larron de bas étage lui-même, virent juger les grands de ce monde. Le résultat philosophique fut double. Le pauvre citoyen se dit : Je vaux mieux que ceux qui me gouvernent. Le voleur pensa qu'il avait des collègues jusque dans les plus hautes régions de la société, que, par conséquent, il avait suivi la bonne voie, que tout le monde volait, et que, finalement, ici-bas, rien n'est qu'heur et malheur.

L'Église, la magistrature, la noblesse, la cour, l'administration, l'armée fournirent un formidable contingent aux délégations du crime.

Dans un de ces charmants hôtels des Champs-Élysées qui ressemblent à des petites maisons d'autrefois, sous ces discrets et riants ombrages enviés du passant, un chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, M. le duc de Praslin, pair de France, assassinait sa femme, mère de neuf enfants. Et jamais, non jamais le sombre

génie du drame anglais n'imagina rien de pareil à ce qui se passa durant cette nuit épouvantable !

A Toulouse, dans un de ces asiles où les frères de la Doctrine chrétienne se préparent à donner au peuple l'exemple de toutes les vertus, le frère Léotade violait dans un grenier une fille de quinze ans, la tuait et la lançait par-dessus les murs du couvent, comme les débris d'un repas qu'on jette aux immondices.

Un ancien ministre, président de la cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, M. Teste, trafiquait, pour des sommes énormes, des concessions de l'État.

M. Cubières, lieutenant général, pair de France, ancien ministre lui-même, favorisait ces trafics à la suite desquels le banquier Pellapra prit la fuite.

Un quatrième complice, du nom de Parmentier, fut condamné.

M. Gudin, aide de camp du roi, fut surpris trichant au jeu.

M. le prince de Berghes, fabriqua de faux jetons.

M. le prince d'Eckmülh, pair de France, disparut.

M. le comte Bresson, ambassadeur à Naples, se coupa la gorge avec un rasoir.

Des sinistres éclatèrent sur terre et sur mer. Des paysans affamés pillèrent plusieurs maisons de Buzançais.

Ajouterai-je à cette litanie du crime et du malheur cette scandaleuse affaire Petit qui occupa les Chambres aux derniers jours de ce règne ? — L'heure n'est point encore venue; mais à mesure que nous avancerons dans le récit de ces intrigues et de ces catastrophes

nous verrons tomber le fard de la joue des acteurs et tomber aussi leur costume.

L'araignée ne file pas sa toile avec plus d'art que la Providence n'en mit à tisser les mille réseaux dont elle enveloppait graduellement cette monarchie si sûre de ses calculs et de sa force. Comme pour mieux assurer la révolution en France, elle fomentait au loin des troubles qui compliquaient la politique du cabinet d'embarras extérieurs. On en était venu à se disculper devant l'Angleterre des imputations soulevées par les mariages espagnols, à chercher contre elle un appui dans l'alliance de M. de Metternich, à s'attirer l'éloge du roi anticonstitutionnel Frédéric-Guillaume, à essayer un rapprochement avec la Russie, à poursuivre, en un mot, je ne sais quel rêve impossible d'une alliance continentale dont lord Palmerston se jouait par des hostilités diplomatiques et par des armements très-significatifs.

Le rêve de M. Guizot avait cela de particulièrement déplorable qu'il comblait la mesure d'impopularité du cabinet. Il couvrait le président du conseil d'une forte teinte de mauvaise foi et d'un léger vernis de ridicule. L'opposition dut en effet se demander comment M. Guizot pouvait se retrancher dans les traités de 1815 après les avoir jadis reconnus violés à Cracovie, et par quelle fantaisie, dans la question suisse, ce huguenot devenait si bon ligueur?

Les événements compliquèrent cette situation déjà mauvaise et montrèrent bientôt à M. Guizot ce que coûte à un ministre français l'amitié de M. de Metternich. Pie IX, le pape libéral, avait, selon l'usage des

libéraux, soulevé des tempêtes qu'il ne pouvait plus conjurer. L'Italie, affamée de constitutions et saisie du besoin très-naturel de se gouverner elle-même, se levait depuis Naples jusqu'à la Lombardie au cri de Vive la liberté! et ce mot retentissait dans la politique française avec une sonorité menaçante.

Sûr de sa majorité de fonctionnaires et enivré de sa victoire électorale remportée à prix d'argent, le cabinet poursuivait aveuglément sa politique dédaigneuse et provocante à l'intérieur, autant que servile au dehors. Les signes funestes qui se multiplièrent dans cette session de 1846 frappaient tout le monde excepté lui. Il s'était fait un calme singulier autour du pouvoir. L'eût-on pris en flagrant délit de trahison, le cabinet pouvait répondre par 225 voix achetées sans réserve, et par conséquent fidèles jusque dans la honte. Ces situations tendues, où les radicaux n'ont qu'à se taire et à attendre, sont très-favorables aux modérés, aux progressistes, aux honnêtes gens, aux politiques de sentiment et d'esprit. Ils ont bien vite forgé pour la circonstance quelque petit traquenard de légalité où vient inévitablement se prendre la politique du pouvoir quand même. Les parlements sont l'école de ce genre de manœuvre.

De vieux tacticiens, libéraux rompus dès la Restauration à l'opposition légale, comme M. Dupin, des gauche-dynastiques, comme M. Barrot, des républicains-orléanistes, comme MM. Carnot, Garnier-Pagès, des conservateurs progressistes, comme MM. Desmousseaux de Givré, de Girardin, des gens d'esprit sans portefeuille, comme MM. Thiers et de Rémusat, recom-

mencèrent la lutte sans entrer en frais d'imagination.

La réforme électorale et parlementaire, qui avait échoué par le système des pétitions, fut remise à l'ordre du jour de l'opposition et rajeunie sous forme de banquets. C'est une erreur en politique de croire à l'inefficacité des vieux moyens d'escrime; ils sont toujours excellents lorsqu'on en fait usage avec sagacité. La réforme électorale offrait cet avantage qu'elle fournissait aux multitudes un bon thème à déclamations. Sa nature extra-parlementaire permettait à l'opposition de passionner le dehors sans quitter la tribune. Le mot de Réforme qui porte avec lui le génie protestant et anglais, a toujours sonné agréablement aux oreilles libérales. En France, il éveille de vieux souvenirs de Fronde qui flattent les instincts de la petite bourgeoisie. La masse des gens naïfs se complaît aisément dans l'utopie des révolutions légales. La réforme électorale offrait tout cela, et par-dessus tout cela l'immense avantage d'attaquer dans le vif ce régime basé sur le cens. C'était entamer le monument par la base.

Louis-Philippe le sentit et résista. On lui a souvent reproché de n'avoir pas accepté la réforme. Rien sans doute ne s'oppose à ce qu'un régime s'établisse et fonctionne avec le suffrage universel; mais où est le gouvernement assez pur pour pouvoir, au bout de dix ans, ouvrir de lui-même les écluses de l'opinion et modérer le flot révolutionnaire qui en est la conséquence? Ce n'était certes pas le gouvernement de Louis-Philippe. Aussi, dans son intérêt privé, le vieux roi eut-il parfaitement raison d'opposer à toute idée de réforme une résistance forcenée. Et pourtant, voyez l'implacabilité du destin

qui renverse les trônes, cette logique le précipitait vers sa perte. La politique contraire avait perdu Louis XVI.

A peine le comité central des élections eut-il imaginé la bizarre conception des banquets, que la France entière se mit à banqueter avec une discipline de mauvais augure pour le pouvoir. La fiction légale obtint un prodigieux succès. Il se mêlait à l'idée de banquet je ne sais quel parfum d'antiquité et de girondinisme, très-suffisant pour échauffer l'imagination des rhéteurs. Le côté matériel de l'affaire flattait l'organe dominant et symbolique du règne, le ventre. Tout contribuait donc au succès de la révolution. Il était dans la destinée de ce régime qui, selon l'expression d'un poëte, avait gouverné les hommes par les dîners, de succomber par les dîners.

Les républicains ne virent pas d'abord tout le parti qu'ils pouvaient tirer de cette ingénieuse idée. La fraction jacobine s'abstint de figurer au banquet de douze cents couverts qui eut lieu le 9 juillet 1847, au Château-Rouge. Les prudents de la gauche-dynastique, comme MM. Thiers et de Rémusat, jugèrent d'autre part que la protestation devenait sérieuse et que le moment de battre en retraite était venu. Ils mirent pour condition à leur présence qu'on porterait un toast au roi. C'était habilement se placer dans l'impossibilité d'assister au banquet. Le toast au roi eût écarté un grand nombre de démocrates et dépopularisé l'agitation. Les auteurs de la conception n'étaient pas fâchés d'ailleurs de jouer la charade du mot de Mirabeau : « Le silence des peuples est la leçon des rois. »

M. de Lasteyrie le père présidait cette réunion ap-

puyée de quatre-vingts députés libéraux vieillis dans la pratique des manifestations pacifiques. Le *National*, ami des classes bourgeoises et inclinant par tempérament vers la gauche-dynastique, représentait l'opinion la plus avancée dans cette assemblée de gardes nationaux, d'avocats, de journalistes et de députés, chez qui des espérances personnelles se mêlaient aux idées de progrès et de réforme.

Le mobile individuel, il ne faut jamais l'oublier, est ce qu'on trouve de plus vivace au fond de toute agitation comme de toute réaction politique. Ce principe égoïste, mais souverainement humain, caractérise surtout les manifestations pacifiques qui ne veulent rien livrer au hasard. Le combat entraînant un plus grand développement de passions et de plus grands périls, donne lieu à des actes plus désintéressés. Je ne dis rien des masses qui obéissent à ces excitations supérieures moitié par générosité, par instinct de justice froissé, moitié par un sentiment de vengeance contre l'ennemi, c'est-à-dire contre les maîtres et les puissants de ce monde. A ces causes il faut ajouter un certain amour du désordre, des grands spectacles qui en résultent, et de vagues rêves de diminution de travail, d'augmentation de salaire; ce qui, avec le pain et le vin à bon marché, constitue l'idéal du bonheur chez les classes pauvres.

Une figure d'insurgé débonnaire dominait cette assemblée et la caractérisait mieux qu'elle ne se le fût imaginé. A cette réunion d'honnêtes gens enivrés de quelque fumée d'ambition et du bruit de leur parole, à cette copie un peu ridicule des protestations du tiers

état faite par des neveux dégénérés des Mounier, des Bailly et des Lally-Tolendal, il fallait un chef qui fût lui-même la déteinte d'un Pétion. M. Odilon Barrot réunissait dans sa personne les nuances délicates de ce rôle difficile et faux. L'air farouche dont il se plaisait un peu trop peut-être à rembrunir sa ronde et sereine physionomie, était contre-balancée par une véritable bonté d'âme. Sa majesté n'excluait pas une parfaite simplicité de mœurs. Nul n'a jamais mis en doute la probité de cet agitateur qui ne recevait point comme Mirabeau, Danton, O'Connel, de subvention secrète ni patente du pouvoir ou des partis. Et l'on peut affirmer que jamais révolutionnaire n'eut au fond du cœur une plus profonde horreur du désordre et des guerres civiles.

Les éléments se combinaient pour que M. Odilon Barrot devînt le personnage héroï-comique de la révolution de février, le chef grotesque de quelques fins personnages qui le dirigaient à leur gré, l'apôtre d'une foule de petits bourgeois croyants à la sonorité de ses poumons; gens qui n'en demandent pas davantage en politique et à qui cela doit effectivement suffire (1). MM. Thiers, de Rémusat, de Hauranne, de Maleville et quelques autres espéraient se servir du bonhomme pour lui faire tirer les portefeuilles du feu. L'avenir leur ménageait une étrange surprise.

Les discours prononcés au banquet du Château-Rouge, désillusionnèrent les républicains dont l'impatience eut sans doute tout gâté, mais la fatalité en avait décidé autrement et cette modération même contribua

(1) M. Odilon Barrot fut ainsi que MM. Lafitte et Lafayette l'un des inventeurs de la célèbre divise : *La monarchie entourée d'institutions républicaines.*

d'autant plus au succès des réformistes. Elle tranquillisa le pouvoir et gagna le cœur de la bourgeoisie. Les railleries du *Journal des Débats* ne trouvèrent point d'écho dans le public. Cette feuille ne fit que s'attirer l'antipathie des masses et se préparer à elle-même par son arrogance, au moins inopportune, une honte plus profonde.

La session vint clore, peu de temps après (1), la première série de ces prolégomènes parlementaires d'une révolution. Cette suspension d'armes, qui ordinairement procure aux pays représentatifs un peu du silence dont ils ont tant besoin, devenait dans ces conjonctures une nouvelle cause de trouble. Au lieu d'amener le repos des imaginations, la clôture de la session engendra une fièvre générale, la fièvre des banquets. Les ambitions de province commencèrent à concevoir le parti qu'on pouvait tirer du mouvement, tandis que les douze cents convives du Château-Rouge enflammaient l'esprit des politiques d'estaminet et des amis de la légalité. Les députés de l'opposition, retournés dans leurs départements respectifs, devinrent les promoteurs de ces agapes réformistes. L'occasion de continuer de parler, malgré la clôture de la session, était trop belle pour la manquer.

Mâcon donna le branle. C'était la seconde fois que cette ville saisissait l'occasion d'entendre M. de Lamartine dont la personnalité grandissait de jour en jour (2). Il réussissait par la seule influence de sa physionomie et de son talent à colorer de je ne sais quelle nuance romanesque ce mouvement jusqu'alors si parfaitement

(1) Le 9 août 1847.
(2) Il venait de publier l'*Histoire des Girondins*.

prosaïque. Colmar, Reims, Soissons, La Charité, Chartres, Bethune, Saintes, etc., suivirent cette impulsion. Il est à remarquer que dans cette dernière ville, M. Dufaure, à l'instar de MM. Thiers et de Rémusat à Paris, refusa d'assister au banquet. L'esprit et le sens commun abandonnaient décidément la cause de la gauche dynastique.

Parmi tous ces banquets, dont le pouvoir ne s'inquiétait pas encore, il en faut distinguer trois qui donnèrent une impulsion nouvelle à cette agitation, devenue formidable. Le premier eut lieu à Lille. Lorsque M. Odilon Barrot, habitué à une facile domination, voulut en régler les toasts de façon à donner une marque indirecte de sa sympathie pour la dynastie, en même temps qu'il continuait son rôle d'orateur indigné, une voix osa le contredire. Il fut terrifié en se trouvant en face de lui-même, ou plutôt en face d'un Sosie, avocat et député, mais d'un Sosie jeune, beau, vigoureux, républicain, doué d'excellents poumons et d'une véritable éloquence : M. Ledru-Rollin. La réputation de cet orateur, comme celle de M. de Lamartine, avait considérablement grandi dans la dernière session. Sa présence au banquet de Lille annonçait l'invasion du jacobinisme dans le camp réformiste. M. Odilon Barrot vaincu fut obligé de battre en retraite et de laisser son compétiteur maître du terrain. Dans un discours énergique, semé d'images hautes en couleur, M. Ledru-Rollin dessina une politique nouvelle. « On me découvre avec indignation des plaies honteuses, s'écria-t-il; où est le fer puissant qui va les cicatriser? » Pour quiconque est familiarisé avec la prosodie

parlementaire cela équivalait à un appel aux armes.

A dater de ce jour, jusqu'au banquet de Rouen où M. Odilon Barrot trouva une dernière et fugitive consolation, l'agitation réformiste fut conduite par la démocratie. Le banquet de Dijon mit le comble à l'enthousiasme. Au milieu de treize cents convives qui attendaient leur parole avec l'ordinaire avidité des Gaulois pour les discours, MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc et Flocon (trois membres du futur gouvernement provisoire), dessinèrent plus nettement encore leurs opinions et leurs espérances. « Nous sommes des ultra-radicaux,» articula M. Ledru-Rollin. M. Louis Blanc, dans un style fleuri qu'il affectionne, ajouta : « Quand les fruits sont pourris, ils n'attendent que le passage du vent pour se détacher de l'arbre. » Les multitudes sont académiques. Il ne fallait pas beaucoup de semblables phrases pour provoquer le délire d'un auditoire attablé.

M. de Lamartine se plaît à ce genre de formule qu'on nomme vulgairement des *mots* et les tourne souvent d'une façon très-heureuse. Il en fit un pour caractériser le banquet de Dijon. « C'est le tocsin de l'opinion,» dit-il.

Au 18 décembre, dans un autre banquet organisé à Châlons, des toasts plus significatifs encore remuèrent les esprits disposés aux émotions politiques. L'idée républicaine se dégagea cette fois du mouvement réformiste. Le grain commençait à se former à l'horizon. Le pouvoir ne vit rien venir. La politique des intérêts elle-même n'est pas infaillible. Un mouvement de générosité chez les corrompus peut la perdre. Confiant

dans un système uniquement basé sur les mauvaises passions, le gouvernement allait assister au réveil des grands sentiments sociaux sans y croire. N'y a-t-il pas un éclatant enseignement moral dans le spectacle de ce vieux roi entouré de ministres d'une expérience consommée, se dirigeant vers l'abîme en médisant de la nature humaine?

Cependant, à mesure que l'hiver pluvieux et sombre avançait, le mécontentement du pays augmentait. La session s'ouvrit, le 27 décembre 1847, au milieu d'une inquiétude et d'une curiosité qui devaient donner une valeur à chaque mot, dans les discussions qui allaient s'ouvrir. L'adresse contenait en effet le programme politique du gouvernement. Elle fut écoutée par les Chambres réunies avec cette avide attention que les circonstances ajoutaient à une pareille solennité. Le roi y parlait de la crise commerciale, de la reprise des affaires, de ses espérances d'équilibre dans le budget des dépenses et dans celui des recettes, de divers projets de lois relatifs à la réduction du prix du sel, à l'allégement de la taxe des lettres, aux biens communaux, au régime des hypothèques, aux monts-de-piété, aux Caisses d'épargne, etc. Il s'exprima ensuite en termes généraux sur la paix européenne, sur la médiation des grandes puissances en Suisse, sur le rétablissement de nos relations commerciales aux rives de la Plata, et consacra un paragraphe au duc d'Aumale nommé gouverneur de l'Algérie en remplacement du maréchal Bugeaud. Comme dans les lettres de femme, la pensée du pouvoir se trouvait à la fin : « Messieurs, plus j'a- » vance dans la vie, plus je consacre avec dévouement

» au service de la France, au soin de ses intérêts, de
» sa dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a
» donné et me conserve encore d'activité et de force.
» Au milieu de l'agitation que fomentent les passions
» ennemies ou aveugles, une conviction m'anime et me
» soutient : c'est que nous possédons dans la monar-
» chie constitutionnelle, dans l'union des pouvoirs de
» l'Etat, les moyens les plus assurés de surmonter
» tous ces obstacles et de satisfaire à tous les intérêts
» moraux et matériels de notre chère patrie. Mainte-
» nons fermement, selon la Charte, l'ordre social et
» toutes ses conditions. Garantissons fidèlement, selon
» la Charte, les libertés publiques et tous leurs déve-
» loppements. Nous remettrons intact aux générations
» qui viendront après nous le dépôt qui nous est con-
» fié, et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu
» l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et
» libres. »

En style de discours de la couronne ce paragraphe, si modéré dans la forme, contenait une déclaration de guerre à outrance à l'opposition. Telle était la récompense de la fidélité dynastique de M. Barrot et de ses amis.

L'expression de *passions ennemies ou aveugles* piqua au vif les réformistes. La Bourse, ce fidèle thermomètre des sentiments de la classe moyenne, répondit aux menaces du trône par une baisse de la rente.

La lutte allait s'engager dans les Chambres sur un terrain qui, embrassant toutes les questions pendantes, prêtait aux grandes batailles parlementaires : la discussion de l'Adresse au roi. On sait que l'usage est

de répondre à chaque paragraphe du discours du trône par un paragraphe correspondant. L'art du rédacteur gît dans un servile arrangement de phrases, qui consiste à reproduire les expressions du discours dans un sens affirmatif. C'est ainsi qu'une Chambre où le gouvernement dispose d'une majorité docile, exprime sa satisfaction au monarque. L'expression de *passions ennemies ou aveugles* devait donc se trouver dans le projet d'Adresse. Il est aisé d'imaginer ce qu'elle allait soulever de colères.

La préséance appartenait à la Chambre des pairs. La discussion s'y ouvrit aussitôt que la Chambre des députés lui eut fait part de la formation de ses bureaux. Mais la pairie, composée d'une noblesse ralliée, discréditée et d'industriels enrichis, était devenue l'instrument passif des volontés du pouvoir. Ce parti pris écartait l'attention publique de ses délibérations. On était pressé d'assister à celles de la Chambre des députés qui, toute factice et toute corrompue qu'elle fût par le principe du cens et par les manœuvre du cabinet, était encore le seul pouvoir qui représentât, ou du moins parût représenter, l'opinion du pays. Et pourtant, la Chambre des pairs, sortant un moment du silence des tombeaux, revenait à la vie avant de disparaître de la scène du monde! Un homme jeune encore, M. d'Alton-Shée, avait osé devant ces débris infidèles de toutes les révolutions faire l'éloge de la Convention (1). Les passions, charbons qu'un souffle ranime jusque sous les cendres, se rallumèrent au cœur de ces vieillards. La

(1) *Moniteur universel*, Chambre des pairs, séance du 14 janvier.

haine est éternelle. Au milieu de la tempête, un homme noir surgit à la tribune et fit entendre un cri funèbre, un cri d'un autre temps, qui rendit à ces patriarches en délire un quart d'heure de folle agitation. M. de Montalembert, comme un hibou que la pioche du démolisseur trouble dans ses ruines, avait exprimé toutes les fureurs et toutes les épouvantes de ces âmes timides. En pleine lumière du XIXe siècle, il avait évoqué le fantôme d'une société expirée ; sûr de trouver dans son auditoire suranné des sympathies pour toutes les passions et tous les préjugés gothiques. Il oubliait qu'à lui et à ses pareils le XIXe siècle avait le droit de dire : gens du moyen âge, où sont vos grandes épées, vos puissantes armures et votre foi robuste ? Vos pères ne guerroyaient pas seulement avec une langue d'avocat. Prenez garde qu'un jour la révolution, sans cesse harcelée, ne se retourne contre vous et ne vous fasse repentir de tant d'insolences et d'outrages.

La Chambre des députés était si pressée de commencer la lutte qu'elle n'attendit pas la discussion du premier paragraphe de l'Adresse pour ouvrir le feu. Une protestation contre la nomination de M. Richond des Brus, député conservateur que quarante-neuf électeurs de l'arrondissement du Puy accusaient de corruption électorale, fournit à la gauche le prétexte d'entrer fourche en main dans ce vaste fumier et d'en étaler aux yeux du pays les immondices et les pourritures.

La majorité saisit cette première occasion de faire sentir à l'Assemblée ce que c'est que la puissance du nombre. Elle ratifia l'élection vicieuse.

M. Odilon Barrot, sans perdre un instant, donna le

signal d'une nouvelle lutte, en reprenant en sous-œuvre l'*affaire Petit*, antérieurement ébauchée à la Chambre des pairs. L'opposition, pour livrer ce nouveau combat, faisait choix d'un excellent terrain. Le chancelier Maupeou avait fait jadis une révolution profonde en abolissant la vénalité des offices, M. Guizot, assisté d'un Gil Blas politique, se livrait, non pas à son profit personnel, mais au profit du système, à une manipulation d'emplois, que nos mœurs n'autorisent pas plus que nos lois. Le ministre le plus détesté qu'il y ait eu en France depuis M. de Polignac comparaissait enfin aux assises de l'opinion. Jusqu'alors il s'était enveloppé de son austère probité comme d'une impénétrable armure. L'opposition lui faisait cruellement sentir qu'il ne suffit pas de la probité domestique pour administrer un peuple.

Voici ce qui s'était passé à la Chambre haute.

Publiquement accusé d'avoir favorisé les honteuses transactions qui se passaient journellement dans le cabinet de son chef du secrétariat particulier, M. Génie, il avait été traité par le marquis de Boissy de « *courtier de corruption* (1). » Et comme le ministre incriminé se retranchait dans de vagues excuses, alléguant d'anciens usages, de vieux abus qui n'auraient plus lieu désormais, une scène de haute comédie, telle qu'il s'en passe dans ces graves assemblées, avait eu lieu à propos de cet incident. Trois nobles pairs, anciens ministres, M. Molé, M. Passy et M. d'Argout, montèrent l'un après l'autre à la tribune et déclarèrent que rien de

(1) *Moniteur universel*, Chambre des pairs, séance du 11 janvier 1848.

semblable ne s'était passé sous leur administration. De sorte que les cabinets passés accablaient du poids de leur probité la corruption du présent ministère. M. Barthe lui-même, ce conspirateur renégat, éprouva le besoin, au nom de la Cour des comptes, de protester de son mépris pour le genre de transactions qu'on reprochait au président du Conseil.

Un maladroit ami compléta la scène par un de ces mots écrasants de candeur qui valent un coup de massue. « L'humanité n'est pas parfaite, » articula M. de Castellanne.

A la Chambre des députés, la comédie se renouvela. M. Thiers vint, comme un petit saint, déclarer à la tribune que lorsqu'il était ministre *jamais rien de semblable*, etc. M. Dupin formula son blâme en injures techniques de vieille jurisprudence; M. Dufaure les imita. Blême et insolent encore, M. Guizot se roidissait sur son banc de douleur. Il y avait des moments où la majorité, honteuse d'elle-même, paraissait prête à se cacher sous terre, pour échapper à l'implacable autorité de ce maître qui la vouait à l'humiliation. Les attaques de l'opposition prirent un caractère d'autant plus accablant aux yeux du pays que des hommes modérés comme MM. Duvergier de Hauranne, de Maleville et Dufaure y mêlèrent leur voix. Le sinistre garde des sceaux Hébert envenima de sa parole acerbe ces débats pleins d'acrimonie, où le pays put voir en quel mépris réciproque se tenaient les diverses fractions de la Chambre.

Dans l'état de fermentation où étaient les esprits, tout devenait incident. On s'était si longtemps ennuyé en France, qu'on éprouvait un besoin d'émotion, un

sentiment de curiosité très-significatifs qu'on retrouve au prélude de toutes les révolutions. Dans de semblables dispositions le moindre bruit a un retentissement considérable. Avec une intelligente perfidie, la presse et la tribune exploitaient cet état des âmes et accusaient le pouvoir de tout ce qui se faisait de mal en France. Si la vigne avait gelé, la faute en eût été au gouvernement.

La conscience révoltée de la Chambre essaya de manifester son mécontentement dans deux ordres du jour motivés. M. de Peyramont, l'homme des rigueurs pénitentiaires, vint au secours du ministère. M. Guizot rassembla du regard ses honteuses recrues et jeta pour la seconde fois à la face de ses accusateurs les deux cent vingt-cinq voix de sa majorité vendue.

Le ministre et son roi en étaient arrivés à l'absolu mépris des hommes. A force d'avoir manipulé des consciences, d'avoir brassé ce qu'on nommait la *matière électorale*, ils ne croyaient plus qu'aux intérêts. Sans doute le siècle appartient à l'individualisme et à la matière. Il en tire sa gloire scientifique et industrielle, contre-poids de son infamie. Mais ce que le ministre et le roi oubliaient, c'est qu'à côté de la conscience individuelle, facile à tarifer, il reste la conscience publique que l'on n'achète point.

Tels furent les préambules de la discussion de l'Adresse.

Les gouvernements comme les individus font accepter leurs vices tant que leur fortune n'est pas ébranlée. La fortune d'un gouvernement consiste dans l'équilibre parfait des recettes et des dépenses, et dans le plus pe-

tit budget possible. Quand M. Thiers, dont l'esprit se meut avec tant d'aisance dans le brouillard des questions financières, eut exposé la situation du budget, les centres parurent perdre quelques-unes de leurs illusions. On avoua que le pouvoir avait commis quelques fautes. L'affaire Petit, comme un mets mal digéré, revint aux lèvres de l'Assemblée. On parla mœurs. Les corrompus daignèrent écouter de beaux discours sur ce sujet d'amplification développé par MM. de Tocqueville, Billault, Dufaure, etc. Mais les condamnés du centre redevinrent sérieux au moment du vote et reprirent la chaîne sans murmurer. M. Guizot en fut quitte, pour essuyer encore une fois sa joue souillée, mais non de sang.

Le cabinet poursuivit sa route sur le terrain de l'Adresse, courant à d'autres infortunes.

En achevant l'exposition des affaires d'Italie, M. d'Alton-Shée avait osé devant la Chambre des pairs s'écrier, avec cette généreuse inconvenance dont il avait déjà donné des preuves : « Ce n'est pas en tendant le » cou comme des victimes, c'est les armes à la main, » faisant feu sur leurs oppresseurs, que doivent mou- » rir désormais les martyrs de la liberté (1) ! » Si l'on s'exprimait ainsi au Luxembourg, qu'allait-on dire au Palais-Bourbon? Ajoutez que les affaires d'Italie amenaient à la tribune M. de Lamartine : l'orateur le plus poétique et le plus sentimental de la Chambre pour la question la plus poétique et la plus sentimentale de la politique extérieure! Les proclamations de Radetzki,

(1) *Moniteur universel*, Chambre des pairs, séance du 10 janvier.

le bombardement de Palerme, Rome, Gênes, Milan, Pavie, les luttes armées, les vexations policières, les menées jésuitiques, les intrigues des cardinaux, l'hésitation du pape, quels matériaux entre les mains d'un pareil artiste! M. de Lamartine parla magnifiquement. Un silence de dix-huit mois ajoutait encore un attrait de plus au plaisir de l'entendre. « Plus haut! » criait-on à ce grand seigneur, comme on eût fait à l'histrion du boulevard. Sa phrase imagée, tantôt pleine d'indignation, tantôt mouillée de je ne sais quelle mélancolie tendre qu'il trouve le secret de mêler aux implacables débats de la politique; l'essor de sa pensée qui se maintient presque toujours dans le bleu comme l'aigle, et aussi comme l'alouette matinale de Roméo, tout, jusqu'à sa grande taille, jusqu'à sa noble figure, contribuait à séduire les imaginations. Les centres se croyaient au spectacle. La gauche s'abandonnait sans réserve au charme du moment. On oubliait pour ainsi dire le présent si complexe, l'avenir si chargé d'orages. Les longues pages du *Moniteur* sont criblées de cette expressive parenthèse : (*sensation*).

Il y eut vingt-cinq minutes de suspension. On verra combien sont dangereux aux révolutions de tels phraseurs !

Mais il eût été trop doux de conduire la discussion des affaires publiques à grandes guides de poésie et de sentiment M. Guizot la ramena bien vite sur le tapis vert de la diplomatie. « Nous considérons les traités de » 1815, comme la base de l'ordre européen, répliqua-» t-il (1). » Et il entremêla cet agréable texte de l'éloge

(1) *Moniteur universel*, Chambre des députés, séance du 29 janvier.

du gouvernement autrichien, en y glissant implicitement celui de M. de Metternich. Était-ce maladresse? Elle eût été trop grossière. Était-ce parti pris d'insolence? M. Guizot aurait dû savoir qu'en politique l'insolence ne sert à rien. Elle tient les esprits en défiance. Le premier ministre, comprenant la faiblesse réelle de sa situation, espérait-il payer d'audace? On peut s'en tenir à cette hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance. Toujours est-il que le gouvernement français, dans le désir de se faire accepter par l'Europe, s'était laissé entraîner à une politique subversive de l'esprit national. Là était le secret de son impuissance.

Après M. de Lamartine, ce fut le tour de M. Thiers qui poursuivait le portefeuille avec une âpreté croissante. — Il y a en France un genre d'esprit particulier à la nation et qu'on désigne vulgairement sous le nom de *Chauvinisme*. Nul, mieux que M. Thiers, ne possède le don de réveiller ce sentiment et de le rajeunir par le prestige d'une éloquence limpide, d'une argumentation touffue, par l'apparence de la pratique et de la réalité. Les questions de politique extérieure prêtent surtout au développement de ce thème ridiculisé, mais toujours vivace. A cette faculté peu distinguée, précieuse d'ailleurs, dont jouit M. Thiers, il en faut ajouter une autre : il a été jacobin. Sans doute M. Thiers n'est plus un démocrate, chacun sait qu'il a avalé en 1830 sa dernière velléité démagogique avec le verre d'eau sucrée dont madame la duchesse d'Orléans daigna le régaler, lorsqu'il vint offrir la couronne de France à son mari. Mais il lui est resté les formules de la foi envolée. Son imagination se plaît à secouer l'étendard de la liberté

des peuples. Son esprit monte à cheval au premier signal et parcourt à bride abattue les plaines de l'Europe devenue un vaste champ de bataille. Il s'est tiré plus de coups de canon dans sa tête qu'on n'a fabriqué de poudre depuis un siècle. Le guerrier chimérique en est quitte, après la séance, pour regagner paisiblement la place Saint-Georges en regardant les images aux vitres des boutiques ; car M. Thiers ministre encloue ses canons et garde ses harangues.

Les événements venaient, malheureusement pour le pouvoir, prêter à l'éloquence de M. Thiers des arguments tout brûlants d'actualité. L'Italie affamée de constitutions se révoltait à Palerme, à Naples, à Florence ; s'agitait à Rome et à Turin. La Jeune-Italie secondait ce mouvement dont elle espérait voir sortir la République et la Révolution armées. Rêves anticipés! l'Italie en était à peine à Voltaire et à la monarchie représentative. Préoccupée avant tout, et logiquement d'ailleurs, du sentiment de nationalité, elle se fût trouvée très-heureuse d'un gouvernement semblable à celui que la France se disposait à briser.

Une lutte pleine d'intérêt s'était engagée entre le premier ministre et celui qui cherchait à prendre sa place. Chose étrange, et qui montre bien la misère des politiques du temps, chacun savait le degré de personnalité qui entrait dans le conflit; et, ce qui pour des esprits élevés eût détruit presque tout l'intérêt de la discussion, en devenait à peu de chose près le seul attrait. La lutte de deux hommes d'État dégénérait en combat de coqs. M. Guizot donna le coup décisif à son brillant ennemi en prouvant à la Chambre qu'il ne différait de

M. Thiers que dans la forme du discours, que M. Thiers avait fait la veille et ferait demain ce qu'il reprochait aujourd'hui à M. Guizot, et qu'entre M. Thiers et M. Guizot l'embarras du choix serait grand. La gauche voulut réparer cet échec. Elle lança M. Barrot à la tribune. Cet orateur enfla ses poumons, mais il n'en sortit que du vent. D'ailleurs la majorité était à son poste.

M. Thiers comprit qu'après ce désastre il avait besoin de se relever dans l'estime de ses alliés. La question suisse lui offrit un nouveau moyen d'augmenter sa popularité renaissante. Il se posa en révolutionnaire et promit au besoin son appui aux révolutionnaires exaltés. Ce moyen réussit. M. Guizot atténua néanmoins l'effet de cette tactique en lisant une lettre adressée en 1836 par M. Thiers à M. de Montebello. Dans cette lettre, M. Thiers se prononçait vertement contre les radicaux. Le ministre du 1er mars essaya dans une courte réplique de concilier le passé avec le présent. Tâche difficile !

Une question beaucoup plus grave que celle des palinodies de M. Thiers et de M. Guizot s'agitait à propos du paragraphe sur la Suisse. Les termes ambigus de l'Adresse pouvaient au besoin impliquer l'idée d'intervention. M. Guizot sommé par M. Larochejaquelein de s'expliquer à cet égard, se retrancha avec opiniâtreté dans cette réponse ambiguë : « Lisez l'Adresse. » Ruse, insolence, timidité et étroitesse de vues, tels sont les termes qui caractérisent la politique du ministère du 29 octobre. En soutenant les prétentions des petits cantons, en préparant une médiation européenne dont on eût voulu et dont on n'osait pas exclure l'Angleterre, en faisant de la Suisse une autre Italie, quels

bénéfices si considérables la France pouvait-elle donc en tirer? Le but principal n'était-il pas manqué dès l'instant où l'on n'avait pas l'audace d'écarter l'Angleterre de ces négociations? Un résultat pareil valait-il la peine de s'engager dans une politique de taupe, de froisser tout ce qu'il y avait d'honnête dans l'opinion publique en France? Etrange façon d'ailleurs de combattre une puissance aussi redoutable que l'Angleterre! Eût-on osé tenter, eût-on réalisé le projet d'écarter l'Angleterre d'une médiation des grandes puissances, qu'était-ce autre chose qu'une rouerie diplomatique? en quoi cela affaiblissait-il sa puissance réelle? En eût-elle compté un vaisseau de moins?

Quand la majorité eut accompli la formalité du vote, on passa à la question polonaise. Le temps n'est plus où un orateur se faisait une facile popularité en revendiquant les droits de nationalité garantis à la Pologne par les traités de 1815. Les illustrations de la tribune s'abstinrent de toucher à ce sujet du vieux répertoire parlementaire, laissant à M. Vavin l'ingrate tâche de tirer parti d'un thème usé. Cet orateur, assisté de son ami Larabit, rappela vainement les massacres des *bourreaux Gallicie;* les vexations policières exercées à l'occasion du banquet offert à M. le prince Czartoriski; il ne parvint pas à émouvoir le président du conseil. A l'instar des chanteurs qui allèguent une indisposition, M. Guizot, fatigué des luttes précédentes, et réservant ses forces pour de plus illustres adversaires, prétexta des *motifs graves*.

Les mêmes motifs furent allégués dans la discussion du paragraphe suivant, relatif à la Plata. M. Lacrosse

fit observer que l'Adresse se bornait à parler des relations commerciales, et qu'il n'était question ni de la sécurité des Français, ni de l'indépendance de la République de l'Uraguay placées sous la sauvegarde de la France. M. Drouyn de Lhuys prouva que la question n'avait pas avancé depuis sept ans. La discussion ne parvint pas à s'établir et mourut en Grandin, en d'Haubersaert et en Chambolle.

MM. Bugeaud et Lamoricière prirent la parole dans la séance suivante à propos de l'Algérie. Le cabinet avait à se disculper de ne point ratifier l'engagement d'honneur du duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, vis-à-vis d'Abd-el-Kader. M. Lherbette, qui transporte volontiers à la tribune ses habitudes de salle d'armes, trouva moyen à propos de l'Algérie d'amener dans la discussion un parallèle entre Casimir Périer et M. Guizot, fort désobligeant pour ce dernier. Il chercha ainsi à établir que le président du Conseil s'écartait des errements du gouvernement représentatif, et devenait un instrument dans la main du roi. Une large part de vérité existait au fond de cette accusation trop brutalement conduite par M. Lherbette, pour que l'opposition en pût tirer grand profit. Elle fournit à M. Guizot l'occasion d'une sortie oratoire et d'un demi-triomphe. Il va sans dire que l'interpellation relative à la promesse signée par M. Lamoricière, et contre-signée par M. le duc d'Aumale, resta sans satisfaction. M. Guizot répondit que la parole d'un général n'engageait pas le cabinet; qu'il y aurait danger à envoyer Abd-el-Kader à Alexandrie et qu'on aviserait.

La Chambre des pairs et la presse avaient déjà re-

tenti de cette affaire, qui vint expirer avec les autres à la Chambre des députés. Elle tomba dans cette machine à voter qu'on nommait la majorité, et qui étranglait impassiblement les questions qu'on lui livrait. Les autres avaient perdu tout sentiment, toute pudeur; ils ne pouvaient, ils ne voulaient plus penser. On leur faisait un signe et ils votaient. Ce n'était plus une tactique, c'était l'obéissance aveugle à un pacte. Une classe considérable par sa puissance dans l'Etat, par sa fortune et ses lumières, marchait à sa perte sur la foi de M. Guizot!

Le dernier paragraphe, celui qui forme pour ainsi dire la clef de voûte de la situation, qui contient le principe des orages et des tempêtes, le germe de la révolution elle-même, ce paragraphe dans lequel la monarchie de juillet exprimait en termes si sévères ses sentiments sur l'agitation, et disait à l'idée démocratique : Tu n'iras pas plus loin, — cette pomme des discordes civiles allait enfin être lancée dans le pays tout entier, du haut de la tribune nationale.

Il importe à cette heure de suivre, plus attentivement que jamais, les principaux masques de cette grande action dramatique, que le dixième paragraphe va amener sur la scène.

D'un côté, se tiennent MM. Guizot, Duchâtel, Hébert, assistés de leurs obscurs comparses Jayr, Dumont, Cunin-Gridaine, etc., et du chœur compact des centres.

De tous les autres surgissent divers groupes plus ou moins menaçants : M. Odilon Barrot, le Broussel des banquets et ses deux souffleurs, MM. Duvergier de Hauranne et de Maleville ; Ledru-Rollin et les rares républicains; MM. Thiers et de Rémusat, prudents chas-

seurs de portefeuille; M. Emile de Girardin et le fantastique bataillon des progressites; MM. de Larochejacquelein, de Genoude et les légitimistes libéraux; les rancuniers de la droite, à leur tête M. Berryer; des individualités parmi lesquelles se détache au premier plan un orateur poëte, Lamartine rêvant la dictature d'Orphée.

Les banquets ont continué, les *passions aveugles et ennemies*, signalées dans le dernier paragraphe, ont monté comme une marée équinoxiale. La police a pris la plume, signal ordinaire de tout conflit de place publique; de sorte que cette question, qui ne s'appelle plus aujourd'hui réforme électorale, qui n'a plus de nom et qui les a tous, vint à la tribune, brûlante des agitations du dehors.

La discussion s'ouvrit, le 7 février, au milieu d'une certaine émotion. La première attaque fut dirigée par l'un des inventeurs de la conception des banquets, M. Duvergier de Hauranne. Ce doctrinaire fourvoyé avait déployé dans toute cette campagne une opiniâtreté singulière, l'opiniâtreté des transfuges. A l'éclat de son yeux qui brillaient derrière ses lunettes, à l'accusation de sa parole, au trait cruel de sa phrase, on devinait que, dût s'écrouler la monarchie constitutionnelle, M. Duvergier de Hauranne était déterminé à chasser du pouvoir son ancien coreligionnaire M. Guizot. Son discours fut une sorte d'appel au jugement du peuple contre celui de la majorité. Il fit l'apothéose du droit de réunion et l'accompagna de considérations illusoires sur le progrès des mœurs politiques en France. Il cita l'Angleterre pour exemple de la possibilité de grandes

manifestations populaires ; thème favori des parlementaristes.

Un conservateur enrhumé, M. Quesnault, conseiller à la Cour de cassation, se plaignit des terroristes et des utopistes et s'appuya, contre les réunions politiques, de l'opinion du doux et fleuri Canning. M. Marie, avocat maigre et fin, l'un des futurs dictateurs, qui suivait attentivement la marche de l'agitation, répliqua par l'éloge, non de la Convention, mais *de la révolution de juillet*, et protesta contre la terreur et les communistes.

Alors une des plus impassibles créatures du centre, M. Rouland, avocat général à la Cour de cassation, commença par se poser en victime des fureurs de la gauche. Puis, élevant la voix, il passa de l'attendrissement aux injures : « aristocrates et ambitieux, » articula-t-il. L'aveu maladroit de la colère suivit promptement cette première sortie. « Le pouvoir ! s'écria- » t-il, mais vous en avez la fièvre, et quand vous le » tiendrez, vous serez comme les autres, corrup- » teurs et corrompus. » Ingénuité trop généralement vraie !

La réplique fut donnée à M. Rouland par un autre avocat, M. Crémieux, homme à tête comique et cynique, parleur prodigieux, futur membre, lui aussi, du gouvernement provisoire, et que nous verrons nager fort habilement entre les eaux de la Régence et celles de la République, quand arrivera la crise finale de ce prologue d'une révolution. M. Crémieux débuta lestement : « Parmi les députés *aveugles* qui ont figuré » dans les banquets, je suis un des plus aveugles. » Il

opposa ensuite le banquet de Lizieux aux banquets réformistes et fit hommage à M. Guizot de l'invention de ce genre de manifestation politique.

M. d'Haussonville, gendre de M. de Broglie, député dandy, acheva la première des six séances, qui furent consacrées à la discussion du dixième paragraphe, par des incriminations maladroites, sur un toast fort peu compromettant de M. Marie à Orléans.

Dans la séance du 8, M. de Maleville, l'ennemi politique de M. Duchâtel, se donna le facile plaisir de répliquer aux lamentations déjà oubliées du conseiller Quesnault. Il discuta ensuite la loi de 1790, dont s'armait le pouvoir pour mettre fin aux banquets (1).

La seule chose remarquable du discours de M. Maleville, consista dans cette citation de Bolingbroke écrivant au docteur Swift : « C'est par des calamités nationales qu'une corruption nationale doit se guérir. » Quelle menace à des corrompus ! M. Duchâtel, apportant à la tribune sa grosse santé et cet égoïsme malveillant, qui ne se donne plus la peine de théoriser, répliqua par l'énumération perfide d'une foule d'interdictions de réunions politiques faites à l'époque où M. de Maleville était secrétaire général au ministère de l'intérieur.

La chicane soulevée par la discussion de la loi de 1790, devait nécessairement attirer les avocats, comme le miel attire les mouches. M. Odilon Barrot

(1) La loi de 1790, que nous verrons souvent reparaître et dont un an plus tard M. Carlier fera usage pour fermer les réunions électorales, n'a nullement eu en vue la réglementation des assemblées politiques. Elle ne concerne que les marchés, foires, lieux de plaisir, etc. C'est pour ainsi dire un instrument de ménage dont les préfets de police ont plusieurs fois fait une arme politique.

avait d'ailleurs besoin de se signaler dans cette lutte dernière. Il fit appel au passé, parla de la Charte, du *banquet aux Vendanges de Bourgogne*, (doux souvenirs de ses premières armes politiques sous la Restauration), et trouva *humiliant* (sic) d'être obligé de recommencer, en 1848, la même lutte contre les mêmes obstacles. Il acheva cette honnête plaidoirie en se plaignant des imputations odieuses de l'avocat Rouland. Ainsi finit la deuxième séance de cette lutte parlementaire. A mesure que le terrain du combat se resserre, les passions deviennent plus violentes.

La présence de M. Hébert à la tribune donna, dans la séance du 9, le signal des tempêtes. Le garde des sceaux venait répondre à une protestation de M. Boissel au nom du douzième arrondissement à qui le préfet de police interdisait le droit de banquet. La parole acide de M. Hébert, son impassibilité provocante, son regard aigu n'étaient pas de nature à calmer l'irritation de la gauche. Il se livra à d'amères récriminations contre les banquets, cita des fragments de toasts séditieux où était exprimée, en termes plus ou moins ampoulés, cette banalité : « Le peuple donne et reprend les couronnes. » Il revint ensuite sur cette loi de 1790, qu'on devait jusqu'au bout se renvoyer comme une balle, nia qu'on pût s'appuyer sur la constitution de 1790, et soutint cette doctrine singulière qu'en dehors de la Charte de 1830, il n'existe aucun droit légitime et légal. Il annonça en termes aussi clairs que provocants l'intention, de la part du pouvoir, de ne reculer devant aucun moyen de répression.

Un grand tumulte accueillit cette imprudente menace.

MM. Odilon Barrot et Ledru-Rollin voulurent parler; mais la parole appartenait à M. Feuillade-Chauvin, député de Libourne, qui revendiqua le droit d'en user. Ce modeste orateur vint donner à la majorité le signal de l'inquiétude. M. Feuillade-Chauvin était en ce moment la personnification du centre honteux, refusant de suivre le cabinet sur le terrain de l'impudence. Il fit à la tribune la définition du conservateur indépendant qui se place au-dessus des questions de cabinet.

L'occasion était bonne pour la gauche de frapper un coup plus hardi. M. Ledru-Rollin s'empara de la doctrine malencontreuse du garde des sceaux. Il prouva que la Charte de 1830 n'était que le détritus de celle de 1814; il opposa les droits primordiaux, imprescriptibles, de la nature humaine au droit écrit; thème excellent aux époques où la société s'apprête à se mettre en question et à chercher une solution, les armes à la main, dans le droit du plus fort. Il menaça du refus de l'impôt, oubliant sans doute qu'il reprenait en sous-œuvre l'utopie invraisemblable de M. de Genoude. Mais il y a des instants où tout est bon à lancer sur ses adversaires. La chaleur du discours éleva son imagination. Il trouva des mouvements oratoires d'une grande force, et suscita un tel enthousiasme, qu'à la réplique du garde des sceaux, M. Odilon Barrot, enflammé, gesticula de son banc et prononça, comme au bon temps de 1830, les noms de Polignac et de Peyronnet !

Telle est la vieille puissance d'exécration de ces deux noms, qu'aussitôt les injures volèrent de toutes

parts ; la Chambre oublia sa dignité, les centres perdirent leur modération. Au milieu de tous les grands meneurs d'intrigues, des ambitieux, des satisfaits de cette consulte de sceptiques, deux passions vraies, sincères, croyantes se firent jour : la haine et le mépris.

Le tour des gens mixtes, des conciliateurs éternels dont le rêve est de marier l'eau et le feu, arriva naturellement dans la séance suivante. M. Darblay proposa un amendement qui ne satisfit personne. M. Odilon Barrot avait la tête montée ; il repoussa l'amendement, parce qu'il y était dit : « Si les agitations réformistes » ont produit en quelques endroits des démonstra- » tions hostiles à nos institutions, etc... » Ce qui impliquait un blâme de la majorité. M. Blanqui, l'économiste, alla jusqu'aux supplications ; il sentait venir la révolution ; mais ce n'est pas avec des prières qu'on résout un problème. MM. Dumon, Barrot, Guizot et Thiers parurent ensuite à la tribune. Le débat prit une grande animation. La Chambre mérita un moment ce nom de *club*, que les princesses lui donnaient dans leur correspondance familière. « Comment ! s'écria » M. Thiers, c'est du haut du trône que vous faites » tomber cette expression : ennemis ou aveugles... » C'est une imprudence extravagante ! » Au surplus la majorité, pas plus que la gauche, ne voulait de l'amendement Darblay. Elle poursuivait avec une opiniâtreté fatale le blâme intégral qui mettait cent quatre-vingt-cinq députés dans la condition de se considérer et d'être considérés par le pays comme ennemis ou aveugles.

Vainement, dans la séance du 11, M. Desmousseaux de Givré, essaye de produire un amendement ainsi conçu : « Comptez sur la raison publique, éclairée par » nos libres discussions, et par la manifestation de » toutes les opinions légitimes. » Après le refus de l'amendement Darblay, il n'y avait aucune chance que la majorité rayât purement et simplement les deux épithètes injurieuses.

M. de Morny prétendit prouver à la minorité qu'elle avait tort de se croire insultée, que le mieux était de se résigner et d'immoler ses ressentiments par esprit de patriotisme. M. de Lamartine ramena bien vite la discussion dans les nuages d'où elle était descendue ; de ridicules repas de bourgeois dynastiques devinrent dans son discours des assemblées comparables à celles du peuple romain. Le banquet du douzième arrondissement put être un instant considéré comme le *summum jus* des nations. Il évoqua à la tribune l'ombre de Manuel ; il cita une note ingénieuse tirée de l'histoire d'Angleterre, où le danger des vengeances politiques apparaissait d'une façon saisissante ; il eut un mot heureux sur le jeu de Paume. Rarement énergique, il trouva ce jour-là une image véritablement vigoureuse : « Vous menacez, s'é» cria-t-il, la représentation elle-même de venir » mettre la main de la police sur la bouche du pays. » M. Vitet, rapporteur, essaya de défendre sa rédaction attaquée derechef par M. de Rémusat, et soutenue par M. Duchâtel, qui n'eût pas voulu laisser le dernier mot à un successeur possible, probable même alors. Oublié, repris enfin par M. Dufaure, l'amendement Desmousseaux de Givré succomba sous quarante-

trois voix de majorité. La première phrase du dixième paragraphe fut votée par 241 députés seulement. On trouva 223 boules blanches et 18 boules noires. Le soufflet était donné.

La tentative de réforme parlementaire, faite le lendemain par un fabricant de tapis, conservateur progressiste, M. Sallandrouze, eût été une bien petite compensation après un pareil vote. M. Guizot, l'homme des flexibilités diplomatiques, resta inflexible devant la minorité vaincue et flétrie, froissant toutes les nuances de l'opinion, toutes les classes de la société, à l'exception d'une poignée de conservateurs obtenus par des moyens coupables. La réforme électorale retombait dans le néant, le cabinet était sauvé. 222 voix contre 189 rejetèrent l'amendement Sallandrouze, et allèrent répandre des ferments de colère dans la puissante classe des marchands. Sur le vote d'ensemble, il y eut une seconde abstention de la minorité ; le chef-d'œuvre de M. Vitet passa à 241 voix contre 3.

Le cabinet du 29 mars et la monarchie de juillet venaient d'obtenir un de ces triomphes qui coûtent cher.

Violer une question n'est pas la résoudre ; la bâillonner à la tribune dans de telles circonstances, avec un pareil système électoral, c'était la jeter aux délibérations de la place publique. Or, durant cette longue discussion, la température de l'opinion avait monté au dehors : les fautes vis-à-vis du parlement n'étaient pas les seules que le pouvoir eût commises. A la suspension déjà ancienne des cours des professeurs Adam Mickievicz et Edgard Quinet, on joignit celle de M. Michelet.

Or, aux yeux de la jeunesse des écoles, Mickieviez voulait dire Pologne, Quinet Italie et Michelet révolution. Cette dernière destitution avait fourni aux disciples le prétexte d'une *pétition*, et au professeur, celui d'un *adieu* en prose imprimée ; un adieu de ce genre se répand en vingt-quatre heures, une pétition collective se porte à la Chambre. Celle-ci fut portée par trois mille jeunes gens qui allèrent ensuite rendre visite aux principaux journaux de l'opposition. Les rédacteurs en chef saisirent cette occasion de les haranguer. C'est ainsi que, par un enchaînement naturel, l'agitation gagnait chaque jour en intensité, quelqu'ordre que prétendissent mettre d'ailleurs, dans leurs manifestations, les naïfs instruments des révoltes.

Tandis que le cabinet ameutait les centres contre le droit de réunion, il agissait hors des Chambres, et prenait vis-à-vis de la population une attitude qui devait précipiter la catastrophe. Voici à quelle occasion. Après avoir fait le tour de la France, l'idée des banquets revenait à son point de départ ; mais elle y revenait, comme la boule de neige qui a roulé des sommets alpestres sur des pentes successives, elle y revenait formidable comme une avalanche. La conception bourgeoise de la gauche dynastique accourait sur Paris plus monstrueuse que la bête de l'Apocalypse. Cette toute petite chose, sortie du cerveau de messieurs Barrot, Maleville et Duvergier de Hauranne, menaçait d'ébranler une monarchie de dix-huit cents ans. La Providence se sert quelquefois de moyens fragiles ou ridicules pour bouleverser les sociétés les plus solidement établies.

Il s'agissait d'organiser un banquet dans le 12e arrondissement de Paris, arrondissement pauvre où l'émeute recrute des bataillons déguenillés d'hommes, pour qui la vie ne vaut certainement pas six pieds de terre dans la fosse commune et le repos éternel. Le préfet de police, M. Delessert, jugea d'un coup d'œil le danger d'une pareille manifestation dans un pareil lieu. On devait se réunir rue Pascal, en plein quartier Saint-Marcel, entre l'Oursine, les Marmouzets et Mouffetard, véritable cour des miracles, peuplée de chiffonniers fantastiques qui errent sur un pavé boueux en été comme en hiver.

Ce banquet devait avoir lieu dans les jours sombres et courts de janvier, le 19. Le préfet de police s'y opposa par une sommation péremptoire.

La commission du banquet avait pour président le député Roissel, pour vice-président le lieutenant-colonel de la 12e légion, Poupinel. Le pouvoir entrait donc en lutte contre une double personnification de la représentation et de la garde nationale, les deux corps bourgeois à l'ombre desquels se font toutes les révolutions, en France, depuis soixante ans.

Il fut répondu au préfet de police par une déclaration qui concluait ainsi : « La commission décide à l'una-
» nimité qu'elle regarde la sommation de M. le préfet
» de police comme un acte de pur arbitraire et de nul
» effet. » Pour tout esprit clairvoyant, il est évident qu'à dater de ce jour la révolution commençait. Un pouvoir s'élevait à côté du pouvoir monarchique. Il opposait déclaration contre déclaration, volonté contre volonté. Quelqu'hésitation qu'il mît d'ailleurs dans sa

seconde déclaration qui eut lieu le 24 du même mois, il avait mis le feu sous le ventre de l'opinion publique, et trop d'ambitions altérées attendaient le rare et grand jour de la pêche en eau trouble, pour qu'il fût possible de reculer.

En moyenne, un Français du XIXe siècle voit deux révolutions de vingt-cinq à quarante-cinq ans. Il se jette dans la première par enthousiasme et n'en tire personnellement aucun avantage. Mais le plus souvent il est bien résolu de ne pas laisser échapper la seconde. La passion des fonctions publiques est considérable en France. C'est une proie sans cesse présente aux yeux de la plupart des hommes qui, ayant dépassé trente ans, n'ont plus d'illusions et point de carrière, ou qui exercent des professions dites libérales, c'est-à-dire sans émoluments fixes. La semaine révolutionnaire finie, pour devenir seulement commis dans un ministère, il faut être bachelier, surnuméraire, etc. Encore n'arrive-t-on jamais par l'avancement aux postes élevés envahis par la politique. L'affaire Petit venait de prouver ce qu'il faut d'intrigues en temps ordinaire pour faire seulement un conseiller référendaire.

La puissance de l'opinion et les motifs secrets que les agitateurs ensevelissent au plus profond de leur cœur, conspiraient donc en faveur de la révolution. Dix-huit ans semblait longs à ceux qui attendaient depuis juillet 1830. D'un autre côté, la vieillesse du roi ranimait les espérances des partis et troublait les gens intéressés à la tranquillité publique. La mort de madame Adélaïde, sœur du roi (1), avait pu rester sans effet sur l'âme opiniâtre

(1) Décédée le 31 *décembre* 1847 à trois heures du matin.

d'un vieillard de soixante-seize ans, mais elle avait frappé les imaginations comme le *momento mori* de la monarchie.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles tomba le vote fatal sur l'ensemble de l'Adresse. Quoi qu'en aient dit depuis ces politiques et ces philosophes du lendemain qui se plaisent à refaire la destinée avec un « si l'on m'avait écouté, » il n'y avait déjà plus de sagesse humaine qui pût conjurer un conflit aussi nettement dessiné. En reculant, le pouvoir eût fait une sottise et une lâcheté. En avançant, il marchait à sa perte. Il y a des heures où le Dieu irrité des révolutions enferme une nation dans une nécessité comme dans un champs clos, et dit aux peuples et aux rois : « Dévorez-vous ! »

CHAPITRE II.

Timidité des agitateurs. — Quiétude du pouvoir, — Bulletin de la *surveillance générale*. — Affaiblissement du parti républicain. — Sa prudence involontaire. — Réunion des députés réformistes après le vote de l'Adresse. — Séance du 13. — Démission de M. de Girardin. — Communication aux journaux de l'opposition. — Présentation de l'adresse. — Réponse du Roi. — Nouvelles étrangères. — Les troupes napolitaines chassées de la Sicile. — Promesses constitutionnelles de Charles-Albert. — Anxiété. — Louis-Philippe et M. Sallandrouze. — Le pouvoir s'arme. — Lettre du chef d'état-major Carbonnel au *National*. — Souscription au banquet. — Cent députés. — Trois pairs de France. — Admission des écoles. — Le banquet fixé au 22 février. — Tergiversations de MM. Thiers et Barrot. — Manifeste du comité électoral le 21 février. — Proclamation du préfet de police. — Ordre du jour du général Jacqueminot. — Chambre des députés : MM. Barrot et Duchâtel. — Déclaration de l'opposition publiée le 22. — Réunions chez M. de Lamartine, au comité, au *National*, à la *Réforme*, le 21 au soir. — MM. Louis Blanc, Flocon, d'Alton-Shée, Ledru-Rollin, Rey, Lagrange, etc. — Paris le soir du 21. — Forces du pouvoir. — Forces de l'insurrection. — Louis-Philippe et la cour. — Mot du maréchal Bugeaud. — Paris dort et le roi veille.

Le jour marqué par la Providence approchait. Ce n'est pas que les chefs de l'agitation réformiste fissent de grands efforts pour accélérer le conflit. L'histoire doit, au contraire, rendre à l'inconséquence de MM. Barrot, Thiers, Duvergier de Hauranne, Maleville, etc., cette justice de noter qu'ils ne dépensèrent ni moins de ruses, ni moins d'activité pour arrêter le mouvement, qu'ils n'en mirent d'abord à lui donner le branle. Mais il était écrit que tout servirait au triomphe de la révolution. La timidité même des agitateurs devait rassurer le pouvoir.

La quiétude de la police éclate dans les bulletins qu'elle adressait au roi et aux ministres sous le titre de *surveillance générale*. Du 12 au 20 février, le ton de ces bulletins dénote une confiance absolue dans la situation. Les observations consignées ne varient que dans la forme. Toutes constatent une tranquillité parfaite dans la ville de Paris, de l'inquiétude dans les esprits, de la curiosité pour la lecture des journaux, une mollesse croissante dans les transactions commerciales, de l'indifférence de la part des classes ouvrières. Le bulletin du 18 mentionne même l'hésitation des agitateurs : « Beaucoup d'incertitude et de division dans les pro-» jets des diverses nuances de partis qui s'occupent du » banquet et de la manifestation décidément fixée à » mardi, sauf nouvel ajournement. Ils continuent à ex-» primer l'intention de ne pas se livrer à des troubles, et » font à leurs adhérents des recommandations dans ce » sens, etc. (1). » Était-ce aveuglement de la part de M. Delessert? La police s'endormait-elle sur le succès du cabinet devant les Chambres? Nullement : mais il ne lui était pas possible de voir ce qui n'existait point. Le calme était à la surface ; ou, pour mieux dire, la révolution s'ignorait elle-même. De l'aveu des républicains, les forces de ce parti étaient bien peu de chose. La *Société des droits de l'homme* n'existait plus. Il ne restait que la *Dissidente* et les *Saisons*. Affaibli par ses luttes antérieures, le parti républicain, décimé, divisé ne devait prendre part à la bataille que tardivement, comme il avait tardivement pris part à l'agitation des

(1) Voir aux *Pièces Justificatives* n° 1.

banquets. Il récolta ainsi les bénéfices d'une prudence involontaire et inusitée. Cette tactique, ou plutôt cette conduite inspirée par une juste défiance de ses forces et de l'esprit des événements, contribua beaucoup à son succès. Dans l'agitation comme dans le combat, il survint juste à temps pour enlever au vieux libéralisme les fruits de sa Fronde parlementaire. La république ne triompha donc pas par le nombre et par la valeur de ses partisans, mais parce qu'elle était un nom, une nouveauté gouvernementale colorée des reflets terribles et grandioses d'un passé qui n'effrayait plus et qui attirait les imaginations ; parce que cette figure martiale rappelle en France des idées de gloire nationale ; parce que depuis vingt ans les poëtes, et tout récemment encore Lamartine et Michelet, enveloppaient cette grande idole de tous les attributs de la force, de la justice et de la bonté.

Que pouvait-il y avoir de commun entre des appréciations d'une psychologie aussi déliée et le service de la surveillance générale? Comment arrêter un peuple las du passé, qui s'inquiète, s'ennuie, s'agite, mais n'a point de projet fixe dans l'avenir?

Les preuves de cette indécision n'allaient pas manquer au pouvoir. Après le vote d'ensemble sur les paragraphes de l'Adresse, le premier acte des députés réformistes fut de se réunir pour délibérer sur la conduite à tenir dans de pareilles conjonctures. La situation des agitateurs ne laissait pas d'être embarrassante. Il n'y avait pas de milieu entre la honte du renoncement et le péril de la persévérance.

Une séance eut lieu dans la matinée du 13. Divers

projets furent mis en discussion. Un petit nombre de députés, fatigués des luttes parlementaires, ou avides de popularité, proposèrent la démission en masse. M. de Girardin avait depuis plusieurs jours donné cet avis que lui seul mit à exécution (1). La mesure fut rejetée à une majorité de plus de cent voix, sur moins de deux cents votants.

Deux résolutions furent arrêtées après cet inutile débat. Par suite de l'attitude menaçante du cabinet et de l'interdiction du préfet de police, relativement au banquet du 12e arrondissement, la question s'était déplacée et l'agitation changeait d'objet. Le droit de réunion prenait le pas sur la réforme électorale vaincue dans le parlement; légalement, les tribunaux pouvaient seuls vider une question d'interprétation, et pour que la justice en fût saisie, il fallait qu'un conflit judiciaire éclatât entre les citoyens et le préfet de police. Les plus illusionnés espéraient que le pouvoir reculerait devant une manifestation imposante, les habiles prévoyaient les conséquences probables d'un tel acte et réfléchissaient aux moyens d'en éluder le danger. Il n'en fut pas moins résolu qu'un banquet solennel où figureraient des électeurs, des gardes nationaux, des étudiants et des députés flétris, aurait lieu prochainement. Le lieu et le jour seraient ultérieurement indiqués.

L'assemblée des agitateurs prit ensuite la décision magnanime de ne plus paraître aux soirées du président

(1) Ce député envoya le 14 sa démission ainsi motivée : « Entre la majorité » intolérante et la minorité inconséquente il n'y a pas de place pour qui ne » comprend pas : le pouvoir sans l'initiative et le progrès, l'opposition sans la » vigueur et la logique. »

Sauzet et à celles du château. Il est d'usage de tirer au sort le nom des députés à qui la Chambre confie la mission de présenter l'Adresse au roi. On convint spécialement de se refuser à cette mission, si par une perfidie du sort quelqu'un des opposants était désigné pour la cérémonie. Or, le sort malicieux en désigna trois, dit-on, et d'eux d'entre eux, oubliant en moins de vingt-quatre heures le pacte de la veille, se joignirent à la députation.

D'illustres phraseurs ont dit que Louis-Philippe avait succombé sous le mépris public. Pour être juste, il faudrait au moins ajouter aux causes de sa chute le légitime mépris que lui inspira la généralité de ses adversaires. Sa confiance absolue dans la faiblesse de ses ennemis le perdit en le rassurant.

Avant de se séparer, on décida qu'une communication serait adressée le soir même aux journaux de l'opposition. Le lendemain, 14, le *National*, le *Courrier Français* et le *Siècle* publièrent, en effet, une sorte de rendu compte dans lequel les députés flétris déclaraient se dévouer à la garde et à la défense des intérêts nationaux. « Quant au droit de réunion des citoyens, » ajoutait-on, droit que le ministère prétend subor- » donner à son bon plaisir et confisquer à son profit, » l'assemblée, unanimement convaincue que ce droit » est inhérent à toute constitution libre, et d'ailleurs » formellement établi par nos droits, a résolu d'en » poursuivre le maintien et la consécration par tous les » moyens légaux et constitutionnels. En conséquence, » une commission a été nommée pour s'entendre avec » le comité des électeurs de Paris et pour régler de con-

» cert le concours des députés au banquet qui se pré-
» pare, à titre de protestation contre les prétentions de
» l'arbitraire. Cette décision a été prise sans préjudice
» des appels que, sous d'autres formes, les députés de
» l'opposition se réservent d'adresser au corps électo-
» ral et à l'opinion publique. » Cette pièce se terminait ainsi : « Elle (l'assemblée) a donc résolu, à l'una-
» nimité, qu'aucun de ses membres, même de ceux que
» le sort désignerait pour faire partie de la grande
» députation, ne participerait à la présentation de
» l'Adresse. »

Tandis que cette pancarte parlementaire allait échauffer les têtes des politiques d'estaminet, le vieux roi Louis-Philippe, assis sur son trône entre les ducs de Nemours et de Montpensier, recevait la députation de la Chambre grossie d'une foule de députés, qui s'étaient joints volontairement au cortége et qui ébranlèrent les voûtes des Tuileries du cri de : « Vive le roi ! » M. Sauzet lut cette Adresse servile dont chaque parole était un écho des paroles du discours royal, de sorte que le vieux monarque put avec une légère variante articuler sa réplique ordinaire : « C'est toujours avec la même
» satisfaction que, etc. » Il lui fut même loisible d'ajouter ces mots auxquels les circonstances prêtaient je ne sais quel caractère de raillerie : « Je suis bien tou-
» ché, messieurs, de vous voir aussi nombreux autour
» de moi, et bien sensible à ces acclamations. »

Les cris de « Vive la Réforme ! » que la garde montante poussa quelques jours après en passant sous ses fenêtres, lui apprirent qu'il y avait encore en France une puissance d'opinion, et qu'une poignée de députés

vendus pouvait livrer ses votes sans enchaîner la conscience et les passions du pays.

La nouvelle de l'évacuation des troupes napolitaines chassées de la Sicile, les promesses de Charles-Albert en Piémont, tout, jusqu'aux absurdes décrets du duc de Modène, entamant une croisade contre l'intelligence, contribuait à répandre dans le pays l'exaltation de l'indépendance et la haine du despotisme. Les sombres péripéties du procès du frère Léotade se déroulaient sur la trame des événements politiques. Or, s'il est vrai que la température et les actes anormaux exercent une influence sur les imaginations, on tiendra compte de ce que devaient ajouter à tant de causes réunies les journées grises et désespérées de l'hiver, et les horreurs d'un crime où la jeunesse, la candeur et la beauté succombaient sous la lubricité, l'hypocrisie et l'assassinat, comme le droit sous la force. L'imminence d'un conflit entre une portion du corps électoral de la Chambre, du pays lui-même et le pouvoir, n'était pas de nature à rassurer les âmes. Aussi les cœurs se serraient-ils dans une douloureuse anxiété qui paralysait jusqu'aux transactions commerciales.

A la vérité, le négoce parisien devait se sentir médiocrement satisfait en apprenant les nouvelles de la cour. On assurait que M. Sallandrouze, délégué des marchands, avait été interrompu au milieu d'un discours où il suppliait le roi de ne pas envisager d'un mauvais œil la future manifestation, par cette phrase royalement impertinente : « Comment va le commerce des tapis ? »

La province, elle aussi, commençait à pressentir les approches d'une crise gouvernementale. Les banquets

départementaux avaient noué entre Paris, Lyon, Lille, Châlon, toutes les grandes villes de France, la chaîne électrique des idées. Chaque jour de nouveaux encouragements, des promesses d'appui arrivaient aux agitateurs de la capitale. Une sorte de pression morale en résultait. Avec le désir intime de reculer, les chefs de l'entreprise se voyaient contraints de faire incessamment de nouveaux pas.

Cette situation ridicule et fausse n'échappait point au pouvoir. Pour mieux en tirer parti, le gouvernement exagérait de son côté le rôle de la défensive. Il répondait évasivement à la Chambre sur les interpellations qui lui étaient adressées à propos des canons fondus depuis peu et qu'on devait transporter à Bourges. Des batteries d'artillerie, des caissons pesamment chargés qu'on envoyait sur les ordres de M. le duc de Montpensier (1), de Vincennes à l'École militaire, troublaient les esprits des bourgeois. Les munitions que l'on fabriquait, disait-on, se centuplaient dans les imaginations déjà impressionnées. Une pareille attitude de la part d'un gouvernement, assez débonnaire au total, et que de longues années de tranquillité avaient désaccoutumé de tels déploiements de force, irritait plus encore qu'elle n'épouvantait. Tactique détestable, nous aurons plusieurs fois lieu de l'observer! Une saine politique démontre, au contraire qu'il y a toujours avantage à sévir sans menacer.

Sûr de la victoire, le gouvernement ne croyait cependant pas inutile de s'assurer toutes les chances de

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n° 2.

succès en cas de combat. On prenait des dispositions pour que le 20, jour où devait avoir lieu le banquet, une soixantaine de mille hommes fussent groupés dans les casernes de Paris et dans les forts détachés.

En réponse à ces menaces, les députés, poussés par leurs commettants, entraînés par la logique inflexible d'un mouvement qu'ils avaient imprimé, s'inscrivaient pour le banquet. De nombreux gardes nationaux s'offraient pour escorter la manifestation. Les deux puissances, celle du gouvernement et celle de la nation, massaient leurs forces.

Sur ces entrefaites, le bruit public attribua au gouvernement un ingénieux stratagème, dont le parti démocratique fit plus d'une fois usage dans les guerres civiles de ces dernières années. On accusait le pouvoir d'intervertir les tours de service. Plusieurs journaux affirmaient que des billets de garde en blanc avaient été directement remis par un sergent-major, à l'état-major de la 10e légion; que l'on organisait *une fausse garde nationale*. Les imaginations vont vite en temps de trouble. On pouvait supposer qu'on allait mettre sur la poitrine des soldats d'élite de la garde municipale le harnais pacifique de la garde bourgeoise. De sorte que le peuple sans défiance verrait soudain les agneaux se changer en tigres. On conçoit le désordre et la diversion profonde qu'une pareille manœuvre pouvait opérer un jour d'émeute.

La casaque de garde national est devenue, en France, jusqu'au 13 juin 1849, une sorte d'insigne politique et de porte respect. Maints patriotes s'en affublaient en temps de sédition. Mais il eussent trouvé fort mauvais

que le pouvoir employât les mêmes subterfuges. L'hypocrisie et la naïveté humaines sont égales. On trouve bon, qu'en temps de guerre, deux généraux aient recours à tous les expédients possibles pour vaincre, et joignent la ruse à la valeur. Mais lorsque deux partis se forment dans le pays, le parti du gouvernement établi et le parti du gouvernement futur, le gouvernement du lendemain crie à l'immoralité si le gouvernement du jour emploie pour se défendre les moyens dont on se sert pour l'attaquer.

Deux feuilles opposantes, *le Constitutionnel* et *le National*, s'emparèrent de ce thème, éminemment propre à soulever une vertueuse indignation publique. Le maréchal de camp, chef de l'état-major général, Carbonnel, essaya de détruire le mauvais effet de cette manœuvre en sommant ces deux journaux d'insérer une lettre explicative que reproduisit le *Moniteur* du 17. Cette lettre expliquait comment le colonel de la 10e légion avait cru devoir faire peser un service exceptionnel sur toutes les compagnies. Aucun choix n'avait présidé à cette répartition du péril. « Les gardes na- » tionaux qui sont commandés, disait-il en terminant, » seront certainement fort surpris de se trouver clas- » sés par le *National* comme des hommes *dépendants et* » *d'une obéissance obligée*. De semblables choix fausse- » raient gravement, en effet, l'institution de la garde » nationale. Ils ne seraient assurément autorisés, ni » par le commandant supérieur, ni par son chef d'é- » tat-major. » On trouva que cette réplique ne détruisait rien. Vrai ou faux, le fait resta au passif du pouvoir. Il entretenait en même temps les esprits dans

l'idée d'une lutte prochaine. Or, quelque peu disposé à la bataille qu'on fût de part et d'autre, à force d'accoutumer les esprits à cette idée, on rendait le combat inévitable.

Cependant, les délibérations des députés réformistes et du comité central des élections se succédaient sans aboutir à une conclusion. Ces hommes qui allaient fonder un gouvernement nouveau, ne parvenaient même pas à s'entendre pour fixer le jour et le lieu d'une simple manifestation. Les prolégomènes de la seconde République française commençaient par la confusion des langues, la tergiversation et la haine. Les futures factions se seraient volontiers dévorées avant d'avoir couché la proie par terre. Les éléments diminués, mais vivaces encore de la grande révolution, se retrouvaient en présence, au milieu de ce XIXe siècle peu enthousiaste, très-égoïste, très-sceptique, mais non moins cruel au fond que ses devanciers de l'éternel sablier. Les Constituants, les Girondins et les Jacobins se retrouvaient en présence dans la personne des gauche-dynastiques, des gens du *National* et de ceux de la *Réforme*. L'opiniâtreté protestante et parlementaire des Lally, des Mounier, semblait avoir laissé son empreinte sur MM. Duvergier de Hauranne et Maleville. Le *National*, avec son spirituel rédacteur en chef, M. Marrast, donnait l'idée de cette bourgeoisie de la Gironde qui devait pour la seconde fois faire tant de mal à l'idée républicaine. La *Réforme* avait conservé du vieux jacobinisme la misère, l'exaltation et le radicalisme, en paroles du moins. Fatalité d'un pastiche providentiel qui devait entraîner la seconde République française

dans de pâles imitations et l'induire trop souvent en ridicule et en absurdité !

Outre la discussion sur le lieu de la réunion pour le banquet final, les réformistes avaient à statuer sur le cérémonial, sur le nombre et la qualité des convives et sur la fixation du jour de la manifestation. Les mêmes instincts qui poussaient les promoteurs de cette agitation libérale à écarter l'idée d'une réunion dans un centre populeux et pauvre, leur faisaient redouter l'admission de la jeunesse des écoles et des ouvriers. La *Réforme*, qui ne négligeait aucun moyen de popularité, profita de cette occasion. Un petit nombre d'étudiants et d'ouvriers furent admis sur son instance. Plus de cent députés s'étaient fait inscrire. Trois pairs de France, MM. de Boissy, le duc d'Harcourt, d'Alton-Shée, prirent également des cartes. A Paris, où la mode joue un si grand rôle, il devint à la mode de souscrire pour le banquet réformiste.

Primitivement fixé au dimanche, 20, le banquet fut ajourné. Une décision prise le 17, le renvoya aux premiers jours de la semaine. Deux jours après, le 19, la commission générale transmit aux journaux un avis qui fixait définitivement au 22 février (1), la célébration du banquet réformiste du douzième arrondissement. La révolution avait une date.

Cependant le lieu de la réunion n'était pas encore désigné. Les chefs parlementaires de l'agitation parvinrent à faire choisir les Champs-Elysées et la place de la Concorde. Choix au moins étrange qui devait,

(1) Voir aux *Pieces Justificatives*, n° 1.

ainsi qu'on le verra dans la suite, donner lieu à une mise en scène d'un caractère gigantesque. On pourrait reprocher à M. Barrot et à ses amis d'avoir ainsi exposé le populaire, que cette manifestation devait attirer, aux charges de cavalerie et aux éventualités d'une pareille journée. Mais les agitateurs voulaient se mettre à couvert en protestant de leurs intentions pacifiques jusque dans le choix du lieu de réunion.

Un terrain appartenant au général Thiars, d'autres disent à un sieur Nitot, situé du côté de Chaillot, fut affecté à l'emplacement d'une vaste salle dont les charpentes improvisées se dressèrent bientôt aux yeux de l'autorité et vinrent troubler un peu sa quiétude.

La réalité est que les classes supérieures se sentaient débordées par la masse du pays. Le pouvoir et les chefs dynastiques de l'agitation ne demandaient pas mieux que de trouver un motif de transaction. M. Thiers dépensa beaucoup d'activité dans ces compromettantes négociations. Son génie, fertile en expédients et peu scrupuleux sur le choix des moyens, se complaît à ce genre d'intrigues dans lesquelles un tout petit individu devient quelquefois la cheville ouvrière d'une situation, la paille ridicule dont se sert la Providence pour faire manquer une expérience ou pour provoquer une explosion révolutionnaire. Le débonnaire Odilon Barrot tournait au gré de ce Figaro homme d'État, comme une toupie sous la main d'un écolier.

M. Thiers croyait à la révolution et la redoutait, en la voyant arriver plus promptement sans doute qu'il ne l'avait attendue. Il sentait tout ce qu'elle allait lui ôter. Elle ne lui laisserait plus la place d'être. Aussi, le

même homme que nous avons vu, peu de jours auparavant dans la discussion de l'adresse, faire profession de foi révolutionnaire, se déclarer, du haut de la tribune française, du parti de la révolution, et, au besoin, de la révolution exaltée, s'épuisa-t-il en inutiles efforts pour arrêter cette révolution à laquelle il peut se vanter d'avoir, pour sa part, contribué plus que tout autre. Il sentait bien que le flot des événements, s'il continuait à monter ainsi, emporterait par-dessus sa tête le pouvoir qu'il convoitait.

Une lettre adressée, le 21 janvier, par la fille d'un certain Klindworth (1), ancien conseiller d'État, agent secret, à M. Guizot, nous fait connaître la pensée intime de M. Thiers sur la situation. Il s'exprimait ainsi dans un entretien confidentiel qu'il ne soupçonnait pas devoir être trahi : « Le pays marche à pas de géant à » une catastrophe qui éclatera, ou avant la mort du roi, » si ce prince avait une vieillesse longue, ou quelque » temps après la mort du roi. Il y aura guerre civile, » révision de la Charte, et peut-être changement de » personnes en haut lieu. Le pays ne supportera pas » une régence, à moins qu'on ne fasse quelque chose » de grand pour relever la nation. Le roi Louis-Philippe n'a rien fondé. Il laisse à sa famille la tâche la » plus ardue pour son maintien. Si Napoléon II vivait » encore, il remplacerait sur le trône le roi actuel. »

Ce n'est pas seulement pour montrer la sûreté de coup d'œil de M. Thiers que nous citons ce fragment de lettre. Il établit en outre que l'agitateur se fiait à l'orage.

(1) C'est du moins sous ces nom et qualités qu'il figure parmi les parties prenantes des fonds secrets.

L'histoire signalera donc cette double inconséquence de la part de M. Thiers d'avoir d'abord poussé de toutes ses forces à une révolution dont il prévoyait l'étendue jusqu'à prédire l'avénement d'un autre Napoléon, et de s'être, quelques jours après, mis en travers de cette même révolution qu'il considérait comme inévitable. *Faire peur à M. Guizot*, ainsi qu'il est exprimé dans la lettre d'Agnès de Klindworth, n'est pas un motif suffisant pour s'engager dans d'aussi dangereuses aventures. Et c'était un étrange moyen d'empêcher de donner suite à son rapprochement avec les puissances continentales.

Le mélange de petitesse, de puérilité et de sagacité qu'on rencontre en M. Thiers dépasse les proportions imaginables. Il avait combiné une petite scène de comédie, un banquet chimérique où, dès le début, serait apparu, comme le *Deus ex machina*, quelque officier de police qui aurait verbalisé le plus galamment du monde et sommé, en termes exquis, les agitateurs bien élevés de se retirer. L'affaire eût été ensuite portée devant le tribunal de police correctionnelle, puis devant une juridiction supérieure. L'opposition, déjà flétrie par l'adresse, aurait eu ensuite l'avantage de se voir condamner par la cour.

L'utopie parlementaire de la résistance légale était jugée par ce seul fait. Si tous les événements avaient pu se conformer aux conditions du principe, la révolution eût expiré devant un juge en robe rouge et deux conseillers à rabat.

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 4.

Cependant les journaux commençaient à s'impatienter et le public, privé d'un grand spectacle si longtemps attendu, murmurait. Il accusait de défection les chefs du mouvement. Ajoutons que les transactions commerciales étaient devenues à peu près nulles. Il devenait chaque jour plus indispensable que la crise eût lieu et vînt dénouer cette situation intolérable. Le cabinet, se croyant maître du terrain, commençait à témoigner son dédain pour les ridicules négociations de ses adversaires. Mais le rêveur Odilon Barrot et le cabinet lui-même furent tirés l'un, de ses songes de transaction, et l'autre de sa confiance trop absolue dans sa force, par un manifeste publié dans les journaux du 21 février. Il paraît que cette mesure avait été prise par les membres les plus énergiques de la commission. Le ton du manifeste était assez ferme quoique pacifique. Il coupait la retraite aux temporisateurs; il n'y avait plus de remise à huitaine possible. C'était bien le lendemain, 22 février, que la manifestation allait donner le spectacle d'un peuple protestant contre son exclusion politique. Le peuple de Paris allait se retirer dans ce vaste espace des Champs-Élysées. Les hauteurs de Chaillot devenaient le mont Aventin où la démocratie allait demander, non plus la loi agraire, mais le suffrage universel, l'existence politique et non l'existence matérielle qui n'est que la conséquence de la première. Le progrès des révolutions apparaît dans ce simple rapprochement.

Après un exposé de motifs et quelques considéra-

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 5.

tions très-habiles, conçues de façon à entraîner, en la flattant, la garde nationale sous la protection de laquelle on affectait de mettre l'ordre de la manifestation elle-même, venaient les articles suivants :

« La commission a pensé que la manifestation devait » avoir lieu dans le quartier de la capitale où la largeur » des rues et des places permet à la population de » s'agglomérer sans qu'il en résulte d'encombre- » ment.

» A cet effet, les députés, les pairs de France et les » autres personnes invitées au banquet s'assembleront » mardi prochain, à onze heures, au lieu ordinaire » des réunions de l'opposition parlementaire, place de » la Magdeleine, 2.

» Les souscripteurs au banquet qui font partie de » la garde nationale, sont priés de se réunir devant » l'église de la Magdeleine et de former deux haies » parallèles entre lesquelles se placeront les invités.

» Le cortége aura en tête les officiers supérieurs de » la garde nationale qui se présenteront pour se joindre » à la manifestation.

» Immédiatement après les invités et les convives » se placera un rang d'officiers de la garde nationale.

» Derrière ceux-ci, les gardes nationaux formés en » colonnes suivant le numéro des légions.

» Entre la troisième et la quatrième colonne, les » jeunes gens des écoles, sous la conduite de com- » missaires désignés par eux.

» Puis les autres gardes nationaux de Paris et de » la banlieue dans l'ordre désigné plus haut.

» Le cortége partira à onze heures et demie et se

» dirigera, par la place de la Concorde et les Champs-
» Élysées, vers le lieu du banquet. »

C'était donner rendez-vous à tout Paris. Deux paragraphes suivaient ce programme d'une révolution. Ils exprimaient avec candeur les intentions les plus pacifiques, et contenaient, entre autres insufflations ingénieuses, cette phrase qui allait solliciter l'amour-propre du plus obscur et du plus humble des assistants : « La commission espère que, dans cette occasion, tout » homme présent peut se considérer comme un fonc- » tionnaire chargé de faire respecter l'ordre, etc. » Cette tactique, pleine d'audace et d'impertinence, usée depuis la journée du 13 juin 1849, avait alors l'avantage de la nouveauté.

A la lecture de ce manifeste, Paris s'émut. Tous les partis, toutes les nuances de l'opinion s'agitèrent. On vit les murailles s'étoiler d'affiches officielles, les groupes de lecteurs se former autour de ces harangues imprimées. « Habitants de Paris ! s'écriait le préfet de » police, les lois les plus claires, les mieux établies sont » violées. J'invite tous les bons citoyens à se confor- » mer à ces lois. Le gouvernement saura les faire » respecter, etc. (1). » A côté de la proclamation de M. Delessert, entre un arrêté motivé sur la loi des 16-24 août 1790 et concluant ainsi : « La réunion et » le banquet précités sont interdits, » et une ordonnance concernant les attroupements (2), on lisait l'ordre du jour du commandant supérieur Jacqueminot : « Gardes nationaux du département de la Seine, on

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 6.
(2) Ordonnance du 13 juillet 1831.

» cherche à vous égarer (1). » Et il citait les articles 1, 7 et 93 de la loi du 22 mars 1831, qui interdit aux gardes nationaux de se réunir avec ou sans armes, en tant que gardes nationaux, pour délibérer des affaires de l'État et sans ordre de leurs chefs immédiats.

Depuis que le vote de la majorité sur l'ensemble du projet d'adresse avait, en quelque sorte renvoyé la question de réforme électorale devant le tribunal du peuple, l'attention s'était détournée des Chambres. Les divers incidents de cette journée grosse d'orages l'y ramena un instant sur la Chambre des députés. Quant à la Chambre des pairs, elle n'accordait même pas à M. de Boissy, le 23 février, le droit d'interpeller le ministère sur la situation de la capitale révoltée. Au milieu des horreurs de la guerre civile, quand le cœur de Paris battait des plus grandes émotions qu'un peuple puisse éprouver ; ces vieux fonctionnaires, ces savants, ces militaires courbés sous la cendre des années, ces industriels parvenus, étouffés par l'opulence et l'embonpoint, cette assemblée de vieillards usés, blasés, réunis, comme à l'ordinaire, dans le morne palais Médicis, continuait, d'une voix éteinte, ses radotages législatifs. A plus forte raison demeura-t-elle impassible devant les menaces du 21.

On discutait à la Chambre des députés un projet de loi relatif à la prorogation du privilége de la banque de Bordeaux, lorsque M. Odilon Barrot entra suivi d'un grand nombre de députés. L'altération de ses traits annonçait le trouble de son âme. Le bon avocat n'était

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 7.

plus à l'heureux temps du *banquet des Vendanges de Bourgogne*, et de la société *Aide-toi*. L'âge avait développé sa timidité naturelle. Il se trouvait en ce moment bien embarrassé de son rôle d'agitateur. Cet embarras, qui jetait sur l'opposition dynastique la plus fâcheuse lumière, se traduisit dans un discours où il chercha à détourner une part de responsabilité que les événements annonçaient devoir être lourde. « C'est » le gouvernement, articula-t-il, qui est chargé du » maintien de l'ordre et de la tranquillité dans le pays, » c'est à lui à peser la gravité des circonstances et sur- » tout c'est sur lui que porte la responsabilité. » — « Elle pèse sur tout le monde! » répliqua M. Duchâtel. Ce ministre malveillant semblait n'avoir puisé dans ses études économiques que ce genre d'égoïsme absolu dont M. Proudhon chargea depuis la mémoire du pauvre docteur Malthus. — La faiblesse de son adversaire lui donnait ce dernier degré de l'insolence qui attire les soufflets de la Providence. Il s'empara du manifeste, qu'il qualifia de la façon la plus dure, en déclarant qu'il ne voulait pas le qualifier, et M. Odilon Barrot, donnant la dernière mesure de son irrésolution, vint déclarer qu'il *ne l'avouait ni ne le désavouait*. Belle tactique en temps de révolution! Battu comme une gerbe en grange, le chef de l'opposition dynastique rentra au logis, continuant, en simple comité, sa politique de ménage, qui avait roulé pendant six semaines sur un dîner à donner ou à ne pas donner. M. Thiers fut d'avis qu'il était temps de rentrer sous terre, puisque le gouvernement était sérieusement décidé à se défendre. M. Barrot hésita, et finit par trouver

que M. Thiers avait raison. La plume élégante de M. Marrast rédigea aussitôt une *protestation* où, après plusieurs considérants relativement au danger des collisions entre les peuples et leur gouvernement, on concluait ainsi : « L'opposition a donc pensé qu'elle devait » s'abstenir et laisser au gouvernement toute la res» ponsabilité de ces mesures. Elle engage tous les » bons citoyens à suivre son exemple. En ajournant » ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend envers » le pays l'engagement de faire prévaloir ce droit par » toutes les voies constitutionnelles (1). » Espoir peu consolant en présence d'une inamovible majorité déterminée, elle venait de le prouver, à voter pour le pouvoir quand même. Pour commencer cette fusillade à blanc, il fut convenu que M. Barrot porterait, le lendemain, à la Chambre un *acte d'accusation* contre le cabinet. On alla poursuivre encore ce bavardage de bourgeois effarouchés dans les bureaux du journal le *Siècle*.

Il est assez singulier que cette désertion, blâmée de tout le monde, ait été imitée par les fractions les plus opposées du parti démocratique.

En recherchant aujourd'hui la trace d'opinions individuelles, demi-noyées dans la profondeur des événements, on s'étonne du petit nombre d'hommes résolus, le soir du 21 février, à braver le lendemain les menaces du pouvoir. On ne compte guère que MM. de Lamartine, d'Althon-Shée et quelques hommes d'action de la *Réforme*, comme MM. Rey, Lagrange et Caussidière qui aient exprimé, chacun dans la sphère de son

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 8.

rôle révolutionnaire, l'opinion formelle de la résistance.

« Nous sommes placés par le gouvernement entre » la honte et le péril, » avait dit M. de Lamartine. Il ajouta en apprenant la défection du comité : « La place » dût-elle être déserte, j'irai seul au banquet, sans » autre compagnon que mon ombre. » Ce mot était d'autant mieux placé dans sa bouche qu'il s'était abstenu de paraître dans les banquets.

Au *National*, devenu en quelque sorte bureau d'état-major d'une des divisions du parti démocratique, régnait cette hésitation qui caractérise les habiles. Placés entre le désir du triomphe et la crainte de se perdre, entre les inconvénients d'une rupture avec la gauche dynastique et le désavantage d'abandonner à la *Réforme* la direction du mouvement, les directeurs de cette feuille rendaient aux gens qui venaient chercher des ordres, des oracles plus obscurs que ceux de la Sibylle de Cumes.

Quoique plus énergique dans la manifestation de ses sentiments, le conseil tenu dans la salle de la *Réforme* ne marquait pas moins d'hésitation. Situés presque à l'angle des rues Coquillière et Jean-Jacques Rousseau, à l'entrée d'un des carrefours populeux qui avoisinent la halle aux blés et la pointe Sainte-Eustache, les bureaux de la *Réforme* pouvaient, infiniment mieux que leurs élégants concurrents de la rue Lepeletier, devenir centre d'insurrection. Vers huit heures du soir, une cinquantaine d'hommes de toute classe et de toutes professions, venus sur la convocation de M. Flocon, se pressaient dans la salle trop petite et mal éclai-

rée de la rédaction. MM. Louis Blanc, Ribeyrolles, Flocon, quelques journalistes de province, Albert, Rey, Chancel, Lagrange, Caussidière représentaient exactement l'esprit de cette réunion composée d'hommes de plume et d'hommes de combat. M. Flocon présidait. A peine le premier orateur eut-il pris la parole, que l'hésitation se produisit là comme elle s'était produite au *National* et au comité. M. d'Althon-Sée entra sur ces entrefaites ainsi que M. Ledru-Rollin. Le jeune pair de France annonça la désertion de la gauche dynastique, protesta contre cette lâcheté, et ranima les passions de l'assemblée. M. Louis Blanc entreprit de les calmer. « Ne vous abusez pas, s'écria-t-il, la garde » nationale, qui a traîné son uniforme de banquet en » banquet, vous mitraillera avec l'armée. Vous déci- » derez l'insurrection si vous voulez, mais si vous » prenez cette décision, je rentrerai chez moi pour » me couvrir d'un crêpe et pleurer sur les ruines de » la démocratie. » On murmura. Après quelques mots de MM. Lagrange et d'Althon-Sée, M. Rey, petit homme très-énergique, déclara que, si le peuple descendait dans la rue, le devoir des républicains était de lever les pavés et de courir aux fusils. « Des occasions pa- » reilles à celle qui se présente sont devenues trop » rares pour qu'on les néglige, articula-t-il. » M. Ledru-Rollin émit une opinion contraire, et M. Flocon acheva d'écarter toute idée de combat. Le conciliabule aboutit à la rédaction de ces deux lignes insérées dans la *Réforme* du lendemain : « Hommes du peuple, gardez-vous, demain, de tout entraînement téméraire. »

Les sociétés secrètes, à l'imitation des journaux et

des réunions parlementaires, prirent le parti de l'abstention. On convint seulement qu'on se rendrait par petits groupes et en simple curieux à la place de la Concorde.

Les ateliers résolurent de chômer, également par curiosité. Paris tout entier voulait voir. Il allait se donner le spectacle à lui-même. Quelques torches parurent autour des proclamations du pouvoir qu'on lisait à haute voix. On les entremêlait de ces lazzis parisiens qui marient les gais éclairs de l'esprit aux horreurs de l'émeute. L'orateur des bornes montra çà et là sa face blême et inspirée. Mais le vent de la nuit emporta bientôt ses rauques diatribes parmi les carrefours déserts. Les torches s'éteignirent dans les ténèbres.

Dans le cas même où le parti démocratique eût pris la résolution de combattre, ses forces n'auraient pas atteint le chiffre de 4,000 hommes. Et il était décidé à quelque chose de plus périlleux qu'une prise d'armes, c'est-à-dire à une manifestation pacifique.

Les forces du pouvoir montaient, tant à Paris qu'autour de Paris, à 27,000 hommes bien équipés, bien approvisionnés, et qu'on devait supposer, d'après l'attitude du gouvernement, déterminés à de grandes rigueurs (1).

Tout annonçait donc, pour le lendemain, une de ces fatales journées qui forcent les gouvernants à serrer plus étroitement le frein des peuples.

Mais, tandis que mouraient les rumeurs confuses de

(1) Les forces se divisaient ainsi : 37 bataillons d'infanterie, 1 bataillon des chasseurs d'Orléans, 3 compagnies du génie, 3,200 gardes municipaux, 20 escadrons de cavalerie, 5 batteries.

la capitale, tandis que Paris s'endormait, les fenêtres des Tuileries étincelaient dans la solitude du Carrousel. Le vieux roi, entouré de ses enfants, de ses familiers, de ses ministres, de ses courtisans, se réjouissait du résultat de la crise. La défection des agitateurs donnait raison à sa politique. Ordinairement l'ennui régnait en maître au château. Le cœur de Louis-Philippe s'était endurci avec les années. Devenu une sorte de tyran domestique, le vieux monarque faisait plier, sous sa volonté minutieuse et sans cesse en éveil, les volontés de toute sa famille. La rigidité des principes religieux de la reine ajoutait encore à l'ennui de cette cour mesquine où régnaient la parcimonie et la crainte de manquer. Un rapport secret sur le duc d'Orléans, adressé au roi en mai 1839, révèle que déjà l'héritier présomptif de la couronne avait senti la pesanteur du joug du vieux libéral devenu roi. La correspondance des princes de Joinville et de Nemours, en 1847, laisse entrevoir le dégoût que leur inspire la politique de leur père. Les princesses, dans leur caquetage de jeunes bourgeoises avec leurs frères (1), ne témoignent pas moins de lassitude des ennuis de la cour. Mais, dans la soirée du 21 février, la joie régna au château. La défection

(1) Le roi nommait ses conseils des *Babinettes;* la Chambre des députés s'appelait le *club* ; les princesses donnaient à leurs frères dans l'intimité des petits surnoms d'amitié. M. de Nemours était désigé sous le nom de Than ; M. de Joinville sous celui de *Hadji*. La princesse Clémentine, qui aimait les commérages politiques, employait par plaisanterie dans sa correspondance avec ses frères les mots populaires de *gouapeur*, *nigaud*, *blanc-bec*, *dégommer*, etc. Bref le peu de monuments intimes qûe la révolution ait jeté dans le domaine de l'histoire, révèle chez la famille royale une ressemblance très-marquée avec les mœurs des classes moyennes. Louis-Philippe fut très-réellement et très-sincèrement le représentant de la bourgeoisie en France.

de la gauche dynastique, l'hésitation des républicains étaient connues. L'épanouissement fut à son comble lorsqu'à minuit on annonça que les commissaires du banquet avaient fait suspendre les apprêts de la solemnité du lendemain. Le roi ne sentait plus le poids des années. Étrange aveuglement des princes! Un pied au bord de la tombe, environné de périls lentement fomentés par la destinée, sur le point de voir son trône s'écrouler presque de lui-même, le roi était l'homme du royaume qui éprouvait le plus de confiance dans la situation. Animé d'une activité singulière, ce vieillard de soixante-seize ans, qui aurait dû succomber sous le poids de la couronne et des années, rassurait ses fonctionnaires, et faisait pleuvoir les étincelles d'un esprit rempli de malice, sur la faiblesse et la lâcheté de ses adversaires. Quand le roi s'amuse, qui donc ne s'amuserait pas? Le maréchal Bugeaud avait dit un de ces mots de tranche-montagne qui jettent sur sa physionomie de soldat laboureur une teinte de vaudeville: « Que » Votre Majesté me donne le commandement de Paris, » je me charge de faire avaler aux Parisiens le sabre » d'Isly jusqu'à la garde. »

La Providence allait-elle donc abriter une fois encore sous son aile celui qu'elle avait si souvent préservé du fer des régicides et des dangers de l'insurrection?

Le vieux roi veillait souvent fort tard dans la nuit malgré les cris de la reine et de sa famille. Avec quel sentiment de sécurité ne dut-il pas écouter, dans le silence de Paris endormi, le pas sonore et régulier de ses patrouilles relevant les sentinelles du château? Et,

si du haut des fenêtres de son palais, il put apercevoir à travers les ténèbres la noire silhouette du beffroi de Saint-Merry, son visage jauni dut s'épanouir derrière la vitre en un maigre sourire ;—spectacle qui eût frappé d'épouvante le bourgeois soucieux des éventualités du lendemain! Il se fût dit : « Le roi est fou. » Bien fol, en effet, est le monarque qui compte sur la constance de la fortune !

CHAPITRE III.

Journée du 22 février. — Aspect de Paris dans la matinée. — La population se dirige vers la Madeleine. — Luther et Odilon Barrot. — Tranquillité du roi. — Ordre du jour du 25 décembre. — Cris : à bas Guizot ! devant l'hôtel des Affaires Étrangères. — Impassibilité des troupes. — Chants des Girondins et de la Marseillaise. — Colonne de jeunes gens partant du Panthéon. — Absence des chefs de l'opposition. — Détachement de municipaux détruisant les derniers préparatifs du banquet. — La colonne de jeunes gens partie du Panthéon devant la Madeleine. — Escalade des grilles du Palais-Bourbon. MM. Crémieux et Marie haranguent les pétitionnaires. — Déploiement de troupes. — Charges sur la place de la Concorde. — Les dragons et les gardes municipaux. — Essai de barricades aux Champs-Élysées, rues de Rivoli, Saint-Florentin, Matignon, etc. — Séance de la Chambre des députés. — Mise en accusation des ministres. — MM. Odilon Barrot, de Genoude, Sauzet, Guizot. — Incendie du poste de l'avenue Marigny. — L'émeute en face de l'Assomption. — Abstention de l'École polytechnique. — Impassibilité de la Chambre des pairs. — Interpellation de M. de Boissy. — MM. Carnot, Vavin et Taillandier, chez le préfet de la Seine. — Refus de battre le rappel. — Initiative des maires. — Petit nombre des gardes nationaux qui obéissent au rappel. — Scène entre la garde nationale, le peuple et la ligne au Panthéon. — Essais de barricades au centre de Paris. — Groupe de conspirateurs sous les arcades du Palais-Royal. — MM. Caussidière, Pilhes, Grandmenil, Albert. — L'espion Delahodde et Chenu. — Fusillade rue Bourg-l'Abbé ; M. Sobrier. — Attitude de la *Réforme* et du *National*. — Confiance du pouvoir. — Dernier bulletin de la *surveillance générale*.

Dès le matin du 22, Paris fut debout. L'aspect de la ville n'était plus le même. Dans cette capitale de l'élégance, des arts et des idées, les émotions politiques revêtent une grande puissance d'expression. La physionomie de Paris a la mobilité pathétique d'une face humaine.

La température semblait s'associer aux sentiments de la population. Le ciel était de ce gris plein de tristesse qui assombrit les âmes au moins autant qu'il assombrit le soleil. Il ne faisait pas assez froid pour glacer l'émeute exposée aux bises de la place publique. La pluie qui décourage et qui tombe sur les pauvres passions humaines, comme la douche sur le crâne de l'aliéné, restait suspendue dans les nuages. Avant que la brume ne se résolût en eau, l'incendie moral avait le temps de gagner aux quatre coins de la population.

Les rues étaient remplies de monde, et tout ce monde marchait dans une même direction. Paris ne tenait pas plus compte des désavœux de MM. Thiers et Barrot, de la timide protestation rédigée la veille par M. Marrast, et de l'avis prudent de la Réforme, imprimé le matin même, que de la proclamation du préfet de police. Le peuple avait accepté le premier rendez-vous de la gauche-dynastique et il s'y rendait. La place de la Concorde allait donc une seconde fois mériter son grand nom de place de la Révolution.

Des petits groupes d'hommes résolus descendaient des hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, des faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, Saint-Antoine, de tous ces quartiers populaires où la patrie en danger et la cause révolutionnaire trouveront toujours du sang qui ne se marchande pas. Ils se dirigeaient vers le boulevard, quelques-uns le bâton sur l'épaule, le plus grand nombre les mains dans les poches; ceux-ci l'air goguenard et provocateur, ceux-là le front plissé, la joue enflammée.

Ce qui donne à ces groupes un aspect funeste dont

s'épouvantent justement les heureux de la vie, c'est qu'à côté du patriote rayonnant d'héroïsme, marchent quatre spectres qu'évoque fatalement le génie des révolutions : le Désespoir, le Crime, la Sottise et la Trahison. C'est pourquoi des faces étranges, épouvantables, qui n'ont plus rien de ce rayon divin répandu sur le front de l'homme, apparaissent à ces jours suprêmes comme des monstres vomis par un cataclysme terrestre.

Un tel rendez-vous donné aux Champs-Élysées, promettait une vaste mise en scène. Paris en haillons inonda Paris élégant. L'homme des faubourgs traversa en maître les boulevards des Italiens et des Capucines. Un fait insignifiant s'élevait à la hauteur d'un symbole. Pour la première fois, en effet, le peuple brisait les mailles de ce réseau d'argent que la classe moyenne tendait depuis soixante ans sur la nation : le cens électoral. Par ce seul fait, il mettait le pied dans le plat parlementaire. Il disait à la classe régnante : part à deux, part à tous ! Audace inouïe ! phénomène politique inconnu dans les fastes historiques du peuple français !

Les hommes d'action descendaient donc des extrémités de Paris et de sa double banlieue. Ils venaient en observateurs, non pour tirer des conclusions philosophiques, mais pour épier l'heure du combat. Et, comme les athéniens de Paris poussent la curiosité jusqu'au fanatisme et se font tuer pour voir une bataille, des flots de curieux roulaient par les rues et les carrefours, vers le vaste rendez-vous général.

Le long des murailles glissait, l'air inquiet et mal à l'aise, le sergent de ville vêtu en bourgeois. La police avait rentré son uniforme. Elle espérait ainsi mieux

dissimuler son action. Mais telle est l'influence de certaines professions que le mot de police, lui-même, reste écrit sur le front de quiconque a endossé sa livrée. Le peuple de Paris a, d'ailleurs, un flair merveilleux pour deviner sous tous les déguisements celle qu'en son argot picaresque il nomme *la Rousse*. Or, il n'est guère d'émeutier qui n'ait gardé le souvenir de quelque bourrade ; de sorte, que la multitude profite des révolutions pour courir aux sergents comme les dogues aux rats.

L'agent provocateur qui ressemble, à s'y méprendre, à un patriote exalté, qui souvent même a débuté par l'être, jetait dans la foule des déclamations furibondes contre le *despotisme* du pouvoir. Paroles enflammées qui vont se poser sur les têtes, comme les langues de feu du Saint-Esprit. Les imaginations se montaient. Le cri nourri et vigoureux de : « Vive la Réforme ! » répondait à ces excitations. On aurait pu se croire au temps de Luther et de la guerre des paysans. M. Odilon Barrot, comme Luther, était débordé par l'agitation qu'il avait créée.

La même scène se renouvelait du côté de la Madeleine, au Panthéon, rue de Rivoli et surtout place de la Concorde. C'est avec ces mots-là qu'on descelle les premiers pavés. Que l'on juge de l'effet de pareilles influences, dans une capitale qui a nourri jusqu'à quinze cents agents secrets.

Vers dix heures, l'agitation était à peu près générale. Quoique aucune collision n'eût encore éclaté, ce grand transvasement de Paris vers un seul point eût inquiété l'esprit le moins clairvoyant. Mais Dieu avait frappé

d'aveuglement le vieux roi. Vers la même heure il écrivait au maréchal Gérard que tout allait le mieux du monde.

Le héros de la retraite de Moscou et de la campagne de 1815, était l'auteur du plan stratégique à l'aide duquel le gouvernement comptait écraser l'insurrection. C'était un vaste piége à loups, dans lequel on n'apercevait pas d'abord le soldat et dont le mécanisme consistait dans une grande puissance de concentration et de dilatation. Comme cette bête fantastique qu'on nomme poulpe, l'armée de Paris pouvait à volonté étendre de longues antennes, saisir sa proie, se ramasser en boule et même s'allonger en poisson, fuyant entre les herbes et disparaître le coup fait. La bête a nom au *Memorandum* de l'armée : *Ordre du jour du* 25 *décembre*. L'occasion était venue de mettre à profit ce plan imaginé depuis huit ans. Pour mieux seconder les intentions de l'artiste, le pouvoir en avait en quelque sorte organisé la répétition, en envoyant depuis plusieurs jours les officiers des divers corps, déguisés en bourgeois et accompagnés de metteurs en scène, sur les divers points à occuper. Cette combinaison offrait beaucoup de chances de succès; mais l'honneur de l'avoir inventée n'est-il point un pénible couronnement pour une si glorieuse carrière?

La multitude put donc circuler sans découvrir les moindres préparatifs de défense. Elle s'en étonna. Plus expérimentée, elle en eût tiré cette conséquence que le gouvernement cachait quelque terrible et soudain moyen de répression. A la porte des corps de garde, les soldats sans armes regardaient l'émeute. En passant devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères,

chaque groupe poussait un cri de haine : « A bas Guizot ! » Les soldats du poste ne s'en émouvaient point. Au fond, que leur importait ?

Vers la même heure, tandis que la foule se massait autour de la Madeleine et sur la place de la Concorde, une colonne d'étudiants s'était formée devant le Panthéon. Elle s'ébranla au chant des Girondins, hymne patriotique mis à la mode par un drame de M. Alexandre Dumas. Les petites choses éclairent les grandes. Ce simple fait, rapproché du succès de l'*Histoire de la Révolution*, de M. Michelet, et de celle des *Girondins*, de M. de Lamartine, est un témoignage des appréhensions de l'esprit révolutionnaire à la veille du renversement du trône. La première révolution faite au nom du principe purement démocratique s'enveloppait de précautions girondines, qui annonçaient assez en quelles mains elle allait tomber.

La colonne s'ébranla en chantant. Elle se déploya dans la direction de la rue des Grès et descendit la colline Sainte-Geneviève par la rue de La Harpe, ramassant de nouvelles recrues sur son passage. En arrivant au Pont-Neuf, elle avait répandu la contagion de l'enthousiasme dans les quartiers populaires de la rive gauche.

Pendant ce temps, la foule s'épaississait sur la place de la Madeleine. On cherchait des yeux ces chefs de l'agitation qui depuis six mois remuaient le pays. Où étaient ces députés, ces pairs de France, ces officiers supérieurs de la garde nationale, tout ce déploiement de la Fronde électorale si pompeusement annoncé dans le manifeste de la veille ?

En temps d'émeute, on ne lit que les placards. Tout

le monde, d'ailleurs, ne sait pas lire ; tout le monde n'a pas trois sous par jour à donner aux gazettes. Un grand nombre de personnes n'apprennent que verbalement les affaires publiques. La masse ignorait donc la défection des agitateurs et n'avait pas lu la honteuse déclaration du matin. La colère fit place à l'étonnement et à l'impatience, au fur et à mesure que les orateurs de la rue venaient se mêler à l'émeute et raconter le journal.

La gauche dynastique a osé se plaindre plus tard. Elle a reproché aux républicains d'avoir fait dévier la révolution de son but. Pour qu'elle ne déviât point, il eût au moins fallu la diriger. Il eût fallu ne pas trembler devant le fantôme qu'on avait évoqué. La révolution leur semblait à tous un cheval sauvage, capable de dévorer son cavalier. Voyant la terreur de chacun, le plus faible, l'enfant perdu des partis, le parti républicain s'approcha sans bruit, et saisit hardiment le monstre à la crinière.

Pour sauver leur dynastie de contrebande et gagner un portefeuille, il eût fallu que les grands parleurs de la discussion de l'Adresse, MM. Odilon Barrot, Thiers, de Maleville et Duvergier de Hauranne, se trouvassent le matin du 22 février, place de la Madeleine, offrant aux baïonnettes leur poitrine pour leur cause. L'œil du peuple les y chercha vainement.

Onze heures sonnèrent. Il se fit une oscillation dans la foule. Deux détachements de gardes municipaux traversaient au pas gymnastique la place de la Concorde. Ils allaient, comme si tout eût été fini, faire disparaître les derniers vestiges des préparatifs du banquet.

Des hauteurs de l'Arc-de-Triomphe, un détachement de ligne protégeait au besoin la manœuvre opérée sur Chaillot. Il n'eût même pas occasion de se démasquer. Le *deus ex machina*, à l'aide duquel le pouvoir comptait dénouer la situation, le soldat, allait-il devenir un comparse inutile qu'on laissait dans les coulisses? Et pour que le dédain du gouvernement parût plus complet, l'ordre de battre le rappel, donné la veille à neuf heures, avait été révoqué vers minuit, lorsqu'on apprit que les gardes nationaux étaient déterminés à pousser le cri de : « Vive la Réforme ! » Cet acte de prudence pouvait certainement passer aux yeux de la foule ignorante, pour de l'insouciance et du mépris. Ni police, ni troupe, ni garde nationale ; — ne semblait-il pas qu'en vérité l'émeute n'eût plus qu'à rentrer au logis?

Mais on ne trompe pas impunément la curiosité, qui veut un spectacle. On ne se joue pas des intérêts en éveil et des passions irritées. L'aspect des gardes municipaux traversant la place de la Concorde excite des murmures. Plusieurs détachements du 21e de ligne surviennent aussitôt, se rangent en bataille à la gauche de la foule agglomérée sur le parvis de la Madeleine. L'attitude des masses, froide jusqu'alors, change. Les groupes mesurent la troupe des yeux. Des paroles malveillantes circulent; premiers sifflements d'un tempête qui déracinera un trône.

A travers les murmures de la place, on entend vibrer un chant lointain, un chant bien connu dont le refrain est un cri de guerre universel, le cri de la nation et non pas le cri des légions. « Aux armes, Citoyens ! » C'est la colonne qui s'est formée une heure auparavant,

place du Panthéon. La voix de la jeunesse a un accent qui va au cœur. On écoute. Le refrain de *la Marseillaise* grandit comme le mugissement d'un orgue et monte jusqu'au ciel.

Ce sont bien les jeunes gens qui arrivent. Ils viennent, pour ainsi dire, nouer les âmes dans un commun sentiment, attacher les deux bouts de l'émeute, de la rive gauche à la rive droite. Naïfs comme on l'est à leur âge, ils se sont arrêtés devant la maison de M. Odilon Barrot. Mais M. Odilon Barrot, *introuvable* d'un nouveau genre, n'est pas plus chez lui que sur le terrain de la révolution.

La colonne s'avance toujours d'un pas lent, en bon ordre, avec une discipline presque militaire : il y a dans tout citoyen français l'étoffe d'un soldat. Les ouvriers présents vont prendre rang derrière la colonne. Le prolétariat aime les écoles, par cet instinct secret que son affranchissement ne saurait venir que des lumières de l'esprit humain, par cette confiance que la jeunesse s'élève en raison de la générosité de son âge au-dessus des intérêts et des préjugés de caste. De sorte, que les étudiants, sortis de la bourgeoisie, forment une sorte de gage de réconciliation entre la bourgeoisie et le prolétariat quand sonne le tocsin de la guerre civile.

La tradition des écoles, rompue par l'action individualiste et dissolvante du règne de Louis-Philippe, donnait une dernière lueur d'existence. On n'allait pas d'ailleurs demander à cette colonne venue des hauteurs du pays latin, si elle contenait dans ses rangs plus de conscrits de la littérature, de l'art, de la politique et de l'industrie, que d'étudiants universitaires. La foule

s'ouvrait devant elle, mêlant sa voix au refrain et l'accompagnant au moins de ses vœux.

Deux fois la colonne fit en chantant le tour du temple, comme si elle eût accompli quelque cérémonie sacrée, comme si elle eût voulu prendre Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette promenade solennelle, autour d'un temple de style grec, achevait de donner à la mise en scène de l'émeute, au sein de Paris monumental, un reflet des agitations des peuples antiques. Et, c'était quelque chose d'étrange et de saisissant que ce chant de guerre du peuple français remplaçant les psalmodies du culte.

Privés de MM. Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, aussi bien que de MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon, car ils étaient tous absents de ce rendez-vous qu'ils n'avaient plus le droit de révoquer, tous y compris M. de Lamartine qui avait promis dans l'enthousiasme du discours d'aller au banquet, dût-il y aller seul avec son ombre — privés de chefs, sans direction, sans but, les jeunes gens obéirent à leur instinct. L'instinct les avait poussés à cette promenade solennelle autour d'un temple, comme s'ils eussent compris qu'à défaut d'action directe, il ne leur restait qu'à agir sur les imaginations. L'instinct les poussa vers la Chambre des députés, cause première de cette grande émotion publique.

Ils se retirèrent, entraînant tout à leur suite, laissant un vaste espace vide derrière eux. Un petit poste en planches, bâti à la droite de l'église, brûlait solitairement comme le bûcher d'un sacrifice. Ses flammes allongées se jouaient dans le chapiteau des colonnes. Elles chas-

saient de leurs nids des nuées de corbeaux volant éperdus dans le ciel gris et poussant des cris funèbres. Les aruspices y eussent découvert le présage d'une grande catastrophe, le peuple de Paris n'y voyait qu'un texte à plaisanteries voltairiennes, et le présage qu'il en tirait devait être moins certain que celui des augures.

La colonne marcha vers le Palais-Bourbon. Elle traversa la rue Royale et la place de la Concorde. Un peloton de gardes municipaux occupait la tête du pont de la Concorde. L'émeute s'arrêta devant les baïonnettes croisées. Tout à coup un héros inconnu s'élance : « Frappez ! » s'écrie-t-il en découvrant sa poitrine. Les fusils se relèvent. La colonne envahit le pont. Cent des plus jeunes et des plus alertes escaladent les grilles du palais. Le poste des gardes nationaux intervient. La Chambre est déserte d'ailleurs, et la séance ne doit ouvrir qu'à une heure et demie. MM. Crémieux et Marie, qui se trouvent là, n'ont pas de peine, à l'aide de quelques-unes des promesses d'usage, à congédier ces pétitionnaires par escalade.

Autour du palais, la foule s'augmentait. Un escadron de dragons partit au galop, le sabre au poing, de la caserne du quai d'Orsay, tandis qu'un régiment de ligne fermait les rues. De l'autre côté, un vaste déploiement de troupes bordait le quai jusqu'aux Invalides. Des détachements de toutes armes prennent position. Deux pièces de canon sont rangées en batterie sur la place de Bourgogne. La cavalerie exécute des charges sur la place de la Concorde, rue de Rivoli, rue Saint-Honoré, rue Royale. L'émeute était prise au piége.

Elle attendit la troupe sans colère, d'un pied ferme,

d'un cœur tranquille. Les sabres suspendaient au-dessus des têtes l'éclair de la mort. Le poitrail des chevaux heurtait la foule : «Vivent les dragons!» s'écriait-elle. Les dragons rirent et, sur l'ordre de leur officier, remirent le sabre au fourreau. Pour la seconde fois l'humanité l'emportait sur la rigueur militaire.

Les abords de la Chambre furent dégagés. Le pont était si bien gardé que le général Perrot, passant, suivi de son escorte, s'écria : « Les meilleurs troupes du monde ne le forceraient pas ! » Rejetée sur la place de la Concorde, aux abords des Champs-Élysées et dans les larges rues avoisinantes, l'émeute commença bientôt à houler sous la pression des manœuvres. On vit les ondes humaines, entassées dans cette vaste cuve, sillonnées profondément et en tout sens par des charges de cavalerie.

L'initiative de la répression incombait aux gardes municipaux, sorte de prétoriens, réunissant pour ainsi dire les attributions du sergent de ville et du soldat. L'uniforme et la haute solde de ce corps, l'insolence de son attitude, sa rigueur dans le service, n'étaient pas de nature à lui concilier la sympathie du peuple et de l'armée. Les troupes des autres armes saisissaient donc l'occasion qui leur était offerte de lui laisser tout l'odieux de la répression. Elles se montraient pleines de douceur et d'humanité, riaient de l'émeute et se laissaient aller au plaisir des acclamations populaires. La garde municipale, animée, au contraire, d'une fureur mal contenue, multipliait les arrestations et les actes de violence. Son rôle était fort difficile à tenir. Quand les dragons chargeaient, la foule oscillait à peine et les saluait au

passage du cri de : « Vivent les dragons ! » Lorsqu'on apercevait, au contraire, les casques blancs de la garde municipale, des huées, des injures et des pierres volaient de toutes parts.

Rue de Rivoli, d'audacieux gamins, jusque sous les pieds des chevaux, lançaient des cailloux au visage des gardes municipaux et se réfugiaient dans les galeries. Quand les gardes se hasardaient à les poursuivre, les chevaux glissaient et s'abattaient sur l'asphalte. Quelques pavés lancés vigoureusement contre les grilles du ministère de la Marine, fournirent bientôt aux émeutiers des leviers et des armes. Dans l'intervalle des charges, ils trouvèrent moyen de lever à l'entrée des rues Saint-Florentin et de Rivoli deux rangées de pavé ; premier essai de barricades. Ce léger obstacle suffisait à ralentir les charges. Les voitures n'avaient pas complétement cessé de circuler. Un omnibus vint à passer rue de Rivoli. Il fut dételé et renversé avec une promptitude merveilleuse, sous les yeux de la garde municipale qui le relevait et le renvoyait un moment après.

D'autres essais de barricades avaient lieu du côté des Champs-Élysées. Des chaises, quelques arbres et des baraques de jeux en formaient les matériaux. L'excitation augmentait de minute en minute. Un homme pris pour un agent secret faillit à être tué. Les estafettes, forcées de traverser l'épaisse multitude agglomérée près de l'Assomption, de la Madeleine et de la rue Saint-Honoré, passaient ventre à terre, courbées sur le cou de leur monture et recevant une grêle de pierres.

La répression devient plus vive. Le sang coule. Un ouvrier est tué d'un coup de pointe de sabre ; une vieille

femme broyée sous les chevaux. Plusieurs autres personnes sont blessées et transportées à une ambulance improvisée rue Saint-Honoré. D'autres, pour échapper au sabre des gardes municipaux, sont obligées de grimper au piédestal des statues, ou de sauter dans les jardins-fossés des angles de la place. L'impatience du combat commence à agiter l'âme des conspirateurs mêlés à la foule. Çà et là ont lieu quelques essais de résistance. Boulevard des Capucines, un garde municipal qui s'écarte des rangs est presque assommé par la foule. Rue de la Paix, un officier supérieur de ce corps, exaspéré par la fureur et plongeant au plus épais des masses, est enveloppé et déjà désarmé, lorsque ses soldats accourent à son aide. Tels sont les effets de ce rendez-vous donné au peuple de Paris sur la plus vaste place et dans les plus larges rues de la capitale!

Les agitateurs parlementaires purent contempler leur ouvrage. Quelques-uns, du haut des marches du péristyle du Palais-Bourbon, à l'abri de tout danger, assistaient au spectacle des charges de cavalerie. Ceux qui se rendaient à la Chambre passaient inquiets dans la foule. « Où allez-vous? Que faut-il faire? » leur disait-on? — « Nous allons, répondaient-ils pitoyablement, mettre le ministère en accusation. »

M. Odilon Barrot avait, en effet, le triste courage de pousser jusqu'au bout l'accomplissement du programme de la gauche dynastique.

Les rhéteurs du Bas-Empire discutaient sur des subtilités scolastiques et théologiques, tandis que l'ennemi touchait aux portes de Constantinople. C'est sur des questions de finance que les rhéteurs du parlementa-

risme discutaient, tandis que se préparait la révolution. Les empires s'écroulent par où ils se croient forts. En ce qui concerne la Chambre, c'est sur le fond monotone de la discussion du projet de loi sur la succursale de la Banque bordelaise que, durant trois jours de guerre civile, la destinée broda, d'une main capricieuse et satirique, le dessin d'une révolution. Le trône de Louis-Philippe, le roi-argent, s'écroula tandis que les mots de *numéraire*, d'*intérêts* et de *capital* étaient encore suspendus aux lèvres des économistes officiels.

A la fin de la séance, M. Odilon Barrot se leva, et dit : « Je prie monsieur le président de vouloir bien annon- » cer le dépôt que j'ai fait d'une proposition soutenue » par un assez grand nombre de députés (1). » — « Je » ne devrais pas le faire,» répliqua M. Sauzet. Le président du conseil monta au bureau et jeta un rapide coup d'œil sur l'acte d'accusation. Un sourire amer, dédaigneux, étrange, passa comme une lueur sur son pâle visage. Il venait peut-être d'apprendre que les passants brisaient ses vitres à coups de pierre, et que la troupe était obligée de charger l'émeute à la porte de son hôtel. Inquiet de la nuit qui allait suivre cette orageuse journée, il sentait bien qu'il avait maintenant à lutter contre un ennemi plus redoutable que l'opposition parlementaire. En présence du peuple soulevé, l'acte d'accusation du solennel Odilon Barrot ne méritait pas grande attention. A quoi bon ces moyens procéduriers; après que les avocats, organisateurs de banquets, avaient convié le peuple à souper chez les morts ?

(1) Le nombre des signataires était de 54. Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 9.

Quand les députés vinrent contempler l'émeute, ils trouvèrent devant la grille du palais un régiment de chasseurs qui jouait une contredanse. — « C'est inconvenant ! » s'écria M. Courtais, en s'adressant au colonel. Le colonel étonné fit taire la musique. Elle célébrait, à sa manière, le triomphe des troupes qui avaient enfin balayé la place.

Mais les charges se continuaient aux abords des Champs-Élysées et dans les rues environnantes. Vers trois heures, une horde de hardis faubouriens, débouchant brusquement de l'avenue de Marigny au chant de la *Marseillaise*, surprit un poste de municipaux à pied et l'assaillit à coups de pierres. Un gamin en arracha le drapeau. D'autres s'occupaient à incendier le poste. Les soldats sortirent. Ils n'avaient pas voulu se défendre. La garde à cheval n'arriva qu'à l'aspect des flammes. Ne semblait-il pas que l'armée fût paralysée par quelque secrète influence ?

Rejetée dans les rues, l'émeute devint plus compacte encore. Une barricade fut essayée rue Matignon. Une autre commençait à s'élever rue Duphot, en face de l'Assomption. Un piquet de soldats de ligne survint, remit quelques pavés en place, et resta l'arme au bras devant la foule. Le peuple, les mains sous la blouse, adossé aux maisons et aux grilles de l'Assomption, chantait : « *Mourir pour la patrie.* » Un sourd murmure interrompait quelquefois le chant. Le cri : « *Au mouchard !* » s'élevait. On donnait la chasse à quelque sergent déguisé. D'autres fois, une estafette passait au grand galop et une grêle de pierres poursuivait le cavalier pâle, obligé de traverser cet enfer. Et le chant des *Girondins*

reprenait, monotone et têtu. Les soldats qui gardaient la barricade avaient l'air triste. Il y avait, en effet, je ne sais quoi de profondément funeste dans cette scène, qu'assombrissaient encore les tristesses de la température et de la saison. La brume commençait à se résoudre en pluie fine, rare, glacée. La nuit tombait, ajoutant l'horreur du mystère et de l'obscurité à tant de causes d'inquiétude. Bientôt, les profondeurs de la rue Saint-Honoré s'emplirent d'ombre et de rumeurs. On tordait les grilles de Saint-Roch. D'autres pillaient la boutique de l'armurier Beringer, élevaient une barricade, échangeaient une vive fusillade avec la garde municipale et laissaient un mort sur le pavé.

Cependant, l'émeute tendait insensiblement à refluer vers l'est. Le débordement de l'océan populaire rentrait dans son lit. Mais en regagnant ses quartiers, le peuple brisait les réverbères, comme s'il était de la nature du désordre de laisser derrière lui les ténèbres.

En dehors de la scène principale dont nous avons essayé de tracer le vaste ensemble, d'autres actes insurrectionnels éclataient sur divers points de Paris.

Une fraction de la colonne partie du Panthéon avait regagné, en quittant la Madeleine, les hauteurs de Sainte-Geneviève. Les émeutiers entourèrent l'École polytechnique, lancèrent des proclamations par-dessus les murailles, puis des pierres, lorsqu'ils virent l'inutilité de leur tentative d'embauchage. Une charge de gardes municipaux les repoussa sans les disperser. Ils traversèrent de nouveau les ponts et allèrent occuper les centres populeux du quartier Saint-Martin.

A Batignolles, une poignée de républicains s'empara

du poste de la barrière, en désarma les gardes nationaux, l'incendia et se retrancha dans un chantier, comme dans un camp. D'autres postes furent incendiés rue de Ponthieu, barrière Courcelle. Les insurgés pillèrent un grand nombre de boutiques d'armurier. Ils ne dédaignèrent même pas les armes de théâtre d'un magasin de la rue de Bondi. Le vestiaire de l'Ambigu équipa cette fois des héros véritables, et mêla, comme dans les drames de l'école romantique, le grotesque au terrible.

Tel était l'aspect de Paris se préparant à la révolte. Les députés et les pairs ne trouvèrent pas qu'une pareille émotion dût les faire sortir de leur sérénité et les détourner un instant de leurs ordinaires délibérations. La demande d'interpellations de M. de Boissy fut traitée avec autant de dédain que les actes de mise en accusation déposés par MM. Barrot et de Genoude (1).

Paris s'inquiétait peu, au surplus, de l'inaction de deux Assemblées qui avaient perdu sa confiance et son affection et qu'il s'apprêtait à briser. La politique était dans la rue. Mais sur ce terrain, il existe une institution dont l'intervention puissante n'a jamais, depuis soixante ans, manqué d'apparaître au premier conflit du peuple et du pouvoir. C'est la garde nationale. Où était-elle? Que faisait-elle ? Pourquoi ne la convoquait-on pas? Voilà ce qu'on se demandait depuis le matin, voilà ce qui préoccupait surtout les marchands, la classe moyenne en général. C'est à l'aide de la garde nationale, qu'elle a fait et défait les gouvernements, qu'elle a conservé ses conquêtes de 1789. Or, au moment où l'État, l'éter-

(1) M. de Genonde avait déposé en son nom personnel un acte de mise en accusation du ministère.

nelle proie nationale, allait peut-être rouler sur le tapis de la guerre civile, quand le peuple et le gouvernement prenaient le fusil, il était bien naturel que la bourgeoisie s'écriât : « Où est ma garde ? » — « Je n'ai pas le pouvoir de la convoquer, » répondait le préfet de la Seine à trois députés, MM. Carnot, Vavin et Taillandier, qui lui portaient l'expression de ces plaintes. Pour éviter d'appeler aux armes une masse considérable de citoyens sympathiques à la réforme, on se les aliénait complétement. Cette décision, prise sous l'influence des bulletins de la préfecture de police, était d'une extrême gravité. On en jugera en daignant se reporter au temps, déjà si éloigné, où la garde nationale jouissait encore de toute sa puissance.

Il était dans la destinée de cette monarchie de se trouver prise dans la nécessité de succomber ou de nier son principe, son passé, son génie ; c'est-à-dire d'abdiquer et de glisser peut-être sur la pente où périt Louis XVI.

De leur propre mouvement, les maires de plusieurs arrondissements se déterminèrent à faire battre le rappel. Un très-petit nombre de gardes nationaux y répondit. On en compta six cents à peine dans la 2e légion ; moins encore dans les autres. Quelques-uns, moitié de gré, moitié de force, étaient désarmés par le peuple en se rendant aux mairies. Il faut ajouter que les républicains, toujours prompts à suppléer à leur petit nombre par l'adresse et l'activité, ne manquèrent pas cette occasion. Il y avait assez de gardes nationaux sous les armes pour qu'il leur fût possible d'en diriger ou d'en figurer l'esprit.

Une scène qui caractérise la révolution de février 1848 et qui ne se reproduira pas de longtemps en France, eut lieu sur la place du Panthéon. D'un côté, se tenait le 5e régiment de ligne, de l'autre, le groupe de gardes nationaux qui représentait la 12e légion. Le peuple formait cercle et poussait des huées contre les gardes nationaux qui avaient obéi au rappel. Tout à coup un cri part des rangs de la légion : « Vive la réforme ! » — « Vive la garde nationale ! » réplique le peuple. Le colonel de la légion, M. Ladvocat, est forcé de se retirer. Pour compléter la scène, les officiers du 5e de ligne tendent la main aux officiers de la garde nationale. De sorte que l'armée, la bourgeoisie et le peuple se trouvaient tacitement en harmonie contre le pouvoir. Les trois cris de : « Vivent la ligne, la garde nationale et la réforme, » purent se confondre.

Dans la matinée, les dragons avaient déjà répondu par un salut, aux acclamations de la multitude. Ces échanges de civilités entre le peuple et l'armée, sont dangereux pour les gouvernements.

La nuit close et l'émeute rentrée dans les faubourgs et quartiers populeux, l'armée concentra ses principales forces au Carrousel. En même temps, les casernes se vidaient sur Paris. Les feux des bivacs brillaient au Panthéon, à la Porte Saint-Martin, au boulevard Bonne-Nouvelle, aux Halles. Des patrouilles sillonnaient les grandes artères de la ville. Des sentinelles gardaient le coin des rues. Les voitures avaient brusquement cessé de circuler. Un silence sinistre envahit les carrefours les plus bruyants, et six heures sonnaient à peine. Paris ressembla un moment à un vaste camp, la veille d'une bataille.

C'était l'ordre du jour du 25 décembre qui se manifestait sur l'injonction du général Sébastiani. Le monstre aux mille bras se déployait.

Les légions continuaient de battre le rappel. Mais c'était le peuple qui suivait les tambours. Le cri de : « Vive la réforme, » mot d'ordre de la révolution, retentit çà et là, devint plus rare, s'éteignit.

A huit heures, une fausse alerte excita encore quelque émotion dans les quartiers voisins de la place de la Concorde. Une rouge clarté colora le ciel et une grande clameur s'éleva. Des enfants venaient d'incendier la barricade de chaises et de baraques élevées le matin dans les Champs-Élysées. Il suffit pour l'éteindre d'un détachement de pompiers et de gardes nationaux.

Divers essais de barricades avaient eu lieu dans les rues de Cléry, du Cadran, du Petit-Carreau et à la pointe Saint-Eustache. Une société secrète, *la Dissidente*, prenait la part la plus active à ces préludes insurrectionnels. Mais le jour du combat n'était pas venu. Les armes manquaient au peuple. L'émeute, repoussée dans ses foyers, pied à pied, se retrouva enfin dans ces quartiers, où la tradition de l'insurrection se perpétue naïvement de père en fils. Un réseau de rues tortueuses, entrelacées comme une poignée de vipères, s'étend de la rue Saint-Denis à la rue du Temple. Saint-Méry et Transnonain, comme la prise de la Bastille dans le faubourg Saint-Antoine, y sont passés à l'état de légende.

L'émeute retrouva le soir, parmi ces sombres quartiers, les débris de la bande que la garde municipale avait repoussée dans la journée, sous les murs de l'École

polytechnique. Un noyau de quatre ou cinq cents républicains, dont une trentaine au plus possédaient quelques cartouches et un fusil, se forma sans chefs, n'ayant d'autre parti que la volonté d'agir. Ils renversèrent des charrettes, arrachèrent des pavés et élevèrent, avec la résolution de les défendre, des retranchements dans les rues Transnonain et Bourg-l'Abbé. Il semblait que le sang des victimes d'avril 1834 enfantât de nouveaux combattants.

Les troupes ne s'étaient pas engagées dans ces dangereux quartiers. Ce fut vers minuit seulement, que la garde municipale vint, pour dernier épisode d'une journée si tourmentée, livrer assaut à cet avant-poste de l'insurrection.

Pendant une partie de la soirée, les cabarets et les cafés regorgèrent de monde. On éprouvait le besoin de se communiquer les impressions de la journée. Mais l'inquiétude ramena bientôt la population au logis. Chacun rentrait au plus vite, traversant rapidement les rues mornes de ce Paris ordinairement si plein de bruit, de loisirs et de gaîté.

Vers neuf heures, le Palais-Royal était complétement désert. On avait éteint les lumières et fermé les boutiques ainsi que les grilles du jardin. Sous les colonnades assombries, un groupe de conspirateurs causait à voix basse. Un homme de taille gigantesque et de proportions herculéennes, qui jouera un rôle curieux à étudier dans les événements qui vont suivre, assistait à ce conciliabule. C'était une ancien commis voyageur attaché à la réforme, inconnu du public alors, M. Caussidière. Il y avait là MM. Pilhes, Grandménil, Baune et Albert,

ouvrier. Deux hommes odieux, qui ont fait grand scandale, Delahodde et Chenu, prenaient part à la délibération. Leur présence attestait la vanité des conjurations en même temps que la vieillesse et l'impuissance des moyens politiques à l'usage des gouvernements de l'Europe. Les complots ne renversent pas les gouvernements et la police n'empêche pas les révolutions.

Chose digne de remarque, dans ce conciliabule d'hommes de combat, régnait la même indécision que dans les journaux et les réunions de députés. La révolution s'est faite seule, au milieu d'une inquiétude universelle, abandonnée de tous, mais soutenue par le peuple et guidée par le génie du siècle.

La réunion se sépara sur ces deux mots : attendre et observer. Tout le génie des républicains de février 1848 fut là.

Dans certains cafés, fréquentés des patriotes, l'animation était fort vive. Peu soucieux du danger présent et des conséquences dans l'avenir, les soldats de la démocratie s'effrayaient moins des chances d'une bataille. Vers onze heures, au Café des Postes, rue Montorgueil, un jeune homme d'une organisation fébrile, qui est sorti brisé pour jamais de ces luttes dévorantes, M. Sobrier, donna un élan qui, généralisé, eût sans doute perdu le parti républicain en l'amenant trop tôt sur le terrain. Il entraîna chez lui quelques-uns de ses amis, leur distribua des armes et marcha au quartier Saint-Martin. Une vive fusillade les fit songer qu'ils manquaient de munitions. La garde municipale, à qui l'émeute disputait cinq prisonniers enfermés près des magasins d'armes de Lepage, venait d'avoir recours aux

armes et d'enlever les barricades des rues Transnonain et Bourg-l'Abbé.

Il était minuit. Peu d'instants après, au signal du général Sébastiani, l'*ordre du jour du 25 décembre* délivrait Paris de son étreinte.

Dans cette soirée la *Réforme* et le *National*, jugèrent très-défavorablement la situation. Les hommes qui dirigent un parti se préoccupent justement de son avenir. Au *National* où planait, encore l'ombre aristocratique et militaire de Carrel, l'aspect d'un vaste mouvement populaire causait plus d'inquiétude et de répulsion que de joie. A la *Réforme*, on éprouvait plus de surprise que de satisfaction, de voir une tentative insurrectionnelle se produire contrairement aux avis de la presse. L'un et l'autre de ces deux groupes savait par expérience que si les petits souffrent souvent des sottises des grands, les chefs des partis populaires paient aussi les sottises du peuple.

Le roi ne doutait pas. M. Guizot menaçait. Quant à M. Duchâtel, qui représentait plutôt les intérêts matériels qu'une pensée politique, il avait déjà l'instinct de la peur.

Le matin, M. Caussidière avait dit : « Cela n'ira pas jusqu'aux fusils. » Le soir, M. Delessert disait : « C'est une échauffourée. » Le pouvoir et l'opposition communiaient en une même pensée. Mais la police, à bouche d'or, parlait comme le destin et écrivait à la fin de son dernier bulletin : « Espérons que la journée de demain » se passera sans troubles! nous ne l'espérons guère (1). »

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 1.

Durant cette nuit, que semblaient rendre plus épaisse les ténèbres du ciel unies à celles de la fortune, M. Barrot put réfléchir à la portée d'un toast; M. Thiers dut méditer sur les conséquences d'une intrigue, et le janséniste Duvergier de Hauranne sur celles d'un entêtement parlementaire.

CHAPITRE IV.

23 février. — Ingratitude de la garde nationale. — Habile manœuvre du parti républicain. — Mouvements stratégiques. — Confiance du roi. — Morgue du duc de Nemours. — Inaction des généraux Sébastiani et Jacqueminot. — Courtoisies réciproques du peuple et de l'armée. — Les femmes. — La presse. Commencement des hostilités ; sept heures du matin. — Ruse du peuple pour désarmer la troupe. — L'armée manque d'ordres. — Onze heures du matin ; le rappel. — Engagements entre la garde municipale et le peuple au centre de Paris.— Intervention de la garde nationale. — Puissance de la classe moyenne ; barricades.—Meurtres. — Incendies. — La garde nationale imprime une déviation au mouvement.— Désarmements à domicile. — M. Besson informe le pouvoir de la neutralité de la garde nationale. — Incurie du pouvoir. — Cinq cents gardes nationaux de la 5e légion vont à la Chambre. — Terreur des députés. — Réponse de MM. Crémieux, Marie et Beaumont (de la Somme). — La confiance du roi brusquement ébranlée. — Stupeur de Louis-Philippe. — M. Dupin prédit la République. — On pousse le roi aux concessions. — Marie-Amélie s'épouvante de l'impopularité de M. Guizot. — Chute du cabinet. —Combinaison Molé, Dufaure, Billault, etc.—Effet du changement de ministère sur la Chambre des députés. — Prise de la caserne Saint-Martin. — Pillage du magasin d'armes des frères Lepage.—M. Étienne Arago sauve trente gardes municipaux.— Illumination de Paris.—Perplexité du parti républicain. — Harangues de M. Sobrier. — Promenades à la lueur des torches. — Harangues de M. Marrast. — Affaire du boulevard des Capucines. — Interprétations nouvelles. — Le chariot de cadavres. — Exaspération du peuple.

C'est à la garde nationale que revient le dérisoire honneur de cette seconde journée. La fortune en a clos les péripéties par un de ces coups tombés de haut qui déjouent les plus profondes combinaisons de la sagesse humaine.

La garde nationale fut ingrate envers son roi. Trom-

pée, effrayée, caressée et surtout exploitée par les patriotes et par le peuple, elle se mit en contradiction avec elle-même. L'entraînement la jeta en deçà et au delà de ses intérêts. Pour la première fois elle allait faire une révolution au profit d'un autre idée que la sienne. L'oubli de l'identité, dans les institutions comme chez les individus, est un diagnostic de décrépitude. Fille du libéralisme et des Constituants, la garde nationale voit expirer son rôle devant les envahissements de l'esprit moderne.

Le pouvoir, éclairé par les banquets, par la presse et par la police, connaissait les sentiments de la garde nationale. Il savait par expérience la prépondérance qu'elle exerce dans les crises insurrectionnelles. Aussi résistait-il encore, dans la matinée du 23, à donner l'ordre de battre le rappel.

De son côté, le parti démocratique n'ignorait point de quelle importance il était pour la cause révolutionnaire d'absorber cette milice inviolée ; de s'en faire une sorte de bouclier contre l'armée, un porte-voix pour le cri réformiste. Dès le matin, le mot d'ordre circula, prompt comme l'éclair, dans les diverses fractions de la démocratie. Il était recommandé à tous les patriotes, dès le premier coup de baguette, de revêtir le harnais et de courir aux mairies. Un certain nombre de républicains achetèrent ou empruntèrent des uniformes et grossirent subrepticement le nombre des gardes nationaux réformistes. L'idée de cette dernière manœuvre a été attribuée à M. Flocon. Il est juste de dire qu'elle se reproduit fréquemment dans les insurrections. Le génie de la ruse vient au secours de la faiblesse. Sans cela

toute forme de l'autorité demeurerait immuable et les gouvernements seraient éternels.

Aux premières lueurs du jour, filtrant à travers un mélancolique réseau de pluie, le pouvoir put reconnaître la justesse de cette vieille leçon d'escrime italienne : il est plus sûr de régner par la crainte que par l'amour. L'incontestable modération de la force armée dans la journée du 23, n'avait servi qu'à encourager la révolte. Industrieuses et s'élevant par la passion au-dessus des faiblesses du corps, les âmes damnées de l'enfer social s'étaient agitées dans l'ombre. Le jour montra debout, audacieux et railleurs, ces lustigs en blouse qui parcourent en si peu de temps toute la série des sentiments ; qui jouent leur vie en goguenardant, parce qu'ils ont une parfaite conscience de leur misère, et pour qui mourir c'est cesser d'avoir faim et froid, de s'abrutir dans l'ivresse, de mépriser les autres et soi-même, d'envier et de haïr.

L'ouvrier sérieux, sobre et rangé, le sectaire qui pratique toutes les vertus domestiques et qui meurt stoïquement pour l'irréalisable absolu, le vrai soldat de la révolte n'avait pas encore pris les armes. Mais les barricades l'appelaient du quartier Saint-Denis au quartier du Temple, dans ce centre limoneux où bat tumultueusement le cœur du monstre parisien.

Le pouvoir dut se préparer à la lutte. Il avait aussi pris ses mesures. Un grand mouvement stratégique eut lieu dès le point du jour. Des troupes arrivaient à marches forcées aux barrières de la ville. La place de la Concorde, le Carrousel, l'île Saint-Louis, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, la place de l'Hôtel de

Ville garnis de soldats, hérissés de canons disposés en batterie, pouvaient d'un instant à l'autre devenir autant de champs de bataille. Pâles d'un bivac de douze heures dans la nuit humide et froide, les troupes n'attendent qu'un signal pour se réchauffer au feu de la poudre. La police prépare aussi son œuvre. Elle groupe des noms sur le papier. Que manque-t-il donc au pouvoir pour remporter sur la sédition la plus foudroyante victoire? — Il lui manque l'esprit de la jeunesse et de la vie.

La vieillesse du monarque semble frapper de paralysie toutes ces forces vives. Du fond de son cabinet silencieux, le vieux roi jouit par anticipation d'un triomphe certain. Il ne croit plus aux barricades. Il en a tant vu de barricades! c'est par-dessus les barricades qu'il a gravi les degrés du trône. Et d'ailleurs rien, dans sa pensée, ne saurait briser son pacte avec la fortune. L'inquiétude mal dissimulée qu'il lit dans les yeux de ses grands officiers et de ses courtisans l'étonne. Il les raille: « Qu'est-ce que cela? des voitures renversées, une émeute d'étudiants.» De 1789 à l'heure qui sonne, il égraine ses longs souvenirs révolutionnaires. Aucune révolution ne ressemblait à ceci. Il oublie qu'elles ne se copient jamais. Un jour vient où toute sagesse humaine est mise à néant par les combinaisons de l'infinie variété.

Le duc de Nemours s'essaie à son futur rôle de régent par le commandement de la force armée. La morgue qui l'a rendu impopulaire ne lui a jamais été plus nuisible. Il eût fallu dans un pareil moment un prince aimé du soldat et des classes moyennes, un jeune hom-

me actif et résolu, comme l'était le duc d'Orléans; un prince de bivac et non un prince de cour. Autour du jeune duc, l'action se noyait dans le cérémonial, le fond dans la forme.

Les généraux à qui appartenait le commandement effectif, n'étaient ni par le caractère ni par le talent à la hauteur d'une telle situation. Le général Sébastiani, officier constitutionnel, esprit hésitant et temporisateur, ne convenait pas plus que le joyeux général Jacqueminot à une guerre qui demande beaucoup d'audace et d'énergie. Ce dernier, chargé du commandement de la garde nationale, était indisposé. Un général d'Afrique, implacable et infatigable, habitué aux combats d'embuscade, eût offert de meilleures garanties.

Rien n'est plus dangereux que de temporiser avec l'insurrection. Au lieu d'aligner des troupes et des canons, il fallait les lancer en avant. Au lieu de dresser des listes d'arrestation, il fallait arrêter. Le vieux monarque aurait pu achever, dans le sang, les larmes et la terreur de son peuple, un règne commencé sous les auspices de l'enthousiasme et de l'amour. Cauteleux par goût et par tempérament, le sage Louis-Philippe rusait avec le texte de la Charte et avec le pays. Il était capable de tout ce qu'on peut faire sans coup férir. L'audace lui eût manqué pour une violation franche et directe. Ce n'est pas lui qui eût répété les deux vers qui revenaient sans cesse aux lèvres de César (1).

Il est aujourd'hui parfaitement constaté que l'armée manqua d'ordres. Le peuple de Paris a vu, le 23 février,

(1) *Nam si violandum est jus, regnandi gratia*
Violandum est : aliis rebus pietatem colas.

les barricades s'élever sous les yeux de la troupe. Il a entendu les dialogues plaisants de l'insurgé, derrière ses pavés, avec le soldat à son rang.

Ce n'était pas tout à fait comme à Fontenoy, entre les Anglais et les Français ; mais il s'établissait une sorte de convention qu'on ne tirerait pas sans prévenir. La seule garde municipale se battait comme elle l'eût fait contre des Russes ou des Autrichiens.

Les femmes, qui possèdent si bien, dans toutes les classes, l'art d'amollir les cœurs, arrivaient avec des vivres, des baisers, des prières. Elles rappelaient aux soldats, dont elles imploraient la pitié, ces vieux souvenirs de famille si dangereux en politique et en guerre. La presse, qui est femme, elle aussi, par la ruse et la diplomatie de sentiments, ne se plaignait que de la garde municipale. Éloge tacite donné à la ligne et dont la ligne sentit la portée. Il est si doux, lorsqu'on est la force, de se laisser aller à l'amour ! La garde nationale eût changé de rôle le 23, si on l'avait convoquée le 22. La presse, avec plus d'adresse que de loyauté, se plaignait qu'on eût si tard battu le rappel.

Ce peu de mots suffit à faire connaître les dispositions générales de la journée du 23. Le reste appartient à l'action, au récit.

C'est vers sept heures du matin, au jour naissant, dans les sombres quartiers du centre de Paris, que les premières escarmouches commencèrent. L'insurrection cherchait surtout à surprendre des postes afin de se procurer des armes et des cartouches. Elle prit deux corps de garde rues Geoffroy Langevin et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Ces désarmements s'opéraient le plus sou-

vent au moyen d'une ruse qui se répéta jusqu'à dix heures du soir. Au milieu des cris de : « Vive la ligne ! » le peuple se rapprochait des soldats. Des poignées de mains s'échangeaient. La foule grossissait. Une sorte de confusion naturelle s'en suivait, et la troupe se voyait arracher ses armes, sans qu'elle eût le temps et la possibilité de se mettre en défense.

Quelques coups de fusil furent tirés, mais l'insurrection ne cherchait point à engager le combat. Privée de direction, elle obéissait à son instinct. La défection de l'opposition la laissait sans chefs, sans drapeau, sans plan de bataille. *Les Droits de l'homme* et *les Familles* n'existaient plus. Il ne restait que deux sociétés secrètes, *les Saisons* et *la Dissidente*. La première avait seule quelque importance et son comité, à la tête duquel étaient MM. Albert et Caussidière, ne se résolvait à rien. Dans une telle situation, les insurgés agissaient avec beaucoup de tact et d'habileté. Ils entretenaient la lutte sans s'exposer aux chances décisives d'une véritable bataille.

Rien n'était donc plus facile aux troupes que de s'emparer des barricades. Mais le plus souvent les troupes, comme les soldats de l'insurrection, manquaient d'ordres. Elles attendaient l'arme au repos. Lorsqu'elles franchissaient une barricade, elles ne trouvaient personne derrière. Et plus loin s'élevait une autre montagne de pavés garnie de ses démons à blouse bleue, de ses lutins chimériques et railleurs.

Il faut ajouter aux tourments de la troupe, l'absence de la garde nationale. Les heures s'écoulaient et le rappel ne se faisait pas entendre. Le bruit courait que l'ordre de l'état-major avait été révoqué à trois heures

du matin. Voulait-on laisser peser sur l'armée toute la responsabilité de la répression? — Sans la garde nationale, où est notre garantie? ajoutait la population de Paris.

Plusieurs engagements énergiques entre le peuple et la garde municipale dans les quartiers Saint-Martin-des Champs, Saint-Denis, du Temple, dans les rues Quincampoix, Beaubourg et Bourg-l'Abbé augmentèrent cette complication. L'insurrection s'allumait. C'est à peine si l'état-major en savait quelque chose. Le rappel y était discuté. Le parti de la cour penchait pour qu'on se passât de la garde nationale. Après une perte de quatre à cinq heures, vers onze heures, quand déjà la lutte a commencé, sans ensemble, sans précision, dans tout le centre de Paris, quand un sang inutilement versé a déjà rougi le pavé, l'ordre de battre le rappel tombe enfin des lèvres de M. le duc de Nemours.

A dater de cet instant la journée change de face.

La garde nationale s'assemble en grande hâte. L'armée voit avec plaisir sa responsabilité déchargée. Un sentiment de confiance renaît dans les cœurs. Le peuple se presse en foule derrière la garde citoyenne. Le prolétariat se réfugie, en quelque sorte, dans le sein de la bourgeoisie et y cherche un abri contre les envahissements de la royauté. Spectacle singulier, qui ferait croire au bouleversement de la marche historique du siècle!

Deux cris se mêlent, se confondent, comme un gage de conciliation, comme un embrassement fraternel entre la nation et l'armée : « Vive la ligne! Vive la garde nationale! » Celle-ci réplique par une acclamation pré-

vue des pouvoirs publics: « Vive la réforme!» c'est dire au peuple: « Nous soutiendrons ta cause, » aux pouvoirs publics : « L'opinion est la véritable souveraine des sociétés modernes. »

Jamais peut-être depuis la Constituante, la puissance de la classe moyenne ne s'est révélée d'une façon plus complète. Mais dans l'enivrement de son orgueil, dans l'exaltation de son omnipotence, elle ne s'aperçoit pas qu'en protestant contre le système électoral, elle proteste contre son propre principe; qu'en se révoltant contre Louis-Philippe, c'est contre l'incarnation de son propre gouvernement qu'elle s'insurge. Dans le cri de: « Vive la réforme! » poussé le 23 février par la garde nationale, il faut voir, de la part de la classe moyenne, une sorte d'apothéose de soi-même se terminant par le suicide; l'asphyxie dans l'encens.

Il était temps pour la cause révolutionnaire, que la garde nationale intervînt. Les engagements entre l'insurrection et l'armée devenaient sérieux. Un monceau de pavés et deux diligences renversées interceptaient la rue de Rambuteau. Le 69e de ligne, appuyé d'un bataillon de chasseurs de Vincennes, fut obligé de donner trois fois l'assaut à cette forteresse improvisée. La quatrième fois, elle resta maîtresse de la position, mais cette victoire lui coûtait seize hommes.

Les rapports de la ligne et du peuple s'aigrissaient. Le sang versé irrite la vanité humaine, et la mort violente suscite le démon de la vengeance.

Quelquefois, comme à la place du Châtelet, une détonation s'échappe d'une fenêtre, et une balle lancée par un fusil invisible vient frapper un officier à la tête

de son bataillon. Chaque instant augmente les rancunes du soldat. Chaque incident devient une promesse de sang.

Les incendies, apaisés depuis la veille, reparaissent comme s'ils manquaient aux prodromes de la guerre civile. Ils éclatent soudain de divers côtés de l'horizon, des Batignolles au Roule. Leur sinistre fumée s'élève des barrières de Paris comme des signaux de révolte appelant au combat le paysan courbé sur sa houe, dans les champs de la banlieue. — Les tables de la Morgue deviennent trop étroites.

Sur ces entrefaites apparaît enfin la garde nationale. Les légions se lèvent. La 8e a écrit sur son drapeau : « Vive la réforme ! » La 10e répond par ce cri séditieux à son colonel, M. Lemercier, qui l'invite à crier : « Vive le roi ! » Et le colonel après une querelle avec un garde national, M. Bixio, est forcé de renoncer à commander des hommes qui lui refusent obéissance. Des détachements des 8e et 9e légions descendent des faubourgs et parcourent Paris, suivis de grandes hordes populaires. Aux Petits-Pères, la 3e légion se fait remarquer par son enthousiasme. On chante la *Marseillaise*. « Aux Tuileries ! » disent quelques voix. « Cri prématuré qui n'en trahit pas moins une préoccupation d'hostilité directe contre la monarchie. Des patriotes comme MM. Perrée, Pagnerre, Monginot, Lesseré, etc., officiers dans la garde nationale, que leur condition et leur caractère rapprochent de la classe moyenne, secondent activement la grande évolution qui se produit sur tous les points de Paris. M. Altaroche, capitaine dans la 8e légion, s'exalte et parcourt à la tête de sa compagnie la

rue Montmartre et les quartiers voisins. « A bas le ministère! à bas Guizot! » s'écrie-t-on de toutes parts. D'autres, plus savants, ou inspirés par de vieilles rancunes, préfèrent articuler : « A bas l'homme de Gand! »

Le peuple n'apprécie pas la valeur de ces cris. Il les répète de confiance sans s'apercevoir qu'il donne des gages à la gauche dynastique. La finesse de ces distinctions lui échappe. Il ne s'aperçoit pas qu'un tel cri met la révolution à la merci d'un changement de ministère.

Que l'attention du lecteur se fixe un instant sur ce point. La crise réelle de la journée du 23 février, le nœud de cette action dramatique, est tout entier dans la déviation que la garde nationale imprime au mouvement. La physionomie du caractère de la classe moyenne et de son rôle dans les révolutions de France, y apparaît sous un jour éclatant. Son habileté est si grande, que malgré ses erreurs et la fausseté de la situation qu'elle s'est faite, elle va comme en 1830 récolter les bénéfices de l'agitation, diminuer la monarchie et étendre sa prédominance. Il faudra qu'enfin la Providence elle-même déjoue violemment les combinaisons d'une telle sagesse.

Le peuple trouve agréable et doux de crier : « A bas Guizot! »; il s'abandonne à ce dangereux plaisir. Multitude et par conséquent élément, il se laisse aller comme l'élément à l'impulsion de la loi naturelle.

Il faut remarquer, d'ailleurs, combien la garde nationale lui fait un rôle aisé. Partout elle lui ménage une échappée; partout elle le couvre. Protection intéressée dont il ne saurait se rendre compte. Rue Bourtibourg,

rue Royale Saint-Martin, la fusillade a commencé. La garde nationale l'arrête. Place des Petits-Pères, les dragons chargent le peuple; la garde nationale coupe le passage aux chevaux. L'émeute s'empare du poste de la Banque; la garde nationale le protége. Les gardes municipaux accourent aux Petits-Pères; la 3e légion croise la baïonnette. Au boulevard Saint-Martin, la cavalerie veut balayer la foule : « Le peuple est dans son droit ! » s'écrient les officiers de la 5e légion.

Tout cède à cette puissance. — Madame Adélaïde, répondant en 1830 aux envoyés du *National*, qui venaient chercher le duc d'Orléans : « Faites de mon » frère un garde national, mais n'en faites pas un proscrit, » avait-elle pressenti qu'en effet, la garde nationale serait un jour plus forte que la royauté ?

D'autres engagements partiels avaient lieu rue Grenetat. MM. Albert et Caussidière, traversant ce quartier pour aller au rendez-vous des *Saisons*, faillirent à essuyer la fusillade des gardes municipaux. Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, les insurgés perdirent plusieurs hommes. Un groupe des *Saisons* éleva, rue Vieille-du-Temple, en face du n° 131 où habitait M. Albert, l'un des chefs de cette société secrète, une barricade qui montait jusqu'à la hauteur du premier étage. Un drapeau rouge la surmontait. L'artillerie du boulevard y envoya deux pièces de canon qui tuèrent un homme qui haranguait le peuple. La double détonation répandit bientôt la colère et l'alarme dans les environs.

Les insurgés manquaient d'armes, un groupe se forme. Il frappe aux portes des maisons : « Donnez-

nous vos armes. » On s'empresse de les satisfaire. Chaque famille apporte les armes inutiles qu'elle possède. Pour éviter de nouvelles perquisitions aux personnes qui ont payé leur tribut, les insurgés, en se retirant, écrivent à la craie sur la porte: *Armes données*. Ce signe rend les maisons inviolables. Dans l'horreur des guerres civiles, le peuple de Paris sait encore mêler la courtoisie à la violence.

Tandis que les désarmements commençaient rue Notre-Dame-de-Nazareth, rue Neuve-Saint-Laurent, rue du Vert-Bois et généralement dans toute la partie supérieure du quartier Saint-Martin, M. Besson, pair de France, colonel de la 3e légion, ainsi que le lieutenant colonel de la 5e, couraient à l'état-major. Ils apportaient la désastreuse nouvelle de la neutralité de la garde nationale, de la protection dont elle couvrait l'émeute, de ses cris séditieux. On ne savait rien, et l'on feignait de ne rien ignorer. L'étiquette veillait autour du prince. Les deux généraux jouaient au billard.

Dans de semblables conjonctures, Charles X jouait au whist. Les événements qui renversent les trônes surprennent souvent, au plus fort de la crise, les gens les plus intéressés à les défendre à table, au jeu ou à quelque fête. Comme Wellington à Waterloo, mais beaucoup moins héroïquement, le duc de Nemours et ses deux généraux n'avaient pas d'ordres à donner.

La garde nationale poursuivait son rôle avec une prodigieuse activité. « La réforme ! » s'écriait-elle, et l'ordre est rétabli. Et chaque fois que la troupe charge l'émeute : « Ne tuez pas des hommes qui ne veulent comme nous que la réforme et le renversement du mi-

nistère ! » Le moral de la ligne commença de faiblir. La colonne qui remontait la rue Saint-Denis en tirant aux fenêtres visait à côté. Des larmes coulaient sur la joue de quelques jeunes soldats : « Vive la ligne ! » s'écriait le peuple. On en vint aux poignées de main.

Pour compléter l'effet de ces habiles manœuvres, 500 hommes de la 5e légion marchent vers la Chambre. Ils ont déposé leurs armes, mais le seul uniforme de la garde nationale est une arme en ce moment. — C'est l'arme de l'opinion. Rien ne lui résiste. Les troupes, qui enveloppent d'un cercle de fer les abords du Palais-Bourbon, s'écartent durant son passage. Le seul conflit possible, le conflit de légion à légion, pouvait s'élever entre les pétitionnaires et le détachement ultra-conservateur de la 1re légion à qui on avait confié la garde du pont. Trois députés, MM. Marie, Crémieux et Beaumont (de la Somme), accourent au nom de la Chambre, frappée de terreur, féliciter les gardes nationaux pétitionnaires et les renvoyer avec des promesses de changement de ministère et de réforme électorale.

Il est environ une heure et demie. La Chambre attend impatiemment M. Guizot, retenu au palais. L'opposition brûle de commencer l'attaque. Les ambitions ont soif du pouvoir qui va tomber comme un fruit mûr et qui ne tient plus qu'à un fil. Elles trouvent que le président du Conseil est bien longtemps chez le roi. La peur, elle aussi, compte les minutes. Plus d'un conservateur, transi sur son banc, croit entendre le bruit lointain de l'artillerie mitraillant sa maison, et le hurlement d'une multitude à longues dents.

Ce qui se passait au palais, était en effet, de nature

à mériter l'intérêt du premier ministre et de la Chambre.

Le coup de poignard de la garde nationale venait d'atteindre le cœur du vieux roi. Sa confiance était subitement et brutalement brisée. « La garde nationale a croisé la baïonnette contre la troupe,» disait le général Friant. La 4e légion va demander à la Chambre le sacrifice du ministère. Une telle ingratitude accablait Louis-Philippe. Elle déjouait les calculs d'une longue existence, d'une prudence et d'une habileté profondes. « Ce n'est pas un changement de ministère, Sire, articulait M. Dupin, c'est une révolution. » Pour la première fois, Louis-Philippe comprit que la classe moyenne et lui étaient deux. Il avait si réellement et si sincèrement servi les intérêts de cette classe il s'était si bien identifié à elle par les mœurs familiales, par le libéralisme des opinions, par une complète conformité de vues, qu'il se croyait la chair de sa chair. Il lui avait si ouvertement sacrifié les deux autres classes du royaume, l'aristocratie et le peuple, qu'une semblable ingratitude l'atteignait au fond de l'âme en même temps qu'elle ébranlait sa solide raison. Il ne tenait pas compte de ce simple fait qu'il n'était devenu roi que par la volonté de cette classe. Elle ne faisait en s'attaquant à lui, que poursuivre le cours de son envahissement. Louis-Philippe avait voulu être un véritable roi; elle voulait être une véritable reine. Et, dans cette compétition d'autorité, entre une classe et un monarque, le principe le plus large l'emportait.

Fixé sur un seul point, sur la conscience de son utilité pour la classe moyenne, sur la certitude que nul

autre ne pouvait le remplacer dans ce rôle et faire plus qu'il n'avait fait, l'esprit du vieux monarque demeurait stupéfié. Un tel acte lui semblait anormal, monstrueux. « Qui donc mettraient-ils à ma place? » répétait-il. — « Personne, peut-être, » répliqua M. Dupin, prophète de la République à laquelle ne songeaient guère les républicains eux-mêmes.

Le roi garda le silence. « Si vous cédez, disait-on à ce prince accablé sous le poids d'une implacable destinée, si vous cédez, pas une goutte de sang français ne sera versée. » M. Duchâtel seul niait le péril. L'impopularité de M. Guizot jetait la reine dans une épouvante qu'elle ne cherchait pas à dissimuler. Épouse et mère autant que reine, Marie-Amélie songeait à la vie de son vieux mari et de ses nombreux enfants. Le seul nom de M. Guizot irritait la révolution. Le caractère de ce ministre pouvait la jeter dans les plus grands excès. M. Duchâtel comprit que l'heure de la villégiature et des loisirs était venue. Il s'exprima en homme qui possède tous les instruments des voluptés domestiques, et qui n'éprouve pas un très-vif amour de l'humanité, ni un trop violent désir de se dévouer pour elle. C'est ce que le roi souhaitait de lui.

Le résultat de cette conférence dramatisée par les émotions de la reine, par l'arrivée des porteurs de nouvelles et surtout par le glaive de la situation fût de faire appeler M. Guizot.

Lorsque l'*homme de Gand*, comme disait l'opposition pédante, lorsque le politique passionné dont l'orgueil et l'insolence avaient créé à la monarchie de juillet cette inextricable complication, sortit du cabinet du roi, il

apparut blême et amer comme le spectre de Banquo.— Il n'était plus ministre.

M. Guizot but le vin de toutes les colères, le fiel de toutes les humiliations. Le regard déjà glacé des courtisans put le suivre, se dirigeant, pareil à un supplicié, vers cette Chambre encore retentissante de ses superbes dédains. Le roi, pendant ce temps, faisait appeler M. Molé. Dans un moment où tout ce que la jeunesse a en elle d'énergie, de vaillance et de spontanéité n'eût peut-être pas suffi à tenir tête aux événements, un roi de soixante-seize ans appelait à son aide un homme d'État presque septuagénaire. Quand ces deux vieillards, le monarque et le ministre, se contemplèrent en face, cherchant dans leurs yeux éteints l'étoile du salut de la dynastie, l'éclair de l'idée rédemptrice, comment ne furent-ils pas effrayés de leur tâche? Comment ces deux vivantes ruines de soixante années de guerres et de révolutions, ne constatèrent-elles pas les ravages que le temps, les passions, les affaires publiques avaient laissés sur les cendres de leur visage? Comment n'eurent-ils pas conscience de leur impuissance absolue? Et quel Richelieu pour tenir tête à la féodalité industrielle insurgée, que le comte Louis Mathieu Molé, courtisan de tous les régimes, conciliateur, modérateur, prototype des insuffisants! Ah! il était bien clair enfin que la fortune voulait prendre contre Louis-Philippe sa revanche de dix-huit ans de prospérité.

M. Molé proposa de composer le cabinet mixte des éléments suivants : MM. Dufaure, Billault, Passy et de Rémusat. Un administrateur, un avocat, un économiste et un littérateur secondaires, eussent, en effet, pu suf-

fire à former un ministère dans un temps de calme où la chose publique va de soi. Mais la dialectique, la placidité, l'enjouement réunis en faisceau dans la main d'un vieux ministre blanchi dans les cours, sont des armes bien fragiles pour résister à une révolution. Sentant tout ce qui lui manquait, le président sans conseil demanda au roi une tête : M. Thiers, un bras : M. Bugeaud. C'était, en effet, quelque chose que l'alliance du petit cavalier fantastique de Transnonain et de ce rude soldat, dont le nom se rattachait aux sinistres souvenirs de cette même hécatombe humaine d'avril 1834. Le roi les refusa. Il ne pouvait oublier que M. Thiers avait, dans la discussion de l'Adresse, puissamment contribué à la catastrophe. Il lui répugnait d'employer à démêler l'écheveau de fil, celui-là qui l'avait embrouillé. Louis-Philippe savait aussi que le fer appelle le fer. Moitié par crainte, moitié par douceur de mœurs, plus accoutumé à la parole et à la plume qu'à l'emploi du canon, il aimait mieux gouverner par la ruse que par la force. Ami de la forme et de la lettre, quoique peu soucieux du fond ; jaloux d'autorité, comme tout monarque parvenu, il voyait dans le maréchal Bugeaud un serviteur incommode au palais par ses rodomontades de héros de l'Arioste, dangereux en cas d'insuccès par la haine vigoureuse qu'il inspirait au prolétariat parisien.

Il eût fallu prendre un parti quelconque, le roi et M. Molé ne purent se déterminer à en arrêter un. La monarchie constitutionnelle demeura suspendue entre deux cabinets, l'un qui n'existait plus et l'autre qui n'existait pas encore, dans une vague région qui n'a pas de nom en politique. Les conférences qui eurent

lieu le soir, n'amenèrent aucun résultat. En réalité, Louis-Philippe avait déjà cessé de régner. Le coup dont le frappait la garde nationale en le précipitant du haut de ses illusions et des calculs de toute une longue existence, le laissait faible, déçu, en proie aux hésitations du grand âge. Les ténèbres s'étaient faites dans cette pensée si lucide. Comme Œdipe aveugle, le vieux monarque n'avançait plus qu'en tâtonnant.

Nous avons laissé la Chambre épouvantée, félicitant l'émeute par l'organe de MM. Crémieux, Marie et Beaumont (de la Somme). La séance reprise à deux fois ne suivit une marche régulière que vers trois heures et un quart. M. Guizot, clair de lune de lui-même, parut alors. Il fut loisible à M. Vavin d'interpeller. Ce député de la Seine s'agitait depuis deux heures dans une impatience extraordinaire. Il voulait savoir s'il était vrai que l'on eût révoqué l'ordre de battre le rappel de la garde nationale dans la nuit du lundi au mardi. Les événements avaient marché depuis ce temps. Mais le besoin d'interpeller est si fort inhérent aux mœurs parlementaires, que l'honorable M. Vavin n'eût pas aisément renoncé à une pareille occasion. Ce fut sans doute un baume pour l'orgueil ulcéré du ministre déchu, de toucher ainsi une dernière fois du doigt la nullité de ceux qui aspiraient à lui succéder. M. Vavin parla « au nom de ses collègues. » Quelques mots de M. Guizot suffirent à éclairer la vanité de ces rétrospectives récriminations. Il annonça à la Chambre que le roi venait de faire appeler M. Molé.

Cette déclaration fut le signal des triomphes, des colères et des lâchetés. Des applaudissements éclatèrent

comme au Cirque à la chute du taureau. « C'est une lâcheté ! C'est déshonorant ! » s'écriaient les anciens satisfaits. L'épingle venait de crever la vessie des centres et il en sortait du vent. « Allons chez le roi ! » ajoutaient les plus animés. Ils ne songeaient pas qu'ils n'eussent trouvé aux Tuileries que le fantôme de la royauté. La comédie de la mise en accusation essaya de se reproduire. M. Crémieux qui, depuis deux jours, se donnait beaucoup de mouvement, ne dédaigna pas ce rôle ingrat et se fit le porteur d'une pétition de la garde nationale. Après un appel à la concorde, articulé par M. Dupin, qui déjà évente l'avenir et mêle artistement de vieux souvenirs patriotiques de juillet 1830 à son royalisme expirant, M. Guizot remonte à la tribune. Il vient déclarer que le cabinet, tant qu'il n'est pas officiellement remplacé, se tient prêt à répondre à toutes les questions ; que la Chambre peut reprendre son ordre du jour réclamé par M. Salvandy. Le président du conseil a déjà poussé la générosité jusqu'à promettre que le cabinet rétablira l'ordre. Promesse bien vite oubliée ! En sortant de la Chambre, M. Guizot s'en va dîner chez M. Duchâtel. Ces deux ministres aiguisent contre le futur cabinet des plaisanteries saignantes encore de leur chute. Mais quelqu'un troubla la fête. Une lettre apprend à M. Guizot que le peuple dont la victoire s'étend, manifeste l'intention de goûter les vins de l'hôtel des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Un historien, notre prédécesseur, rapporte qu'à cette nouvelle, madame Duchâtel, femme pleine de charmes, d'esprit et de grâces, s'empressa de changer de toilette, craignant sans doute, non sans raison, que le peuple ne la trouvât trop jolie.

Chacun se sauve donc, pâle de cette peur et de ce dîner sur les ruines de la monarchie. Mais, ô vieux Louis-Philippe, aujourd'hui dans la tombe, faut-il que l'histoire qui te condamne, te venge au nom de la pudeur des bienfaits reçus? Combien fut légitime ta plainte quand, aux derniers jours de l'exil, tu disais de tous ces gens qui ne sont pas seulement fils de leurs talents, mais fils de ton système, de ces parvenus que tu aidas à sortir de leur obscurité et de leur médiocrité, de ces créatures illustrées et enrichies sous tes auspices : « Ils m'ont tous abandonné! »

Chaque parole inutile, chaque minute de retard apportée à la nouvelle du changement de ministère, coûtait du sang. Il semblait qu'une haine particulière, implacable, animât réciproquement le peuple et les gardes municipaux. Partout où se montrait cet uniforme détesté, un combat ne tardait pas à s'engager. Au poste Mauconseil, une quarantaine d'entre eux est enveloppée par la multitude et forcée de rendre les armes. La caserne Saint-Martin servait de prison à un grand nombre d'insurgés capturés dans la matinée. Le peuple, animé de cette furie française à laquelle rien ne résiste, attaque la caserne et s'en rend maître. En retour de la protection qu'il doit à la garde nationale, sur l'intercession de celle-ci, le peuple renonce à l'extermination des gardes municipaux vaincus. Nonobstant, sa colère grandit à mesure qu'elle s'exerce. Maître du poste des Arts et Métiers, il n'en laisse pas pierre sur pierre. C'est un ouragan qui passe et détruit êtres et choses, sans distinction.

Il existe rue Bourg-l'Abbé un magasin d'armes ap-

partenant aux frères Lepage, qui depuis vingt ans donne lieu à une scène qui se reproduit à toutes les insurrections. Le peuple des quartiers du centre regarde cet important dépôt comme un arsenal que la Providence a mis à sa portée. Trente gardes municipaux défendaient le magasin Lepage. Le feu durait depuis douze heures. Embusqués dans une maison voisine, ils tiraient à coup sûr. Chaque coup de fusil faisait une victime ; le peuple grossissait et sa fureur grandissait à mesure que la foule devenait plus épaisse. La garde nationale, poursuivant son rôle pacificateur, cherchait vainement à l'apaiser. L'assaut est donné à la maison. Une multitude compacte, furieuse, rugissante, s'élance contre les portes. La dernière heure des assiégés est venue. « Arrêtez ! » s'écrie une voix. Les patriotes reconnaissent M. Etienne Arago, rédacteur de la *Réforme*. Il parle à la foule, il fait appel à ces grands sentiments qu'il est si aisé de susciter dans les masses populaires. Le maire du 6e arrondissement, le colonel de la 7e légion, un peloton de ligne et un détachement de cuirassiers prêtent leur appui à l'orateur. On obtient que les gardes municipaux sortiront sans armes. L'officier qui commande le détachement, le lieutenant Dupouy, refuse seul de se rendre et se retranche dans une mansarde. Il ne fut sauvé qu'à huit heures du soir par un officier de la garde nationale qui parvint à l'arracher à ce dangereux asile.

Cependant, les cuirassiers fendaient la foule. Les gardes municipaux désarmés suivaient. M. Arago tenait le bras du lieutenant Bouvier, et lui faisait un rempart de son corps. Une multitude hurlante, comme une

meute à qui on arracherait sa proie, s'attachait aux pas du cortége en poussant des cris de mort. Les vaincus cheminaient aussi peu rassurés que des voyageurs qui s'attendent à être déchirés par les loups.

En arrivant à la place de l'Hôtel de Ville un grand cri retentit : « A la Seine ! » Un détachement de cavalerie entend ce cri. Il charge. La foule est séparée des gardes municipaux désarmés, les troupes qui occupent la place évoluent. Les malheureux qui viennent en moins d'une heure de passer par toutes les terreurs de l'agonie peuvent enfin gagner sains et saufs l'hôtel de la Préfecture de police.

Ces faits si graves n'empêcheront pas le soir même M. Delessert d'exprimer le sentiment d'une parfaite confiance et le même dédain que la veille pour ce qu'il nomme « une émeute. » Peut-être espérait-il par cette contenance arrêter les progrès de l'inquiétude qui gagnait la Préfecture de police.

Trop et de trop puissants intérêts concouraient à clore l'insurrection pour qu'elle ne s'arrêtât pas. La gauche dynastique triomphait. La classe moyenne, représentée par la garde nationale, avait prouvé au roi sa suprême puissance en le forçant à changer de ministres ; c'en était assez pour elle. L'oligarchie industrielle, victorieuse de la monarchie représentative, protectrice du peuple et de l'armée, gardienne des libertés publiques et des propriétés, triplement souveraine, ne songeait plus qu'à fixer l'éternel clou d'or à la roue de la fortune. On la voyait, semant partout la bonne nouvelle ; déployant une activité prodigieuse à métamorphoser, en fête improvisée, cette journée de sang et de

larmes. Elle parcourait les rues au son des marches joyeuses, des fleurs au canon du fusil, suivie du peuple qui chantait. On eût dit que la milice bourgeoise, portant le printemps au bout de ses baïonnettes, apportait en même temps parmi les hommes l'abondance, la liberté, le bonheur. Et tout cela parce qu'un vieux monsieur venait d'être arraché à son fauteuil pour remplacer M. Guizot dans la présidence du conseil; parce que M. Dufaure allait occuper les appartements de madame Duchâtel, et M. de Rémusat négliger une fois encore ses occupations littéraires pour continuer les fonctions de M. Jayr ou de M. de Salvandy.

Le jour baissa bientôt : comme la nuit tombait, chose étrange dans une pareille saison, des éclairs furent aperçus vers le sud, et l'on entendit plusieurs roulements de tonnerre.

Le peuple, tout entier à sa joie factice et puérile, ne songeait qu'à se réjouir. Paris s'illumina soudain, comme aux grandes solennités. Ce n'était pas le roi, mais le souverain anonyme et multiple, qui ordonnait cette fois les réjouissances. Un cri articulé, ou plutôt psalmodié d'un ton monotone et têtu, s'élève d'un bout à l'autre de Paris : « *des lampions !* » On a tant de fois battu le rappel depuis deux jours, que les trois notes du tambour sont restées dans la tête des masses. C'est sur l'air du rappel que le peuple commande l'illumination de Paris. C'est à la classe moyenne qu'il donne ses ordres; et celle-ci, absorbée dans son triomphe, ne songe pas à cet empiétement. Elle ne voit pas que l'axe de la révolution tend à se déplacer. Elle ne s'aperçoit pas que ce cri monotone, impérieux, qui re-

tentit sourdement sur tous les points de Paris, c'est le rappel du prolétariat battu par cent mille voix humaines!

Une sorte de malice révolutionnaire se mêle à cette manifestation triomphale. La vindicte populaire n'est pas réellement assouvie ; on le sent. Elle s'arrête de préférence devant les maisons de riche apparence, dont la sombre façade témoigne des sentiments hostiles de leurs propriétaires. La voix du peuple prend alors un accent plus énergique. M. Thiers a oublié d'illuminer : une bande de prolétaires se charge de le lui rappeler. Il y avait là pour le futur ministre matière à réflexions. Ce diagnostic était suffisant pour s'apercevoir que la révolution allait plus loin que lui. Mais rien n'égale l'infatuation politique. Peut-être, à l'instar de Mazarin, pensa-t-il que le peuple paierait les lampions. Le petit hôtel de la place Saint-Georges s'éclaira splendidement. M. Hébert, dont le caractère acerbe devait être aigri jusqu'au caustique par sa chute insultante, fut contraint de manifester son enthousiasme. Il était temps qu'il s'y résignât. Les vitres de ses fenêtres volaient déjà en éclats et sa porte retentissait sous les coups de bâton. Pendant ce vacarme, le reste de la bande présentait au ci-devant ministre un âne enrubané et mitré d'un bonnet rouge. Un truand râclait de la guitare. Des cuirassiers allaient charger cette foule, quand les fenêtres s'illuminèrent.

Qu'avaient de commun M. Thiers, et M. Hébert? Pourquoi le peuple, en choisissant les victimes de sa malice, enveloppait-il dans la même hostilité, le vainqueur et le vaincu? La gauche dynastique se trompait donc sur la portée de la révolution.

Selon toute probabilité, les bénéfices de la journée allaient nonobstant rester à la classe moyenne. Le manque absolu d'initiative de la part du faible parti républicain laissait le peuple livré à lui-même. L'illumination éteinte, Paris retomberait dans le calme et le silence. Le lendemain on remettrait en place les pavés, rouges encore d'un sang inutilement versé. La garde nationale retournerait gonflée d'orgueil à ses comptoirs, le peuple affamé aux ateliers, et la monarchie, reprenant le texte de la Charte, chercherait quelque moyen d'en tordre le sens, et de recommencer son éternelle lutte contre la bourgeoisie. Déjà même la police essayait dans d'obscurs cabarets et des ruelles sombres le cri de : « Vive le roi ! »

Les patriotes n'eurent pas de peine à comprendre que la révolution était perdue. Leur fureur s'exhala bientôt dans les groupes et les conciliabules. Il y avait en effet quelque chose de dérisoire dans un pareil avortement. La garde nationale triomphait prématurément. En ceci elle manqua d'habileté et se sentit trop pressée de déposer le fusil. Le gouvernement avait trop ou trop peu concédé. Un peuple ne se bat pas pour avoir M. Molé pour ministre. Une capitale n'illumine pas parce que le nouveau ministre a nom Molé au lieu de Guizot. Le sang versé pesait plus lourd qu'un changement de cabinet dans la balance du bon sens et de la justice.

Désespéré d'un telle issue, le petit noyau des hommes de combat se fortifiait dans le centre de Paris. D'autres semaient la méfiance dans les masses. Ils inspiraient la crainte des vengeances du pouvoir. Ces

manœuvres devaient sans doute rester infructueuses. Pour rallumer le combat, il eût fallu une occasion. Comment la trouver au milieu d'une pareille allégresse? Pour entamer une lutte sérieuse, dans laquelle on ne devait plus compter sur l'appui de la garde nationale, ni sur la tolérance de l'armée, il eût au moins fallu des chefs. Or, les chefs officiels de la démocratie étaient, le 23 au soir, à peu près dans la même incertitude que le 21 et le 22. La *Réforme* et le *National* voyaient s'échapper la seule occasion de tenter un coup de main que depuis 1839 et surtout 1834, le parti républicain eût véritablement rencontrée. Comment rallumer le combat ? Telle était l'insoluble question que se posaient MM. Flocon, Marrast, Etienne Arago, Louis Blanc, Recurt. Les heures se passaient en inutiles discours, en oiseuses démarches. L'homme qui eût peut-être pris le plus d'influence sur le peuple, M. Ledru-Rollin, était d'avis qu'il fallait attendre et observer. La logique et le courage impatient lui donnaient tort; la Providence devait lui donner raison. La politique, comme le jeu, n'est pas à l'abri des merveilleux coups du sort.

Tandis qu'on discutait, que la prudence et la timidité se ralliaient à l'avis d'une politique expectante, des patriotes secondaires mettaient le temps à profit. Dans les quartiers Montmartre, Montorgueil, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, on vit un homme, de complexion nerveuse, qui paraissait en proie à une grande exaltation, s'arrêter au sommet de chaque barricade. Un groupe de patriotes, parmi lesquels se trouvaient MM. Pilhes, Cahaigne, Boivin et Zamma-

retti, l'accompagnait. Des hommes en blouse, couverts de boue et armés de torches, éclairaient sa marche. Ces torches faisaient courir des flammes rouges sur ces visages passionnés. Le vent soulevait dans l'ombre des drapeaux lacérés par les balles et sur lesquels on lisait encore les inscriptions de la vengeance populaire. Du haut des barricades, le chef de cette promenade insurrectionnelle articulait d'une voix discordante, brisée, mais vibrante encore, la proclamation suivante :

Citoyens,

« La satisfaction donnée au peuple n'est qu'une dérision. Molé ou Thiers en place de Guizot, peu nous importe ! Le peuple a été massacré par les sergents de ville et les gardes municipaux ; il faut que ces deux corps d'assassins soient licenciés. Les droits du peuple sont méconnus depuis quatorze siècles, il faut qu'ils soient solennellement reconnus ! Citoyens, vous êtes tous convoqués demain à la Chambre des députés pour demander justice ! »

Ce tribun de la révolte était M. Sobrier. Il alla ainsi, suivi d'une foule immense, de barricade en barricade, jusqu'au fond du Marais où il tomba épuisé de fatigue, dans un état pareil à la mort.

D'autres chefs, plus obscurs et suscités par les circonstances, imitèrent l'exemple de M. Sobrier. La plupart de ces bandes populaires arrivaient aux boulevards et les parcouraient en chantant. Quelques-unes, formées d'hommes en haillons, de femmes et d'enfants, franchissaient les groupes compactes des portes Saint-

Denis et Saint-Martin et poussaient, torches et drapeaux en tête, jusqu'aux quartiers élégants. Une foule immense, rassemblée sur les vastes trottoirs du boulevard Italien, regardait avec une curiosité mêlée de crainte et d'horreur ces hordes de la misère des grandes capitales, qui roulaient à travers la chaussée boueuse, trouvant encore, dans leur détresse et leur abjection, des chants et des cris d'amour pour la dure patrie.

L'une de ces bandes s'était présentée vers neuf heures sous les fenêtres du *National*. A dix heures, on en vit paraître une autre. Elle venait de la Bastille. Les regards s'attachaient à elle. Son aspect faisait songer. Elle se déployait en une imposante colonne, chantant d'une voix puissante : « Mourir pour la patrie ! » Un ouvrier, à bras nus, nommé Henri, la guidait. Il portait un drapeau rouge dont la sanglante oriflamme se déployait au-dessus de sa tête, drapeau dissident, que nous verrons paraître plus tard, mais complétement proscrit alors par la tactique révolutionnaire. Une dizaine de jeunes gens suivait sur un rang, aux côtés du porte-drapeau. Derrière marchait un officier de la 8e légion, M. Blot, suivi d'un groupe de gardes nationaux. Venait ensuite la horde bigarrée, marchant pêle-mêle et chantant. Une nuée de pâles gamins secouait des torches fumeuses à la tête du cortége. L'un d'eux portait au bout d'un bâton un mannequin enduit de goudron qui flamboyait, symbole probable de quelque exécution en effigie. Des armes étincelaient çà et là dans les rangs profonds de cette bande.

A la hauteur de la rue Lepelletier, un homme, l'épée à la main, se détacha de la colonne et dit : « Au *National !* » on s'arrêta sous les fenêtres du journal. Le rédacteur en chef parut au balcon : c'était un homme de quarante et quelques années, de petite taille, cheveux noirs, œil spirituel , teint méridional. La foule applaudit. M. Marrast prit la parole :

« Citoyens, nous venons d'avoir une belle journée : mais il ne faut pas que la victoire du peuple soit escamotée cette fois, comme elle l'a été si souvent (non ! non !). Le peuple a le droit de demander des garanties et une réparation (bravo ! bravo !). Il faut donc qu'il exige : « la mise en accusation des ministres... le
» licenciement de la garde municipale... les deux ré-
» formes électorale et parlementaire , tant de fois
» et inutilement sollicitées (tonnerre d'applaudis-
» sements).

» Enfin n'oublions pas que cette victoire n'est pas
» seulement une victoire pour la France ; c'en est une
» aussi pour la Suisse et pour l'Italie ! »

Ces paroles causent un grand enthousiasme. Un homme en paletot jaune, remarquable par sa maigreur, sa haute taille, ses longs cheveux noirs, et par cet air inspiré qui entraîne les masses, s'élance vers le boulevard. « En avant ! » s'écrie-t-il. La colonne, grossie d'une multitude de curieux, se précipite sur les pas de ce chef inconnu, dans la direction de la Madeleine. Quel était cet homme ? Dans quel but s'avançait-il à longues enjambées, l'œil enflammé, les bras croisés sur la poitrine, comme un autre Curtius marchant vers le gouffre qui doit en l'engloutissant sauver les

destinées de la patrie? L'histoire ne soulèvera jamais le voile qui couvre ce mystère. Si le secret de la catastrophe qui va suivre est mort avec son auteur, l'éternel sceau de la tombe l'a pour jamais enfermé. Si l'auteur de cette terrible conception a échappé à l'explosion de son œuvre, il n'avouera point son infernale idée. Il y a des expédients politiques que l'on emploie, mais que l'on ne confesse jamais, quelque avantageux qu'en puisse être le résultat définitif.

Quelques historiens de la révolution de février ont cru reconnaître, dans cet inconnu, les signes généraux qui se rapportent à la physionomie de M. Charles Lagrange. L'histoire n'a pas le droit de préjuger aussi légèrement. M. Charles Lagrange se déclarât-il l'auteur de cette effroyable embuscade tendue à la contre-révolution, il serait encore permis de s'abstenir. Il existe dans les annales des peuples des incidents d'une telle gravité qu'ils ne peuvent être attribués nominalement à un homme, sans le contrôle d'une constatation publique. Il y a des faits si décisifs, si soudains, si impérieux que la seule Providence semble pouvoir en revendiquer la perpétration.

En remontant à l'origine des faits, on est souvent frappé de la futilité des causes qui les ont engendrés. Cet événement, le plus grand, le plus décisif de la révolution de février, est dû à une de ces causes inférieures. Soit qu'il ait échappé aux investigations des premiers chroniqueurs de la République de 1848, soit qu'on l'ait dédaigné parce qu'il ne répond guère aux conventions héroïques de l'histoire, nulle part ce motif n'a été donné. Peut-être n'est-il pas flatteur pour

l'amour-propre humain; mais il a du moins le mérite de détruire ces noires accusations de complots dont on a voulu charger le parti républicain. Il laisse à la seule fortune la responsabilité du sang versé. Voici le fait qui détermina la colonne insurrectionnelle à poursuivre sa fatale promenade jusqu'au boulevard des Capucines. La soirée était avancée. Il y avait foule dans les bureaux du *National*. La colonne des patriotes assemblés dans la rue Lepelletier avait délégué un certain nombre d'hommes pour féliciter les rédacteurs de cette feuille. Ils encombraient les appartements du journal. M. Thomas, le directeur, était dans une grande perplexité. Il n'osait pas dans la crainte de les blesser, renvoyer ces hôtes incommodes. D'un autre côté, il sentait que si leur visite se prolongeait, il deviendrait matériellement impossible de faire paraître le *National* le lendemain. « Attendez, dit M. de Vaulabelle, je me charge de les congédier. » Il fit aux délégués une petite allocution pour les remercier de leur visite et il ajouta qu'il existait un personnage auquel il serait véritablement convenable de porter des félicitations à cause de la grande part qu'il avait prise à la révolution en suscitant les banquets réformistes. M. de Vaulabelle nomma M. Odilon Barrot. Or, ce dernier demeurait, on le sait, près de la place de la Madeleine. Les délégués adoptèrent cette idée et se retirèrent aussitôt pour la mettre à exécution.

Quant à M. Lagrange, parti à neuf heures du café Saint-Agnès, rue Jean-Jacques Rousseau, il était en effet dans les bureaux du *National* mais il n'en sortit qu'un instant après le départ de la colonne, afin de se

rendre au quartier Latin où l'attendaient quelques jeunes gens de ses amis.

Les délégués descendirent comme M. Marrast achevait son allocution et prirent la tête de la bande. Leur marche vers la Madeleine avait un but.

Une foule immense, répandue sur ces magnifiques boulevards illuminés comme dans un rêve, regardait passer la colonne au drapeau rouge. Quoique depuis la scène du Champ-de-Mars, cette vieille couleur du drapeau français soit devenue un objet d'horreur pour les classes élevées, la foule ignorante ou distraite n'y attachait nulle importance. Pour elle cela formait spectacle. Comment se fût-elle en effet doutée qu'un mystère de sang se cachait dans les plis de cet étendard populaire?

La cohorte, mugissante comme l'ouragan, devait rencontrer sur sa route l'hôtel du Ministère des affaires étrangères. Etait-ce pour elle un but fixé par la haine? On l'ignore; mais le pouvoir connaissait trop bien l'exécration qu'inspirait au peuple la personne de M. Guizot, pour n'avoir pas songé à protéger l'ex-ministre contre une entreprise possible. Un détachement du 14e de ligne, commandé par le lieutenant-colonel Courant et le commandant de Brotonne occupait l'emplacement formé par l'angle brisé du boulevard et de la Rue-Neuve des Capucines, et par l'entrée des rues.

De nombreux soldats occupaient en outre la cour et le jardin de l'hôtel. A l'aspect de cette colonne roulant vers la troupe, aux clartés sinistres des torches et agitant des armes dans la fumée qui l'enveloppe, le lieutenant-

colonel Courant fait former le carré (1). Les chefs de la bande s'avancent. On parlemente, aux cris de : « Vive la ligne ! » Le soupçon se mêle à ces négociations. La plupart des désarmements se sont opérés dans de semblables circonstances. La multitude se presse contre les soldats. Tout à coup un coup de pistolet part et tue un soldat. Mais en même temps il tue un parti : la gauche dynastique. Il frappe au cœur la monarchie de juillet.

D'un bond de son cheval, le commandant rentre dans le carré, les fusils s'abaissent et, sans sommation, trois longs feux de file retentissent. Un épouvantable cri de mort répond à cette décharge. A travers la fumée, les troupes consternées de leur œuvre aperçoivent une centaine de personnes couchées sur le pavé et plus loin une foule terrifiée qui fuit comme une trombe. Cinquante-deux personnes, dont vingt-trois morts et vingt-neuf blessés restent sur le sol. Les autres, précipités par le choc, se relèvent et courent éperdus aux maisons voisines. Les blessés se traînent sur leurs genoux, dans l'espoir d'échapper à un massacre complet. Le sang ruisselle et pendant huit jours on a pu en voir les traces brunes dans l'interstice des pavés.

Les promeneurs du boulevard Italien qui, au milieu

(1) C'est à ce militaire que revient l'involontaire paternité de la seconde République française. La Providence manifeste une superbe indifférence dans les choix des moyens et des hommes. M. Courant, Corse d'origine, licencié après Waterloo, étudiant en droit à Aix, patriote en 1830, décoré de juillet, réintégré dans l'armée en qualité de lieutenant, dut son avancement à sa belle conduite au siége d'Anvers. Lieutenant-colonel le 23 février 1848, il est actuellement général de brigade, commandant la place de Paris. C'est un homme d'une physionomie commune dont le regard rappelle un vague souvenir de M. de Talleyrand.

de l'illumination, ont pris le bruit de cette décharge pour la détonation de quelques pièces de feu d'artifice, voient accourir à eux une foule, ou plutôt un torrent humain, l'œil égaré, la face blême et bouleversée. Un cri s'élève de toutes parts : « On assassine le peuple ! » Les femmes, les enfants, les vieillards qui arrivent à leur tour, d'une course moins rapide, mais plus poignante par l'expression d'effroi qu'elle apporte, soulèvent la fureur en même temps que la pitié. « Aux armes ! » s'écrie-t-on. Jamais cri ne fut poussé d'une voix plus vibrante de colère et de menace. C'est un cri de guerre parti de l'âme, qui saisit le plus indifférent et lui communique instantanément la rage du combat. Le cri se répercute, pour ainsi dire, avec une prodigieuse rapidité et pénètre jusqu'au centre de Paris déjà préparé aux émotions de la haine. Partout les illuminations s'éteignent comme par enchantement, et dans les rues sombres des voix retentissantes d'un accent suprême s'en vont, répétant encore ce cri vertigineux : « Aux armes ! Aux armes ! »

M. de Courtais, député réformiste, court au boulevard des Capucines demander des explications. Le lieutenant-colonel Courant a déjà envoyé un officier, M. Baillet chargé d'expliquer la boucherie qui vient d'être faite. Il entre chez Tortoni. « Le commandant a seulement donné l'ordre de croiser la baïonnette, dit-il ; un des fusils était armé, dans le mouvement il est parti ; toute la ligne a cru qu'on avait commandé le feu et a fait feu. » Tandis que l'officier parle, un ouvrier entre et le couche en joue. Des gardes nationaux s'opposent à ce meurtre, et parviennent à ramener l'officier à son bataillon.

Pendant ce temps, ceux de la cohorte populaire que les balles ont épargnés, domptent leur première terreur et reviennent vers l'hôtel des Capucines. Un spectacle lamentable s'offre à leurs regards. A côté des cadavres qui jonchent le sol, parmi les torches qui crépitent dans le sang, les mourants râlent et implorent un inutile secours; d'autres vont expirer au coin des bornes, au seuil des portes, aux pieds des soldats. Tandis qu'on transporte les moins grièvement blessés aux hôpitaux, on amène un tombereau qui passait par hasard rue Neuve-des-Augustins et dans lequel la malveillance a voulu voir l'instrument d'une mise en scène préméditée. On entasse les cadavres sur ce tombereau. Le charretier Junioux conduit par la bride ce char funèbre qui laisse derrière lui une pluie de sang. Deux prolétaires sont montés sur le tombereau, l'un, les traits contractés, brandit une torche dans l'attitude de la vengeance. L'autre, Soccas, saisit de temps en temps dans ses bras un cadavre de femme et le montre à la foule. Une multitude furieuse rugit autour du tombereau. « Vengeance ! vengeance ! s'écrie-t-elle, on égorge nos frères ! » Des dragons entendent ce cri et chargent la foule. « Respect aux morts ! » s'écrie Soccas. Les dragons s'éloignent. Un bataillon de la 2e légion accourt pour dissiper le rassemblement. « Laissez passer la vengeance du peuple ! » s'écrie-t-on.

Certains chroniqueurs ajoutent qu'alors on vit reparaître l'homme au paletot jaune, rangeant à la tête du cortége les porteurs de torches et s'écriant, le doigt tendu vers la rue Lepelletier : « Au *National !* » De tels témoignages sont plus que suspects lorsqu'ils passent par des bouches impures.

Rien de plus naturel que la colonne se dirigeât vers le *National* où elle s'était arrêtée avant la catastrophe. N'avait-elle pas à montrer aux chefs de la démocratie la sanglante preuve de ce qu'elle considérait comme une lâche représaille du pouvoir humilié ?

A travers les boulevards déjà déserts, le tombereau s'avance en cahotant. Du haut des fenêtres, Paris voit passer ce tableau plus funèbre qu'une vision nocturne de Maturin. De temps en temps le cortége s'arrête au milieu de la foule. Soccas saisit un cadavre dans ses bras rougis de sang, le montre aux curieux épouvantés et dit : « Voilà vos frères qu'on a assassinés ! »

On arrive rue Lepelletier ; un homme paraît au balcon du *National*. Ce n'est plus M. Marrast. Au visage méridional, spirituel et sceptique du journaliste a succédé une figure douce, bienveillante, sur laquelle un peu d'étonnement, de crainte peut-être, se mêle à l'émotion bien naturelle que cause un pareil spectacle. « Le malheur qui nous frappe, dit l'homme du *National*, ne peut être attribué qu'à un malentendu. De grâce, rentrez chez vous, ne troublez pas l'ordre. Il y a un coupable, justice sera faite. Nous obtiendrons que le gouvernement prenne soin des familles des victimes. Mais renoncez à cette démonstration qui peut amener des malheurs plus grands. »

Est-ce bien du *National*, si menaçant deux heures auparavant, que tombent ces paroles au moins étranges ? Telle fut pourtant la harangue de M. Garnier Pagès. Il y a des hommes à qui l'aspect des cadavres ne rappelle que l'idée du tombeau et non celle de la vengeance et du combat. Tel n'est pas en général le

mouvement du sang français. A ces molles exhortations, le peuple indigné laisse éclater ses cris. Qui donc l'avait poussé dans la rue après tout ? Et maintenant qu'on l'a précipité contre les baïonnettes, qu'on l'a conduit à la tuerie des carrefours, que son sang a inondé les rues, que les veuves et les orphelins s'arrachent les cheveux dans leurs tristes logis, est-il juste, est-il légitime de dire à ce peuple : « Rentrez chez vous ? »

Les torches se détournent en ondoyant. Junioux, le cocher des morts, entraîne le tombereau. Soccas rejette au fond de la voiture l'inutile cadavre qu'il vient d'offrir en spectacle au *National* épouvanté. La horde populaire s'éloigne à grands pas de cette officine élégante de l'opposition dorée. On quitte à la hâte ces quartiers où les mollesses de la volupté ferment les cœurs au sentiment de la vindicte publique. On arrive à la *Réforme*. Là, apparaît une face où la bile des passions politiques a répandu ses teintes jaunes et austères. M. Flocon s'écrie : « La satisfaction sera terrible ! faites voir à toutes les familles l'épouvantable ouvrage qui vient d'être fait, et que l'exécration publique anéantisse la tyrannie ! » Ce n'est qu'une parole, mais cela vaut beaucoup, cela est presque suffisant pour le peuple.

Le tombereau roule alors à travers Paris. On heurte aux portes : « Levez-vous et voyez ! » dit-on. On éveille la ville entière. Aux barricades on s'arrête, et chaque station laisse derrière elle, avec une trace de sang, la fécondation des batailles qui semble faire sortir du sol des myriades de combattants. Quiconque a vu ce tableau a reçu en quelque sorte le sacrement du

mépris de la vie. C'est ainsi que s'écoule cette nuit étrange, épouvantable. Le tombereau ne s'arrête enfin que sur la place de la Bastille, au pied de cette colonne où reposent aussi d'autres héros inconnus qui crurent combattre pour la liberté. C'est là, dans ce lieu où plane encore le souvenir de la tyrannie vaincue, qu'à la lueur des torches expirantes s'arrête ce cortége enveloppé d'une foule immense, qu'on prendrait dans les ténèbres pour les ombres irritées des patriotes du 10 août et du 29 juillet.

Et pendant cette longue nuit les cloches de Paris, furieusement agitées par le bras populaire, sonnent un tocsin dont le son plane sur la ville comme un glas universel. Cent mille hommes travaillent en silence dans les ténèbres avec une prodigieuse activité. Paris s'éveillera figé, cristallisé tout entier dans un réseau de barricades. La générale retentit dans les rues sombres; marche sinistre qui indique un danger pressant et dans laquelle chaque coup de baguette ressemble à un coup de fusil. La 2e légion demande des cartouches, qu'on lui refuse. Sa fureur s'exaspère. Partout la colère s'allume comme un vaste incendie. Le magasin d'armes de la rue Saint-Honoré est pillé. On force les pharmaciens, le pistolet au poing, à fabriquer de la poudre. Sur les boulevards, les beaux arbres qui tant de fois ombragèrent Paris élégant, tombent sous les coups de hache. Les vespasiennes, les bancs, les grilles, les balustrades, tout est renversé, arraché, tordu, brisé et devient matériaux à barricades. Les becs à gaz, égueulés ou renversés, laissent échapper une large flamme que le vent recourbe en panache. D'au-

tres flambent, à fleur de terre, comme des feux follets. Ces lueurs fauves, vacillantes, éclairent le plus funeste spectacle qu'il soit donné à un homme civilisé de contempler : le spectacle d'une vaste capitale en mal de révolution.

Mais la puissance de l'idée surgit alors dans toute sa grandeur, car à côté de la multitude des intérêts individuels, qui s'agitent dans les ténèbres du cœur humain, plane une pensée, au nom de laquelle, de bonne ou mauvaise foi, en vue d'un calcul personnel ou général, par enthousiasme ou par la rigueur de la discipline, un peuple va risquer la paix de ses foyers, sa fortune, sa vie — et s'entre-déchirer implacablement.

CHAPITRE V.

24 février. Stupeur du roi. — Inaction des princes. — Négociations du roi avec M. Thiers. — Nomination de M. Bugeaud au commandement des troupes de Paris. — Obsession de M. Guizot. — Formation du cabinet Thiers-Odilon Barrot. — Dispositions conciliatrices du nouveau ministère. — Rodomontades et impuissance du maréchal Bugeaud. — Paris hérissé de seize cents barricades. — Mouvement des troupes. — La colonne du général Bedeau reçoit l'ordre de se replier. — Prise du poste de l'avenue Gabrielle. — Mort du député Lejollivet. — Le duc de Nemours et le maréchal Bugeaud refusent de donner des ordres. — Initiative du parti républicain. — La garde nationale jouée par le peuple. — Apocoloquintose de M. Odilon Barrot. — Démoralisation des troupes. — Prise de l'Hôtel de Ville. — MM. Duvergier de Hauranne et de Rémusat avertissent le roi de l'imminence du péril. — Louis-Philippe passe la revue des troupes dans la cour des Tuileries. — M. Crémieux à la cour. — M. Odilon Barrot est nommé président du conseil. — Le maréchal Gérard commandant de la force armée. — Abdication du roi. — Marie-Amélie et la duchesse d'Orléans. — Étrange conduite du duc de Montpensier. — Projets de régence en faveur de la duchesse d'Orléans. — Combat du Château-d'Eau. — Intervention inutile de MM. de Girardin, Baudin, Merruau, maréchal Gérard, Lamoricière. — Rive gauche : la colonne du capitaine Dunoyer. — Fuite du roi et de sa famille. — Incendie du Château-d'Eau. — Sac du Palais-Royal. — Départ de la duchesse d'Orléans et de ses enfants pour la Chambre des députés. — Prise et sac des Tuileries.

Un bruit étrange circule dans le château durant cette veillée de mort de la monarchie représentative. Il vole de bouche en bouche, répété à l'oreille. Dans le monde silencieux des cours, parmi ce peuple de grands personnages et de valets qui prend, comme les gens d'église, des mœurs à part, l'imagination se crée aisément des fantômes. Les secrets filtrent avec une

prodigieuse discrétion, si l'on peut ainsi parler, et en même temps avec une rapidité sans égale. Les objets grossissent ou changent de forme dans le silence, aux yeux de l'esprit, comme dans la nuit, aux yeux du corps. Le bruit qui circule ainsi n'est guère propre à rassurer et à encourager les serviteurs du palais. On assure que la veille, à la nouvelle de l'ingratitude de la garde nationale, le roi a éprouvé une attaque d'apoplexie.

Depuis ce moment, en effet, cette agile pensée qui se multipliait et présidait aux plus petites comme aux plus grandes choses, semble se pétrifier dans une inaction suprême. Elle ne se meut plus que dans le domaine des visions et des incertitudes. Les princes alarmés ne cherchent même pas à dissimuler leur épouvante. Au lieu de monter à cheval et de se faire tuer pour sauver le trône du comte de Paris, ils racontent, comme de vieilles femmes, les nouvelles du dehors. On dirait qu'ils ne croient plus à la monarchie française ; que, charmés d'échapper au joug paternel dont leur correspondance trahit si souvent la pesanteur, ils compliquent la situation d'une crainte qui leur sert de masque.

Le massacre du boulevard des Capucines est connu au château, connu de tous et dans toute son horreur, excepté du roi, à qui on a déguisé l'étendue du mal. Les courtisans du XIXe siècle, comme ceux de l'antiquité, ont l'art de dénaturer les faits. Eternellement semblable à lui-même, l'homme vis-à-vis des mêmes, situations se révèle sous les mêmes aspects.

Le général Tiburce Sébastiani et le joyeux général

Jacqueminot, qui, la veille, jouaient au billard, se regardent maintenant. M. Delessert déploie un zèle inutile. M. Molé ne revient pas. M. Guizot ne veut pas s'en aller.

Pendant ce temps, le roi semble écouter le tocsin qui sonne à toutes volées dans un ciel noir, au-dessus de Paris silencieux. Lorsqu'il reçoit enfin le refus et les excuses de M. Molé, cette blessure nouvelle qui explique si bien ses paroles de l'exil, lui montre la nécessité de descendre un second échelon vers l'abîme. Cette formidable comédie, dans laquelle le mépris laisse à peine place à la pitié, a été tracée par la Providence d'une façon ingénieuse et cruelle que l'art n'atteindrait pas. Les situations se déroulent avec une logique inflexible, mettant les hommes en contradiction avec eux-mêmes et découvrant impitoyablement les plus honteux vices de la politique.

Dans cette attellane de cour, brodée sur le canevas d'une révolution, le rôle du monarque est conforme aux règles les plus classiques : nous le verrons toujours en arrière de la situation, ainsi que doit naturellement se trouver l'homme le plus mal informé du royaume. Les ministres se montreront ingrats ou perfides ; les princes, impatients, selon la coutume, de voir changer de mains les guides du vieux char symbolique. La reine exhalera ses fureurs, et les traîtres, ou du moins ceux qui auront causé le désastre, accourront avec empressement donner des conseils. Un peu de conspiration de cour complétera le cadre éternel de cette comédie à *Soghetto*.

L'abstention de M. Molé démasquait M. Thiers. Les

graines, si largement semées dans la discussion de l'adresse, avaient accompli leur développement. Le portefeuille, comme un fruit gâté qui tombe de lui-même, restait aux mains de celui qui l'avait convoité. Récolte tardive, dont M. Thiers sentit toute l'amertume. Le messager royal trouva le futur ministre au milieu d'une bande d'insurgés qui bivaquaient dans le jardin de son hôtel et auxquels, assisté de sa belle-mère, il faisait distribuer des vivres. Il apprit en même temps la nomination du maréchal Bugeaud au commandement général de la force armée (1). Cette nomination, véritable dard de l'abeille laissé dans la plaie, avait été signée par le roi, sur le conseil de M. Guizot.

Ce premier ministre a-t-il obéi à un sentiment de vengeance, ou s'est-il grossièrement abusé, en soufflant un pareil nom dans de telles circonstances à l'oreille d'un roi tombé dans l'inertie? C'est ce que sa seule conscience peut savoir. Mais l'opinion publique pourra justement se demander, s'il était permis à un homme rompu à la politique de ne pas prévoir les mauvais effets d'une aussi absurde nomination. Dès l'abord, qu'on eût adjoint le maréchal Bugeaud au ministère, c'eût été appuyer l'entêtement de l'orgueil sur l'implacabilité du sabre. Ce parti violent retardait sans doute la chute de la monarchie de juillet. On l'eût compris en le détestant. Loin de livrer bataille le gouvernement armé, prêt aux éventualités du combat, avait au contraire adopté le système des concessions. La population de Paris espérait bien que l'on en ferait encore. Elle

(1) Voir le *Moniteur Universel* du 24 février 1848.

attendait d'immenses sacrifices. La faiblesse du gouverment l'autorisait à y compter. Un cabinet pris dans la gauche dynastique n'était que le commencement de ce que le roi, d'une main avare, laissait échapper plutôt qu'il ne livrait. Que signifiait la nomination du maréchal Bugeaud dans de telles circonstances ? que voulait dire cette menace mêlée aux concessions de la timidité ? Or, s'il est vrai qu'il faille attribuer à M. Guizot la nomination du maréchal Bugeaud, contresignée Duchâtel et Trézel. Supposera-t-on que ce premier ministre, dont on connaît les hautes prétentions, ait pu agir ainsi par une ineptie qu'on pardonnerait à peine à M. Jayr ?

Nous insistons sur ce point, parce que la nomination tardive du maréchal Bugeaud créait au ministère de conciliation une impossibilité flagrante. Elle le tuait à sa naissance. Quelle conclusion tirer alors de ce fatal conseil qui fut le dernier coup de hache porté à la monarchie de juillet, lorsqu'on le rapproche des plaisanteries dans lesquelles M. Guizot exhalait le fiel de ses humiliations ? En présence du vieil amphitryon de la doctrine, M. le duc de Broglie, il traitait de fous ses successeurs. La nomination du maréchal Bugeaud à la main, ceux-ci n'auraient-ils pas été en droit de l'accuser de trahison par esprit de vengeance, à moins qu'il ne préférât l'ineptie par excès d'orgueil ?

En arrivant au château, le nouveau ministre avait eu le temps de réfléchir à toutes ces choses. L'emploi des moyens violents ne répugnait pas à M. Thiers, qui a toujours eu certaines velléités belliqueuses, mais il n'ignorait pas combien de tels moyens étaient devenus

impolitiques à cette heure. Il ne consentit à former un cabinet qu'à trois conditions : l'adjonction de M. Odilon Barrot, la suspension des hostilités et la dissolution de la Chambre. Le roi, quelles que fussent ses légitimes rancunes contre deux hommes qui avaient si puissamment contribué à le pousser vers l'abîme, accorda les deux premières. Il ne formait plus une volonté nette, ne s'arrêtait à aucune opinion définitive. Une sorte de résistance passive, qui faiblissait à mesure que la situation se tendait, subsistait seule en lui. Il cédait alors, mais trop tard, toujours trop tard. Et le débordement de la révolution gagnait d'heure en heure du terrain sur lui.

M. Thiers s'était à peine retiré, que M. Guizot rentrait dans le cabinet du roi. Ce masque pâle, plein d'amertume et d'insolence, avait l'air d'un génie fatal attaché à la monarchie expirante. La reine, dont l'instinct fut très-sûr et très-droit dans ces jours de péril, avait réussi à écarter le ministre. L'homme restait, pareil à une ombre obstinée. Il assistait au spectacle des désastres qu'il avait causés, guettant la destinée, comme si la fortune avait des retours en faveur des sexagénaires ! Mais au moment de sortir par le guichet de l'Échelle, il entendit, dans la nuit noire, siffler des balles à travers la rue de Rivoli. Il rentra vite et monta se réfugier chez les militaires de l'état-major.

Pendant ce temps, M. Thiers prenait des dispositions pour apaiser Paris. Il envoyait une note à la préfecture de police et s'occupait de former le nouveau cabinet. Les principaux membres de l'opposition constitutionnelle devaient naturellement y trouver place. On y

ajouta un général de brigade popularisé par ses campagnes d'Afrique. La première liste se composait de : MM. Odilon Barrot, Lamoricière, Duvergier de Hauranne. Il fut aussi question d'adjoindre à ces noms ceux de MM. de Rémusat, Passy, Dufaure, Cousin, de Malleville. On aurait pu en ajouter une cinquantaine du même genre sans ramener un seul rebelle. Quelques-uns de ces hommes étaient arrivés à ce déclin de la popularité qui suit la foi éteinte et les promesses trahies. D'autres n'inspiraient que la plus parfaite indifférence et entraient déjà jusqu'aux genoux dans la tombe anticipée qui dévore toutes vivantes les médiocrités vaincues. Il faut être ceci ou cela. En voyant arriver au pouvoir les agitateurs des banquets et de la discussion de l'Adresse, le peuple dut se dire : le tour est fait. Or, ces mêmes hommes, ministres, ou sur le point de le devenir, disaient au peuple : « Plus de révolution. » Et pourquoi donc ? Où était la part du peuple dans cette répartition de l'autorité qui s'arrêtait à une transmission de portefeuilles ?

Vers quatre heures du matin, après le départ de M. Guizot, le roi, fatigué de conseils contradictoires, de banalités, d'incertitudes, s'étendit tout habillé sur un canapé et s'endormit au chuchottement des courtisans raisonnant et déraisonnant sur les éventualités de la situation. On dit que la fusillade l'éveilla vers sept heures du matin. Des insurgés, embusqués à l'angle des rues de l'Échelle et Saint-Louis, tiraient aux fenêtres des petits princes couchés dans un appartement donnant sur la rue Rivoli. Triste réveil pour un monarque que des coups de fusil de ses sujets ! On a peine à con-

cevoir une pareille audace lorsqu'on songe que le maréchal Bugeaud était investi, depuis une heure du matin, du commandement général de la force armée. Il faut, pour s'en rendre compte, examiner les motifs qui paralysèrent les opérations militaires de la nuit.

Le détestable conseil de M. Guizot avait porté ses fruits. Le maréchal, entouré des généraux Bedeau, Lamoricière, Saint-Arnaud, de Salles, Rulhière, débuta par ses rodomontades ordinaires. Dans une harangue soldatesque mêlée des bouffonneries et des vantardises dont il assaisonnait ses discours, ce général, qui avait promis de faire avaler aux Parisiens le sabre d'Isly jusqu'à la garde, trouva moyen de glisser quelques propos dédaigneux contre la garde nationale. Combien il a eu raison par la suite de se qualifier d'*imbécile!* Durant cette nuit il fut réellement frappé d'imbécillité dans le sens acceptable que les anciens attachaient à ce mot.

L'impuissance du maréchal Bugeaud ne venait ni de son énergie, ni de ses talents militaires dont nul ne conteste l'existence. Accolé à un ministère de conciliation qui avait obtenu du roi la promesse de suspendre le feu, il lui fut littéralement impossible d'agir. Le roi, à qui son grand âge ôtait peut-être l'impassibilité qu'il faut pour régner, naturellement ennemi des mesures radicales, résista au maréchal qui eut, d'ailleurs, la maladresse de lui montrer dans ses projets, Paris nageant dans le sang. La ville était coupée en tous sens par plus de seize cents barricades. Les communications devenaient presque impossibles. Les officiers d'ordonnance arrivaient après des retards infinis ou n'arrivaient pas. Une portion de la troupe obéissait à des ordres antérieurs lorsque déjà,

les plans étaient changés. D'autres se croyaient encore sous le commandement du duc de Nemours, quand depuis plusieurs heures ils étaient sous celui du maréchal Bugeaud. Les généraux, mieux informés, sentaient qu'avec un ministère de conciliation il ne pouvait exister de répression sérieuse. Or, dans ces crises extrêmes, chaque fonctionnaire civil ou militaire songe à l'avenir. Le sentiment de la conservation des places se mêle singulièrement à celui de la fidélité au gouvernement. On craint d'agir quand le maître hésite; et si l'opposition paraît devoir l'emporter, on ne veut pas se la rendre irréconciliable. C'est dans ces causes simples et humaines et dans l'énorme perte de temps des discussions de la nuit, qu'il faut voir les motifs de l'inaction de l'armée.

A dix heures du soir, après la fusillade du boulevard des Capucines, il était encore possible de sauver la monarchie de juillet. Il eût fallu pour cela décréter instantanément l'état de siége, ne pas nommer de ministres, ordonner à toutes les troupes une initiative prompte et foudroyante et lâcher le maréchal Bugeaud. Le pouvoir ne se conserve pas par des négociations. Louis-Bonaparte a donné, dans une situation différente, un exemple dont pourront profiter les gouvernements quelconques, monarchies ou républiques, qui se croiront en droit de résister aux insurrections.

Le désarmement des postes, la prise de plusieurs casernes, réduisaient les troupes disponibles à une dizaine de mille hommes épuisés de fatigues, de tristesse, de froid et mal pourvus de munitions. On les laissait dormir deux heures, à tour de rang, sur le pavé. Ces pau-

vres gens inspiraient plus de pitié que de terreur. Divisés en colonnes que le maréchal distribua entre le Panthéon, l'Hôtel de Ville, le Carrousel, la place de la Concorde et la Bastille, sous les ordres des généraux Sébastiani, Taillandier, Rulhière, Renaut, Duhot, ils attendaient vainement l'ordre de commencer l'attaque. M. Odilon Barrot l'emportait au conseil et M. Thiers commençait à regretter qu'on n'eût pas adopté le système de l'initiative. Les feux des bivacs s'éteignirent aux premières lueurs du jour. Paris s'éveilla silencieux, hérissé de forteresses improvisées, dévasté, lugubre. Une déclaration du comité électoral démocratique et divers manifestes émanés des journaux républicains conviaient directement ou indirectement le peuple à la révolte. La déclaration du comité électoral soulevait une des plus épineuses questions que la politique ait à résoudre : « Que l'application de l'armée à la compression des » troubles civils est attentatoire à la dignité d'un peuple » libre et à la moralité de l'armée (1). » Le désordre était tel aux premières heures du jour que l'appréciation en devenait impossible. Les rues les plus paisibles, les plus aristocratiques avaient leurs barricades. Dans les quartiers galants, à défaut de prolétariat, les femmes envoyaient le commissionnaire, le concierge et le charbonnier lever des pavés au bout de la rue et contemplaient du haut de leurs balcons cet étrange travail qu'elles encourageaient de pièces de monnaie et de bouteilles de vin. Aux fenêtres des casernes désarmées, les soldats penchés regardaient et riaient. Jusqu'à midi

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, n° 10.

la barricade fut une mode, une furie. Tout le monde s'en mêlait.

Les généraux avaient ordre au point du jour d'annoncer au peuple la dissolution du ministère, et de ne sévir que dans le cas où cette concession ne le satisferait pas. La colonne du général Sébastiani marcha jusqu'à l'Hôtel de Ville sans coup férir. La troisième colonne, composée d'environ deux mille hommes, était commandée par le général Bedeau, officier distingué de l'armée d'Afrique. Il devait se rendre du Carrousel à la Bastille en passant par les rues Montmartre et Poissonnière. Son avant-garde essuya le feu de la barricade du Faubourg-Montmartre qui lui blessa deux soldats.

A travers une ville hérissée de montagnes de pavés et de démolitions de tout genre, la marche des troupes était fort lente. Sept heures et demie sonnaient quand le général arriva au boulevard Bonne-Nouvelle, en face d'une barricade si formidable qu'il fut contraint de s'arrêter. Un combat devenait presque inévitable. L'attitude des insurgés était menaçante. Dans l'espoir d'éviter l'effusion du sang, le général annonça que MM. Thiers et Barrot étaient chargés de former un ministère. Mais ayant articulé le nom du maréchal Bugeaud, des huées accueillirent ce nom exécré du peuple. De notables habitants du quartier s'interposèrent alors et firent sentir au général qu'avant d'engager le combat, il serait sage de connaître les dernières dispositions du château; qu'au prix de la réforme la garde nationale était prête à soutenir le gouvernement. L'un des parlementaires, M. Fauvelle, accompagné d'un officier d'état-major, se rendit auprès du maréchal Bugeaud, du duc

de Nemours et de M. Thiers. Ces deux derniers penchaient vers la suspension des hostilités, mais le maréchal, aimé du soldat, très-content de lui-même, ne s'imaginait pas que son nom ne produisît point le meilleur effet sur la population. La volonté du roi, à qui l'on fit part de cette intercession, trancha la question.

Louis-Philippe avait servi la classe moyenne ; il croyait en elle. La parole d'un garde national l'emportait auprès de lui sur celle d'un maréchal de France. M. Fauvelle, qui attendait le résultat de cette délibération, put emporter l'ordre aux troupes de se replier sur les quais, le long des murailles du Louvre. La joie du peuple éclata : « Vive la ligne ! » s'écriait-on. Le soldat démoralisé, épuisé de fatigue, était heureux lui-même d'éviter le combat. Mais au milieu de ces dispositions pacifiques, la colonne en se repliant, en fraternisant avec les insurgés, se débandait peu à peu. La multitude augmentait. Elle pilla deux caissons. Deux canons de l'arrière-garde, commandée par le général de Salles, restèrent aussi aux mains d'un bataillon de la 2e légion. Ces actes étranges se passaient au milieu des témoignages de paix et de fraternité, des supplications aux soldats démoralisés de mettre la crosse en l'air. Le soldat, vaincu sans combat, obéissait.

Nous insistons sur ces faits parce qu'ils expliquent l'exaspération de l'armée en diverses circonstances, notamment au 3 décembre. Après l'avoir aussi profondément humiliée, on lui devait la réparation du champ de bataille. La seconde République ne fit point la guerre, elle eût au moins dû introduire de profondes modifications dans l'armée. Rien ne fut changé à son organisa-

tion. L'humiliation et la haine restèrent et s'augmentèrent à la suite de plusieurs maladresses qui furent ultérieurement commises et que nous signalerons.

Courbé sur sa selle, l'âme triste, songeant peut-être déjà qu'un jour on l'accuserait de trahison, le général Bedeau se repliait par les boulevards, environné d'une multitude de gardes nationaux et d'hommes du peuple. Sous prétexte qu'il était utile de laisser voir son uniforme, un citoyen officieux l'avait débarrassé de son caban, contenant le contre-ordre du maréchal Bugeaud. Il s'avançait préoccupé des oscillations de ce pouvoir dont l'hésitation faisait à l'armée un rôle si difficile, et résolu à éviter l'effusion du sang. C'était en effet le parti le plus sage et le plus humain en de telles circonstances. Mais le sort en avait autrement décidé.

On sait qu'il existait à l'entrée de l'avenue Gabrielle, un petit poste isolé, placé en vedette de la rue des Champs-Élysées. Depuis trois jours vingt-huit gardes municipaux à pied, commandés par le sergent Fouquet, l'occupaient. Il restait sur la place six escadrons des 2e et 6e régiments de cuirassiers et quelques troupes d'infanterie. Depuis neuf heures du matin, on était averti qu'une colonne de troupes de ligne marchait, la crosse en l'air, vers la place de la Concorde, escortée d'une multitude armée. Il était convenu que les cuirassiers enverraient du renfort au poste en cas d'attaque.

Vers dix heures un quart, un aide de camp, M. Espivant, vint annoncer aux troupes l'arrivée de la 3e colonne suivie de la garde nationale et du peuple. La rue Royale vomit soudain plusieurs centaines d'hommes armés de fusils, de sabres et de piques. Cent gardes na-

tionaux, un détachement de chasseurs d'Orléans suivaient cette bande. C'était la colonne du général Bedeau qui débouchait. Le poste attendait sous les armes. Deux gardes sont blessés, un troisième, frappé d'une pique, lâche son coup de fusil qui devient le signal d'un feu de peloton. Les insurgés se réfugient derrière la garde nationale. « Rentrez au poste ! » crie au sergent l'aide de camp du général. Mais le sang a rendu la multitude implacable. Elle se rue sur le poste, tue un caporal, deux gardes, et en blesse plusieurs autres. Les assiégés font une sortie, le caporal Clément est criblé de dix-sept blessures, le garde Vermont en reçoit quatre. Un coup de hache atteint le garde Hédé à la tête. Quelques-uns parviennent à se réfugier à l'ambassade Ottomane ; d'autres à l'hôtel du ministère de la Marine. Le sergent Fouquet s'est glissé sous le ventre des chevaux des cuirassiers, spectateurs immobiles et exaspérés de cette lutte. Il gagne la grille du pont tournant, suivi de quatre personnes qui sans doute fuyaient comme lui, mais qui semblaient le poursuivre. « Ne craignez rien ! » lui crie le capitaine du poste. Il ordonne à son peloton de faire feu. Les quatre inconnus tombent : l'un, M. de Calvières, a l'épaule fracassée ; les trois autres sont morts. Quand on retrouva deux jours après ces cadavres enfouis sous un tas de sable au pied de la terrasse du bord de l'eau, on fut bien étonné de reconnaître, parmi eux, un honorable député conservateur, M. Lejollivet, victime expiatoire des centres, qui avait payé cher ses votes réactionnaires.

Le général Bedeau, galopant dans la mêlée, cherchait vainement à se faire entendre. La multitude,

n'ayant plus de gardes municipaux à poursuivre, s'en prenait aux pierres et démolissait le poste. Deux jours auparavant, sur cette même place, la garde municipale chargeait, insolente et cruelle, la multitude désarmée. La cruauté était la même; les rôles seulement étaient changés. Lorsqu'un aide de camp arriva au château demander des ordres positifs, le duc de Nemours déclara que le commandement ne lui appartenait plus; et le maréchal Bugeaud, blessé dans son orgueil et sa volonté, refusa d'en donner.

A la suite des déterminations pacifiques prises par le roi et par MM. Thiers et Barrot, le duc d'Isly avait éprouvé une nouvelle déception. Un bataillon de la 10e légion s'était refusé à le suivre aux barricades où il voulait haranguer le peuple. Le maréchal, en prenant le commandement supérieur, avait dit: « Si la garde nationale n'est pas avec nous, nous nous passerons d'elle. » Et c'était la garde nationale qui se passait du maréchal.

Tous les hommes de quelqu'importance éprouvaient le besoin de haranguer. Ils s'imaginaient qu'en parlant au peuple, celui-ci allait, comme la veille, illuminer Paris pour un changement de ministère. Détestables observateurs, ils ne voyaient pas que la révolution avait complétement changé d'aspect et de signification. L'initiative n'appartenait plus à la garde nationale que l'on apaise d'autant plus aisément qu'elle-même a intérêt à n'aller pas trop loin; on la poussait en avant, mais on la poussait presque littéralement, et une pointe d'ironie cruelle se mêlait à l'enthousiasme qu'on lui témoignait. Les gardes nationaux républicains avaient pris dans leurs compagnies une attitude résolue. Ils entraî-

naient, ils commandaient, pour ainsi dire. Le 23, la bourgeoisie s'était servie du peuple pour faire peur au roi; le 24, le peuple se servait de la bourgeoisie pour renverser le gouvernement. Il la roulait devant lui, à la tête de ses cohortes indisciplinées, comme des fascines derrière lesquelles s'abritent les assiégeants. Dans cet assaut de diplomatie révolutionnaire, la classe moyenne était, pour la première fois depuis soixante ans, ingénieusement vaincue par le peuple. Nous verrons plus tard, à ses vengeances, combien amère fut sa rancune.

Il importait, à propos de la garde nationale, comme nous l'avons fait à l'égard de l'armée, de bien établir ces prémisses. C'est aux premiers jours des révolutions que la destinée répand les semences des complications futures. Une logique rigoureuse, des déductions certaines, prévues, comme celles d'une action dramatique régulière, président à ces conflits d'intérêts et de passions. En les signalant successivement, ces points importants projetteront de grandes lumières à travers l'ensemble du tableau et iront éclairer une multitude de faits obscurs ou incompris.

Parmi les harangueurs, M. Odilon Barrot ne fut pas des derniers. L'apocoloquintose du chef de l'opposition dynastique allait commencer. Monté, comme les héros d'Opéra, sur un cheval qu'on menait par la bride, l'O' Connel du banquet du Château-Rouge, le Catilina dynastique des dîners réformistes, voulut constater la puissance de sa popularité et essayer sur les masses armées les effets de son éloquence. Il était accompagné d'un peintre parfaitement grimé en militaire, M. Ho-

race Vernet, de M. Lamoricière et d'un nombreux état-major. Le triomphateur chimérique, salué d'acclamations railleuses, poussa jusqu'à la barricade du boulevard Bonne-Nouvelle. Une multitude sans cesse grossissante s'était formée autour de lui. Ce méchant peuple finit par bourrader le pauvre homme qui essayait de haranguer. Sans égard pour son âge et sa bonne foi, ils le repoussèrent avec des huées, aigrissant irréparablement le déclin d'une existence placide.

En 1830, Louis-Philippe, jaloux de la popularité d'Odilon Barrot, lui avait dit : « J'ai aussi entendu crier : Vive Petion ! » M. Barrot se souvint peut-être alors du mot de Louis-Philippe. Le mépris du peuple est pire que sa colère. Avec quelle insolente familiarité troublait-il soudain les longues illusions de l'ex-membre de la société *Aide-toi*, de l'ancien convive des *Vendanges de Bourgogne !* Il faut que l'insulte ait été bien cruelle pour avoir fait de ce bon avocat, doux, solennel et indigné, habitué aux faciles triomphes de l'opposition parlementaire, adorant la couronne et la boudant par dignité, de ce Jupiter Eolien, soufflant des phrases innocentes et sonores, menaçant de son foudre en carton les centres endormis; il faut, dis-je, que le peuple n'ait gardé aucune mesure pour avoir fait de ce libéral quand même un réactionnaire acariâtre.

Tel fut le début du ministère Barrot, constitué dans la matinée. Il eut pour effet d'achever la démoralisation de l'armée, et n'obtint que le dédain du peuple. Une proclamation du nouveau cabinet avait été affichée dans la matinée. Elle était ainsi conçue :

« Citoyens de Paris !

« L'ordre est donné de suspendre le feu. Nous ve-
» nons d'être chargés par le roi de composer un minis-
» tère. La Chambre va être dissoute. Un appel est fait
» au pays. Le général Lamoricière est nommé com-
» mandant en chef de la garde nationale. MM. Odilon
» Barrot, Thiers, Lamoricière, Duvergier de Hauranne
» sont ministres.

» Liberté, Ordre, Union, Réforme!

» Signé : Odilon Barrot, Thiers. »

Réduites à l'inaction, les troupes n'eurent plus qu'à demeurer spectatrices des envahissements de l'insurrection. Désarmées en grand nombre, ou obligées de mettre la crosse en l'air, elles attendaient en vain de nouveaux ordres. Le commandement du seul homme qui eût jusqu'au bout, et bien inutilement, agi en soldat était mis en question. Le nouveau cabinet pressait le roi de révoquer la nomination du maréchal Bugeaud. De sept heures à dix heures du matin le pouvoir, réuni à l'état-major ou auprès du roi, perdit le temps en inutiles discussions ou en fausses démarches. Le peuple profita de cette suspension d'hostilités pour s'emparer des points importants. L'Hôtel de Ville fut pris sans combat.

Le général Sébastiani n'était pas heureux durant ces trois jours. La veille, alors qu'il commandait les troupes de ligne, on l'avait dérangé dans une partie de billard. Le 24, il allait se mettre à table, dans une belle salle de l'Hôtel de Ville, lorsqu'on l'avertit que l'émeute en-

vahissait la place. Le 7e et le 34e de ligne, un escadron de cuirassiers et quelques pièces de canon étaient rangés en bataille. Le général, suivi de son état-major, se retira avec les troupes qui regagnèrent leurs casernes en portant la crosse en l'air. Une soixantaine de gardes municipaux qui occupaient le poste de l'hôtel s'enfermèrent dans la cour, et changèrent leurs uniformes contre des blouses. Ils s'évadèrent à pied par une sortie de derrière, grâce à M. Flotard qui parvint à apaiser la fureur du peuple. Un instant après la multitude rompit les portes et se rua dans le palais.

Deux canons restèrent aux insurgés. Or, quand le peuple a du canon il se croit invincible. Sa confiance est en raison de la terreur que cette arme lui inspire. Aussi lorsque la *Réforme* envoya MM. Beaune et Cahaigne pour amener ces canons afin de les diriger contre les Tuileries, le peuple ne voulut point les leur livrer. Ils trouvèrent une multitude en délire. Hommes, femmes, enfants embrassaient les canons, les caressaient, montaient sur les affûts et les eussent volontiers parés de fleurs.

Aux yeux du peuple, l'Hôtel-de-Ville c'est Paris ; Dès qu'il en devient maître, le vieil instinct des communes du moyen âge se réveille en lui. Il semble comprendre que dans la maison de ville est en effet le vrai centre de la cité, son être social et politique. La révolte prend dès lors un caractère presqu'officiel. Elle sent qu'elle peut lutter victorieusement contre le suzerain des Tuileries (1).

Là devait, en effet, se concentrer le dernier effort de

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, no 11.

l'insurrection. De toutes parts affluaient d'épaisses colonnes qui se dirigeaient vers les Tuileries. Dans cette matinée du 24 février, la population à peu près entière fut prise de la fièvre de marcher contre le château qui succéda brusquement à la mode des barricades épuisée vers dix heures du matin. Aussitôt une multitude d'hommes qui n'avait pris nulle part à la bataille, s'arma de ce qui lui tomba sous la main. Ces bandes singulières défilaient militairement, tambours en tête, poussant devant elles une poignée de gardes nationaux et criant : « Vive la réforme ! »

Le mot de République commençait pourtant à circuler dans les masses. L'une des colonnes dont nous parlons s'étant arrêtée sous les fenêtres du *National*, M. Felicien Mallefille, qui faisait partie de la foule, poussa le cri ordinaire de Vive la Réforme! mais M. Emmanuel Arago, se penchant à la fenêtre, répliqua. « Ce n'est pas seulement la réforme que nous voulons : c'est la République. » — « Oui ! oui ! Vive la République ! » s'écria-t-on.

On se tromperait étrangement en supposant que les cohortes insurrectionnelles qui, de tous les points de Paris marchaient sur les Tuileries, aient obéi à une impulsion dirigeante. Paris était à peu près livré à lui-même. Le parti républicain se donnait à la vérité beaucoup de mouvement, mais ce mouvement était individuel. L'action des journaux et des chefs de parti, si faible, si hésitante, le 21, le 22, et jusqu'au 23 au soir, s'était complétement noyée dans l'action générale. L'instinct tint lieu de mot d'ordre; l'accord des volontés, de discipline. Quant à la République, elle devait pour ainsi

dire éclore spontanément sur un terrain si bien préparé. Il suffit aux Républicains d'articuler son nom aux dernières heures du conflit, quand elle seule à peu près était devenue possible.

Si une égale puissance d'unanimité et de volonté avait animé le parti conservateur, la dynastie était sauvée. Mais il avait pour se défendre deux corps inconciliables, réunis sous le commandement général d'un chef commun : l'armée et la garde nationale. Cette dernière appartenait à l'opposition. De sorte que ces deux forces s'étaient neutralisées l'une par l'autre et laissaient toute initiative à l'insurrection.

C'est au poste du Château-d'Eau, en face du Palais-Royal, qu'allaient se heurter les cohortes faubouriennes marchant à l'attaque des Tuileries. Le poste de la fontaine était occupé par des hommes trop détestés du peuple pour ne pas lui opposer une résistance désespérée, par des gardes municipaux. Le seul combat sérieux de la révolution de février 1848 eut lieu au Château-d'Eau. Le résultat de cet incident fut double : il massa des forces populaires considérables autour du château, et en assura la prise. Par contre, il donna au roi le temps de prendre la fuite. Sans cette résistance Louis-Philippe était perdu. Or, la mort du roi, dans de telles circonstances, eût profondément et désavantageusement modifié le caractère de la révolution. En le laissant échapper, la République perdit peut-être un gage important; mais la multitude n'eût pas été assez maîtresse d'elle-même pour arrêter un roi sans tremper les mains dans son sang.

Ce vieux monarque, que la fortune frappait si cruel-

lement, s'imaginait pendant ce temps que ses dernières concessions produisaient le meilleur effet sur la population. Selon l'expression de M. Lafitte, Louis-Philippe aimait le petit mot pour rire. Sa tyrannie domestique n'excluait pas un certain air jovial et beaucoup d'affabilité dans les manières. La rondeur et la bonhomie étaient autant dans son tempérament que dans ses moyens de capter et de tromper les hommes. L'espoir de sortir d'embarras lui rendait sa bonne humeur. Fatigué d'une si longue contrainte, il descendit donc vers dix heures, en pantoufles, pour déjeuner. La famille royale prenait ce repas dans la galerie de Diane.

Le déjeuner fut presque aussitôt interrompu par la fusillade du Château-d'Eau et par l'entrée de MM. Duvergier de Hauranne et de Rémusat qui demandaient à parler au duc de Montpensier. Le prince s'élança vers les deux négociateurs suivi du roi et de la reine. « Sire, » dit M. de Rémusat, vous vous faites illusion sur l'é» tat de Paris ; on vous trompe. Les troupes fraterni» sent avec le peuple. Dans une heure peut-être, l'in» surrection assiégera les Tuileries. Les instants sont » précieux. »

Le roi affectait beaucoup de tranquillité et s'efforçait de calmer par le flegme de son attitude l'émotion de la reine. La famille entière s'était levée de table. Un grand nombre de personnes entrèrent tout à coup, l'air inquiet et agité. Parmi elles se trouvait un officier d'ordonnance du roi, M. de L'Aubespin, qui confirma les paroles de M. de Rémusat. « Mes voitures » pour Vincennes ! dit le roi. — Sire, on vous » trompe ! s'écria le duc d'Elchingen ! » Parole

étrange, qui retentissait pour la seconde fois aux oreilles du roi.

Louis-Philippe ne manquait pas d'une certaine énergie dans les situations extrêmes. Il mit son uniforme, monta un cheval richement caparaçonné et sortit. Il était suivi des ducs de Nemours et de Montpensier, du maréchal Bugeaud, du général de Lamoricière, affublé d'une capote de garde national, des généraux Trézel, et de Rumigny, de beaucoup d'autres personnes et de deux piétons, MM. Thiers et de Rémusat. Ce bizarre cortége parcourut le front des troupes. Debout à l'un des balcons du château, la reine et les princesses contemplaient ce spectacle. Peut-être espéraient-elles par leur présence enflammer le dévouement des soldats. Mais la première légion de la garde nationale était là. Les cris de « Vive le roi ! » furent couverts par ceux de « Vive la Réforme ! » Le roi se connaissait en enthousiasme ; il jugea la partie perdue. Il ne dissimula plus son abattement, et se hâta de rentrer au château suivi de son état-major consterné.

Il demeura quelque temps immobile et silencieux dans son cabinet, plongé dans une méditation singulièrement troublée par l'incessante fusillade du Château-d'Eau, et par les chuchotements effrayés de son entourage. « Allons aux barricades ! » articula-t-il soudain. Ce mot, que les princes eussent dû prononcer depuis longtemps, ne trouva point d'écho. M. de Montalivet surtout ne se sentait aucune disposition pour aller prendre l'insurrection corps à corps. A la vérité, les princes étaient dans un salon voisin. Mais il est juste d'ajouter que la veille, M. de Girardin avait vai-

nement invité le duc de Nemours à se mettre à la tête d'un régiment.

Midi sonna sur ces entrefaites, lorsque le roi vit entrer un homme d'une laideur cynique et effrontée, dont la chevelure ressemblait à une vigne touffue. M. le duc de Montpensier l'amenait. C'était encore M. Crémieux, que nous avons vu si actif dans la discussion de l'adresse, si alerte à haranguer l'émeute et qui venait maintenant, au milieu de cette chute prodigieuse de portefeuilles, donner son petit conseil au château. Selon lui, il ne s'agissait que d'enlever la présidence du conseil à M. Thiers et de la passer à M. Barrot. Il avait parcouru Paris, et telle était son opinion. Rien de plus simple et de plus facile, en effet. Eût-il même fallu donner un portefeuille à M. Crémieux, pour sauver un trône, on s'y fût sans doute aisément résigné. M. Thiers, heureux de cette circonstance, offrit aussitôt sa démission. M. Barrot, poursuivant sa carrière, devint président du conseil. Et tandis que le maréchal Bugeaud ranimait le courage des troupes dans la cour du château, on passait son commandement au maréchal Gérard qui n'était pas là.

L'absurdité de ces mesures *in extremis* est si flagrante qu'on se demande comment le bon sens n'en fut point choqué tout d'abord? Mais le danger et l'intervention des pêcheurs en eau trouble explique tout. Peu d'instants après le cabinet du roi fut littéralement envahi par une foule de personnes parfaitement étrangères au château. Tout ce monde, parmi lequel se trouvaient d'assez nombreux démocrates et en grande majorité des coryphées de l'opposition, venait donner des

conseils au roi. Ce fut au milieu de cette confusion que M. de Girardin attacha le grelot de l'abdication. « Sire, s'écria-t-il, les changements de ministres ne sont plus de saison. L'heure passe. Pour sauver la royauté, il n'y a plus qu'un seul moyen. » — Lequel? demanda le roi. — L'abdication ! » Le roi tressaillit et demeura pâle et silencieux. Le visage de la reine respirait une grande exaltation. Le sang de Caroline se réveillait en elle. Cette ambition, si profondément ensevelie sous les cendres d'une austère piété, se montrait à cette heure suprême. Ses yeux étincelants étaient attachés aux lèvres du roi. Mais M. de Girardin complétant sa propre pensée ajouta : « L'abdication avec la régence de madame la duchesse d'Orléans.» Une voix, dont le ton dur perça sans doute le cœur du roi, s'éleva. C'était la voix du duc de Montpensier. « Abdiquez ! » s'écria-t-il. — « N'abdiquez pas, sire ! répliqua la reine; mieux vaut se défendre ici jusqu'à la mort ! » Le vieux monarque balbutiait. Le pouvoir tient si fort au cœur des rois, que Louis-Philippe s'attachait encore à ce qui n'en était plus que l'ombre et le péril. Mais comme son fils répétait ce mot « Abdiquez !» et que d'autres le répétaient aussi, il leva vers eux un regard atone et dit d'une voix faible : « Vous le voulez... eh bien... » Puis surmontant ce moment de faiblesse, il se leva et articula d'une voix ferme son abdication. « Vous l'avez, s'écria la reine, vous vous en » repentirez ! » Dans le même instant M. de Girardin ouvrait la porte de la chambre où la duchesse d'Orléans, dans les pâleurs de l'attente, comptait les minutes.

Ici se place une scène de famille qui mérite toute l'attention du lecteur. La duchesse, dit-on, versa des larmes et supplia le roi de ne point abdiquer. Mais pendant cette scène de larmes, à laquelle prenait part le petit comte de Paris, la reine ne quittait pas des yeux sa bru, et le duc de Montpensier poussait le coude du roi vers une feuille de papier étendue sous sa main. M. Crémieux ajoutait : « Hâtez-vous, Sire, hâtez-vous! » — « *Il y a ici des traîtres*, s'écria la reine, n'abdiquez pas ! »

Le grand mot était prononcé. Il y avait en effet des traîtres. La trahison était partout, au dedans et au dehors. La situation les faisait naître. Il n'est pourtant pas probable que la duchesse d'Orléans ait conspiré de longue main. L'intérêt qui s'attache à une jeune princesse veuve, les souvenirs que son époux avaient laissés, l'impopularité du duc de Nemours, tout contribuait à fixer les regards des ambitieux sur la duchesse d'Orléans. Dans un moment où la révolution remettait tout en question, qu'était-ce que la loi de la régence? De son côté, la duchesse stimulée à la fois par les sourdes mésintelligences qui régnaient entre elle et la catholique Marie-Amélie, la duchesse, prise, elle aussi, du désir de gouverner un peuple, oubliait en cet instant la défense formelle, défense plus sacrée aux yeux d'une pieuse épouse que le *veto* des lois, inscrite au testament du duc d'Orléans. Quant au duc de Montpensier, un double motif lui inspirait son étrange conduite : l'espoir de prendre part avec sa belle-sœur à la direction des affaires et d'échapper du même coup aux rigueurs de la domination paternelle.

Tel est le sens réel de cette triste scène de famille.

Un seul homme, parmi cette foule de courtisans et de démocrates, n'abandonnait point le parti de la vieillesse et de l'infortune. M. Piscatory soutint plusieurs fois, d'une parole énergique, l'opinion de la résistance. Tandis que chacun se tournait déjà vers cette jeune femme, soleil levant de la souveraine puissance, future dispensatrice des faveurs de la royauté, lui seul restait fidèle au vieux Louis-Philippe, qui chancelait, un pied hors des marches du trône et l'autre dans la tombe. La morale domine les opinions et les partis. Plus l'histoire est sévère, plus elle doit mettre de soin à relever les véritables traits d'honneur.

M. Thiers ne disait rien. A l'instar de M. Guizot, la veille et le matin même, il attendait un retour de la fortune. La régence de la duchesse semblait le lui promettre. Quant à M. Guizot, n'ayant plus rien à espérer, il n'assistait pas même au spectacle de cette déconfiture à laquelle il avait tant contribué, et se cachait chez une beauté de la Restauration, madame de Mirbel.

La passion de la reine, son ambition profondément ulcérée, soutinrent son courage jusqu'au bout. Elle répéta même un mot qu'elle avait articulé en 1830 en présence de M. de Latour-Foissac « Louis-Philippe est le plus honnête homme du royaume. » A défaut d'autres preuves du contraire, la conduite de son mari à l'égard de Charles X, fuyant lui aussi devant la révolution, plein de confiance dans la loyauté de son cousin, aurait pu lui suffire pour ne plus prononcer ce mot. La révolution lui en donnait à l'instant même un flagrant démenti.

Pendant ce temps le roi écrivait lentement, de sa plus belle écriture, l'abdication si impatiemment attendue :

« J'abdique cette couronne que la voix nationale
» m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils
» le comte de Paris.

» Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui
» échoit aujourd'hui !

» Paris, le 24 février 1848.

» *Signé :* Louis-Philippe. »

Cette lenteur du roi à tracer son acte d'abdication et le soin qu'il apportait dans la peinture des lettres, est comme un dernier trait de caractère. Sa physionomie acquiert ainsi ce degré d'achèvement qui constitue un type. Il accentua la solennité du geste d'un mot singulièrement expressif. Fils, courtisans, étrangers lui répétaient : « Hâtez-vous ! » Il tourna la tête et dit : « Je n'ai jamais écrit plus vite. » Cela fait involontairement songer à un personnage de la comédie moderne dans lequel l'auteur s'est efforcé de reproduire les principaux aspects du caractère de la classe moyenne. Transportez-le dans des sphères supérieures où l'art ne l'a pas encore observé, mettez-lui aux lèvres les paroles de Louis-Philippe, et vous aurez Prudhomme-roi signant son abdication. Si haut que soit placé le pathétique, il n'exclut jamais le ridicule aux yeux de quiconque a le courage de poursuivre en toutes choses l'implacable réalité.

M. Crémieux, debout derrière le roi, suivait les mouvements de sa main, comme le chat guette la souris.

A peine le dernier délié calligraphique était-il achevé, qu'il enleva dextrement la feuille de papier. Il s'enfuit aussitôt en disant : « Avec la régence de madame la duchesse d'Orléans, Sire? » — « Non pas, répliqua Louis-Philippe ; et la loi de la régence! » M. Crémieux était déjà loin.

Ce n'était pas avec une feuille de papier, eût-elle été couverte de promesses plus larges encore, qu'on pouvait arrêter la lutte.

On peut reprocher au parti républicain son manque de sagacité, ses illusions et ses préjugés ; mais ce qu'on ne saurait lui contester, c'est le courage civil et militaire, le dévouement et l'audace. Il a trop souvent, et presque seul entre les partis, payé de sa personne pour ne pas mériter l'estime de ceux qui croient encore à l'abnégation et à l'héroïsme. Son tort a été de considérer ces vertus comme l'état normal de l'homme et d'en avoir fait, pour ainsi dire, la base politique de son système. On ne gouverne pas avec le sacrifice. — L'attaque du Château-d'Eau fournit à ce parti l'occasion de donner une nouvelle preuve de sa valeur. Elle ressortit d'autant plus éclatante, que les assiégés de ce dernier rempart de la monarchie ne déployèrent pas moins de bravoure.

La fureur du peuple contre les gardes municipaux avait été violemment excitée, durant ces trois journées d'escarmouches incessantes. Une circonstance vint augmenter encore l'ardeur des insurgés. Le bruit se répandit qu'un grand nombre de prisonniers arrêtés pendant la nuit étaient renfermés dans le poste. Il ne se trouva malheureusement là personne pour déclarer que

les prisonniers, au nombre d'une cinquantaine, avaient été relâchés dès le matin.

Le Château-d'Eau a disparu sous l'infatigable pioche, qui transforme en ce moment nos carrefours en places et nos rues en boulevards. C'était un petit monument noirâtre enclavé entre les rues Saint-Thomas et du Musée. Il commandait la place et toutes les rues voisines. Il se composait de caves éclairées, d'un rez-de-chaussée surélevé, avec perron et d'un étage. Les fenêtres étaient garnies de barreaux de fer et protégées par des volets à l'épreuve de la balle. Des soldats résolus pouvaient y soutenir un siége. Ce n'était pas l'intrépidité qui manquait à ceux dont nous allons parler.

La foule avait envahi la place du Palais-Royal. Elle exigeait que les soldats rendissent leurs armes. M. Étienne Arago intervint et chercha, pour éviter l'effusion du sang, à déterminer le capitaine du poste à capituler. Le capitaine refusait énergiquement. Un officier d'état-major passa rapidement et lui cria de se retirer avec ses hommes. « Qu'on nous laisse nos armes ; à cette condition nous nous retirerons ! » répliqua-t-il. La querelle s'animait. Pendant ce temps des barricades s'étaient élevées à l'entrée des rues environnantes. La plus considérable était celle de la rue de Valois. Beaucoup d'hommes d'action étaient arrivés. Il y avait là MM. Caussidière, Albert, Lagrange, le major Poissat, le capitaine Leserré, Boivin, Tisserandot, Jeanty-Sarre, Fallet, Jouanne, Greinezer, Thomas, Fargin-Fayolle, Pilhes, Lacolonge, Caussanel et un grand nombre d'autres. Deux ou trois cents hommes, mal armés il est vrai, étaient répandus sur la place et à l'entrée des rues

voisines. Derrière se pressaient d'inutiles colonnes qui arrivaient de tous les côtés et ne servaient qu'à tasser la foule et à paralyser ses mouvements. Ce spectacle n'affaiblissait pas le courage du lieutenant et du capitaine du poste. Ils résistaient aux menaces et aux prières. Tout à coup une vive fusillade retentit de l'autre côté de la place, dans la cour du Palais-Royal. Une centaine de soldats de ce 14e de ligne, que le massacre du boulevard des Capucines vouait à l'exécration du peuple, venaient d'être attaqués dans le palais confié à leur garde. La foule avait déjà envahi l'intérieur et tirait des fenêtres. Les soldats en désordre se repliaient sur le poste du Château-d'Eau. Tout en battant en retraite, ils faisaient feu sur le palais. Le capitaine Leserré, frappé d'une balle, tomba en criant : « Vive la République! » La masse de personnes répandue, sur la place et le groupe qui parlementait au pied du perron avec les officiers du poste, se crurent attaqués et se réfugièrent derrière les barricades.

La place resta vide, jonchée seulement de quelques cadavres et de ces débris que laisse derrière elle une fusillade inattendue. Le poste avait englouti les fuyards. De ses volets, percés de meurtrières, on voyait pointer des canons de fusil. Au premier étage les fenêtres moins bien protégées permettaient d'apercevoir un instant l'ennemi lorsqu'il s'y présentait pour tirer sur le peuple. En un moment, cette noire façade se trouva criblée de mouches blanches laissées par l'empreinte des balles. Le combat était engagé.

C'est au milieu de cette terrible lutte qu'arrivèrent les nouvelles de l'abdication apportées par le général Gour-

gaud, par MM. Baudin, Merruau, de Girardin. Elles furent repoussées avec indignation. « Il est trop tard ! s'écriait-on, nous voulons la République ! » M. Lamoricière, suivi de M. Trigaut de la Cour, son aide de camp, vint caracoler au milieu des feux croisés. Au lieu de l'écouter on fit feu sur lui. La popularité de son nom ne l'eût pas sauvé dans un pareil moment. Son cheval reçut un coup de feu et s'abattit. Pressé par une foule qui le menaçait de mort, le général fut blessé au bras d'un coup de baïonnette. Un canon de fusil s'appuya sur sa poitrine ; le fusil rata. C'en était sans doute fait de sa vie sans l'intervention de Charles Lagrange qui le sauva. M. de Lamoricière blessé fut conduit à l'ambulance du docteur Pellarin, rue de Chartres.

Le vieux maréchal Gérard, vêtu en bourgeois et monté sur le cheval du roi, fit aussi une tentative de conciliation. Il essaya de fendre la foule, tenant d'une main un rameau vert, de l'autre l'acte d'abdication. Le papier lui fut enlevé. On cria : « Vive le maréchal Gérard ! » Et l'on ne voulut pas l'entendre.

Le bruit de la fusillade couvrait tout, d'ailleurs. Le chant de la *Marseillaise* tonnait dans les rues voisines. De nouvelles colonnes d'insurgés, arrivant de toutes parts, refoulaient les combattants sur la place et les exposaient au feu du poste ; ne leur laissant d'autre ressource que de combattre avec fureur. Ceux qui combattaient à l'abri des colonnades de la cour du palais étaient moins exposés. En voyant tout ce monde déborder aux angles de la place, les assiégés tentèrent plusieurs sorties, mais ils n'en firent pas une qui ne leur coutât quelques hommes. Ils durent renoncer à l'es-

poir de s'échapper ainsi, et se résigner à combattre jusqu'à ce qu'il leur arrivât du secours. Mais ce secours ne devait pas venir.

Tandis que les forces insurrectionnelles de la rive droite se massaient dans les petites rues qui avoisinent le Carrousel et les Tuileries, les guichets du bord de l'eau allaient bientôt livrer passage aux colonnes de la rive gauche. Celle qui arriva la première était commandée par M. Dunoyer, capitaine de chasseurs, 3e compagnie, 4e bataillon de la 10e légion. Parti à sept heures du matin du quai Voltaire, où il se sépara, avec sa compagnie, du reste du bataillon, le capitaine Dunoyer alla demander à la mairie du 10e arrondissement les cartouches que son commandant lui refusait. Il se dirigea ensuite vers la prison de l'Abbaye tombée aux mains du peuple et la préserva de la destruction. La compagnie s'était grossie d'une masse d'insurgés et de quelques élèves de l'École polytechnique. On manquait d'armes. La caserne des sapeurs-pompiers de la rue du Vieux-Colombier lui livre ses fusils. La colonne se porte sur la caserne de la rue de Babylone qu'elle trouve évacuée. Elle marche à la nouvelle prison militaire de la rue du Cherche-Midi et la sauve de l'incendie.

Le capitaine Dunoyer commandait alors à environ quinze cents hommes, armés de fusils, de haches, de sabres et de barres de fer. En parcourant les rues de la Croix-Rouge, Dufour, de Bussy et autres, ces forces s'augmentèrent encore. La pensée lui vint de marcher aux Tuileries. Il longe les rues Dauphine et Contrescarpe, aborde le Pont-Neuf et le trouve occupé par un régiment de dragons et un détachement de garde

municipale à cheval. La colonne entonne la *Marseillaise*. Les troupes immobiles regardent défiler l'insurrection qui envahit le quai Malaquais. Deux incidents l'arrêtent un instant. Dix gardes nationaux à cheval, secouant des mouchoirs blancs, accourent au-devant de la colonne en s'écriant : « N'avancez pas ; la réforme est accordée, le roi abdique. » — « Nous avons été trop souvent trompés, réplique Dunoyer ; nous ne déposerons les armes que quand Paris sera délivré des troupes. Aux Tuileries ! »

Au pont des Saints-Pères, un général passe suivi de son aide de camp. Quelques coups de feu retentissent. L'officier supérieur disparaît dans la rue des Saints-Pères. Le volontaire Laurent saisit à la bride le cheval de l'aide de camp. Le chasseur Catin conduit le prisonnier à la 1re division militaire, et l'on se met en marche. « En avant ! » s'écrie Dunoyer en montrant le pont des Saints-Pères, occupé par un détachement de ligne. Six élèves de l'École polytechnique refusent de le suivre. « Le roi a abdiqué, tout est fini, » disent-ils. Cette défection entraîne celle de presque toute la colonne, forte alors de deux mille hommes. Il ne reste au capitaine Dunoyer que cent cinquante braves disposés à tenter la prise des Tuileries. On entonne la *Marseillaise* et la colonne s'élance, tambours en tête, au pas accéléré.

La ligne se replie sur le quai des Tuileries. A la gauche du pont se tient le 57e de ligne, à droite le 7e de cuirassiers, deux pelotons gardent la tête du pont. Dunoyer fait arrêter la colonne et s'avançant seul vers la troupe, s'écrie : « Les trois légions de la rive gauche me suivent avec tout le peuple en armes ! » Le colonel lève la poignée de son sabre, les soldats mettent la crosse en

l'air, la musique des régiments joue la *Marseillaise.* On fraternise et des deux parts on échange les cris ordinaires.

Le capitaine Dunoyer s'élance sous le guichet de l'Orangerie, tandis qu'une portion de la colonne entre par celui du Pont-Royal. Un détachement de chasseurs d'Orléans leur envoie une décharge de la cour des Tuileries, où stationnent encore environ trois mille hommes. La colonne fléchit. Dunoyer la ramène et l'éparpille en tirailleurs au bruit de la terrible fusillade du Château-d'Eau. Trois coups de canon chargés à blanc retentissent. C'est le signal convenu depuis le matin pour la fuite du roi; le signal de la royauté en détresse. Il dut résonner dans le cœur de Louis-Philippe comme le timbre qui sonne la dernière heure d'un condamné. Un homme à cheval, en livrée rouge, débouche presqu'aussitôt de la rue Saint-Thomas, et paraît sur la place du Carrousel. C'est le piqueur Hairon qui sort des écuries royales, suivi des berlines de la cour. Deux voitures déjà sont dans la rue. Tout à coup une trentaine d'insurgés débusque de la rue de Rohan et fait feu. Le piqueur et son cheval roulent dans la boue. Deux chevaux d'attelage sont tués, deux autres blessés. La porte des écuries déjà refermée est brisée par les insurgés, et le roi attend vainement ses voitures. Un officier de la 5e légion, M. Aubert Roche, suppliait pendant ce temps M. le duc de Nemours d'éviter un inutile massacre en faisant retirer les troupes.

Quand on vit au château l'inutilité des moyens de conciliation, le roi dut songer à fuir. M. Crémieux était revenu et pressait le départ, comme il avait pressé l'ab-

dication. Quelqu'un alla donner l'ordre de faire avancer les voitures. Il y en avait onze d'attelées depuis dix heures du matin. Pendant ce temps, Louis-Philippe ôtait son uniforme et ses plaques de roi. Il se débarrassa également, aidé de la reine qui eût voulu pouvoir en faire usage, de son inutile épée. Les mains de Marie-Amélie tremblaient de colère et d'indignation. Elle jeta un regard méfiant sur M. Crémieux, et attachant ses yeux pleins de mépris sur M. Thiers, elle articula un de ces mots cruels qui restent pour toujours dans le cœur d'un homme comme le fer d'une flèche barbelée : « Vous avez été bien ingrat ! » M. Thiers reçut sans mot dire cette vérité clouée aux pages indestructibles de l'histoire. Qu'eût-il répondu ? Quelques personnes pleuraient dans la foule qui contemplait ce tableau d'une grande et juste infortune. Devant le spectacle pathétique des douleurs humaines, la pitié ne se souvient que de l'homme et oublie le coupable.

On apprit au même instant qu'il ne fallait pas compter sur les voitures. Le seul parti à prendre était de se rendre à pied par les Tuileries à la place de la Concorde où devaient attendre deux petites voitures basses nommées *brougham* et un cabriolet à deux roues restés dans la cour des Tuileries pour le service des aides de camp. Le duc de Nemours les envoya, par le quai, sur la place de la Concorde. Louis-Philippe, ordinairement si précis dans ses actes, était devenu soudain ce qu'on nomme familièrement un vieillard *tatillon*. Il cherchait et demandait mille objets inutiles. M. Crémieux répétait son éternel « Hâtez-vous! »

Quand le roi fut prêt à partir, la duchesse d'Orléans

qui pleurait, se jeta dans ses bras : « Ne me laissez pas ! s'écria-t-elle. Que vais-je devenir? que puis-je faire, sire, moi, faible femme, sans vos conseils ? » — « Restez, ma chère Hélène, répondit le roi, vous vous devez à vos enfants et au pays. » Marie-Amélie lança un regard hautain à sa bru, et ajouta sèchement : « Allez à vos affaires, ma mie. »

Le roi passa son bras sous celui de la reine et les deux vieillards sortirent pâles, courbés, de ce palais où ils étaient entrés triomphants dix-sept ans auparavant. La duchesse de Nemours et la princesse Clémentine les accompagnaient. La duchesse de Montpensier, dans un état de grossesse avancée, ne pouvait s'exposer à un voyage précipité. Son mari croyait d'ailleurs à la régence. En la laissant aux Tuileries, pour accompagner le roi jusqu'au lieu de sa retraite, il n'imaginait pas qu'elle pût courir le moindre danger. Un libéral, M. de Lasteyrie, devait veiller sur elle; un médecin, le docteur Pasquier, lui donner ses soins. Des personnes de la suite portaient les six petits-fils du roi déchu. Un groupe d'amis, parmi lesquels on distinguait MM. les généraux Dumas, Gourgaud, MM. Roger (du Nord), Montalivet, Lavalette, le peintre Ary Scheffer et quelques autres amis de la famille, formaient un dernier cortége au monarque qui, croyant aller à Saint-Cloud, partait déjà pour l'exil. M. Crémieux suivait aussi. Le duc de Nemours seul était resté dans la cour des Tuileries où il avait spontanément repris le commandement. Il faisait en ce moment défiler les troupes par le quai, afin qu'elles protégeassent la fuite du roi. Le reste se retira par le jardin, en passant sous le pavillon de l'Horloge.

Arrivé au bas du grand escalier, dans le vestibule du pavillon, Louis-Philippe tourna la tête et jeta un regard vers le Carrousel que commençait à envahir la colonne du capitaine Dunoyer. Cette vue augmenta son trouble. « Voici la garde nationale et le peuple ensemble, s'écria-t-il; mes amis, je suis perdu. Partons! »

En sortant du vestibule, le roi et son cortége passèrent dans le jardin entre deux rangs de gardes nationaux envoyés là par le général Dumas. On traversa la grande avenue. Au lieu d'attendre à la sortie du jardin, les voitures stationnaient au pied de l'obélisque. Le roi jeta sur la place un regard inquiet. L'aspect n'en était pas rassurant. La multitude tourbillonnait autour du peu de troupes qu'on y voyait encore. Elle afflua autour du cortége qu'un petit nombre de gardes nationaux à cheval s'efforçait de faire respecter. Ce court trajet fut un long supplice. Des cris de mort, proférés contre le roi et M. Guizot, s'élevaient parmi la foule. En approchant des voitures, la reine, heurtée, faillit à tomber. Un jeune homme voulut la retenir. Il fut bien mal récompensé de son zèle. « Ne me touchez pas! » s'écria l'altière Marie-Amélie. Elle plaça aussitôt dans la première voiture deux enfants de la princesse Clémentine, le petit prince de Cobourg et le duc d'Alençon, fils du duc de Nemours. Elle monta ensuite et le roi après elle. Pendant ce temps la duchesse de Nemours, ses deux enfants, la fille de la princesse Clémentine et trois femmes de la suite s'entassaient dans la seconde voiture. Le cabriolet appartint au général Dumas, au duc de Montpensier et à une dame de la reine. Trois autres personnes montèrent sur les siéges. La princesse Clémentine et son

époux parvinrent à gagner à pied le chemin de fer de Versailles. Madame de Dolomieu et madame Angelet, dames de la reine, furent recueillies plus tard par une voiture de blanchisseuse, qui les rencontra cheminant en pleurant sur la route de Saint-Cloud.

Tandis qu'on montait en voiture, la foule était devenue si menaçante que d'imprudents officiers du cortége imploraient la pitié du peuple. « Hâtez-vous de partir ! » répétait M. Crémieux. Louis-Philippe éperdu se pencha à la portière et dit : « Mes amis, la France est à vous ! » Les cochers fouettèrent leurs chevaux, et les voitures, sous la protection de gardes nationaux à cheval, d'un escadron de dragons et du général Regnault de Saint-Jean d'Angely, partirent au galop. Quelques coups de fusil retentirent. Deux hommes de l'escorte tombèrent. Le général de Berthois tomba aussi de cheval et subit quelques mauvais traitements : mais il échappa. M. le général de Rumigny et le capitaine de Pauligne, officier d'ordonnance, purent se joindre à l'escorte qui fut bientôt hors de portée. Elle eut encore à repousser une agression en face du pont des Invalides. Mais les chevaux lancés à bride abattue balayèrent aisément la multitude. A la barrière de Passy, le poste daigna présenter les armes. Ce fut le dernier honneur rendu dans Paris à la monarchie en fuite.

Les événements qu'on vient de lire s'étaient passés en moins de vingt minutes. Le combat du Château-d'Eau avait continué pendant ce temps et devenait de plus en plus meurtrier. Les masses populaires qui arrivaient de toutes parts pesaient sur les premiers venus, et les exposaient au feu du redoutable poste. La générale re-

tentissait assourdissante, infatigable. Le chant de la *Marseillaise* s'élevait comme un mugissement du fond des rues où l'on voyait rouler des milliers de têtes. Au-dessus de la foule, les baïonnettes et les sabres ressemblaient à une blanche vapeur du matin. La fusillade résonnait sans cesse. De longues volutes de fumée sulfureuse enveloppaient ce tableau et répandaient dans l'air les émanations enivrantes de la poudre. Du haut des fenêtres du Palais-Royal saccagé par une foule furieuse, tombaient à chaque instant des meubles qui se broyaient avec un grand bruit sur le pavé. Çà et là on mettait le feu à ces débris.

Cet incident inspira peut-être la pensée d'incendier le poste, et de clore ainsi un combat meurtrier. La fureur ne recule devant aucun moyen. Le plus violent, le plus exterminateur est le meilleur pour elle. Irrités de combattre à découvert contre des ennemis à peu près invisibles, les insurgés poussèrent un cri de rage : « Il faut les brûler ! » Aussitôt la multitude se rue vers le poste, entassant au pied du perron des monceaux de meubles. Les balles pleuvent sur ces hardis assiégeants. Rien ne les arrête. Et comme le feu tardait à prendre, un zouave roula un tonneau d'esprit-de-vin jusqu'au bûcher. Une fumée épaisse, tachée de flammes rouges et bleues, s'éleva. Derrière cette muraille de feu le poste apparaissait de temps en temps, teint de reflets ardents. La fusillade se ralentit alors. Bientôt elle cessa tout à fait. Comme la charpente de l'édifice s'écroulait, plusieurs soldats cherchèrent une issue du côté de la place. Quelques-uns furent immolés ; d'autres sauvés par la multitude. On venait au même instant de forcer

la porte des écuries royales. Les voitures bourrées de foin furent traînées vers le poste et incendiées. Une méprise singulière montra qu'au milieu de ces saturnales insurrectionnelles le peuple conservait le sens politique. Deux voitures restèrent intactes. On avait écrit à la craie ces mots sur les panneaux : « Respect aux voitures des ambassadeurs. » Ces voitures appartenaient en réalité à M. le duc de Wurtemberg. Elles étaient ornées d'armoiries étrangères. Aux lueurs fauves de l'incendie, la canaille qui n'avait pas combattu se livrait dans l'intérieur du Palais-Royal au plaisir vertigineux de l'iconoclastie. A défaut d'hommes, ils tuaient des statues et des tableaux ; moissonnant d'ailleurs, selon le génie du temps, plus de médiocrités que de chefs-d'œuvres. D'autres, oubliant la liberté, l'égalité, la fraternité et les utopies du bonheur, cherchaient tout cela au fond des caves et trouvaient l'idéal, comme Panurge, dans les fumées d'une gigantesque fête bachique, environnés de fraîches ombres souterraines, au milieu de cent mille bouteilles de vin.

Quand la pitié revint, le peuple éteignit l'incendie du poste du Château-d'Eau. La place inondée ressembla bientôt à un étang. On put alors pénétrer dans ces ruines noires et fumantes. On trouva vingt-neuf soldats à peu près carbonisés. Quelques autres râlaient à demi brûlés, ou atteints par des balles. Le reste avait pu s'échapper par une porte de derrière. Partout où passaient les morts ou les blessés le peuple se découvrait.

Le passage pour aller aux Tuileries était libre. Les cohortes populaires débouchèrent sur le Carrousel, comme une mer qui crève ses digues. Mais la colonne

du capitaine Dunoyer n'avait pas attendu la fin du combat du Château-d'Eau pour pénétrer dans les Tuileries. Repoussée d'abord, elle s'était promptement reformée. Tandis que les troupes défilent par le guichet du Pont-Royal, le capitaine Dunoyer ordonne aux tambours Pagnier et Sauvineau de battre la charge et marche vers l'état-major. La plupart des troupes avaient quitté la cour des Tuileries. Il restait seulement quelques compagnies du 52e de ligne. Des gardes nationaux des 4e, 5e et 6e légions étaient rangés en bataille le long de la grille près du guichet de l'Échelle. Dunoyer se déploie au cri de : « Vive la réforme ! » dans la cour des Tuileries. Tandis qu'il parlemente avec un chef de bataillon, le valet de chambre du comte de Paris lui offre une voiture de la cour en l'engageant à se rendre à la Chambre des députés, afin de protéger le retour de la duchesse d'Orléans. Il repousse ce maladroit corrupteur et s'élance, vers le pavillon de l'Horloge, au cri de : « Vive la République ! » La ligne et la garde nationale regardent en silence la colonne insurrectionnelle entrer dans les Tuileries. Elle ne rencontre d'autre obstacle que le colonel Bilfeld qui donne des marques du plus violent désespoir. Plus loin, c'est le général Carbonnel qui passe enveloppé dans son caban ; puis un valet qui nettoie philosophiquement un verre de lampe, avec cette certitude intérieure qu'il ne manquera jamais de maîtres.

La duchesse d'Orléans venait de quitter le château. Abandonnée, après le départ du roi, des gens qui n'espéraient plus rien, elle demeura environnée d'un faible groupe de personnes attachées au château :

MM. Gourgaud, de Montguyon, Villaumez, de Bois-Millon et d'Elchingen. On entendait gronder l'émeute. La future régente eut peur au milieu de ce palais désert. Son tempérament n'était pas à la hauteur de ses vues. La nature faiblissait en elle. Ce nom de Marie-Thérèse, murmuré à son oreille une heure auparavant par quelque langue dorée, dut lui paraître alors une amère dérision. Un regard aux fenêtres lui permit de voir le Carrousel envahi.

En ce moment, M. Dupin entra, plusieurs députés l'accompagnaient. Quelques paroles rapides, fiévreuses, furent échangées. Malgré l'inquiétude de M. Dupin, il était aisé de voir briller, à travers les coutures de ce visage de paysan madré, une vive lueur d'espérance. Il croyait à la régence. Le bon sens et la finesse de cet homme étaient en défaut. Les juristes manquent de sagacité en temps de révolution. Ils accordent beaucoup trop d'importance aux moyens légaux et à l'intervention des corps constitués. « Il faut aller à la Chambre, » dit M. Dupin. — « J'irai, répliqua la faible duchesse, j'appartiens à la France et à mes enfants. » On descendit. Le duc de Nemours, encore à cheval, attendait en bas sa belle-sœur. Il se joignit au petit cortége qui traversa silencieusement le jardin. Le valet de chambre des enfants, Hubert, suivait un aide de camp qui portait le petit duc de Chartres. La pauvre duchesse traînait par la main le frêle enfant que l'abdication de son grand-père faisait roi pour quelques heures. A la grille du Pont-Tournant, on ne trouva ni M. Thiers, ni M. Barrot qu'on devait y rencontrer. Il fallut hâter le pas et gagner la Chambre sans eux. En traversant le pont de la Révolution, le petit

comte marcha sur les cordons de ses souliers et tomba. Cela ne fait-il pas honte à penser que, la fortune aidant, ces deux chétives créatures, la veuve éplorée et tremblante et son pâle nourrisson, auraient pu se trouver à la tête d'un peuple de trente-cinq millions d'âmes, puissant par la triple force de la plume, de la baïonnette et de l'outil?

La prise des Tuileries était consommée. En entrant dans la salle du Trône, le capitaine Dunoyer eut la satisfaction de s'asseoir sur le royal fauteuil. Un républicain qui s'assied sur un trône, se délasse en un instant de trois jours de combat. Les autres gardes nationaux vinrent à tour de rôle s'y asseoir, chacun tenant à savoir comme l'on s'y trouvait. On arracha un des drapeaux du dais, et le cri de : « Vive la République! » fit vibrer les vitres. Presque aussitôt un officier de la 5e légion, fendant la foule, monta sur les marches du trône et prononça une allocution en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte. On l'interrompit, ne se doutant guère qu'on venait d'entendre un prophète. Assisté du chasseur Cochet, le capitaine Dunoyer grava, de la pointe de son sabre, sur le bois du trône, la formule du sphinx démocratique : liberté, égalité, fraternité. Un coup de théâtre termina cet épisode de la prise des Tuileries. La porte d'une salle voisine s'ouvrit brusquement et démasqua trois cent soixante-quatre gardes municipaux, rangés en bataille, le fusil à l'épaule, et pouvant brûler chacun quarante et une cartouches. Fort heureusement, on parlementa ; et la réconciliation eut lieu au cri unanime de : « A bas Guizot! » — « Maintenant, camarades, s'écria Dunoyer, à la Cham-

bre et pas de régence ! » — « Pas de régence, répondit-on, Vive la République ! » Quelques chasseurs firent évader les gardes municipaux. Le citoyen Lacombe se chargea du maréchal des logis qui commandait le détachement et le conduisit rue des Boucheries, à son propre domicile. Le reste de la colonne, rallié au drapeau, partit pour la Chambre.

Un instant après, la multitude se précipitait de tous côtés dans le château qui fut mis à sac avec une furie bien inquiétante pour les pasteurs de peuples qui croient à la toute-puissance et à l'éternité du sceptre.

Une foule déguenillée, boueuse, sanglante avait envahi ces vastes et silencieux appartements, troublés à peine la veille par le pied léger d'un courtisan ou la sandale d'une princesse. De toutes parts éclataient des coups de fusil. On brisait tout à la fois. Ce n'est pas seulement le plaisir de la destruction qui anime le peuple en pareil cas. Une petite part de calcul se mêle à l'ivresse de l'ouvrier. Créateur de toutes ces merveilles de l'industrie, il songe qu'en les détruisant il se crée du travail dans l'avenir. Trop peu éclairé pour entrevoir les conséquences de ce faux raisonnement, il ne voit pas que la destruction d'un capital ne saurait jamais être une source de richesse.

Le peuple passait sur ce palais comme le fléau de Dieu, marquant chacun de ses pas par la destruction. Quelques observateurs erraient au milieu de cette foule. Un romancier, M. de Balzac, s'y promena quelques instants. Des légitimistes vinrent s'y donner le plaisir de contempler les ruines de la monarchie de juillet. M. de Girardin, qui se trompait sur la situation et renonçait

difficilement à l'idée dont il avait été le promoteur, écrivait d'inutiles bulletins de Régence. Mais, voyant grossir la foule et croître le délire des vainqueurs, il suivit à la Chambre une colonne commandée par M. Dumoulin.

Il n'y eut bientôt plus de place que pour la bacchanale. Quand on eut fusillé tous les portraits du roi, mutilé les bustes des maréchaux Soult et Bugeaud déclarés *traîtres à la patrie;* quand on eût incendié et lancé par les fenêtres des torrents de papiers ; lorsqu'il ne resta plus un lustre, une glace, un objet d'art, ou meuble quelconque à briser, la gaîté parisienne reprit le dessus. Des flots de vin inondèrent les caves. On but à même les tonneaux. Sur les balcons, des hommes revêtus des robes des princesses, dansèrent des danses désordonnées. On respectait pendant ce temps le trésor et les diamants de la Couronne. M. de Vertbois, le trésorier, put le lendemain, assisté de quelques gardes nationaux, les mettre aisément en sûreté. Le peuple poussa généralement la probité jusqu'au fanatisme. Une fille de joie, en bonnet rouge, représentant sans doute la déesse République, se tenait debout, appuyée sur une pique, dans l'immobilité d'une statue. On déposait à ses pieds les objets qu'on forçait de restituer. Dans la tour de l'Horloge, on voyait sous le vestibule un cadavre affaissé dans une mare de sang. Au-dessus de ce corps à peine refroidi on avait écrit cette courte et expéditive sentence : « Mort aux voleurs! » Il y a au fond de tout cela, en même temps qu'une vanité féroce, un bien grand amour de la propriété. Le trône fut brûlé le jour même à la Bastille. Pendant plusieurs

heures, Paris assista à un poëme macaronique en action. Des bandes d'insurgés, sortant des Tuileries, traversèrent les quartiers élégants traînant d'étranges trophées, des débris de toute nature. Le soir il y eut illumination de lampions, commandée par le peuple, aux frais des bourgeois et l'on chanta dans les carrefours des couplets improvisés, tout pleins d'images grotesques, sanglantes, vineuses et guerrières.

Les Parques avaient filé de leur plus rude chanvre les dernières heures de la monarchie de juillet. Elle allait venir, cette réforme tant demandée; elle allait venir sous l'aspect de bête changeante, de chimère au sein de femme, à queue d'aspic, le suffrage universel, le dieu qui avale tout.

En même temps, la France allait pour la seconde fois tenter l'essai de la République. Voyons au milieu de quelles circonstances devait renaître cette grande forme gouvernementale, la plus sublime et la plus abstraite des conceptions politiques qu'ait imaginées le génie humain.

CHAPITRE VI.

Le gouvernement provisoire se forme dans les bureaux de journaux. — La seconde République française naît de la presse. — L'hôtel Bullion. — Formation des listes au *National* et à la *Réforme*. — Rivalités des deux journaux. — Tentatives de conciliation faites par MM. Louis Blanc, Félix Pyat, Étienne Arago et Martin (de Strasbourg). — Partage du pouvoir. — M. Odilon Barrot est rayé des listes. — Nomination de M. Albert. — Signification réelle de cette nomination. — Le peuple marche vers la Chambre des députés. — La Chambre des pairs oubliée. — Intrigues dans les bureaux. — MM. Emmanuel Arago, Odilon Barrot, de Lamartine. — Épouvante de M. Thiers. — Inquiétudes des députés. — Séance du 24 février. — MM. Lafitte et Cambacérès proposent la permanence. — Suspension. — Entrée de la duchesse d'Orléans, de ses enfants et du duc de Nemours. — M. Dupin. — Acclamations des centres en faveur de la régence. — Premier envahissement de la Chambre. — La duchesse d'Orléans va s'asseoir sur un des bancs du centre gauche. — M. Marie. — M. de Genoude réclame l'appel au peuple. — M. Crémieux. — M. Odilon Barrot. — Raillerie de M. de Larochejaquelein. — Seconde invasion, la colonne Dunoyer. — Protestation de M. Ledru-Rollin contre la Régence. — Hésitations de M. de Lamartine. — Troisième envahissement. — M. Sauzet chassé du fauteuil. — Fuite des députés. — La duchesse d'Orléans s'échappe par les jardins. — Elle est séparée de ses enfants. — Le comte de Paris ramené à sa mère. — Le duc de Chartres ramassé par un huissier. — Le duc de Nemours fuit sous un déguisement. — M. Dupont (de l'Eure) au fauteuil. — Lecture d'une liste de membres du gouvernement provisoire. — Départ pour l'Hôtel de Ville.

Lorsqu'un jour nos descendants, compulsant les sanglantes annales de ce siècle civilisé, apprendront que la seconde République française sortit de l'officine de deux gazettes, ils ne manqueront pas de se faire de nos mœurs une idée bien différente de celle que nous nous

en formons. Ils se représenteront le journaliste comme un prêtre ou un apôtre. Ils se diront : ce peuple de trente-cinq millions d'hommes était plein de foi, de confiance et d'humilité. Sur la parole de quelques hommes de lettres il passait de monarchie en république. Il acceptait pour pasteurs ceux qui, les premiers, se donnaient à lui comme tels.

La réalité est que le gouvernement provisoire sortit des bureaux de journaux. La grande scène de la Chambre des députés ne fut que la répétition générale d'un imbroglio exécuté ailleurs.

Le gouvernement provisoire restera une puissance issue de la presse. La seconde République française est née de l'encrier des feuillistes ; type éternel de la beauté gouvernementale, gâté par les circonstances mesquines de son éclosion.

Considéré de haut, on verra dans ce fait une dernière conséquence des principes de la Constituante. Le libéralisme eut encore cet extrême et fugitif triomphe d'instituer le gouvernement sous lequel il ne saurait du reste longtemps vivre à l'aise. La presse est fille du libéralisme, et elle a fait la seconde République française. Mais la République est le gouvernement de la discipline, de l'obéissance à la raison sociale. En s'affermissant, elle n'eût pas longtemps toléré les excès de sa mère.

Dans cette rue Jean-Jacques Rousseau jetée entre le Palais-Royal, les halles et le quartier Montmartre, il existe une petite maison nommée l'hôtel Bullion. La maison est vieille, sombre, étroite. Le jour qui pénètre entre les hauts étages de cette rue, l'éclaire d'une lumière sale, douteuse. Là, vivait la *Réforme ;* là, fut en

réalité le berceau disputé de la République. Le *National* inclinait intérieurement vers la Régence. Cette feuille en eût aisément pris le bel air et les mœurs, s'il est permis de supposer que la Régence ait une tradition.

N'est-ce pas un fait étrange et tout à fait conforme au génie des temps modernes que la République, dont le seul nom envoie à l'esprit toutes les splendeurs de la gloire, de l'abondance et de la justice, soit sortie d'un bouge qu'environnent des boues éternelles? Et quels hommes proclamèrent ce grand nom qui fait songer aux plus beaux souvenirs de l'histoire : Athènes, Rome, Venise et Florence? Cinq ou six journalistes et une trentaine d'artisans illettrés que l'organisation des sociétés secrètes groupait autour de la feuille républicaine. Une ou deux centaines de prolétaires armés de fusils, les uns ivres de poudre, les autres de vin, se pressaient dans l'étroite cour du journal. Ils représentaient en cet instant la vaste multitude, les trente-cinq millions d'habitants répandus sur le sein de la mère patrie.

Il ne faut point sourire ici, ni de pitié, ni de haineux mépris. Le petit nombre de ces hommes, l'humilité de leur condition, le peu de culture de leur esprit, attestent au contraire la grandeur de l'idée, la puissance incalculable de la foi. On sait d'où sortit la religion catholique. La crèche du sans-culotte Jésus n'était pas parfumée de roses. Le pauvre logis de la *Réforme* pouvait donc recéler un grand symbole. Ce ne furent ni l'artisan, ni l'insurgé taché de sang, ni même le délire du truand aviné qui amoindrirent, dès son origine, cette pâle et souffrante figure de la se-

conde République française. C'est le dépècement du pouvoir livré aux mains d'une poignée de scribes et de rétheurs, parmi lesquels il ne se trouva pas un seul homme capable de rassembler dans sa main nerveuse les courroies qui attellent un peuple à l'idée qu'il entraîne.

Les Tuileries prises, le roi parti, la *Réforme* et le *National* sentirent la nécessité d'un rapprochement immédiat. Il n'y avait pas une minute à perdre en vaines querelles. La Chambre pouvait se remettre de sa stupeur. Le peuple lui-même n'attendrait pas longtemps qu'on lui offrît un gouvernement. Ce qu'il a de plus pressé, est d'en constituer un aussitôt qu'il a renversé l'ancien ; nul n'ayant plus d'horreur et de crainte que lui de l'anarchie. Les haines étaient vives entre ces deux journaux. La compétition du pouvoir ne semblait pas de nature à les ramener à des sentiments de conciliation. De part et d'autre on avait formé un comité en permanence. Depuis plusieurs heures, ces deux comités rivaux recrutaient les notabilités de leur faction. Au *National* se tenaient MM. Emmanuel Arago, Marrast, Martin (de Strasbourg), Sarrans, Dornès, Recurt, Vaulabelle, etc. A la *Réforme* MM. Beaune, Flocon, Gervais (de Caen), Cahaigne, et vingt autres discutaient sans arriver à une conclusion. Les premiers rayonnaient au dehors au moyen de délégués et de gardes nationaux. Les seconds se servaient de leurs sections et de leurs sociétés secrètes.

On s'imaginera aisément combien la nouvelle de l'abdication du roi avait dû porter d'ardeur dans l'imagination de ces deux groupes. L'instinct politique, au-

quel se mêlent beaucoup de passions bonnes et mauvaises, poussait les deux factions vers la même idée : profiter d'un court instant d'interrègne pour former un gouvernement de leur choix. L'heure était venue après tant d'inutiles conspirations, tant de manœuvres impuissantes, tant d'encre et de sang versés.

Des deux parts, on dressait des listes de gouvernement provisoire. Mais si l'on parvenait à se rencontrer sur quelques illustrations qu'un mérite spécial et qu'une gloire extra-politique plaçaient dans une sorte de neutralité ; il n'en était pas ainsi des autres. On acceptait M. Lamartine comme poëte, M. Arago comme astronome, M. Dupont (de l'Eure) comme honnête homme et comme octogénaire. Mais M. Marrast ne voulait pas entendre parler de M. Ledru-Rollin. M. Flocon avait M. Garnier-Pagès en horreur, et M. Marie frémissait à l'idée de partager le pouvoir avec le communiste Louis Blanc.

Quelques hommes d'un esprit conciliant, MM. Étienne Arago, Félix Pyat et surtout Martin (de Strasbourg), se donnèrent beaucoup de peine pour amener les deux factions à s'accorder sur une liste commune. M. Louis Blanc s'y employa lui-même avec énergie. Sa petite taille lui donnait un grand avantage dans ces tumultueux conciliabules, parce qu'elle lui permettait de monter sur les tables et d'y haranguer plus aisément qu'un orateur mêlé à la foule.

L'impossibilité de s'entendre amena purement et simplement un partage du pouvoir. Ce fut une conclusion fatale, inévitable. Il en résulta plus tard dans le gouvernement provisoire un manque d'homogénéité, qui

devint pour la seconde République la source de tant de maux. La patrie en saigne encore et les larmes en couleront longtemps !

Des deux côtés, la liste se forma donc. Chacune des deux factions y assurait sa place. Cela ressemblait infiniment plus aux préliminaires d'un combat, qu'à un traité d'amour et de paix. La *Réforme* et le *National* avaient plutôt l'air de deux adversaires qui se partagent le terrain et le soleil, que de deux pensées qui s'unissent dans une commune politique pour travailler au bonheur du peuple.

Cette double scène prit dans les bureaux de la *Réforme* un caractère sombre et passionné, auquel les circonstances ajoutaient mille détails de mise en scène. Une quarantaine d'hommes, noirs de poudre pour la plupart, quelques-uns tachés de sang, se tenaient debout, appuyés sur leurs fusils, autour de la table de rédaction. M. Flocon, en uniforme de garde national, présidait. On remarquait dans cette réunion MM. Louis Blanc, vêtu aussi en garde national, Beaune, Thoré, Etienne Arago, Cahaigne, Sobrier, Albert, Fargin-Fayolle, etc. La séance s'ouvrit par la lecture d'une liste que le *National* s'était empressé de lancer dans Paris en apprenant la fuite du roi. Cette liste se composait de MM. Marast, Marie, Garnier Pagès, Recurt, François Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Louis Blanc et Odilon Barrot.

Quand le nom de M. Odilon Barrot sortit des lèvres de M. Flocon, il est aisé de comprendre qu'il fut mal accueilli. M. Odilon avait commis de grandes fautes, mais nul ne but plus profondément que lui le calice d'expia-

tion. La révolution se montra implacable envers ce royaliste fourvoyé. Après avoir toléré MM. Marie, Crémieux et Garnier Pagès, dont il est au moins permis de suspecter le républicanisme, n'y avait-il point quelque partialité à en exclure M. Odilon Barrot? Son nom fut rayé de la liste. Cet agitateur recevait au déclin de sa carrière la plus rude leçon qui puisse frapper un homme politique.

On parvint enfin à s'entendre sur une liste ainsi conçue : « Dupont (de l'Eure), François Arago, Ledru-Rollin, Flocon, Marie, Armand Marrast, Crémieux, Garnier Pagès, Lamartine, Louis Blanc. » Ce dernier alla aussitôt lire la liste à la foule de combattants qui se pressaient dans la cour de l'hôtel. De rauques acclamations l'accueillirent. Pourquoi applaudissaient-ils? Sans doute parce qu'applaudir est un besoin des masses, un prurit qui se déclare à la paume des mains de l'homme-multitude aussitôt qu'un homme-individu se place en face de lui et parle. Cette liste éclectique ne méritait certainement pas l'approbation du peuple. La science, le talent et la vertu s'y trouvaient réunis. Il y manquait l'unité. L'impéritie gouvernementale devait résulter de cette impuissante mixture de noms si diversement nuancés. Cela ressemblait trop à un dépècement du pouvoir par des ambitions secondaires. On ne sentait là personne qui eût le nerf d'un Cromwel ou d'un Robespierre, qui dût absorber les individualités inférieures et imprimer au gouvernement de la République une forte impulsion.

Les combattants pressés dans la cour eurent peut-être une vague perception de ce partage de la proie

gouvernementale, car la pensée de s'en attribuer une part leur vint à l'esprit. Il fallait pour cela qu'un des leurs fût promu au rang des futurs dictateurs. La lecture de la liste était à peine achevée qu'un nom volait de bouche en bouche : « Albert! Albert ! » s'écriait-on. Lorsque ce nom arriva dans la salle de la rédaction, où se trouvaient de nombreux ouvriers, le cri de « Vive Albert ! » retentit et consacra sa nomination. Un ouvrier allait prendre place au gouvernement d'une des premières nations du monde.

M. Albert était-il donc un de ces génies inconnus que les révolutions font soudain sortir de la foule? En aucune façon. Ouvrier mécanicien, appartenant d'ailleurs à une famille aisée, M. Albert ne se distinguait par aucune de ces hautes et rares qualités qui désignent un homme aux fonctions gouvernementales. Sa notoriété ne s'étendait pas au delà des régions dans lesquelles s'écoulait sa vie. Depuis longtemps affilié aux sociétés secrètes, il avait pris part, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, à la direction des *Saisons*. Hâtons-nous d'ajouter que M. Albert était estimé de tous à cause de la pureté de son caractère, de sa bravoure, de son dévouement à la cause républicaine. Il faut que ces nobles qualités aient été bien incontestables chez lui pour qu'aucun des agents secrets qui ont infecté la presse de dégoûtantes calomnies n'ait osé toucher à cette simple et honnête figure.

Il est à regretter, au point de vue démocratique, que M. Albert n'ait pas été doué de facultés éminentes. Il eût donné à sa nomination une portée considérable qu'elle n'avait pas en réalité. Examinée de bonne foi,

la nomination de M. Albert au gouvernement provisoire de la République française atteste bien plutôt la puissance des sociétés secrètes, que la volonté déterminée chez le peuple de se gouverner lui-même et d'arriver à une répartition plus rigoureuse, plus exacte de l'autorité. L'ouvrier des sociétés secrètes est un homme déclassé. Il n'appartient plus en réalité au travail; il appartient à la politique. La nomination de M. Albert, dans la cour et dans les bureaux de la *Réforme*, par une foule d'hommes auxquels il avait commandé dans les sections, n'a pas d'autre sens que l'hommage rendu à un bon chef par ses soldats. Pour que cette élection eût pris le caractère que les hommes du parti avancé cherchèrent à lui donner, il eût fallu, au lieu de M. Albert, voir surgir quelque ouvrier connu de tous, désigné par l'acclamation générale des légions du travail, ou plutôt par une sorte de sentiment public. Il n'en existait pas de tel.

La nomination de M. Albert eut donc plutôt l'air d'une flatterie à l'adresse du peuple, qu'un fait de la volonté du peuple lui-même. Que ce soit là un signe considérable dans l'histoire d'une nation, quoiqu'il soit permis d'en relever l'importance, on ne saurait sans exagération lui donner un caractère de réforme sociale. Après tant de sottises perpétrées au soleil, quiconque a conservé des convictions démocratiques, est sommé, sous peine de mort éternelle, de déposer la dernière de ses illusions. M. Albert justifia d'ailleurs les réserves que l'histoire enregistre aujourd'hui par une inaction et un effacement absolus. Paris se demanda longtemps quel était cet Albert, ouvrier, en qui l'humble artisan et

le penseur fondaient une secrète espérance. L'artisan se disait que les bienfaits du pouvoir allaient descendre, sous forme de lois généreuses, jusque dans son humble logis. Le penseur entrevoyait déjà l'aurore d'une grande évolution de l'esprit humain, le dernier cadre des classifications rompu, la naissance d'une société en participation collective, que sais-je? la vertu, le mérite personnel, débarrassés de toute entrave et devenant la vraie, l'unique distinction entre les hommes. Quelque disciple d'Emerson y vit peut-être l'aurore du gouvernement des héros. Le nom de M. Albert a été un grand leurre.

La liste ainsi couronnée par un hommage rendu au peuple devenait inattaquable. Le *National* l'accepta. Le temps pressait d'ailleurs. En révolution les minutes valent des années pour l'avancement des gens pressés. La distribution des hautes fonctions commençait déjà. Un homme de stature gigantesque, coiffé d'une casquette, et portant à la ceinture un bout de cordeau rouge auquel pendait un grand sabre de cavalerie du temps de l'Empire, fut nommé préfet de police. C'était M. Marc Caussidière qui arriva tardivement à la *Réforme*, encore échauffé de l'affaire du Château-d'Eau et d'une promenade dans les appartements des Tuileries. On adjoignit à M. Caussidière, M. Sobrier qui leva ainsi les répugnances que M. Caussidière témoignait pour une fonction aussi pénible et aussi délicate. M. Etienne Arago fut nommé à la direction des Postes.

Pendant ce temps une sorte de course au clocher, dont la Chambre des députés était le but, avait com-

mencé de tous les centres politiques de Paris. Les ambitions vont vite comme la mort.

Le moins hâtif fut peut-être M. Odilon Barrot, qui vint en fiacre accompagné de MM. Garnier Pagès, Abatucci et Degouves-Denuncque. M. Pagnerre était sur le siége à côté du cocher. Une petite horde de gamins de Paris tourbillonnait autour du fiacre en poussant des cris réformistes qui n'étaient plus de saison.

Le général Bedeau occupait encore avec ses troupes la place de la Concorde et la tête du pont de la Chambre des députés ; sa situation était très-fausse. Le roi parti, de qui devait-il recevoir des ordres? nul d'ailleurs n'avait qualité pour lui en donner. Le président de la Chambre des députés eùt peut-être pu le faire. Mais un homme du caractère de M. Sauzet n'était pas capable d'assumer une responsabilité quelconque en temps de révolution. En faisant rigoureusement garder les abords de la Chambre, peut-être eût-il donné le temps à la Régence de revêtir le sceau de la légalité. La garde nationale se fût peut-être ravisée alors. Entre la République et la monarchie constitutionnelle, elle eût peut-être compris de quel côté penchaient ses intérêts. L'armée se ralliant, une luttepouvait encore s'engager, lutte peu douteuse, il est vrai ; mais elle eût laissé dans l'avenir au jeune comte de Paris une sorte de droit de revendication dont il ne saurait désormais se targuer.

Ne recevant d'ordres de personne, le général Bedeau laissa d'abord passer quelques notabilités démocratiques. La foule vint ensuite. La Chambre fut bientôt envahie.

C'est au Palais-Bourbon que se concentrèrent les

derniers efforts de la monarchie vaincue et de la République naissante.

Quant à la Chambre des pairs, on l'oublia. Ne recevant d'avis ni du château, ni de la Chambre des députés elle dut se dissoudre elle-même. Son impuissance, son inutilité, le dédain dans lequel la tenaient le peuple et le pouvoir, éclatent dans ce fait. Il y a des époques où les institutions sont tout à coup réduites à ce qu'elles valent. C'est l'événement qui les juge. Que de gens avaient commis les plus honteuses bassesses pour devenir pairs de France ! que de luttes le pouvoir avait jadis dû soutenir pour créer à la monarchie un rempart qui s'écroulait sans que la révolution daignât même y toucher !

A la Chambre des députés il y eut du moins un semblant de lutte. Pour dissoudre cette consulte de censitaires, il fallut que le peuple fît résonner sur les dalles la crosse d'un fusil. Les députés du centre, si insolents quelques jours auparavant dans la discussion de l'Adresse, promenaient des couloirs à l'hémicycle, de l'hémicycle à la salle des Pas-Perdus, leur visage blême et effaré. Mais un observateur désintéressé n'eût pas été moins frappé de l'attitude de l'opposition. La plupart de ces orateurs qui, peu de jours auparavant, promenaient en roulantes périodes la menace d'un orage révolutionnaire, semblaient craindre les premiers d'être frappés de la foudre. Ces graves personnages ressemblaient à une troupe d'enfants qui, par imprudence, ayant mis en mouvement quelque terrible machine, ne savent plus comment l'arrêter.

Les bruits les plus absurdes, les plus faux circulaient

dans cette foule de législateurs que les lointaines détonations de la mousqueterie troublaient dans leur paisible palais. Il ne manquait pas là de chefs populaires; mais ils savaient peu de chose de la bataille. Le bruit de la fuite et de l'abdication du roi n'était pas encore avéré. Il est si dangereux de se tromper en de telles circonstances et sur de si délicates matières, qu'avant de croire on hésitait. A leur figure animée, mais beaucoup moins perplexe, on reconnaissait les personnes étrangères à la Chambre qui s'introduisaient peu à peu dans le palais. Celles-là intriguaient et se donnaient beaucoup de mouvement; on intriguait pour la République, pour la Régence et pour quelque impossible combinaison.

Les groupes jetaient de soudains dévolus sur la conscience de telle ou telle notabilité politique. L'embauchage des célébrités commençait. Quelques heures plus tard, les plus étonnantes transactions se fussent révélées au grand jour. Qu'eût-on dit de voir l'*Union Monarchique* incliner vers la Régence, et le *National* vers la monarchie? M. Emmanuel Arago fit subir à M. Odilon Barrot, qui revenait de paperasser au ministère de l'Intérieur, la tentation de la République. Il refusa. Tout ce monde croyait à la régence de la duchesse d'Orléans comme à une ressource facile et immanquable. M. de Lamartine fut endoctriné par un groupe républicain; il ne savait pas leurs noms. Ces noms n'étaient pas montés jusqu'aux spirales bleues de son empyrée. Il les écouta parler: quand ils eurent dit, le poëte mit sa tête dans ses deux mains. Et de l'aveu même que sa plume en a tracé depuis, il se trouva que le royaliste Lamartine,

lorsqu'il prit la parole, était plus républicain que les républicains. Voilà par quels hommes la République française a été gouvernée. En vérité, qui donc aujourd'hui s'étonnerait de sa chute?

Il eût été doux à l'histoire d'atténuer les fautes d'un homme sans mauvaise volonté. A défaut du politique, il restait en M. de Lamartine le poëte et l'orateur; aucun panégyrique n'est possible aujourd'hui. Un jour de folle ivresse, ce personnage a livré à la foule le vice secret de son âme. Éperdu d'adoration pour lui-même, il n'a pas seulement laissé au dessinateur la faculté d'ennoblir d'un coup de crayon complaisant les lignes de son visage. Sous le prétexte de retracer les événements de la révolution de 1848, M. de Lamartine s'est livré à un éloge effréné de lui-même. Accoudé sur ce livre qu'inspira le plus étrange délire, le lecteur attristé repasse dans sa mémoire le rôle de cet homme qui brilla un instant comme un météore. Et lorsqu'il voit que la plume de l'historien ne recule même pas devant un éloge dont la plus coquette des femmes oserait à peine se vanter, il se demande quelle folie singulière a pu s'emparer de cette tête blanchie. Un trait de lumière, incisif comme une flamme, traverse l'esprit du lecteur. L'infatuation de cet homme qui se fait en face du public l'adulateur partial de la beauté physique, frappe sa pensée. Le rôle de ce tribun était donc une pose? se dit-il. Lorsqu'il articulait ses grandes paroles, il se préoccupait donc des applaudissements du parterre? Tout s'explique alors, tout jusqu'à cet universel syncrétisme qui n'était qu'un moyen de chercher des admirateurs jusque dans les opinions les plus contraires à sa com-

plexion. Ce qui s'explique le mieux, c'est la profondeur de sa chute.

Il est pénible sans doute d'avoir à écarter le manteau de l'acteur jadis aimé du public, et de montrer combien en dessous l'homme était chétif et comme les autres rongé de quelques plaies secrètes. Mais au moment même où, dans ce récit, l'acteur va s'emparer de la scène, il était indispensable de signaler un trait de caractère aussi capital et qui doit jeter tant de clarté sur le geste. Ah ! dans quel siècle vivons-nous donc, pour qu'il ne soit pas possible de saisir une gloire solide et qu'aussitôt qu'on étreint ces grandes outres, elles se dégonflent et s'affaissent en rendant un souffle fade !

Tandis que M. de Lamartine était en conférence dans un des bureaux, la confusion augmentait dans la Chambre. Aussitôt qu'un journaliste ou quelque autre personne du dehors entrait dans la salle des Pas-Perdus, on l'entourait, on l'accablait de questions. M. Thiers survint au milieu de ce désordre des imaginations. Ses traits étaient bouleversés. L'historien de 1793 savait à quoi s'en tenir sur les dangers des colères du peuple. Quand on a beaucoup trahi la démocratie, on est porté à la craindre plus qu'il n'est raisonnable. Malgré son trouble, telle est la puissance des habitudes parlementaires et du style de tribune, que M. Thiers ne put s'empêcher de parler métaphoriquement : « La marée monte, monte, monte ! » s'écria-t-il en élevant son chapeau en l'air. Et il s'enfuit, songeant infiniment plus à sauver sa barque qu'à protéger la monarchie en détresse.

La peur de M. Thiers fut contagieuse, l'anxiété aug-

menta. Les révolutions ont cela de singulier, qu'en un jour elles liquident un arriéré considérable de vengeances impuissantes. En un moment elles soldent quinze ou vingt ans d'arriéré. Le niveau du malheur universel se rétablit. Les gens trop heureux expient leur bonheur. Les grandes calamités publiques courbent l'orgueil le plus inflexible, et rouvrent les cœurs au sentiment de la justice et de l'humanité.

Les centres éperdus erraient dans les couloirs et l'hémicycle, sentant, mais trop tard, qu'il eût fallu faire quelque chose jadis. Ce n'est pas qu'ils éprouvassent un véritable remords. Cependant l'idée d'équité, de réparation, se mêlait bizarrement dans leur esprit à la crainte de perdre ces bonnes sinécures dont ils s'engraissaient depuis dix-sept années. Le président de ce pâle troupeau, M. Sauzet, se fût volontiers dérobé aux honneurs du fauteuil. On le trouva enfin, et il y monta comme s'il eût monté au Calvaire. Le courage manquait à ces gens de tant d'esprit.

Les tribunes gonflées, débordantes, attendaient en silence, un spectacle instructif et intéressant. Il était un peu plus de midi et demie. L'heure de la séance publique n'avait pas encore sonné ; on l'ouvrit nonobstant en raison des circonstances. Le procès-verbal fut lu au milieu de l'agitation et du bruit. La plupart des députés, répandus dans les salles des conférences, étaient sourds à l'appel des huissiers. MM. Laffitte et Cambacérès proposèrent à la Chambre de se déclarer en permanence. M. Sauzet eût préféré aller aux champs.

« Il ne peut pas être question de permanence autre que celle-ci, articula-t-il, la Chambre a ouvert sa

séance, et elle restera ouverte tant qu'il ne sera pas fait motion de la fermer. »

Le bruit des conversations particulières augmenta. Faute de pouvoir se former, la séance demeura suspendue. L'inquiétude était telle que nul ne cherchait à feindre l'assurance. On invoque la présence de M. Odilon Barrot. Où est-il ? que fait-il ? pourquoi ne vient-il pas ? N'a-t-il pas été nommé président du conseil ? Avec leur instinct ordinaire, les conservateurs voudraient s'accrocher, comme à une planche de salut, aux hommes avec lesquels ils se sentent de secrètes affinités. C'est ainsi que, sans les événements de décembre, la classe moyenne se fût, en 1852, cramponnée à la personne de M. Ledru-Rollin.

L'objet le plus général des conversations était la nouvelle de l'abdication de Louis-Philippe, en faveur de son petit-fils le comte de Paris. L'entrée d'un officier d'état-major en uniforme coupa court à ces caquetages parlementaires. L'officier parla bas à M. Sauzet qui réclama le silence ; il annonça l'arrivée de madame la duchesse d'Orléans et de M. le comte de Paris. Deux chaises et un fauteuil placés au pied de la tribune, en regard de l'Assemblée, marquèrent l'humble place où devaient s'asseoir les derniers membres de cette famille royale dispersée, qui venaient mendier la conservation d'un trône, déjà brisé, à une poignée de propriétaires impuissants.

On fit silence. Le respect de la monarchie était d'autant plus grand encore, qu'on ignorait la fuite du roi. Le malheur, la jeunesse et la beauté ont d'ailleurs une majesté indépendante du prestige royal, et qui suffit à

imposer le respect à tout homme dont l'âme n'est pas absolument insensible.

La jeune duchesse parut à l'entrée de la salle. Des vêtements de deuil faisaient ressortir sa blonde pâleur. Des larmes tremblaient à ses paupières. Elle tenait d'une main son petit roi d'un jour, et de l'autre un duc à collerette blanche et à veste ronde. Ce n'est plus le temps où de tels spectacles peuvent ranimer l'idée monarchique. Les sentiments de tendre compassion qu'une telle scène pouvait exciter, protestaient contre la pensée de la fiction royale. Eh quoi, était-ce bien dans un pareil moment qu'on songeait à une régence féminine? Le bon sens ne se refusait-il pas à l'idée d'un peuple, plus terrible que les lions, gouverné par cette femme et cet enfant?

Une partie de la Chambre se leva, et poussa les cris de : « Vive la duchesse d'Orléans! Vive le comte de Paris! Vive le roi! Vive la régente! » La jeune duchesse s'inclina. Une rougeur fugitive anima un instant sa joue. Peut-être en entendant articuler ce mot de régente, songeait-elle aux volontés dernières du duc Ferdinand, son époux, couché dans les caveaux de Dreux.

Le duc de Nemours accompagnait sa belle-sœur. Quelques officiers, des gardes nationaux, formaient une sorte de cortége à la jeune régente. Des personnes étrangères à la Chambre, se pressaient à l'entrée de la porte pour assister à cette scène. La duchesse alla s'asseoir dans l'hémicycle, à l'ombre de cette tribune, qui depuis soixante ans est devenue en France une puissance isolée, redoutable, qui ne fonde rien et détruit

sans cesse, et qui brise, au profit de vaines gloires, républiques et monarchies.

Mais il y a des jours où cette puissance factice s'évanouit soudain. Ce sont les jours où l'action succède au verbe. Le règne des avocats cesse alors. Le pays, délivré d'un mirage qui trouble sa vue, reprend le sentiment de son être. Le peuple formule sa volonté dans une révolution. La tribune, foulée sans cesse par le pied fiévreux des orateurs, demeura un instant creuse et muette comme le destin.

Mais telle est la foi de ces rhéteurs dans la puissance des mots, qu'entre la révolution et la monarchie, ils voulurent élever une muraille, c'est-à-dire un discours et un vote. Étrange prétention, dans un moment où le peuple fumait sa pipe dans la salle du Trône!

M. Lacrosse demanda la parole pour M. Dupin. M. Sauzet s'empressa de la lui accorder. « Je ne l'ai pas demandée! » s'écria M. Dupin. Il eût préféré se taire. M. Dupin n'était pas né pour affronter les orages révolutionnaires. Son goût pour l'agriculture n'est jamais plus vif qu'aux heures où gronde la révolte. Les situations complexes et qui forcent à prendre un parti, répugnent au caractère d'un homme qui ne craint rien tant que de se rendre impossible. Très-habile à flairer le vent, il a mis tout son art, durant sa carrière politique, à concilier ses scrupules de légalité avec la volonté déterminée de rester aux affaires. Il a fallu pour l'en faire sortir une circonstance tout à fait exceptionnelle. Peut-être bien aussi, pour la première fois de sa vie, a-t-il fait une fausse spéculation de l'avenir.

« Parlez! Parlez! » lui cria-t-on. On vit alors pa-

raître à la tribune cette face matoise et solennelle, si accoutumée à ce genre de représentation. C'était un curieux spectacle que ce type accompli du vieux tiers état devenu réellement maître et seigneur, du tiers état tel qu'il s'est transformé en ce siècle, depuis que les fils de paysans se font notaires ou magistrats et rédigent les lois du pays. Un robin penché à une tribune sous laquelle un roi, trois ducs et une duchesse de sang royal étaient humblement assis, protégeait maintenant le trône de France. Il l'eût battu en brèche en 1789 et en 1830. En politique comme en jurisprudence criminelle, bien des choses s'expliquent par le *cui prodest*.

« Messieurs, articula M. Dupin, vous connaissez la situation de la capitale, les manifestations qui ont eu lieu... »

M. Dupin était bien complaisant de qualifier la prise des Tuileries de manifestation. La fiction parlementaire commençait, et déjà un prisme menteur enveloppait la situation.

« Elles ont eu pour résultat, continua-t-il, l'abdication de S. M. Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il déposait le pouvoir et qu'il le laissait à la libre transmission sur la tête du comte de Paris, avec la régence de madame la duchesse d'Orléans. » — Le roi n'avait rien dit de semblable. On sait, au contraire, qu'aux sollicitations qui lui étaient faites en ce sens, il avait opposé l'inviolabilité de la loi de la régence.

Des cris de « Vive la régente! » n'en suivirent pas moins ce préambule. Les centres se rendaient complices de M. Dupin, par un enthousiasme qui dissimulait mal leurs secrètes terreurs. L'orateur, continuant son au-

dacieuse fiction, ajouta que la duchesse d'Orléans était arrivée à la Chambre au milieu des acclamations de la garde nationale et du peuple réclamant la régence ?

On sait si tel était le vœu du peuple. On sait encore si la marche précipitée de la pauvre duchesse, entre une frêle escorte d'amis et de serviteurs, avait en rien ressemblé à une marche triomphale. Si le peuple voulait la régence, pourquoi n'amenait-il pas lui-même la duchesse aux Chambres? ou plutôt, pourquoi ne la reconduisait-il pas à la salle du Trône? Pourquoi ne jurait-il point de mourir pour elle, comme firent jadis les Hongrois pour leur reine Marie-Thérèse ?

Croyant en avoir assez dit, M. Dupin quitta la tribune aux mensonges. On demanda une harangue de M. Odilon Barrot. M. Barrot n'était pas là. M. Dupin reprit la parole de sa place, voulant entretenir un factice enthousiasme. Cette fausse manœuvre alarma l'opposition. Elle comprit qu'on voulait surprendre un de ces votes par acclamations, dans lesquels cinquante poumons vigoureux constituent une majorité. L'extrême gauche protesta énergiquement. Le président Sauzet, voyant la victoire prête à échapper, ne craignit pas d'ajouter ces mots : « Messieurs, il me semble que la Chambre par ses acclamations unanimes... » Ce fut le signal d'une tempête universelle, dont le bruit couvrit la voix du président. La partie changeait de face. Rompu à la tactique du barreau qui consiste à tirer d'une cause, même mauvaise, tout le parti qu'on peut, M. Dupin se hâta de prendre ses conclusions. « Je constate avant tout, dit-il, les acclamations du peuple et

de la garde nationale. » De sorte que ces prétendues acclamations semblaient acquises au procès.

Sur ces entrefaites, la porte de gauche fut enfoncée par des gens du peuple. La foule, agglomérée dans le couloir, se répandit en un flot, qui roula jusqu'au pied de la tribune et heurta la princesse et ses enfants. Le petit comte de Paris pâlit. M. d'Houdetot offrit à cet enfant un verre d'eau qu'il refusa. Quelques apostrophes au duc de Nemours se firent entendre. La duchesse et ses deux enfants s'étaient levés. MM. Mauguin, Oudinot et quelques autres députés entouraient, comme pour les protéger de leur poitrine, ce groupe infortuné que son rang désignait aux fureurs de la multitude.

On réussit à refouler dans les couloirs une partie des curieux. Le silence ne parvient pas à se rétablir. Il y a à la tribune un avocat maigre, haut de taille, qui sent venir le pouvoir et paraît décidé à ne pas céder au tumulte. C'est un des athlètes de la discussion de l'adresse et des banquets réformistes, M. Marie. « Je demande à M. le président, s'écrie de sa place M. de Lamartine, de suspendre la séance par le double motif du respect que nous inspirent, d'un côté, la représentation nationale, et de l'autre la présence de l'auguste princesse qui est ici devant nous. » Un feu croisé de « Oui! » et de « Non! » accueille ces paroles. Le duc de Nemours et un grand nombre de députés supplient la duchesse d'Orléans de se retirer. L'ambition lutte encore, dans son cœur, contre la crainte que lui inspire cette foule d'inconnus qui augmente sans cesse et déborde des couloirs. Elle sent aussi qu'en se retirant, elle laisse le trône de son fils à la merci d'une foule de passions dé-

chaînées. Vainement le président déclare que la séance va être suspendue jusqu'à ce que la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés, elle résiste. Le tumulte redouble. Le président Sauzet fait appel au respect dû à une princesse, à une femme. Le bruit continue. « La princesse, s'écrie M. Oudinot, demande à rester dans cette enceinte, qu'elle reste et elle aura raison, elle sera protégée par notre dévouement. M. Sauzet supplie alors les personnes étrangères à la Chambre de se retirer. Vaines prières.

Cette résistance alarmait sans doute la duchesse. Elle fait quelques pas. Le duc de Nemours lui fraie un chemin et l'entraîne. Suivie de ses deux enfants, elle gravit les marches de la salle du côté du couloir du centre. Sous l'horloge se trouve une porte. La princesse va sans doute se retirer par cette issue. Une hésitation nouvelle l'arrête. Elle s'assied au dernier banc du centre gauche et reste cachée derrière le groupe qui l'entoure. Une partie de la Chambre applaudit. La gauche demeure dans une attitude immobile et glacée. La foule des personnes étrangères à la Chambre augmente à chaque instant. Mais malgré le bruit, malgré le désordre, M. Marie est resté debout à la tribune. Il joint ses instances à celles du président pour faire retirer les gardes nationaux qui encombrent l'hémicycle.

M. Odilon Barrot arrive enfin au milieu de ces conjonctures extrêmes. « A la tribune, M. Odilon Barrot! » s'écrie-t-on. M. Marie sent qu'il est plus que jamais important de n'en pas descendre. M. Crémieux qui comprend parfaitement, lui aussi, combien il est dangereux de laisser parler M. Barrot avant que le grand

mot de la situation ait été jeté dans les esprits, soutient son collègue Marie. « Messieurs, s'écrie celui-ci, dans la situation où se trouve Paris vous n'avez pas un instant à perdre. Vous ne savez pas jusqu'où peut aller le désordre. Il est urgent de prendre un parti. On vient de proclamer la régence de la duchesse d'Orléans. Vous avez une loi qui a nommé le duc de Nemours régent, il faut que vous obéissiez à la loi. Cependant il faut à la tête de la capitale, comme à la tête de tout le royaume, d'abord un gouvernement imposant... Je demande qu'un gouvernement provisoire soit constitué.»

Le coup était porté. Les applaudissements éclatèrent dans les tribunes, où la liste des journaux avait déjà transpiré. Un légitimiste schismatique, mais infatigable, M. de Genoude, crut le moment propice pour renouveler une proposition maintes fois depuis plusieurs années développée à la tribune et dans la *Gazette de France:* l'appel au peuple. Un mot amer lui fit sentir qu'il se trompait sur la situation et qu'au fond la parole était au parti républicain. Comme il disait en se dirigeant vers la tribune : « Je n'ai pas d'autres intérêts que les intérêts du pays. » — « Laissez vos intérêts de côté, » lui répliqua-t-on.

M. Crémieux parlait déjà au milieu des bravos qui l'interrompaient chaque fois qu'il ramenait avec art le mot de « gouvernement provisoire » dans la broderie de son discours. Il parla de 1830 et de 1838 et dit qu'il ne fallait pas se hâter. D'un ton inimitable, cet avocat républicain qu'on a vu si assidu au château durant les dernières heures de la monarchie, ce partisan de la régence, qui avait si subtilement saisi l'abdication de

Louis-Philippe, protesta de son profond respect pour la duchesse d'Orléans, il ajouta qu'il avait conduit tout à l'heure (il avait eu ce triste honneur) la famille royale jusqu'aux voitures qui l'emportaient dans son voyage. Puis par un genre d'hyperbole dans le goût de M. Dupin, il ajouta : « Je n'ai pas manqué à ce devoir, et j'ajouterai que toutes les populations répandues sur la route ont parfaitement accueilli le malheureux roi et sa malheureuse famille. » Une rumeur tumultueuse le rappela à la pudeur et à la vérité. Qu'était-ce donc que ces coups de fusil tirés sur l'escorte du roi ? Se retournant avec une souplesse merveilleuse, ce prodigieux avocat mit le comble à son audace par quelque chose d'inouï, il parla de la population parisienne et de la garde nationale, et il osa dire « la fidèle garde nationale ! » — « Nommons un gouvernement provisoire, » répéta-t-il deux fois en terminant.

La pauvre duchesse dut, en ce moment, faire de tristes réflexions sur la fidélité des avocats républicains et se demander si tout cela était un rêve. Ce double jeu avait en effet de quoi la surprendre. M. Crémieux lui avait remis des notes un moment auparavant.

M. de Genoude essaya de parler au milieu des interruptions. Ne pouvant parvenir à se faire entendre, il jeta dans le bruit une prophétie de malheur, qui ne s'est que trop réalisée, mais dont l'appel au peuple n'eût point préservé le pays.

Le tour de M. Odilon Barrot était venu. L'œil évidé, la joue blême et pendante, il monte à la tribune. On fait silence pour entendre la parole de cet orateur, devenu, par un des étranges retours de la politique, le

dernier espoir des centres et de la dynastie. « Notre devoir est tout tracé, dit-il. Il a heureusement cette simplicité qui saisit toute une nation. Il s'adresse à ce qu'elle a de plus généreux et de plus intime, son courage et son honneur. La couronne de juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme. »

Les nouveaux enthousiastes de M. Barrot font éclater leurs transports. Croyant ou feignant de croire à une véritable et universelle acclamation, la duchesse d'Orléans se lève et salue l'Assemblée. On applaudit encore. « Saluez, » dit-elle au petit prince. L'enfant se lève et salue. La duchesse pense que le moment est peut-être venu de se servir des notes de M. Crémieux. M. Dupin les a trouvées à son gré. Elle se lève donc et balbutie quelques mots qui n'arrivent pas au bureau. M. de Girardin, homme de bon conseil en temps de crise, l'engage à monter à la tribune. Il y avait peut-être en effet, dans cette idée hardie, le germe d'un réel enthousiasme. Les grands spectacles frappent les imaginations. « Écoutez! écoutez! s'écrie le groupe qui entoure la princesse, laissez parler madame la duchesse!» Mais elle n'était pas à la hauteur d'un tel rôle. L'énergie lui manque. Entendant d'autres voix réclamer le silence en faveur de M. Odilon Barrot, elle se rassied et attend en victime, que d'autres interviennent pour elle dans ces grands jeux de la destinée.

M. Odilon Barrot reprit ses périodes ampoulées. Il parla de liberté, d'ordre, de la révolution de juillet, au lieu de parler de la mère et de l'enfant. Il ne fit appel ni aux bonnes ni aux mauvaises passions. Son discours flotta dans des généralités hors de saison. « Je demande

la parole ! » dit une voix sonore qui glaça la péroraison du bon avocat. — Il avait reconnu la voix de ce confrère plus jeune, plus vigoureux et plus républicain qui s'était déjà trouvé en face de lui au banquet de Lille, M. Ledru-Rollin.

M. Barrot se hâta d'achever une amplification qui ne laissa pas plus de trace dans la Chambre qu'un caillou sur l'eau. M. de Larochejaquelein que cette scène paraissait rendre tout joyeux, venait ensuite par ordre d'inscription. Ses rancunes de légitimiste étaient enfin assouvies. Sa réplique fut brève et pleine d'impertinence. « Nul plus que moi, articula-t-il, ne respecte et ne sent profondément ce qu'il y a de beau dans certaines situations. » — Il s'inclina comme s'il eût envoyé ce salut ironique à la pauvre duchesse. — La phrase suivante s'adressait à M. Odilon Barrot et valait la première. « Je répondrai à l'honorable M. Odilon Barrot qu'il n'a pas servi comme il aurait voulu servir les intérêts pour lesquels il est monté à cette tribune. » Le bruit des centres mécontents couvrit un instant la voix de l'orateur. « Messieurs, continua-t-il, il appartient peut-être bien à ceux qui, dans le passé, ont toujours servi le roi, de parler maintenant du pays et de parler du peuple. Aujourd'hui, vous n'êtes rien ici; vous n'êtes plus rien !... » A ces mots d'une si patente réalité, les centres s'indignent. Le grand jour blesse leurs yeux. Ces gens qui, selon M. Desmousseaux de Givré n'avaient rien fait, rien, rien, rien, ne voulaient pas que la révolution vînt enfin leur dire : vous n'êtes rien. — C'est inconvenant ! s'écriait-on. — Comment donc ! — Nous ne pouvons accepter cela ! « Monsieur, s'écria M. Sauzet, vous vous

écartez de l'ordre, je vous rappelle à l'ordre. » Ce fut le dernier qu'il donna. Et comme M. de Larochejaquelein cherchait une inutile explication de ses paroles, la vérité apparut enfin et tout à coup aux yeux de ces aveugles, sous la forme d'une multitude en armes qui se rua dans la Chambre, drapeaux en tête, au cri de : « A bas la régence ! Vive la République ! »

C'était la colonne du capitaine Dunoyer revenant du sac des Tuileries, augmentée d'une foule de patriotes déguenillés et fiévreux, comme des hommes qui ont à se plaindre des rigueurs de la fortune. Le général Gourgaud n'a pu les arrêter. « Les anciens y sont venus du temps de la Convention, disent-ils, pourquoi n'entrerions-nous pas chez vous autres qui n'êtes que des corrompus ? »

Les armes résonnent sur le parquet. Les cris, le désordre causent un épouvantable vacarme. La physionomie de la Chambre est sinistre et imposante. La gauche demeure immobile ; les centres, frappés d'épouvante, expient dix-huit ans d'insolence et de prospérité. « C'est infâme ! C'est affreux ! s'écrie un conservateur, M. de Mornay, il n'y a plus de liberté ! la représentation nationale est violée par une horde de brigands ! » — « Veux-tu taire ta gueule ! » répliqua un homme du peuple en lui montrant le poing. M. de Mornay prit son chapeau et s'en alla en essayant d'apaiser son rude interrupteur. Les drapeaux s'agitaient, les baïonnettes étincelaient, un bruit sourd, mêlé au cliquetis des armes, grondait dans les couloirs.

Pâle au pied de la tribune, M. Odilon Barrot semble frappé à ce spectacle d'une mélancolie extatique.

M. Sauzet a recours à sa sonnette, qu'il secoue frénétiquement. Mais personne ne prête la moindre attention au grelot de cet instrument ridicule en un pareil moment. Il eût fallu, pour dominer l'Assemblée, les poumons d'un Danton. M. Sauzet se couvre, comme si cela eût pu faire la moindre impression sur le peuple. On voit aisément que le président de la Chambre aimerait mieux être aux champs qu'au fauteuil de Boissy-d'Anglas. « Il n'y a plus ici d'autre autorité que celle de la garde nationale et du peuple représentés par quarante mille hommes qui cernent cette enceinte ! » s'écrie le capitaine Dunoyer. Le colonel Dumoulin, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, saisit le drapeau du trône et le porte à la tribune. M. de Larochejaquelein, charmé, se promène dans l'hémicycle et s'écrie : « Tant pis pour eux, nous allons droit à la République. » Un garçon boucher, revêtu de son tablier, couvert de sang et brandissant un large coutelas, se dirige vers les centres sur lesquels il produit l'effet d'un ogre. Ils s'écartent à son passage comme un troupeau de moutons fuyant la dent du loup.

Les uniformes de gardes nationaux et d'élèves de l'Ecole polytechnique dominaient si bien dans cette Assemblée, et les cris de : « la déchéance du roi ! la déchéance ! la déchéance ! » étaient si souvent répétés, que les républicains des tribunes crurent à une trahison. « Ce n'est pas le vrai peuple, » s'écria M. Marrast en s'élançant de la tribune des journalistes, je vais chercher le vrai. » Les partis ont tous leur vrai peuple en dehors duquel le reste n'est pas même peuple.

Un orateur étranger à la Chambre, M. Chevallier,

escalade la tribune, et confirme en quelque sorte par ses paroles les soupçons des républicains. Au milieu des cris et des interruptions, il parvient à faire entendre ces paroles : « Si vous voulez sauver la situation, vous n'avez qu'une chose à faire... Gardez-vous de proclamer sans droit le comte de Paris, mais que la duchesse d'Orléans et le comte de Paris aient le courage de se rendre sur les boulevards, au milieu du peuple et de la garde nationale, je réponds de leur salut. Si le peuple ne consent pas... » — « Assez ! assez ! Vive la République ! » s'écrie-t-on. M. Chevallier veut insister. « Vous êtes sûrs de proclamer la République... » dit-il. Le tumulte étouffe sa voix. « Vous savez, s'écrie M. Dumoulin, que le trône vient d'être brisé aux Tuileries et jeté par la fenêtre. » D'autres ajoutent: « Plus de Bourbons ! » MM. Crémieux, Ledru-Rollin et Lamartine sont parvenus à gravir les marches de la tribune, ils y paraissent tous trois. « A bas les traîtres ! hurle la multitude. Un gouvernement provisoire à l'instant ! »

La duchesse d'Orléans, pendant ce temps, prenait des notes. Ce fut aussi l'occupation du duc de Nemours durant une partie de cette séance insurrectionnelle. A quoi cela pouvait-il être bon?

M. Ledru-Rollin, dont la forte voix parvient à dominer le bruit, réclame le silence au nom du peuple. « Au nom de M. Ledru-Rollin, silence ! » s'écrie un prolétaire. A l'aspect de l'orateur républicain, un grand nombre de députés du centre perd tout espoir et cherche à gagner les portes.

Le silence se fait enfin. « Au nom du peuple partout

en armes, dit M. Ledru-Rollin presque obscur, impossible la veille, et dont la personnalité prend en un moment des proportions d'une puissance considérable, au nom du peuple, maître de Paris, quoi qu'on fasse, je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune. Seul dans cette enceinte, j'ai déclaré que la loi de la régence ne pouvait être faite sans un appel au pays. » — « Et moi donc! » interrompt M. de la Rochejaquelein montrant au peuple sa large face et sa forte chevelure. Ce mot de courtisan pouvait le mener loin dans un pareil moment. Il eût été assez curieux de voir M. le marquis de la Rochejaquelein, membre du gouvernement de la République. Les destins ne le portèrent pas jusque-là.

Soutenu par des applaudissements qui indiquaient assez de quel côté soufflait le vent de l'opinion, M. Ledru-Rollin discuta le principe de la régence. Il prouva que la Constituante elle-même n'avait pas eu le droit de faire une loi sur cette matière; qu'elle impliquait en tout temps un préalable appel au peuple. Il qualifia d'expédient et d'usurpation la tentative que les centres venaient de faire pour violer cette loi qu'ils avaient votée en 1842, contre les efforts de l'opposition.

L'argumentation de M. Ledru-Rollin surexcite violemment un député des centres. « Je proteste!... » s'écrie-t-il. On étouffe sa voix et on l'entraîne. Le garçon boucher, exalté par le discours qu'il vient d'entendre, roule des yeux féroces et brandit son coutelas en disant qu'il est temps que tout cela finisse.

S'appuyant d'exemples historiques, M. Ledru-Rol-

lin cite l'abdication de Napoléon en faveur du roi de Rome, celle de Charles X en faveur du duc de Bordeaux. « Concluez, nous connaissons l'histoire, » interrompit M. Berryer. M. Ledru-Rollin se résuma en demandant la nomination d'un gouvernement provisoire. Cette motion fut énergiquement applaudie.

M. de Lamartine, qui s'était tenu debout au fond de la tribune, prit aussitôt la parole. « Messieurs, dit-il, je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous, le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert, au milieu de la représentation du peuple. »

Cette longue phrase dans laquelle se reflètent le trouble des idées de l'orateur et les hésitations de sa conscience, excite dans l'Assemblée des mouvements divers. On se demande à juste titre, si c'est un ami de la régence qui parle, ou un partisan de la souveraineté du peuple. M. de Lamartine comprend qu'il est nécessaire de détruire cette fâcheuse impression et de prendre un parti. Tout en répétant ses assurances de respect, de sympathie pour la duchesse d'Orléans, il imprime à sa pensée nuageuse, — mais comme les nuages, colorée de brillants reflets, — une direction nouvelle. Il parle d'un gouvernement populaire qui réconciliera les diverses classes de la société. Sa phrase, énervante et pareille à de la musique, promène des images de bonheur, de paix et d'amour dans l'imagination de ses auditeurs. Un vieillard, armé d'un glaive romain, qui se tient en sen-

tinelle au pied de la tribune, remet son arme au fourreau, en criant : « Bravo ! » comme au spectacle.

L'orateur poursuit son discours et finit, ainsi que ses prédécesseurs, par la demande d'un gouvernement provisoire. La duchesse d'Orléans, du haut de la banquette du centre gauche, où elle était assise, suivait des yeux et des oreilles les péripéties de cette scène. Elle put voir définitivement glisser de la tête de son fils cette belle couronne de France, tant de fois disputée depuis soixante ans. Les listes des membres du gouvernement provisoire, élaborées au *National* et à la *Réforme*, commençaient à circuler. Des mains actives les répandaient. Quelques-unes arrivèrent jusqu'à M. de Lamartine. « Attendez, » dit-il.

Mais comme il poursuivait son discours désormais superflu, des coups de crosse de fusil résonnent de nouveau contre les portes des tribunes publiques. Ébranlées, brisées, les portes tombent. Un torrent d'hommes du peuple et de gardes nationaux déborde en cascades des tribunes dans la Chambre. « A bas la Chambre ! Plus de députés ! » s'écrient les envahisseurs. Une forêt de piques, de barres de fer et de fusils, s'agite au-dessus des députés. Les centres ne savent de quel côté fuir. M. Sauzet, qui a repris le fauteuil de la présidence, perd toute contenance. Il balbutie quelques paroles inintelligibles et met son chapeau. « Chapeau bas ! Respect au peuple ! » hurle une voix terrible. M. Sauzet éperdu sait à peine ce qu'on lui veut. Il faut qu'un huissier lui ôte son chapeau de dessus la tête. Un autre homme du peuple s'élance alors vers lui et lui crie : « Président des corrompus, va-t'en ! » M. Sauzet ne se le fit pas répéter.

M. de Lamartine était resté à la tribune. « On vous mire ! » lui dit tout à coup le capitaine Dunoyer. En effet, un insurgé, le prenant pour M. Guizot, le couchait en joue du haut de la galerie du second étage, et l'ajustait avec soin. « Ne tirez pas ! ne tirez pas ! C'est M. de Lamartine ! » s'écria-t-on. Le sergent Duvillard releva vivement le fusil de cet homme. De toutes parts, les cris de : « A bas la Régence ! Vive la République ! » éclataient avec une violence assourdissante.

La Chambre offrait alors un spectacle impossible à décrire. Complétement envahie par une foule noire de poudre, enflammée par la fureur du combat du Château-d'Eau et le sac des Tuileries, elle n'était plus qu'un cri, qu'un geste, en mille cris, en mille gestes divers. Il ne restait qu'une vingtaine de députés appartenant au côté gauche, et qui pouvaient par conséquent rester à leur banc. Au milieu du bruit, quelques voix s'écriaient : « Où est la duchesse d'Orléans ? »

Le groupe qui entourait la princesse, se hâta de l'entraîner par la porte du couloir qui ouvre sous l'horloge. M. de Mornay déploya surtout une grande énergie dans cet instant critique. Il s'efforce, aidé de quelques amis du château, de percer la foule qui encombre les corridors. La confusion qui règne dans cette cohue furieuse l'empêche d'être reconnue. Elle parvient à gagner un escalier qui conduit à la salle des Pas-Perdus. Son épouvante fut grande, en s'apercevant qu'il lui manquait ses deux enfants, et que le duc de Nemours n'était plus auprès d'elle.

Comme un naufragé que le courant de l'eau entraîne,

la malheureuse princesse ne put même pas s'arrêter. Le torrent la pousse, folle de terreur et d'anxiété, contre une porte vitrée qui s'écrase et s'ouvre. Elle donnait sur les jardins de la Présidence. Là, elle passa quelques instants d'une attente affreuse.

Séparé de sa belle-sœur par la foule, le duc avait pu se réfugier dans un bureau, prendre un déguisement et gagner l'hôtel de la Présidence. Quant aux deux enfants, ils couraient les plus grands dangers. Le comte de Paris était tombé entre les mains d'un homme du peuple, républicain exalté. Cet insurgé songeait peut-être à éloigner par une régicide des complications, qui menacent encore l'avenir, car on rapporte qu'il fit plusieurs fois le geste d'étrangler le malheureux enfant. Un garde national le lui arracha des mains et le porta tout pâle à sa mère éperdue.

Mais elle attendit vainement le petit duc de Chartres. Elle ne devait le revoir que plusieurs jours après. Un huissier de la Chambre, M. Lipmann, entendant au milieu de la foule de petits gémissements qui partaient de dessous un banc, reconnut le duc de Chartres. Il ramassa l'enfant éploré, l'emporta dans son logement et l'habilla en petit pauvre. Il le porta plus tard à monsieur et madame de Mornay, qui n'osèrent pas le cacher. Il fut remis à une femme du peuple qui le garda deux jours. Si ces enfants-là deviennent hommes, ils auront à réfléchir avant de poursuivre les rêves ambitieux de leur famille. La fortune leur a de bonne heure pu inspirer la terreur des peuples.

Toujours debout à la tribune, M. de Lamartine s'efforçait inutilement de rétablir le silence. La Chambre

n'existait plus en réalité. Le fauteuil vide de la présidence attestait que nulle autorité parlementaire n'avait survécu à cette tempête. Le nom de M. Dupont (de l'Eure) est prononcé. C'est une heureuse inspiration. M. Carnot, accompagné de quelques jeunes gens, conduit au fauteuil ce patriarche de la démocratie. Des applaudissements éclatent de tous les points de la salle. « Ecoutez ! s'écrie-t-on, laissez parler Dupont (de l'Eure) ! » — « Je vais lire les noms... » articule M. de Lamartine. Le bruit redouble, de nombreuses voix réclament le silence. Mais ce n'est plus M. de Lamartine qu'il faut maintenant en spectacle au peuple ; c'est M. Dupont (de l'Eure). Une sorte de débat s'engage. Il semble que M. de Lamartine ait fait la gageure de ne pas descendre de la tribune. Il essaie une nouvelle et inutile allocution pour dire au peuple, ce qu'il sait fort bien, qu'on va nommer un gouvernement provisoire. « Lisez les noms ! » s'écrie-t-on. M. Dupont (de l'Eure) prononce au milieu du tumulte les premiers noms de la liste ; il ne parvient pas à se faire entendre. Le peuple craint que la République ne disparaisse dans un nom et il tient à préciser sa volonté. « Plus de Bourbons ! s'écrie-t-il. Un gouvernement provisoire et ensuite la République ! » — « Ils ne l'auront pas volé, » dit M. de la Rochejaquelein. Un instant de silence se fait. M. Dupont (de l'Eure) en profite pour lire les noms suivants, que répètent à haute voix les sténographes : Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Dupont (de l'Eure). Une voix proposa M. Bureau de Pusy qui refusa. Le nom de M. Marie vint ensuite, et fut contesté, ainsi que celui de M. Georges Lafayette,

prononcé par quelques voix. Interrompue par les cris de Vive la République ! la lecture ne put se continuer. Il y avait là beaucoup de gens pressés. Un débat plus long eût évidemment modifié singulièrement la liste des journaux, intacte jusqu'alors. « A l'hôtel de ville, Lamartine en tête ! » s'écria l'acteur Bocage.

M. de Lamartine sortit, suivi d'une partie des assistants. M. Ledru-Rollin lui succéda à la tribune et obtint un moment de silence. Il rappela la gravité des circonstances et engagea le peuple à mettre un peu plus de régularité dans la nomination d'un gouvernement provisoire. « A mesure que je lirai les noms, dit-il, suivant qu'ils vous conviendront ou ne vous conviendront pas, vous crierez *oui* ou *non*. Et pour faire quelque chose d'officiel, je prie messieurs les sténographes du *Moniteur* de prendre note des noms à mesure que je les prononcerai. »

MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine et Ledru-Rollin passèrent sans contestation. Les noms de MM. Garnier Pagès, Crémieux et Marie, furent accueillis par les uns, repoussés par les autres. « Il est mort, le bon ! » s'écria une voix en entendant nommer M. Garnier Pagès. Il est à remarquer que MM. Louis Blanc, Flocon, Marrast et Albert furent omis dans les listes de la Chambre des députés. Est-ce par un pur effet du hasard ? il est aujourd'hui permis d'en douter. Les éléments de discorde existaient, on le voit, dans le gouvernement provisoire avant qu'il ne fût entièrement constitué.

Les cris : A l'hôtel de ville ! Vive la République ! retentirent de nouveau, plus étourdissants que la pre-

mière fois. Escorté de quelques citoyens, M. Ledru-Rollin se mit en marche pour l'hôtel de ville. L'arène resta à la multitude sans chefs. C'est l'heure du tumulte délirant, des motions folles, des grandes excentricités populaires. « Plus de liste civile ! » s'écriait l'un. « Plus de royauté ! » ajoutait un autre. La tribune débordante comme un pressoir, et toute chargée de grappes humaines, laisse échapper mille cris incompréhensibles. C'est le gouvernement de l'anarchie dans le royaume de Babel. Un bras montre le tableau qui représentait Louis-Philippe jurant la Charte. « Il faut le détruire ! » s'écrie-t-on. Les épées, les sabres, les baïonnettes menacent la toile à laquelle ils ne peuvent atteindre. « Attendez ! je vais tirer sur Louis-Philippe ! » s'écrie un insurgé. Deux coups de feu partent et trouent la toile. « Respect aux monuments ! » crie du haut de la tribune, un ouvrier tapissier, Théodore Fix. Cet ami de l'ordre parvient, dans une courte allocution, à dissuader le peuple de détruire le tableau. La foule privée d'objets d'amusement commence à se retirer. Elle s'écoule enfin entièrement. Il est quatre heures. Le jour s'assombrit déjà. La Chambre si agitée, si retentissante tout à l'heure reste vide, muette, poudreuse comme la scène d'un théâtre lorsqu'on a éteint les lustres.

C'est à l'hôtel de ville que se continue et se condense actuellement l'action du drame politique qui se joue au profit des pauvres, dit-on, et qui ne couvrira même pas les frais du sang versé (1).

(1) *Voir* pour les détails relatifs à cette séance le *Moniteur universel* du 25 février 1848, la *Notice* très-exacte du docteur Veine, le *Récit authentique* de la fuite du roi et de sa famille, publié par M. Croker dans la *Quarterley Review*.

CHAPITRE VII.

MM. de Lamartine, Dupont (de l'Eure) et Crémieux vont à l'hôtel de ville. — Colonne de six cents hommes. — Sentiments des dictateurs. — Aspect des quais. — M. de Lamartine trinque avec les dragons de la caserne du quai d'Orsay. — Une femme patriote veut embrasser M. de Lamartine. — La place de Grève, le 24 février. — Mépris et défiance du peuple pour ses nouveaux maîtres. — Aspect intérieur de l'hôtel de ville. — Derniers efforts des partisans de la régence. — Déclamations de M. de Larochejaquelein. — Les délégués du peuple. — Arrivée de M. Ledru-Rollin. — M. Dupont (de l'Eure) s'évanouit. — Entrée de M. Arago. — M. de Lamartine harangue le peuple de salle en salle. — Arrivée de MM. Louis Blanc, Marrast et Flocon. — Querelle au sein du conseil. — Partage des ministères et des hautes fonctions. — Mauvais choix du gouvernement provisoire. — Adhésion des généraux Leydet, Duvivier, Piré, Soult, Bugeaud, Lamoricière et Bedeau. — Envahissement de la foule. — Proclamation du gouvernement provisoire. — Ambiguités. — Colère du peuple. — Rectification. — Enthousiasme. — Invasions nouvelles. — Harangues de M. de Lamartine. — Le gouvernement provisoire est obligé de se barricader dans la salle du conseil. — Le peuple est affamé. — Souper des dictateurs. — Soins donnés aux blessés. — Zèle de MM. Charles Lagrange et Rey, commandants de l'hôtel de ville. — État inquiétant de Paris. — La préfecture de police. — Paris gardé par le peuple.

Le gouvernement provisoire ne se rendit pas en corps à l'hôtel de ville. Chacun de ses membres y arriva séparément ou par petits groupes. On sait qu'il n'existait entre eux ni unité de vues, ni communauté de sentiments. L'un de ces groupes, composé de MM. Marrast, Flocon, Louis Blanc et Albert, n'avait pas été nommé à la Chambre. Les uns et les autres, dans un moment où le pouvoir qu'ils allaient exercer était encore

si aisément contestable, semblaient surtout préoccupés du souci de leur propre personnalité. S'assurer de sa part de dictature, tel était à peu près le sentiment unanime de chacun des membres du gouvernement provisoire. Sans doute l'idée du bien public se mêlait à cette pensée individuelle et chacun, à sa façon, espérait bien gouverner la France selon ce qu'il croyait être la sagesse et l'équité. Mais il est difficile que l'homme ne trahisse pas la misère de sa nature dans cette ardente compétition du pouvoir, la plus indomptable, la plus sauvage des passions.

Il est à remarquer, en suivant la sèche sténographie du *Moniteur*, que M. de Lamartine sortit de la Chambre des députés avant même que la liste tronquée dont on y fit lecture ne fût entièrement achevée. Tandis que M. Ledru-Rollin, par un sentiment de légalité, soumettait à des acclamations régulières cette liste à laquelle il ne manquait plus que MM. Marrast, Louis Blanc, Flocon et Albert, dont les noms furent systématiquement passés sous silence, M. de Lamartine avait gagné la porte du Palais-Bourbon. Il fut rejoint par MM. Arago, Crémieux et Dupont (de l'Eure.) M. Garnier Pagès avait déjà précédé ses collègues à l'hôtel de ville.

Un cortége de cinq à six cents hommes se forma. Il se composait de gardes nationaux, d'élèves de l'École polytechnique, de bourgeois et d'ouvriers. Deux ou trois cents de ces hommes étaient armés. M. de Lamartine prit la tête de la colonne, précédé de deux tambours. Il s'appuyait d'un bras sur M. Bastide, de l'autre sur un célèbre joueur d'échecs, M. Saint-Amant, capitaine dans la 1re légion. MM. Laverdant, Cantagrel et plu-

sieurs autres personnes, formant un groupe d'habits noirs, suivaient. On fit monter le vieux Dupont (de l'Eure) dans un cabriolet de régie. M. Crémieux parvint à se dégager de la foule et à rejoindre le cortége où il se saisit du bras du capitaine Dunoyer, qu'il quitta un moment après pour monter en fiacre.

On se mit en marche aux cris de : « Vive la République ! Vive Dupont (de l'Eure) ! Vive Lamartine ! Vive le gouvernement provisoire ! » En réalité, la foule était pleine d'enthousiasme. Le mot de République enflammait les imaginations et remplissait les cœurs de je ne sais quelles vagues espérances qui ne devaient guère se réaliser. Les dictateurs seuls étaient inquiets et rêveurs. Il arrive souvent qu'après avoir désiré le pouvoir, on est épouvanté de la pesanteur de son fardeau. L'homme qui marche à la puissance craint toujours que ce chemin ne conduise à la mort. Louis-Philippe, fuyant terrifié à l'aspect du dernier de ses sujets, était encore un objet de crainte pour ceux-là même qui allaient se partager la suprême autorité.

L'insurrection avait jonché le quai de ses traces sanglantes. Pour arriver au pouvoir, il est rare qu'il ne faille pas marcher dans le sang. Les dictateurs pensifs y trempèrent leurs souliers. Comme sur un champ de bataille, des groupes de cadavres s'offraient aux regards attristés dans ces attitudes invraisemblables et funestes que donne l'inertie de la mort.

Quelques épisodes dramatiques et burlesques incidentèrent ce trajet. La colonne craignait une attaque des dragons du quai d'Orsay. Il n'eût tenu qu'à eux, en effet, de charger cette bande peu aguerrie et mal

armée, et d'envoyer le gouvernement provisoire rejoindre chez les morts ceux qui avaient pris les devants vers cet asile de la vraie liberté. La caserne, dont la grille était fermée, se dressait comme un mystère sur le chemin des dictateurs. M. de Lamartine usa d'un expédient pour amener les soldats à fraterniser. Il s'approcha de la grille et s'adressant aux dragons : « J'ai soif, dit-il, donnez-moi un verre de vin ! » — « Un verre de vin à Lamartine ! » s'écria-t-on. Les soldats apportèrent une bouteille, un verre et versèrent. « Mes amis, dit M. de Lamartine en levant son verre, voici le banquet, fraternisons ! » Le boire et le manger, ce premier besoin de notre nature, sera toujours une communion entre les hommes. « Vive Lamartine! Vive le gouvernement provisoire ! » cria la foule : les dragons répétèrent le cri et la colonne continua son chemin.

D'après le récit qu'il en a tracé lui-même, l'enthousiasme qu'excitait M. de Lamartine était si grand qu'une femme, ornée de buffleteries sanglantes, traînant le sabre et la giberne, et portant sur la tête le shako d'un garde municipal, se précipita dans ses bras en s'écriant : « Je veux vous embrasser ; Vive la République ! » Il la repoussa et celle-ci se contenta d'embrasser le capitaine Dunoyer.

Au quai de la Mégisserie, MM. Crémieux et Dupont (de l'Eure) furent obligés de renoncer aux voitures. On porta le vieux Dupont (de l'Eure), à qui son grand âge ne permettait pas d'escalader les barricades.

En arrivant sur cette place de Grève où l'on pendait jadis et qui semble avoir traditionnellement conservé le privilége de servir aux grandes scènes d'émotions

populaires, un imposant spectacle frappa les regards du gouvernement provisoire. Une multitude innombrable, compacte, telle qu'on en a pu voir seulement au XIXe siècle, dans nos gigantesques capitales, couvrait le pavé. Tout ce monde déguenillé, armé, fiévreux, secouait des bannières, agitait les bras, vociférait des cris confus où dominait néanmoins le mot de République. La place publique, sans gouvernement, bégayait une pensée, un vœu, une parole. Tout le tumulte, toute la confusion qui suivent infailliblement la rupture du pacte social, régnaient sur cette place où viennent s'abattre les hordes populaires après les insurrections. Çà et là, par amour du tapage ou en signe de réjouissance, les insurgés déchargeaient leurs fusils. Ces détonations ajoutaient à la tristesse et à l'inquiétude que laissent après elles les révolutions, quand s'est refroidie la chaleur du combat. Les fronts étaient sombres, les préoccupations de la méfiance se mêlaient au sauvage enthousiasme qui éclatait dans ces groupes tumultueux. Les cloches des beffrois voisins appelaient ce vaste troupeau d'hommes vers la maison de ville, comme à un bercail de détresse. Et quelle plus grande détresse pour un peuple, que de se trouver placé entre un gouvernement détruit et un autre non encore constitué ?

Au-dessus de cet océan de têtes humaines, on apercevait la façade du palais envahi depuis le matin par une foule immense qui déjà ébauchait des essais d'organisation ; tant est puissant, d'ailleurs, l'instinct gouvernemental chez le peuple de Paris, si prompt à la révolte! Des pièces de canon, rangées en batterie devant

la porte, donnaient une physionomie menaçante à l'entrée du monument, où s'engouffrait incessamment la multitude armée. Des chevaux morts, baignant dans des flaques de sang coagulé, gisaient dans la boue. Les enfants s'asseyaient sur ces cadavres. A une fenêtre, un homme parut : — c'était la fenêtre où Lafayette avait dit en embrassant Louis-Philippe : « Voilà la meilleure des Républiques : » L'homme tenait un drapeau. Il descendit hardiment sur la plateforme où se trouve la statue en relief de Henri IV, lui mit le drapeau dans la main et cria : « Vive la République ! » Une grande clameur s'éleva d'un bout à l'autre de la place.

La petite colonne qui escortait le gouvernement provisoire vint se heurter contre cette foule, qui paraissait peu disposée à la bien accueillir. Les compagnons de MM. de Lamartine, Crémieux, Arago et Dupont (de l'Eure) avaient beau crier : « Place ! place au gouvernement !» Le peuple ne se dérangeait pas. Il est si naturel de se méfier de gens qui, au moment où un gouvernement s'écroule, accourent pour lui succéder. Le gouvernement provisoire n'avait été soumis à aucun contrôle. Nommé par deux journaux, acclamé à la Chambre, non sans contestations sur plusieurs noms, par une poignée de citoyens, ses titres pour se faire accepter de prime abord étaient trop incertains. Les nécessités de la situation pouvaient seules justifier l'audace d'une telle entreprise. Mais cette justification n'était qu'une affaire de conscience, un pur apaisement individuel.

Il fallut user des coudes et des poings pour trouer la foule. A quoi tient quelquefois le pouvoir? Sans amis vigoureux, le gouvernement des gazettes eût peut-être

erré longtemps autour de l'hôtel de ville. Peut-être qu'en y pénétrant plus tard, il eût trouvé quelque autre gouvernement établi et fonctionnant déjà.

La vieillesse de M. Dupont (de l'Eure), son nom vénéré, servirent beaucoup à désarmer la malveillance des groupes. La multitude s'ouvrit en grommelant, engloutit la petite colonne et se referma sur elle. Les périls et les fatigues des dictateurs n'étaient pas finis. Ils n'avaient plus même la ressource de fuir. Le trajet fut long, pénible. Il fallait marcher à travers une forêt d'armes. Chemin faisant, plus d'une parole menaçante vibra à leurs oreilles.

Il fut bien plus difficile encore de pénétrer dans l'hôtel de ville. Aucune force humaine n'aurait pu remonter le flot populaire qui s'en échappait. Repoussée d'abord, la colonne tomba dans un courant contraire qui la jeta au milieu d'une cour ruisselante de sang, toute jonchée de cadavres d'hommes et de chevaux parmi lesquels gémissaient, çà et là, des blessés.

Les membres du gouvernement essayèrent de gravir les marches du grand escalier. Un bruit formidable régnait à l'intérieur du palais. La détonation des coups de fusil qu'on déchargeait aux voûtes se mêlait au plus indéfinissable tumulte qu'il soit possible d'imaginer. Errant de salle en salle, à travers une foule fiévreuse qui n'entendait rien et hurlait d'une seule voix, les dictateurs purent apprécier le néant de leur pouvoir. L'homme ne soumet ses semblables que par le verbe ou le fer. Le gouvernement provisoire n'avait pas d'armée à son service ; il n'avait pas même une plume, et nulle voix n'était assez puissante pour étouffer dans sa sonorité le

tumulte de toutes ces voix réunies. Un employé de la préfecture, M. Flottard, ne parvint que beaucoup plus tard à les tirer de cet embarras. Il les conduisit dans un cabinet à l'entrée duquel on organisa une petite garde. Les membres du gouvernement y furent successivement conduits.

Il est à remarquer que dans la plupart des salles du palais, il se formait, dans le même instant, des gouvernements plus ou moins fantastiques. Des orateurs armés jusqu'aux dents et montés sur des meubles en guise de tribune, vociféraient des listes impossibles. Il y a des instants où la politique de société secrète ou même de quartier élève des prétentions sans bornes. Au bout de quelques heures, un gouvernement fut sans doute sorti de cette confusion. Mais il en existait un qui avait sur tous les autres le grand avantage de se connaître. Déjà il avait pénétré dans la place. Composé d'avocats et de journalistes, il avait entre les mains, des plumes et du papier ; dans chaque salle, il allait trouver un auditoire, au besoin un balcon du palais pour tribune, la place de Grève, couverte de cent mille hommes, pour assemblée. Paris était à lui.

Les derniers partisans de la régence, groupés dans la salle du Conseil, délibéraient vainement. A deux pas de là, M. de Larochejaquelein, semant une influence contraire, excitait le peuple à la haine et au mépris de la dynastie d'Orléans. M. Dussart dénonça le marquis à la multitude qui, ne voyant et n'écoutant que l'homme, en eût volontiers fait un des dictateurs du gouvernement de la République. M. de Girardin, qui espérait encore un retour vers la régence, essaya de prendre

la parole et fut écarté. Les noms illustres comme celui de M. de Lamennais, qui furent jetés dans cette multitude ignorante et tumultueuse, moururent sans écho. Ils eussent donné au pouvoir révolutionnaire une signification bien différente.

Dès l'entrée des membres du gouvernement, la régence avait perdu ses dernières chances. MM. Horace Say, Perrier, Thierry, Recurt, Flottard, Gelis, Lanquetin, Gustave de Beaumont, Garnier Pagès, de Maleville, dans une réunion où les partisans de la dynastie dominaient par le nombre, avaient en vain, deux heures auparavant, essayé de se former en *comité de sûreté générale*. Le peuple les avait couchés en joue en criant: «A bas les Orléanistes!» Il n'était résulté de cet inutile essai que la nomination de M. Garnier Pagès aux fonctions de maire de Paris, avec MM. Guinard et Recurt pour adjoints. La République, née le matin dans l'imagination du peuple, avait pris comme le feu aux poudres. Elle surgissait partout. Le nom de Louis-Bonaparte prononcé à l'hôtel de ville, comme il l'avait été aux Tuileries, n'avait même pas éveillé l'attention des masses. Le mot de République couvrait tout.

Le peuple sentait sa souveraineté et ne paraissait pas disposé à s'en dessaisir aussi facilement qu'en 1830. L'esprit d'organisation, qui régnait au milieu du désordre même, indiquait la nature de ses préoccupations. A peine maître de l'hôtel de ville, son premier soin avait été de former un corps, sous le nom de *délégués du peuple*. Ce corps, présidé par le citoyen Drevet, père, s'était distribué en treize postes occupant les principaux points. Des factionnaires improvisés furent placés aux portes

des caisses, des archives et du matériel. Ces mêmes délégués, avertis par le concierge Demarchelier que cinquante-neuf gardes municipaux étaient cachés en divers endroits du palais, les firent évader. Le citoyen Percepied alla acheter des blouses pour travestir ces malheureux. Les délégués organisèrent, en outre, une surveillance des dépenses relatives à la nourriture, firent transporter les morts dans une salle qui fut nommée *Salle des Morts* et gardée par un poste de dix-neuf hommes. Les familles purent ainsi reconnaître ceux de leurs membres qui avaient succombé pour la cause républicaine. Des soins furent donnés aux blessés.

Malgré ces essais d'organisation, l'entrée du gouvernement provisoire à l'hôtel de ville ne se fit pas aisément. La multitude répandue dans le palais ne s'ouvrait qu'avec répugnance devant les nouveaux maîtres de ses destinées. M. Charles Lagrange facilita leur entrée en l'annonçant. Grâce à M. Ledru-Rollin, qui parut un des premiers dans la salle du Conseil, le mauvais effet de cette dictature, issue de la Chambre des députés, fut atténué. La popularité de l'avocat républicain fut très-utile au nouveau gouvernement en cette circonstance. Il n'eût peut-être tenu qu'à lui de l'étouffer dans son germe. Mais lui aussi avait oublié le mot du jeune Saint-Just : « On ne gouverne pas sans amis.» Il prépara les logis à ses collègues, ou plutôt à ses adversaires.

L'entrée du vieux Dupont (de l'Eure), appuyé d'un côté sur le député Legendre, de l'autre sur sa ménagère, acheva d'apaiser le peuple, toujours sensible aux choses qui font spectacle. Placé immédiatement au bureau, le vieillard ne put supporter l'étouffante chaleur

de la salle. Il faillit à s'évanouir. On l'emporta. M. Arago, malade, arriva de l'Observatoire, accompagné de quelques parents et de M. Frapoli, patriote italien réfugié. M. de Lamartine erra longtemps de salle en salle, excitant l'enthousiasme par l'éloquence de sa parole, la méfiance par les variations de sa vie politique. Ses efforts pour laisser le gouvernement provisoire dans le vague où se complaît son esprit et éloigner un parti pris définitif, échouèrent. Le peuple voulait la République.

MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, Garnier Pagès, Lamartine, parvinrent enfin à se grouper dans un cabinet attenant à celui du préfet et jadis occupé par M. Parent, secrétaire général de la préfecture de la Seine. Il manquait encore quatre personnes à cette réunion première, les trois journalistes et l'ouvrier dont les noms semblaient avoir été systématiquement oubliés des listes de la Chambre. Leurs droits, à tout prendre, valaient bien ceux des autres. Il est même juste de rappeler que les premières listes, faites avant la séance de la Chambre, émanaient d'eux. Quand M. Louis Blanc, dont les opinions républicaines n'étaient pas douteuses, parut dans la salle Saint-Jean, il fut enlevé et posé sur la table qui servait de bureau. Il fit de là une harangue qui plut au peuple. M. Flocon parla dans le même sens. M. Albert n'arriva que plus tard.

Les trois journalistes, MM. Marrast, Louis Blanc et Flocon, se mirent ensuite à la recherche du gouvernement. L'ayant enfin trouvé dans le cabinet retiré où il délibérait, ils entrèrent. Les sept premiers dictateurs ne semblèrent pas satisfaits de ce renfort. On parut surpris. M. Crémieux, surtout, témoignait l'étonnement le plus

candide. Chacun semblait se demander ce que souhaitaient ces messieurs et l'attitude de ceux-ci répondait : Gouverner avec vous. M. Louis Blanc éleva la voix et parla de délibérer. Ce mot choqua surtout M. Arago qui le prit sur un ton blessant. A une sorte d'invitation de *sortir*, M. Louis Blanc se mit en colère. Il menaça d'en appeler au peuple. Parmi les sept premiers dictateurs, trois au moins s'en fussent mal trouvés. L'un de ces derniers, M. Garnier Pagès, homme d'un caractère affectueux, s'empressa de concilier les esprits en embrouillant la question par la volubilité de son débit et en glissant le mot de *secrétaires* à propos des journalistes. Ceux-ci purent croire que ce titre leur était donné en raison de leur habitude de manier la plume. Ils pensèrent, non sans raison, que leurs titres ne pouvaient être inférieurs à ceux de leurs devanciers. Le *Moniteur* du lendemain devait leur apprendre le contraire et amener au sein du pouvoir une contestation nouvelle. De tels débuts laissaient assez présager à combien de conflits l'avenir allait être livré.

Le gouvernement provisoire s'occupa tout d'abord de pourvoir aux grandes fonctions de l'Etat. La présidence du conseil échut à M. Dupont (de l'Eure) qui la délégua à M. Lamartine, ne calculant guère la portée d'un tel acte et les conséquences qu'il devait avoir. M. de Lamartine reçut, en outre, le portefeuille des affaires étrangères. Les autres départements furent ainsi distribués : M. Ledru-Rollin à l'intérieur, M. Crémieux à la justice, M. Marie aux travaux publics, M. Arago à la marine, M. Bethmont au commerce et à l'agriculture, M. le général Subervie à la guerre, M. Goudchaux aux finances, et M. Carnot à l'instruction publique et aux

cultes. On plaça M. de Courtais au commandement général de la garde nationale de la Seine. Il était inutile de pourvoir au service des postes, M. Etienne Arago en ayant pris possession. M. Caussidière, aidé de M. Sobrier, s'était emparé de la préfecture de police, M. Saint-Armand reçut le commandement des Tuileries, et M. Dumoulin celui du Louvre. Des commissariats d'urgence étaient délivrés pour tel ou tel service, à des hommes souvent bien peu connus de ceux-là même qui les leur délivraient. Cette précipitation excusable sans doute dans un premier moment, ne l'était déjà plus le lendemain. On sait quelle légèreté y mit, pour sa part, M. Ledru-Rollin, et les conséquences fâcheuses qui en résultèrent pour la République.

La curée allait commencer. Il y avait foule autour des dictateurs. Peu à peu, le lieu de leurs délibérations était envahi par de nouveaux arrivants. Un groupe de citoyens, parmi lesquels on distinguait MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Recurt, Guinard, Félix Pyat, Sarrans, Duclerc, Pagnerre, etc., s'efforçaient de seconder le gouvernement, et sortaient de temps en temps pour calmer les colères du peuple. On étouffait. Les grandes assises populaires de la salle Saint-Jean continuaient pendant ce temps. La multitude avait nommé des délégués pour assister aux délibérations de ses dictateurs. Ceux-ci, serrés autour de leur table, enveloppés de regards méfiants, ébauchaient, d'une main agitée, des décrets qu'on leur arrachait à peine signés de deux ou trois noms. On se heurtait, en se roidissait contre la presse. La ménagère de M. Dupont (de l'Eure), qui craignait que son maître ne fût asphyxié ou renversé,

ne quittait pas des mains le dos de sa chaise. Des monceaux de papier maculé jonchaient le sol.

Les adhésions commençaient. L'armée en donnait le signal. Les généraux Duvivier, Piré, Leydet, anciens républicains, envoyèrent leur adhésion au gouvernement provisoire. Le maréchal Soult offrit son illustre épée. Oubliant qu'il avait voulu faire avaler aux Parisiens le sabre d'Isly jusqu'à la garde, le maréchal Bugeaud mit ce sabre au service de la République. Le général Lamoricière, malgré la blessure qu'il avait reçue le matin au Château-d'Eau, vint à l'hôtel de ville, ainsi que le général Bedeau. Tous deux refusèrent, il est vrai, le portefeuille de la guerre qui leur fut offert. Ils motivèrent ce refus par des raisons toutes spéciales, et relatives à leur position dans l'armée. Il y avait au fond une raison de convenance qui dominait les autres. N'eût-il pas été au moins fort singulier de voir au ministère de la guerre, le soir du 24 février, un général qui, le matin même, défendait le trône de Louis-Philippe ? L'esprit conservateur du gouvernement provisoire se trahissait dans cette proposition. Les intérêts existants pouvaient y trouver leur compte, mais rien n'était plus subversif de la logique révolutionnaire. Ce n'est pas la première fois qu'il nous sera malheureusement donné de remarquer comment des hommes de talent, d'esprit, et, ce qui vaut mieux, de très-honnêtes gens, peuvent faire en politique de mauvaise besogne.

Une trentaine de décrets et de proclamations fut l'œuvre de cette nuit pleine de tumulte et de périls. A chaque instant, le travail des dictateurs était violemment interrompu par l'invasion des délégués envoyés

par le peuple qui tenait ses séances dans la vaste salle Saint-Jean. Ces délégués arrivaient en armes, et prétendaient assister au travail du gouvernement. La méfiance la moins dissimulée régnait autour de ce pouvoir naissant. Le peuple a coutume de dire : « On nous a si souvent trompés. » Il y a du vrai dans ce mot. Mais il n'est pas moins certain que le peuple n'aura jamais ce qu'il souhaite, et qu'en ce sens on le trompera toujours. La multitude veut le bonheur, c'est-à-dire l'idéal ; elle prétend à la justice absolue, c'est-à-dire à la perfection. Le tort de certains hommes est de lui promettre ce qu'ils ne sauraient lui donner, ce que ne comporte pas d'ailleurs la misérable condition humaine.

Dans ces irruptions de la foule, le pouvoir dictatorial oscillait comme une barque secouée par la lame. Le plus léger incident pouvait entraîner sa chute. Une seule volonté déterminée, dans cette cohue de gens armés, eût en certains moments pu donner le signal d'un massacre suivi de la plus effroyable anarchie. Il est miraculeux que dans une telle quantité d'hommes, il ne s'en soit pas trouvé un seul animé de sentiments réellement hostiles et décidé à tenter un coup de main. Dans ces crises suprêmes des peuples, le niveau moral s'élève. La méfiance garda donc des mesures. Et pourtant cette méfiance était légitime à pareille heure, vis-à-vis d'une dictature dont la majorité inclinait vers la régence. Bien plus, elle était justifiée par les premiers décrets qui furent envoyés au *Moniteur*, et répandus le soir même dans Paris.

La première proclamation était formulée de la manière suivante.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Proclamation du gouvernement provisoire au peuple français.

« Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce gouvernement s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend de revenir jamais sur ses pas.

» Le sang du peuple français a coulé comme en juillet, ce généreux sang ne sera pas trompé. Il a conquis un gouvernement national et populaire en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux peuple.

» Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du peuple et des députés des départements, dans la séance du 24 février, est investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale. Il est composé de :

» MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago (de l'Institut), Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie.

» Ce gouvernement a pour secrétaires :

» MM. Armand Marrast, Louis Blanc, Flocon et Albert (*sic*).

» Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du gouvernement provisoire est dans le salut

public. La France entière le comprendra et lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire que proclame le gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

» Français ! donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France. Préparez-vous, par l'ordre et par la confiance en vous-mêmes, aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

» Bien que le gouvernement provisoire agisse uniquement au nom du peuple français, et qu'il préfère la forme républicaine, ni le peuple de Paris, ni le gouvernement provisoire, ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion des citoyens qui seront consultés sur la forme définitive du gouvernement que proclame la souveraineté du peuple.

» L'unité de la nation, formée désormais de toutes les classes des citoyens qui la composent : le gouvernement de la nation par elle-même.

» La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes ; le peuple pour devise et pour mot d'ordre : voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer.

» Signé : Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Arago, membres du gouvernement provisoire.

Armand Marrast, Louis Blanc, secrétaires.

Cette proclamation n'est pas un chef-d'œuvre, mais c'est là son moindre défaut. Les actes d'un pouvoir naissant sont examinés avec soin. En butte aux soupçons du peuple, la plus grande faute qu'il puisse commettre est

de rester dans une ambiguïté qui laisse le champ aux suppositions. Au nom de quel gouvernement les dictateurs s'adressaient-ils au peuple? Qu'était-ce que ces sympathies républicaines si faiblement exprimées? Cette phraséologie vague ne cachait-elle pas quelque embûche? La duchesse d'Orléans n'était pas sortie de Paris, disait-on. Les armées royales pouvaient revenir. Ceux qui n'avaient pas craint de demander ou plutôt de prendre la dictature, craignaient-ils de se compromettre en proclamant la République?

Un motif respectable, sans doute, avait pu influer sur ce premier acte politique du gouvernement provisoire. Il ne voulait peser d'aucune sorte sur la conscience du pays. Il avait la prétention de laisser la France libre de se choisir un gouvernement. Mais comment conciliait-il ce scrupule de légalité avec l'illégalité de sa condition? Un tel raisonnement eût été à sa place dans la bouche d'un pouvoir intérimaire légalement constitué. Chez un directoire acclamé par une poignée d'acolytes, contesté pour un tiers, conçu et formé en famille, dans des bureaux de journaux, une telle réserve pouvait bien paraître suspecte. Quand on a fait un pas dans l'arbitraire, on ne saurait à son gré s'arrêter. Les dictatures ne sont pas faites d'ailleurs au nom et en vertu des majorités. Elles ne relèvent que de la conscience. Elles s'appuient sur une idée qu'elles regardent comme supérieure aux lois établies, et qui échappe, comme les vérités mathématiques, à la décision du nombre. En un mot, elles ne relèvent que d'elles-mêmes ou de Dieu.

Où était l'idée du gouvernement provisoire? Et s'il

croyait la République préférable à toute autre forme gouvernementale, pourquoi ne la proclamait-il pas? Non-seulement elle était possible le 24 février 1848, mais encore elle était inévitable. En reculant devant elle, le gouvernement provisoire avait l'air de la craindre. Entre les rêves dont les poëtes de l'économie publique bercent l'imagination du peuple, entre les prétentions excessives des masses et leur condition présente, il y avait beaucoup à faire. Un gouvernement républicain n'est au total qu'une promesse. Le proclamer, c'était seulement s'engager à faire quelque chose. Le gouvernement provisoire se sentait-il plutôt disposé à conserver qu'à renouveler nos institutions?

Ces observations, le peuple les fit en un moment. Il remarqua en outre que deux noms manquaient à la signature de cette pièce : les noms de MM. Flocon et Albert. M. Ledru-Rollin n'avait pas signé d'abord. Son nom figura pourtant au *Moniteur* après la rectification d'un paragraphe, mais le nom de M. Albert, que M. Louis-Blanc aurait, dit-on, ajouté sur épreuve, n'y existait pas.

Les proclamations et décrets suivants relatifs à la garde nationale, aux ministères, à la dissolution des Chambres, à diverses nominations, portaient également pour suscription : « Au nom du peuple français. »

Ces décrets, copiés et imprimés, circulaient de main en main dans les salles populeuses de l'hôtel de ville. On les lisait à haute voix en les accompagnant de commentaires. De là ils parvenaient à la foule immense qui couvrait la place de Grève. Des flots de nouveaux arrivants augmentaient sans cesse cette innombrable mul-

titude. Elle débordait de la place jusque sur les quais, les ponts et les rues des alentours.

Partout on s'étonnait de ne pas voir, en tête de ces décrets, le nom de la République devenu le cri unanime de la population. Il n'y avait pas dix mille républicains à Paris la veille, mais l'idée avait germé tout à coup, et la ville entière s'enivrait d'un nom amené d'ailleurs par la logique des circonstances. Le mécontentement du peuple se traduisait en clameurs menaçantes qui arrivaient aux oreilles du gouvernement provisoire. La place entière houlait, comme une mer agitée.

Les scrupules des dictateurs faiblirent devant ces premières brises de la colère du peuple. On se hâta d'envoyer retirer du *Moniteur* la malencontreuse proclamation, et d'y substituer, au paragraphe parlementaire où il était question des préférences républicaines du gouvernement provisoire, une phrase plus explicite : « Le gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté (1). » La proclamation ainsi amendée fut lancée à grand nombre d'exemplaires du haut des balcons et des fenêtres du palais. La foule s'en saisit, les lut. La bonne nouvelle circula bientôt de bouche en bouche. Un immense cri de : « Vive la République! » s'éleva de la place, et, gagnant de rue en rue, il fut bientôt répété par Paris tout entier.

Mais la lutte était loin de finir à l'intérieur du palais. A chaque instant, des groupes furieux venaient heurter à la porte du cabinet où s'était enfermé le gouver-

(1) Voir le *Moniteur universel* du 25 février 1848.

nement provisoire. Les crosses des fusils heurtaient avec violence et faisaient craquer les serrures. Il fallait parfois que des hommes dévoués, des élèves des Écoles polytechnique et Saint-Cyr, que des gardes nationaux, des citoyens animés du sentiment de l'ordre, employassent la force pour soutenir le choc de ces agressions. MM. Louis Blanc, Flocon, Albert, les membres les plus populaires de ce Directoire, sortaient et allaient calmer la foule.

M. de Lamartine vint plusieurs fois haranguer les plus exaltés. Ce rôle n'était pas pour lui sans péril, mais il convenait à ses goûts et à son caractère. Les soupçons qu'il excitait irritaient son orgueil, comme le danger irritait son courage. Cette situation romanesque plaisait à l'auteur des *Girondins*. Mais souvent il ne recueillait pour prix de son éloquence que quelque réplique de ce genre : « Vous qui parlez si bien, ne cherchez-vous pas à nous endormir? » D'autres ajoutaient : « Malheur à vous et à ceux qui, sous le nom de République, chercheraient à nous ramener Henri V ou la Régence ! »

Certains groupes répétaient avec obstination que Garnier Pagès le bon était mort, et s'écriaient : « Nous voulons la tête du maire de Paris ! » M. de Lamartine étant sorti pour apaiser ces furieux, on cria : « Nous voulons la tête de Lamartine, c'est un aristocrate ! » — « Ma tête ! répliqua-t-il; plût à Dieu que vous l'eussiez tous en ce moment sur les épaules. Vous seriez plus calmes ! » Le mot réussit. Le peuple passe aisément de la colère à l'enfantillage. Il se mit à rire. Un seul homme, plus acharné ou moins accessible à un trait d'es-

prit, saisit M. de Lamartine au collet, et lui dit : « Ce n'est pas ici ta place ; va chanter. » M. de Lamartine se dégagea et alla, en effet, du haut du perron de l'hôtel de ville, haranguer la foule. Dix mille hommes, dont les trois quarts ne purent sans doute distinguer le sens de ses paroles, le couvrirent d'applaudissements. On le reporta en triomphe au cabinet du gouvernement provisoire.

Une des plus bizarres prétentions de la multitude était de voir fonctionner le gouvernement provisoire. « Nous avons été si souvent trompés ! » disaient-ils. A peine M. de Lamartine était-il rentré dans la salle du gouvernement, qu'une troupe considérable de délégués de la place publique envahit l'hôtel de ville. Le chef des premiers délégués, organisés dans le palais en postes militaires, M. Drevet, envoya prévenir M. de Lamartine. Un grand bruit d'armes et de cris retentit dans les escaliers. Plusieurs portes furent brisées. Le gouvernement provisoire se crut perdu. Il éleva à la hâte une sorte de barricade contre la porte, entassant les meubles les uns sur les autres, et les soutenant de l'épaule. « Ouvrez ! » vociférait la foule. « M. de Lamartine va sortir, et s'aboucher avec le peuple, » répondit-on.

La capitulation fut acceptée. M. de Lamartine sortit. Et tandis que le gouvernement provisoire se fortifiait en échelonnant de nouveaux postes, on entraînait le poëte à la salle Saint-Jean. « A bas Lamartine ! » criait-on sur son chemin. Un homme, de stature gigantesque, à longue barbe d'un blond sale, l'apostropha en termes injurieux. Un autre tira un coup de pistolet

qui blessa au nez un jeune homme qui se tenait près de lui. Le citoyen Drevet se jeta, le sabre à la main, au-devant de ces furieux. Arrivé à la petite estrade de la salle Saint-Jean, M. de Lamartine demanda aux nouveaux venus ce qu'ils voulaient. « Persuadés, lui répondit-on, que vous ne vous êtes placés à la tête du gouvernement que dans l'intention d'escamoter la révolution, et de ne point proclamer la République, nous venons nous installer en permanence auprès de vous. » — « Qu'est-ce qui a prononcé le mot de République ? » articula M. de Lamartine ? — « Tous ! tous ! » — « Savez-vous ce que c'est que le gouvernement républicain ? » — « Dites-le ! » Lorsqu'il eut fini de parler, l'ours populaire était encore une fois muselé. Cette multitude, guidée par de très-justes instincts de défiance, se croyait injuste, coupable, abusée, et se retirait en applaudissant. Éternelle histoire de la naïveté humaine !

Une petite proclamation, qui ne figure pas au *Moniteur*, fut aussitôt après affichée dans Paris. Elle était conçue en termes destinés à mettre les citoyens en garde contre les calomnies qu'on faisait circuler sur le compte du gouvernement provisoire (1).

Dans ces heures dévorantes, où il fallait pourvoir à tout en même temps, on avait oublié de fournir des aliments à la multitude armée, qui s'était improvisée gardienne de l'hôtel de ville. Une foule de combattants, qui arrivaient après deux jours d'absence de leur domicile, affamés et sans argent, criaient : « Du pain seu-

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 12.

lement! nous ne demandons que du pain! » On eut bien de la peine, au milieu d'un pareil désordre, à satisfaire à ces demandes. Il fallut que le dévouement individuel prît l'initiative. Le chef des délégués, Drevet, contribua de sa bourse pour une somme assez considérable à l'achat des vivres. Les membres du gouvernement soupèrent à minuit d'un pain de munition et d'un reste de vin laissés par un huissier.

Les blessés gémissaient çà et là sur un peu de paille dans la cour et dans des coins du palais. On les réunit dans les chambres voisines de la salle du Trône. On assembla dans ces ambulances tout ce qu'on put trouver de matelas et de literies. Les docteurs Thierry et Samson, aidés des jeunes gens des écoles et des délégués, prodiguèrent à ces malheureux les soins les plus actifs et les plus affectueux.

M. Charles Lagrange se multiplia pendant ces premières heures de l'installation du gouvernement provisoire. Acclamé gouverneur de l'hôtel de ville par le peuple, il aida beaucoup à contenir les bandes d'assaillants qui se succédèrent à l'hôtel de ville jusqu'à une heure très-avancée. Le feu de ses regards, ses longs cheveux au vent, l'enthousiasme qui forme le caractère le plus saillant de sa physionomie, tout en lui contribuait à captiver les masses. Les vieux républicains, les hommes de barricades étaient heureux de voir au milieu d'eux le brave combattant de Lyon.

Dans ses fonctions de gouverneur, M. Charles Lagrange était aidé par un homme énergique et actif, M. Rey, qui prit le titre de colonel et qui était digne à tous égards de le porter. On conçoit que la nomination

d'un gouverneur de l'hôtel de ville devait amener un conflit de pouvoir entre les délégués et M. Lagrange. Il ne se produisit pas d'abord, mais il éclata le lendemain. Le résultat fut de délivrer le gouvernement provisoire de la surveillance inquiète des délégués.

Vers minuit, la plupart des membres du gouvernement provisoire, brisés de fatigue, épuisés de besoin, s'étaient retirés. L'accablement était si grand, après une telle journée, que plusieurs des citoyens accourus pour aider le nouveau pouvoir dormaient sur le parquet. Malgré les efforts des dictateurs pour rétablir l'ordre, l'aspect de Paris n'était pas rassurant. Aucune force constituée, aucun pouvoir régulièrement établi ne garantissait la société contre un coup de main. Les barricades et les hommes qui les gardaient étaient à peu près la seule force publique qui veillât sur la capitale. L'armée se désorganisait avec une effrayante rapidité. La garde nationale, revenue d'un premier enivrement et comprenant enfin la conséquence des banquets, cachait sa honte et ses terreurs. Tout citoyen était devenu magistrat, selon l'expression du gouvernement provisoire. Mais rien ne les reliait en groupe, et parmi les douze cent mille magistrats dont se composait la population de Paris, on pouvait bien compter trente mille voleurs, vagabonds et repris de justice.

Le gouvernement provisoire eût pu amener le rétablissement de l'ordre en se concertant avec M. Caussidière, mais il avait des motifs pour ne pas le faire. La nomination d'un maire de Paris allait mettre la Préfecture de police à la disposition de M. Garnier Pagès. Or, MM. Caussidière et Sobrier, désignés par la réunion

de la *Réforme*, ne pouvaient point convenir à l'ancien rédacteur du *National*. Ils envoyèrent dans la soirée la note suivante à l'hôtel de ville : « Nous n'avons encore reçu aucun mot d'ordre du gouvernement provisoire ; il est urgent qu'il nous soit transmis immédiatement pour éviter les conflits. » Ils ne reçurent point de réponse.

M. Caussidière avait isolément pris quelques mesures d'urgence. Lorsqu'il arriva à l'hôtel de la Préfecture, environ deux mille sept cents hommes de garde municipale s'y trouvaient encore. Ils se retirèrent. La garde municipale dut laisser ses armes. En arrivant au quai, quelques-uns de ces hommes essuyèrent malheureusement une fusillade qui en tua plusieurs. Aidé d'un capitaine de la 11e légion et de l'adjudant Carón, M. Caussidière organisa un service militaire, composé de gardes nationaux et surtout d'insurgés. La brigade des porteurs de dépêches fut augmentée. Le service des sapeurs-pompiers fonctionna comme de coutume et eut même l'occasion d'éteindre un incendie au Palais-Royal. Le nouveau préfet et son collègue M. Sobrier firent afficher le soir même une proclamation au peuple souverain annonçant la nomination du gouvernement provisoire et engageant les citoyens à ne pas quitter leurs armes et leurs positions.

Cette proclamation ne fut point insérée au *Moniteur* (1). La nomination de MM. Caussidière et Sobrier n'avait pas été ratifiée par le gouvernement provisoire. Mais lorsqu'à minuit, M. de Lamartine, accompagné de

(1) Voir aux *Pièces Justificatives*, n. 13.

MM. Payer, Faivre et Ernest Grégoire, sortit de l'hôtel de ville, il put apercevoir les barricades qui entouraient la Préfecture de police garnies d'insurgés bien armés et vigilants. Des lampions et des feux de bivacs faisaient étinceler les baïonnettes dans les ténèbres. La Préfecture avait plutôt l'air d'un camp de partisans, hardiment posé au milieu de Paris, que de l'hôtel d'une administration municipale. Ce tableau dut inspirer à M. Garnier Pagès, s'il put le contempler, de prudentes réflexions.

Paris était paisible et mieux gardé que par une armée. Derrière les barricades, les insurgés fumaient leur pipe au feu des bivacs, causant de l'avenir de cette jeune République née des idées du siècle et d'une mauvaise humeur de bourgeois libéraux. Ils s'entretenaient d'espérances d'avenir. Pauvres gens ! qui ne voyaient pas combien l'avenir était chargé d'orages. Ils s'enivraient d'un mot, d'un cri. Ils oubliaient que la société française a été intégralement brisée en 1789; que la Déclaration des droits a émancipé tous les citoyens, mais que nul gouvernement n'avait réussi à constituer le contrat de l'autorité nouvelle, le pacte des hommes libres, le joug qui doit les asservir à une raison sociale; ils ignoraient que nul, parmi leurs dictateurs du jour, n'était apte à leur faire accepter ce joug ou à le leur imposer au besoin. Ils parlaient de vertu, de fraternité, de bonheur, et jamais plus de misères et de crimes ne devaient sévir contre ce fier peuple. Chaque cri d'enthousiasme, le soir du 24 février, était une promesse de sang. Car au fond et sans s'en douter, chacun, en criant : « Vive la République, » criait très-équitablement : « Vive moi ! » Le foyer de l'autorité tendait à se transporter parcellai-

rement du centre à la circonférence, mécanisme anti-monarchique fort simple sur le papier, mais que les conditions existantes, la mauvaise fortune qui frappe les nations comme les individus, le manque d'un homme spécial peut-être, rendaient plus obscur que les mythes de l'Inde.

Les complications allaient commencer dès le lendemain.

CHAPITRE VIII.

La société française manque de garanties. — Instinct des sectes socialistes. — Elles s'unissent aux néo-jacobins pour la manifestation du 25 février. — Le drapeau rouge. — Ses significations contradictoires. — Horreur qu'il inspire aux conservateurs. — La Grève au point du jour du 25 février. — Arrivée des hordes de la misère. — Envahissement de l'hôtel de ville. — Affluence des cadavres qu'on apporte au palais de tous les points de Paris. — Chevaux morts traînés sous le porche. — M. Auguste Blanqui. — M. Flocon part à la tête d'une colonne pour le fort de Vincennes. — Résistance du gouvernement provisoire aux volontés de l'émeute. — Faible insistance de M. Louis Blanc. — Hésitation. — Sortie de M. Goudchaux contre le drapeau rouge. — L'ouvrier Marche. — Droit au travail. — Petit décret de M. Louis Blanc. — Nouvel assaut donné au gouvernement provisoire. — M. de Lamartine devant le peuple. — Sa trahison involontaire. — Son amour des applaudissements. — Discours en faveur du drapeau tricolore. — Un mendiant embrasse M. de Lamartine. — Défaite du drapeau rouge. — Indécision de M. Blanqui. — M. Charles Lagrange nommé gouverneur de l'hôtel de ville. — Conflits entre le gouverneur et les délégués du peuple. — Ils refusent de laisser enlever les cadavres. — Décrets divers du 25 février. — Incendie du château de Neuilly. — Dévastations dans la maison de M. de Rostchild à Puteaux. — Retour de Vincennes. — Adhésions des grands corps de l'État au régime nouveau. — Les départements acceptent la République. — Bruits erronés sur la fuite du roi et de sa famille.

La journée du 25 février 1848 eut une influence décisive sur les destinées de la seconde République française. Le parti conservateur devait l'emporter sur l'esprit révolutionnaire. Mais il est juste d'ajouter que s la République était possible, inévitable en février 1848, elle ne pouvait l'être avec les conséquences que les

Français de notre époque prétendent attacher à son nom.

La société des hommes libres du XIXe siècle sent très-bien l'isolement qui résulte de la déclaration des droits. Elle n'ignore pas que dans le morcellement des classes, dans le nivellement qui réduit un peuple à la molécule individuelle, l'homme reste faible, livré à sa seule force et aux coups de la fortune. La grossière assurance mutuelle des sociétés anciennes et du moyen âge, celle du maître et de l'esclave, du seigneur et du vassal n'existe même plus ici. Dans la bataille de la vie chaque homme ne peut plus compter que sur sa propre force. La société américaine a trouvé moyen de se former et de se développer sous l'empire de ce principe féroce, et une sorte de solidarité indirecte, sans amour, sans charité, née du jeu suractif des capitaux et d'une profonde compréhension des intérêts individuels, a pu sauver cette vaste association industrielle. Mais chez nous, peuple catholique et monarchique, hommes de sentiment accoutumés au régime de l'autorité, la liberté ne fut profitable qu'à un petit nombre d'hommes, à cette classe moyenne qui se rapproche des Américains par son culte pour les intérêts matériels. Le reste de la nation, la grande majorité du pays, s'effraya de se trouver livré aux chances aléatoires d'une vie libre, mais sans garantie. Depuis la déclaration des droits, les Français pouvant aspirer à tout, mais n'étant pas même sûrs de manger du pain, vivent dévorés de souci, d'ambition et de misère.

Tous les grands esprits du XIXe siècle ont été frappés de cette lacune. Le socialisme dont on a dit trop de

mal, atteste au total l'ardente recherche d'une garantie indispensable à la société française. En constatant la cacophonie de ces sectes groupées sous un nom générique, en n'oubliant pas que les utopies sont les remèdes de bonne femme, les drogues empiriques et désespérées des sociétés malades, il est permis d'affirmer aujourd'hui où nulle passion ne se mêle à ces réflexions sur les rives du Cocyte, qu'il passera quelque chose de Saint-Simon et de Fourier dans nos institutions futures.

Surprises, comme tout le monde, de la victoire de février et de la proclamation de la République, les sectes socialistes n'eurent pas le temps de se préparer à intervenir, dès le premier moment, dans la formation du pouvoir. Jusqu'alors elles n'existaient pas à l'état de parti. Elles formaient, pour ainsi dire, un certain nombre de petites églises desservies par des ministres de différentes communions et soutenues par leurs fidèles respectifs.

Très-près de ces sectes, il faut placer le Jacobinisme. Celui-ci avait beaucoup contribué à la victoire de février. Il ne lui fut pas difficile de comprendre aux premières proclamations du gouvernement provisoire que le gouvernement français n'avait fait que changer de nom. Le soir même du 24 février les hommes de ce parti énergique purent se communiquer leurs impressions dans les groupes de la Grève et de la Bastille. L'idée d'exercer une pression sur les dictateurs ou plutôt de susciter une agitation qui les emporterait dans la tourmente, germa dans l'esprit des mécontents. Ajoutons à ces causes de fermentation, une foule de

bruits sinistres qui, en alarmant les révolutionnaires, les poussent aux mesures extrêmes. On redoutait les forts, un retour imprévu des princes, une intrigue de la duchesse d'Orléans avec certains membres du gouvernement provisoire, mille autres dangers plus vagues et d'autant plus propres à troubler les âmes.

La première pensée des agitateurs fut de trouver un signe de ralliement, une couleur qui devint en même temps celle de leur drapeau. Afin de séparer plus radicalement la République du passé, ils forceraient ensuite le gouvernement provisoire à arborer ce drapeau révolutionnaire. On fit choix du drapeau rouge. Pendant la nuit même du 24 février, ils travaillèrent activement à confectionner des drapeaux et à distribuer des lambeaux d'étoffe rouge qui devaient servir à la manifestation du lendemain. Quelques membres du gouvernement provisoire, en revenant à l'hôtel de ville sur la fin de la nuit, rencontrèrent des groupes d'hommes portant déjà à la boutonnière la couleur qui devait apparaître, comme une aurore sanglante, avec les premières lueurs du jour. Ils prirent cela pour un signe de ralliement et rien de plus.

Le drapeau rouge était bien choisi. Quoi de plus beau que le rouge? Il enchante l'œil comme une fanfare enchante l'oreille; il est sonore comme un hallali dans les bois. Sa couleur est celle du sang et par conséquent de la vie. Le rouge excite au combat. Les soldats romains s'habillaient de rouge pour que l'ennemi ne vît pas leurs blessures. Le rouge resplendit dans les pompes de l'Église. C'était la couleur de l'oriflamme gauloise et du vieux drapeau français. Les fédérés de 1792,

luttant contre la réaction du pouvoir, levèrent le drapeau rouge. Chaque fois qu'un tas de pavés s'est dressé au coin d'un carrefour contre la monarchie, on a presque toujours vu flotter un guidon rouge au sommet. Au total quelqu'antécédent historique ou symbolique qu'on puisse lui donner, cette couleur rouge exprimait à Paris au XIXe siècle, je ne sais quel sentiment insurrectionnel qui devait lui attirer fort légitimement l'anathème du parti conservateur.

Par un intérêt du même genre, les sectes socialistes ne virent pas plutôt étinceler cette flamboyante bannière, qu'elles accoururent comme abeilles à la ruche. Et dès lors, il ne manqua plus qu'un acte public pour que toutes les petites églises du socialisme devinssent un parti.

Pendant toute la nuit, des groupes stationnèrent sur la place de l'hôtel de ville et dans les rues voisines. A mesure que les ténèbres se dissipaient, ces groupes devenaient plus compacts. On voyait arriver des escouades populaires armées de fusils, d'armes de tout genre, précédées d'un drapeau rouge et portant à la ceinture une bande d'étoffe rouge. D'autres en ornaient leur bras ou leur boutonnière. Ils distribuaient à la foule des pièces d'écarlate qui, lacérées en milliers de morceaux, allumèrent bientôt la Grève, les quais et les rues voisines d'une pourpre incandescente.

Les dictateurs, le visage collé aux vitres, purent juger de l'effet dès les premiers rayons du jour. Ils ne laissèrent pas d'être fort inquiets de cette scène à laquelle ils comprenaient peu de chose, sinon que cela ne présageait rien de bon pour eux. Ce peuple devenu tout

rouge comme par enchantement, ne pouvait avoir que des intentions hostiles. Leur effroi dut augmenter en s'apercevant que les mécréants avaient poussé l'audace jusqu'à mettre un drapeau rouge dans les mains de la figure équestre du Vert-Galant et que des bras coupables secouaient déjà des bannières de pourpre à quelques fenêtres de l'hôtel de ville.

Le palais était gardé par les postes des délégués placés en travers de la principale porte. Épaulés contre les murailles, ils pouvaient mieux résister aux envahissements de l'émeute. D'anciens canonniers, rentrés depuis longtemps parmi le peuple, se souvenaient de leur premier métier. Ils se tenaient debout, mèche allumée, à côté des canons.

Quand le jour se dégagea entièrement, toute la multitude rassemblée en Grève déchargea en l'air ses pistolets et ses fusils, comme si elle eut voulu par cette salve, célébrer le jour de son triomphe. Les dictateurs tressaillirent. Ne sachant à quelle cause attribuer cette fusillade universelle, ils se réfugièrent entre les fenêtres.

Il est facile à un gouvernement établi d'opposer une résistance à l'émeute. Telle n'était pas la situation des dictateurs de février, maîtres d'un pouvoir désorganisé, dépourvus de soldats et de garde civique. Tandis que MM. Marrast et Marie envoyaient inutilement demander du secours aux maires de Paris, l'exaltation augmentait dans les masses. Les orateurs de groupes échauffaient les têtes. De temps en temps on voyait tous les bras tendus vers le palais au cri de : Vive la République ! comme si le peuple eut craint qu'on ne voulut la lui enlever.

Tout à coup, une sauvage clameur retentit autour de la Grève. Des chants et des cris sans nom étonnent et réjouissent le peuple qui sent venir du renfort. Les artères qui s'ouvrent sur la place, vomissent une armée d'hommes en guenilles, d'enfants perdus de la civilisation. C'est la petite et la grande truanderie, la sainte canaille, la vraie, celle qui croupit dans l'ignorance, le crime et la misère, et qui semble expier les joies et les vertus des heureux de ce monde par tous les vices et les maux dont elle est chargée. Elle venait, elle aussi, donner l'assaut au gouvernement provisoire, cachant peut-être dans ses rangs quelque dictateur lépreux qu'elle eut mis au pouvoir et qui eût sans pâlir, entre la potence et la morgue, tranché dans le vif de la société.

La multitude oscilla sous la pression de ces bandes. L'armée des pauvres passa, entraînant une partie de peuple au chant de la *Marseillaise*. On vit alors une cinquantaine de mille hommes, criblée de taches rouges, se ruer contre le palais et s'engouffrer sous le porche de la grande entrée, comme l'eau dans une écluse. Aucune résistance n'avait été possible. Quand l'hôtel de ville fut plein, ce qui restait dehors couvrait encore la place tout entière. Debout devant le palais, la multitude chantait une *Marseillaise* monotone et têtue.

Les dictateurs comprirent l'envahissement du palais au tumulte extraordinaire et aux coups de fusil qu'on entendait dans les couloirs et les escaliers. Les élèves des écoles, les partisans du pouvoir, quelques amis particuliers des membres du gouvernement, formaient un rempart de leurs corps aux dictateurs acculés, comme le sanglier par la meute. Dans la salle Saint-Jean, dans

les cours, dans tous les endroits où il était possible de former une assemblée, les discours et les rixes avaient commencé ; sur les marches des escaliers, des philosophes, pieds nus et sans manteau, cuvaient l'eau-de-vie de la nuit en grommelant des malédictions inintelligibles. Et pendant ce temps, sur la Grève, le joli drapeau rouge flottait toujours au vent matinal qui venait de la Seine.

Plus d'un membre de cette dictature bourgeoise regretta peut-être en ce moment ses pantoufles et M. Guizot.

Un fait étrange et qui semblait le résultat d'un plan prémédité, contribuait puissamment à augmenter l'exaltation du peuple. De tous les points de Paris, des cadavres étendus sur des brancards étaient apportés à l'hôtel de ville. Les civières étaient ordinairement portées par quatre citoyens, à peine vêtus, et dont la condition ne valait certes pas celle du compagnon qu'ils venaient offrir en spectacle au gouvernement provisoire. Qui avait donné l'ordre d'apporter ainsi tous ces cadavres au même endroit ? On l'ignorait, mais il en arrivait comme par enchantement. La foule s'écartait pieusement devant les porteurs, qui entraient sans obstacle dans ce palais inabordable.

La salle des morts déborda bientôt. Alors fatigués d'empiler leurs sinistres fardeaux, les porteurs semèrent partout leurs cadavres. On en mit au beau milieu de la salle Saint-Jean, dans les cours, sur les marches des escaliers. Quelques-uns, tués de l'avant-veille exhalaient déjà une odeur infecte.

Comme pour compléter cette lugubre mise en scène,

des bandes de hideux petits gamins, qui jouaient et barbottaient dans le sang, depuis la veille, autour des chevaux morts, s'avisèrent d'une étrange chose. Ils se procurèrent des cordes, passèrent des nœuds coulants au cou des chevaux et s'attelant en grand nombre, ils parvenaient à traîner la charogne jusque sous la grande voûte du palais où ils l'abandonnaient. Ils couraient ensuite en chercher une autre et ils en eurent bientôt jonché la première cour. Tout cela formait un spectacle funeste et démoralisant. Le sang ruisselait partout; de sorte que les lambeaux d'étoffe rouge attachés aux habits des patriotes, ressemblaient aussi à du sang.

Cet envahissement de la mort devint tel que les docteurs Thierry et Samson, effrayés, montèrent au cabinet du gouvernement provisoire, et dirent à M. de Lamartine, qui l'a répété dans le récit de ses actes pendant la révolution : « Les morts nous submergent; qu'allons-nous devenir? »

Un bruit très-inquiétant pour le nouveau pouvoir ajoutait encore à toutes ces causes d'anxiété. M. Auguste Blanqui était arrivé de la maison de santé des environs de Blois, où il avait obtenu de passer le temps nécessaire au rétablissement de sa débile constitution. On assurait, qu'à la tête de deux cents conjurés, il devait s'emparer de l'hôtel de ville et en chasser le gouvernement provisoire. Deux cents hommes résolus, dirigés par M. Blanqui, étaient en effet beaucoup plus redoutables qu'une multitude sans volonté déterminée et sans chef.

Cinq membres du gouvernement MM. Marie, Garnier Pagès, Crémieux, Lamartine et Flocon étaient alors à

l'hôtel de ville. M. Ledru-Rollin, qui venait d'arriver, n'avait pu se faire jour à travers la multitude et pénétrer jusqu'au cabinet du Conseil. Il attendait dans la loge du concierge que ce torrent d'hommes s'écoulât et lui permît de passer. Les dictateurs ne resteront bientôt plus qu'au nombre de quatre. M. Flocon venait de descendre sur la place pour se mettre à la tête d'une colonne considérable qui voulait absolument marcher à l'attaque du fort de Vincennes. Le fort était gardé par une nombreuse garnison. Dans l'état d'exaltation du peuple, des actes de violence dont pouvait résulter un combat, étaient à craindre. En dirigeant lui-même l'expédition, M. Flocon espérait éviter de grands malheurs.

Les orateurs de la foule étaient enfin parvenus jusqu'aux membres du gouvernement provisoire. Ils demandaient aux dictateurs compte des heures écoulées. Ils voulaient qu'on substituât le bonnet phrygien et le drapeau rouge au coq gaulois et au drapeau tricolore. Ils réclamaient le désarmement de la garde nationale si longtemps complice de la monarchie, une déclaration de guerre aux rois de l'Europe, l'arrestation des ministres, le procès du roi, la confiscation de ses biens au profit de la nation. Ces discours vigoureux étaient tenus les armes à la main. La situation des quatre dictateurs présents prenait une tournure assez mauvaise. Heureusement pour eux, M. Louis Blanc arriva. Il parvint, aidé de MM. Marrast et Bastide à faire évacuer le premier étage.

Au fond, ce qui se passait en ce moment, n'était que la continuation de la lutte entre le principe conservateur et le principe révolutionnaire. En arborant le dra-

peau rouge, symbole de l'unité, le gouvernement donnait un gage à la révolution. Il se séparait radicalement du régime déchu. L'instinct du peuple était sûr. Il est juste d'ajouter que le rouge n'avait pas tout à fait, au 25 février, la signification terroriste que nos guerres civiles lui ont donné depuis.

Par un instinct non moins sûr que celui du peuple, la majorité conservatrice du gouvernement provisoire, opposait une résistance désespérée à la transformation des couleurs nationales. Elle oubliait qu'on eût été en droit de lui demander en vertu de quel principe elle avait détrôné Louis-Philippe, et s'était emparée du pouvoir puisqu'elle persistait à suivre les errements du passé, à conserver presqu'intact le faisceau politique et administratif laissé par son prédécesseur? Louis-Philippe n'avait-il pas accepté la Réforme? Si la révolution devait s'arrêter là, pourquoi s'être mis à sa place?

M. Louis Blanc ne se dissimulait pas absolument l'importance de la manifestation, mais il n'en vit pas toutes les conséquences. Un instant délivré de la pression de l'émeute, il plaida en faveur du drapeau rouge, plutôt en historien qu'en politique. Le trouble et l'émotion que laissaient derrière elle ces violentes agressions, ne lui permirent sans doute pas de sentir qu'il y avait presque une question de vie ou de mort pour la révolution dans ce simple fait. Il ne vit pas le danger qui allait résulter de laisser le lendemain même de février, la victoire à l'esprit de conservation. Il parla du drapeau tricolore sans passion, sans conviction, rappelant qu'il avait été créé pour les besoins d'une autre révolution, dont la première tactique fut de confondre les

trois ordres. Chose étrange, la mollesse même de l'argumentation de M. Louis Blanc lui ramenait les esprits de ses adversaires, et le drapeau rouge l'eût emporté sans l'intervention du banquier Goudchaux qui entra.

Avec ce puissant instinct de conservation de soi-même qui donne une si grande force à la classe moyenne, le ministre des finances de la seconde République vit que le pouvoir allait à la révolution. Il se déchaîna contre le drapeau rouge, avec une conviction si vraie, avec une énergie si désespérée, que M. Louis Blanc, moins clairvoyant, moins convaincu, céda.

Mais le peuple ne cédait pas encore, lui. Un grand bruit éclata dans les corridors. On entendit briser des portes. Les élèves des écoles qui gardaient le gouvernement, les consignes postés dans les antichambres, furent culbutés. Une foule irrésistible arriva jusqu'à la porte du Conseil. Elle s'arrêta sur le seuil. Un seul de ces hommes se détacha du groupe, et s'avança le fusil à la main.

C'était un jeune ouvrier d'environ vingt-cinq ans, nommé Marche. Ses traits, malgré leur altération momentanée, devaient être beaux. Il paraissait très-ému. L'œil étincelant, le visage pâle, il fit en entrant sonner sur le parquet la crosse de son fusil. D'une voix rude, il déclara qu'il venait au nom du peuple. En même temps, il montrait du geste cette immense fourmilière humaine, répandue sur la Grève. Il parla en maître, accentuant sa phrase d'un coup de crosse de fusil, qui tombait comme une menace à la fin de chaque injonction.

L'ouvrier Marche venait au nom du peuple, sommer

le gouvernement provisoire d'avoir à décréter à la minute le droit au travail, l'égalité des conditions, et l'acceptation du drapeau rouge. Il parlait le fusil en main, cinquante mille hommes armés derrière lui, comme s'il eût tenu en son pouvoir la vie des dictateurs. Outre MM. Crémieux, Lamartine, Garnier Pagès, Marie, Marrast et Louis Blanc, il y avait là un groupe d'hommes parmi lesquels se trouvaient MM. Buchez, Flottard, Payer, Bastide et Barthélemy Saint-Hilaire, etc. Plusieurs d'entre eux prirent la parole pour répondre à l'orateur du peuple.

Avec cette sécurité profonde que donne l'ignorance, l'ouvrier Marche venait de poser au gouvernement provisoire, la grande question du XIXe siècle, la garantie cherchée si laborieusement par tous les penseurs. Et il leur demandait à la minute la solution du problème. Le tort des révolutionnaires est d'imaginer qu'on applique un système à une société, comme une méthode d'enseignement à une école, ou à un régiment. Rien n'était plus simple que de décréter le droit au travail, rien de plus difficile que de l'appliquer. Le droit au travail se lie à son organisation. L'un et l'autre ne sauraient naître que de l'accord des volontés. La société nouvelle se reconstruira par le développement du principe de l'association, comme la société industrielle du moyen âge s'est construite jadis par l'esprit de corporation.

Sans doute l'ouvrier Marche était de bonne foi. Il ne lui était pas possible de voir qu'il disait une absurdité, et qui pis est une impossibilité. Les dictateurs l'écoutaient consternés. Un seul éprouvait une joie pro-

fonde, M. Louis Blanc. Cette pression venait en aide à ses secrets desseins. Il eut un moment cette illusion de croire qu'il lui serait peut-être donné de faire passer la société par le trou d'aiguille de ses petits livres. Comme si la société se modelait jamais sur un livre, ce livre fût-il l'œuvre du plus puissant génie que la race humaine ait enfanté.

M. de Lamartine qui, dans toutes ces circonstances, jouait en quelque sorte un rôle de magnétiseur, essaya de calmer l'ouvrier en colère. « Ne m'endormez pas avec vos habiletés de langue, » lui répliqua le brave utopiste. Mais ses compagnons, moins prudents, exigèrent qu'on laissât parler M. de Lamartine. Aussitôt ses lèvres s'ouvrirent, et les paroles commencèrent à couler. Elles produisirent leur effet ordinaire. Noyée dans un flot d'éloquence sentimentale, l'énergie du sauvage mollit. Pendant ce temps, M. Louis Blanc rédigeait dans l'embrasure d'une fenêtre un petit décret ainsi conçu :

« Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;

» Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ;

» Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail ;

» Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile (1). »

En recevant ce papier, l'ouvrier Marche, crut qu'il

(1) Voir le *Moniteur universel*, des 25 et 26 février 1848.

possédait quelque chose. En rédigeant ce décret, M. Louis Blanc s'imagina qu'il engageait le gouvernement provisoire. Tous deux se trompaient. L'écriture ne garantit pas mieux que le discours. Un engagement n'a de valeur qu'autant qu'il est d'une exécution possible. La société française ne pouvait pas en 1848 se garantir du travail. Si elle avait été assez éclairée ou plutôt assez formée à cet ordre de civilisation, elle n'eut pas attendu pour le mettre en pratique un chiffon de papier de M. Louis Blanc ou de tout autre dictateur aux écritures.

Lorsqu'une société n'est pas étouffée par son gouvernement, elle donne ordinairement d'elle-même la mesure de son entité. Si le problème qui tourmente la France du XIXe siècle avait été mûr, la société française, le 25 février, débarrassée du système de la monarchie constitutionnelle, se fut instinctivement précipitée dans l'ordre nouveau où l'eût appelé son génie.

L'ouvrier Marche et la cohorte qui l'avait vomi comme un sphinx au sein du Conseil épouvanté, rétrogradèrent joyeux. La multitude du dehors, vierge de paroles et d'écritures, ne partagea pas cette satisfaction. Elle revint à l'assaut du gouvernement. Il était midi. La Grève toute rouge hurlait par cent mille voix confondues en une seule. Cette foule tourbillonna comme une bourrasque sous le porche du palais. Ceux du dedans étouffés crièrent : « Aux armes ! » Mais, foulant aux pieds les vivants et les morts, les assaillants gravissaient le grand escalier. Les postes repoussés, n'osant pas se servir de la baïonnette, demandèrent à grands cris un orateur : « Lamartine ! Lamartine ! » s'écriaient-ils. Ce-

lui-ci, épuisé, soufflait étendu sur le parquet. Il se leva et descendit. Quand il eut paru, les assaillants lui crièrent un seul mot: « Traître! »

Cette fois encore l'instinct du peuple était juste. Mais ce qu'il y avait d'étrange et de fatal dans cette situation, c'est que celui-là qu'on accusait de trahison trahissait sans s'en douter et avec les meilleures intentions du monde. Successivement légitimiste, orléaniste, gauche dynastique, etc., il se croyait sincèrement alors républicain. Au fond, et sans y songer, il s'abandonnait à sa nature de poëte. Heureux de dire de belles phrases, d'exercer sur la foule l'influence du discours, d'augmenter sa popularité, de calmer les passions comme un Neptune les flots, enivré du charme de régner sur les cœurs et sur les imaginations, s'offrant à la classe moyenne comme une planche de salut, à tous les partis comme l'homme des transitions, noyant dans le miel toutes les mouches qui l'approchaient, il paralysait la République et gagnait des suffrages. Comme le peuple le lui avait justement dit, il endormait. Comme il le lui disait alors, il trahissait. M. de Lamartine est l'homme qui a le plus contribué à perdre la révolution.

Il prit la parole et usa de ce moyen tant de fois employé, qui consiste à enivrer le peuple d'admiration pour lui-même. Moyen infaillible, hélas! Il s'éleva ensuite avec force contre le drapeau rouge, parvint à assombrir la plus belle, la plus vivante, la plus gaie des couleurs. Il en fit le pavillon des villes assiégées, le signe de la désolation et de l'effroi, le drapeau de la terreur. Il lui donna malheureusement la signification qu'il aura un jour ou l'autre dans l'histoire de ce peuple aux pri-

ses avec le problème d'une civilisation nouvelle, parce que nulle parole ne tombe à terre qui ne germe à son heure. Il termina par une subtilité rhétoricienne dont la classe moyenne allait s'emparer un moment après, pour l'exalter, la répandre, la glorifier, mais au total pour s'en faire un instrument de contre-révolution et de conservation de ses priviléges.

Animé d'une conviction fugace comme la fièvre, M. de Lamartine s'écria : « Le gouvernement je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi jamais ma main ne signera ce décret ! Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi ! Car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ! » — « Quand on parle comme ce brave citoyen, dit un des auditeurs, on a du cœur dans le ventre, ou je ne m'y connais pas. Celui-là sait nous rappeler nos campagnes et notre vieille gloire (1). » M. de Lamartine fut pressé dans les bras de ses amis.

Mais le gouvernement pas plus que M. de Lamartine n'était décidé à mourir pour le drapeau tricolore. On préparait un drapeau rouge au moment où le banquier Goudchaux brisa le courant par sa puissante et instinctive répulsion. Dans son rapport du 6 mai 1848, M. de Lamartine s'exprima ainsi : « Le drapeau rouge présenté un moment, non comme un symbole de menace

(1) Voir la relation du délégué Drevet.

et de désordre, mais comme un drapeau momentané de victoire (1)... » Que signifiaient donc alors ces anathèmes lancés avec tant de violence dans la matinée du 25 février?

La multitude avait rétrogradé à la suite de ce discours, mais une nouvelle bande amena un reflux. « Le décret! Le décret! s'écriait-elle, ou le gouvernement des traîtres à la lanterne! » M. de Lamartine, à qui nul ne saurait contester le courage physique, vint au-devant de cette horde. Il monta sur une mauvaise chaise et essaya de se faire entendre. Les assaillants les plus rapprochés du groupe qui l'entourait, rugissaient de fureur. Ils le menaçaient de leurs armes. Un mendiant, qui s'était pris d'enthousiasme pour le poëte orateur, le couvrait de son corps. Cet homme était blessé au visage, de sorte que son sang coulant sur M. de Lamartine, fit croire qu'il était blessé lui-même et lui attira un mouvement de sympathie. Il en profita pour parler. Quand il eut fini, le mendiant se jeta dans ses bras et s'évanouit. En tombant il entraîna M. de Lamartine qui fut retenu par les mains de ses amis.

Saturée de discours, la foule fléchit et rétrograda jusqu'au dehors du palais. Des bandes irritées, mais craignant sans doute qu'une lutte sanglante ne perdît la République, se retirèrent emportant ce drapeau rouge qu'on devait revoir en de si fatales conjonctures. Le drapeau tricolore, replacé dans la main du Béarnais, flotta aux fenêtres et reparut avec éclat dans les quartiers riches. Les amis du pouvoir secondaient ce mou-

(1) Voir le *Moniteur universel*, du 27 mai 1848.

vement de retraite. Pendant plusieurs jours encore, on vit des morceaux d'étoffe rouge à la boutonnière d'une partie de la population, mais le nombre de ceux qui persistaient à le porter diminuait de jour en jour. On n'en vit bientôt plus. Le lendemain même du combat, la révolution venait d'essuyer une défaite.

On prétend que dans la soirée, M. Auguste Blanqui, effrayé lui aussi des conséquences d'une crise dans un pareil moment, renonça au projet qu'il aurait eu de chasser de l'hôtel de ville le gouvernement provisoire. Les hommes réunis en armes dans la salle du Prado furent, dit-on, congédiés. Il ajourna ses entreprises et crut devoir se borner à un rôle de surveillance et d'expectative. C'est un des aspects de ce caractère, que nous étudierons plus loin, de manquer d'audace en des circonstances où il semble que la Providence se plaise à lui mettre aux mains la destinée des partis.

Au moment où les légions du drapeau rouge battaient en retraite, M. Charles Lagrange entra dans la salle du Conseil et dit : « Je suis Lagrange, de Lyon. Vous avez besoin d'un gouverneur, nommez-moi. » M. Lagrange avait déployé une activité fiévreuse depuis la veille, il était souvent parvenu à calmer le peuple qui l'aimait. On le nomma. MM. Marie, Louis Blanc et Garnier Pagès signèrent le décret qui lui conférait les fonctions de gouverneur de l'hôtel de ville. Cet incident eut pour résultat d'amener presque aussitôt un conflit de pouvoir entre le gouverneur et les délégués du peuple. Les dictateurs se trouvèrent bientôt délivrés d'une surveillance importune et jalouse.

Tout dans cette journée devait contribuer à l'affer-

missement du gouvernement provisoire. Il avait duré vingt-quatre heures. C'était déjà suffisant pour constater une sérieuse prise de possession.

La victoire du drapeau tricolore contre le drapeau rouge fut le soir même célébrée par des illuminations dont la classe moyenne fit largement et joyeusement les frais. Le lendemain un décret fut rédigé en ces termes : « Le gouvernement provisoire déclare que le drapeau national est le drapeau tricolore, dont les couleurs seront rétablies dans l'ordre qu'avait adopté la République française; sur ce drapeau sont écrits ces mots : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Liberté, Égalité, Fraternité*, trois mots qui expliquent le sens le plus étendu des doctrines démocratiques, dont ce drapeau est le symbole en même temps que ses couleurs en continuent les traditions. Comme signe de ralliement et comme souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres du gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau (1). »

Le mot de reconnaissance sonnait étrangement dans ce décret. Il n'apaisa pas les passions irritées. Le désir qu'on y voyait percer de ménager un adversaire vaincu, n'inspira que du dédain. Les irrésolutions du gouvernement provisoire s'y traduisaient comme dans tous ses autres actes.

Délivrés de la terrible pression de la foule, les dictateurs, s'empressèrent de donner l'ordre d'enlever les cadavres qui encombraient le palais de l'hôtel de ville.

(1) Voir le *Moniteur universel*, du 27 février 1848.

Mais il était plus facile de se délivrer des vivants que des morts. MM. Garnier Pagès et Flottard, eurent beau donner l'ordre à l'administration des hospices, d'inhumer ces victimes de la guerre civile, ils ne furent point obéis. Les délégués du peuple opposèrent une énergique résistance. Ils ne voulurent pas que ces combattants fussent assimilés à des malfaiteurs qu'on envoie la nuit au cimetière. Ils prétendirent qu'on laissât les cadavres exposés dans la salle, jusqu'à ce que leurs familles les eussent reconnus, et qu'ensuite ils fussent ensevelis ensemble, avec des honneurs funèbres, auxquels s'associerait la population de Paris. Quelque empressement qu'aient les triomphateurs à oublier ceux dont les cadavres forment les degrés du Capitole, il fallut envoyer chercher le docteur Gannal qui les embauma.

Dans cette seconde journée, le gouvernement provisoire fit une proclamation au peuple de Paris pour l'inviter au calme et à la confiance, une autre à l'armée pour lui promettre oubli et pardon. Il rendit ensuite plusieurs décrets destinés à prévenir la désertion, à assurer les approvisionnements, à réorganiser les gardes nationales dissoutes par le dernier gouvernement. L'un de ces décrets datés du 25 février, ordonnait la création de vingt-quatre bataillons de garde nationale mobile, recrutés dans la seule ville de Paris (1). Cette garde, soldée à un franc cinquante centimes par homme et par jour, se leva comme par miracle. Elle était composée des éléments les plus hétérogènes. Des jeunes gens distingués saisirent cette occasion de satisfaire leur goût

(1) Voir le *Moniteur universel*, des 25 et 26 février 1848.

pour la carrière militaire, et entrèrent dans un corps dont ils devinrent les officiers. Mais il faut dire qu'elle se composa en majeure partie de tout ce que Paris contenait de petits vagabonds, dont le gouvernement désirait purger la place publique.

L'ordre se rétablissait lentement. Le château de Neuilly, saccagé par une bande d'insurgés, brûlait encore. La maison de M. de Rotschild à Puteaux fut moins maltraitée. Les dévastations qu'on exerça sur le domaine du riche banquier n'étaient point le résultat de l'exaltation politique. Des haines particulières profitèrent seulement du trouble de Paris et de ses environs pour assouvir leur vengeance.

Les forts s'étaient soumis. Vincennes, pris sans coup férir, avait remis une partie de ses armes. M. Flocon revint malade de cette expédition où il se conduisit avec prudence, mais où il usa ce qui lui restait de force et d'énergie. De sorte que la révolution, après avoir perdu tant de terrain dans la journée du 25 février, se trouvait en outre réduite d'une voix au sein du Conseil.

Les nouvelles des départements étaient bonnes. La République s'organisait dans toutes les grandes villes, sans rencontrer de résistance. L'armée se reconstituait. Les adhésions de tout genre arrivaient au nouveau gouvernement. C'était à qui se soumettrait le premier parmi les hauts fonctionnaires. L'espoir d'échapper à une destitution amenait aux pieds de la jeune République cette foule éternelle de parjures et d'apostats qui ont tant de fois, en France, avili les grands corps de l'État. Telle est la conséquence de ce mauvais esprit qui consiste, chez nous, à rechercher avec passion son revenu dans le bud-

get, au lieu de le tirer de sa propre industrie et de ses libres efforts.

Les bruits le plus absurdes circulaient sur le compte de Louis-Philippe. Les uns le disaient mort, les autres assuraient qu'il était passé en Angleterre. Une communication du directeur des postes au préfet de police, donnait comme une nouvelle certaine, que les princesses avaient été rencontrées près de Dreux par le courrier de Brest. — Avant de pénétrer plus profondément dans l'histoire de la seconde République française, il importe d'en finir avec la monarchie et de raconter, comme un des plus graves enseignements que la Providence ait envoyés aux princes, les étranges aventures du roi et de la famille royale.

CHAPITRE IX.

Fuite du roi Louis-Philippe et de la famille royale.

Dans la matinée du 24 février toute cette famille royale, si grande qu'elle eût pu fournir des souverains à l'Europe entière, déjeunait encore à la même table, dans la galerie de Diane, au milieu de ce beau château des Tuileries qu'on doit regretter toujours, quand on l'a un instant habité. Le soir le trône avait brûlé sur la place de la Bastille. Et cette puissante famille fuyait éperdue, dispersée, comme une couvée de passereaux chassée du nid, par la faux du moissonneur. C'est un faucheur aux bras longs, le peuple révolté.

Si nombreuse est la lignée d'Orléans, que l'historien est forcé de diviser ici le fil de son récit. L'éparpillement des membres de la famille royale fut complet. Le malheur du vieux monarque devait atteindre les dernières limites. Si la douleur est comme un océan immense où l'abîme se creuse sous l'abîme, on peut dire qu'il en toucha le fond. Cette dispersion ajoutait à toutes les angoisses d'une fuite remplie de dangers. Et chaque membre de la famille en cherchant son salut loin des

siens, portait dans son cœur la mortelle inquiétude des destinées des plus chers objets de son affection.

La plus éprouvée de ces victimes de la passion de régner, fut madame la duchesse d'Orléans. Ce qu'elle dut éprouver lorsque le troisième envahissement de la Chambre l'eut séparée du petit duc de Chartres, il faudrait être femme et mère pour le dire. Car, pour n'être pas héritier présomptif de cette couronne brisée sous le talon de la démocratie, le pauvre enfant n'en était pas moins son fils.

Derrière cette porte où le flot populaire l'avait jetée, comme une épave, elle attendait son autre enfant. Chaque minute de retard pouvait lui coûter cher. Les passions du peuple s'enflammaient dans cette chambre déjà républicaine, où l'insurgé, le fusil en main, occupait les bancs dégarnis des centres. Les prétentions de la duchesse à la Régence, n'étaient pas de nature à lui assurer l'inviolabilité du malheur. Ceux qui l'entouraient le comprirent. On l'entraîna, toute éplorée, à travers les jardins, jusqu'au palais de la présidence.

La, elle attendit encore. Elle espérait qu'on lui ramènerait son enfant, que dans cette foule quelqu'un aurait pitié de cette frêle créature, et le rendrait à sa mère. Personne ne vint. Il fallait partir d'ailleurs. L'hôtel du président était trop près de la Chambre pour y faire un plus long séjour. Ses amis dévoués durent, une seconde fois, faire violence à cette malheureuse mère, en l'entraînant loin de l'endroit où elle avait perdu son fils.

On la conduisit, ainsi que le petit comte de Paris, à l'hôtel des Invalides, dans les appartements du gou-

verneur, M. le maréchal Molitor. Le vieux maréchal était absolument sourd. Son grand âge lui causait, en outre, une sorte de somnolence qui ne le quittait presque plus. Quelle que fut la bonne volonté d'un tel protecteur, elle ne pouvait pas être bien efficace. Il fit néanmoins préparer un dîner pour la duchesse et sa suite, et s'efforça de remplir de son mieux, les devoirs de cette pénible hospitalité.

Le délire du peuple touchait alors à son comble. M. Odilon Barrot, du ministère de l'Intérieur où il était retourné avec une inexplicable obstination, pouvait se rendre compte de l'état de Paris. Il avait conservé des moyens de communication avec la duchesse, et connaissait par conséquent le lieu de son refuge. Vers six heures du soir, il jugea que la princesse ne pouvait, sans péril de mort, demeurer plus longtemps à l'hôtel des Invalides. Le secret de sa retraite avait transpiré. Il se rendit aussitôt chez le maréchal Molitor et supplia la duchesse de partir. Elle dut s'y résigner et perdit sans doute alors tout espoir de revoir son dernier-né. M. Anatole de Montesquiou la conduisit, avec le petit comte de Paris, à quelques lieues de la capitale, au château de Ligny.

Elle put dans cet asile se consoler de la perte d'un trône pour son fils aîné, en embrassant le petit duc de Chartres qu'on lui ramena deux jours après, par les soins de monsieur et madame de Mornay.

Au bout de quelques jours, elle partit incognito pour Amiens. Là, elle prit le chemin de fer de Lille, où elle ne séjourna pas, et franchit la frontière de France. Elle se reposa sur la rive droite du Rhin, à Ems, de

ses émotions et de ses fatigues. Quelques semaines plus tard, elle ensevelissait dans la solitude du château d'Eisenach, qu'elle devait à l'hospitalité de son oncle maternel, le grand-duc de Saxe-Weimar, ses tristesses et son ambition déçue.

On a prétendu que M. Caussidière avait délivré un ordre d'arrestation contre la duchesse d'Orléans, alors qu'on la croyait encore cachée aux Invalides. Cette assertion, dénuée de preuves, a été ramassée si bas qu'il est honteux de la reproduire. Tout devient arme dans la main des hommes qu'aveugle l'esprit de parti. En se plaçant au point de vue républicain, on ne saurait nier, d'ailleurs, qu'en ordonnant d'arrêter l'héritier de la couronne et sa mère, le préfet de police de la République n'eût fait qu'accomplir son devoir. Les seuls mandats d'amener que lança le gouvernement provisoire, concernaient les ex-ministres. Ils furent lancés à la requête de M. Perrot de Chezelles, conseiller près la Cour d'appel de Paris, faisant les fonctions de juge d'instruction.

M. de Nemours après avoir conduit sa belle-sœur à l'hôtel des Invalides, la remit à la garde de M. de Montesquiou, au moment du départ pour le château de Ligny. Il se retira ensuite chez un ami, où il put se déguiser à loisir. Muni d'un passe-port anglais, il partit pour Boulogne, ou plutôt pour Abbeville, dans une voiture particulière. En arrivant à la barrière, il dut exhiber son passe-port. Un garde national l'examina scrupuleusement. Ce factionnaire paraissait indécis. Il déclara que la voiture ne sortirait pas. S'étant enfin penché à la portière, et ayant curieusement examiné le voyageur, il changea d'avis. « Pardon, monsieur, dit-il,

c'est que je suis en surveillance pour arrêter le duc de Nemours. » La voiture passa. A une station des environs d'Abbeville, le duc prit une place au chemin de fer de Boulogne. Il s'embarqua sur le paquebot de Folkestone. Sur ce paquebot même, il retrouva la princesse Clémentine, avec qui il put enfin toucher le sol britannique, le 27 février. Nous verrons, en reprenant où nous l'avons laissé le récit de la fuite du roi, comment cette princesse était parvenue à gagner Boulogne.

Charles X renversé du trône, était parti en roi, entouré d'un corps de troupes fidèles, et armé de canons qui le rendaient encore redoutable après sa chute. Louis-Philippe avait pris la fuite en simple particulier, dans une voiture de louage. L'escorte qui l'accompagnait ne franchit pas la limite de Saint-Cloud.

Dans les circonstances critiques de la vie, l'homme se laisse aller aux inclinations naturelles de son caractère. Louis-Philippe se sentait mieux en sûreté, sous l'humble vêtement d'un bourgeois, livré aux seules ressources de son esprit fertile en petits expédients, qu'entouré d'une troupe fidèle prête à verser son sang pour protéger sa vie. Arrivé à Saint-Cloud, il descendit dans la cour du palais, remercia le 2e régiment de cuirassiers et le détachement de gardes nationaux à cheval qui l'avaient accompagné et les congédia.

Louis-Philippe partit bientôt lui-même. Il ne se sentait pas en sûreté dans ce château de Saint-Cloud, d'où l'on voit les clochers de Paris et son océan de maisons. Quoiqu'il ignorât encore la proclamation de la République et crût à la Régence, ce voisinage l'inquiétait. Il craignit qu'on ne le soupçonnât de vouloir

régner par procuration, et que le peuple n'en prit de l'ombrage. Il avait résolu de se retirer à Eu. Le parti le plus sage était de s'y rendre à l'instant même.

Ce voyage devenait fort difficile à accomplir, dans un moment où les maîtres de poste pouvaient avoir reçu des ordres dangereux, où les rails étaient rompus. Il fallait d'ailleurs traverser des villes manufacturières. La population ouvrière devait y être animée de sentiments hostiles. Complément dérisoire de tous ces obstacles, Louis-Philippe, l'homme le plus riche du royaume, n'avait pas d'argent! On était parti en si grande hâte, que nul n'avait songé à s'en munir. Les objets dont on a coutume de ne jamais manquer, sont ceux que l'on oublie le plus aisément dans les moments de crise. Le roi, la reine, leur famille et leur suite ne possédaient que de l'argent de poche. On dut se résigner à n'aller qu'un peu plus loin. Deux omnibus, loués par M. le général Dumas, transportèrent à Trianon le roi et sa famille. Les fantaisies étranges de cette fuite, invraisemblable comme un conte oriental, commençaient.

Trianon, ce palais où le souvenir des fêtes galantes se mêle à celui d'une reine morte sur l'échafaud, abritait soixante ans plus tard, un roi chassé du trône à coups de fusil. Sous ces lambris dorés, parmi ces jardins maniérés comme les mœurs du XVIIIe siècle, Louis-Philippe dut songer à sa première jeunesse. Il y a du sang de Marie-Antoinette dans les allées de la laiterie. Parmi ces chaumières en carton peint, entre ces bocages à paniers, sur ces pelouses de velours, erre le spectre de 93!

Mais la vieillesse stupéfie. Sur le point de se réunir à l'éternelle matière, l'homme semble contracter quelque chose de son insensibilité. Au lieu de songer à la République, Louis-Philippe pensait aux réparations que nécessitait l'état des bâtiments. Un coup de fusil, tiré par quelque chasseur de moineaux sans doute, changea brusquement la direction de ses idées. Il trouva que Trianon n'était pas encore assez loin de Paris. Il fallait décidément faire un dernier effort et pousser jusqu'à Eu. Pour surcroît de prudence, il fut résolu que la famille royale se partagerait et prendrait divers chemins. Elle exciterait ainsi moins de soupçons.

Dès que ce plan de conduite fut arrêté, le général Dumas se rendit à Versailles, où il emprunta douze cents francs à un ami. Il loua deux berlines. L'une des deux berlines et un des omnibus furent réservés au roi, aux personnes de sa famille, et à sa suite. L'autre berline et l'autre omnibus appartinrent à la princesse Clémentine, à son mari le prince Auguste de Saxe-Cobourg, à leurs trois enfants, à la petite princesse Marguerite, fille du duc de Nemours, à madame Angelet, au docteur Pigache et à M. Aubernon, préfet de Versailles, qui dirigeait la fuite et put conduire tout ce monde jusqu'à Eu, sans accident.

Le roi devait passer par Dreux. Il y arriva vers minuit et s'y arrêta avec l'intention d'y rester plusieurs jours. Louis-Philippe, roi constitutionnel, se préoccupait encore des Chambres, alors qu'elles n'existaient plus. Loin de supposer qu'elles eussent été emportées dans le débordement de la révolution, il voulait attendre de leurs nouvelles avant de pour-

suivre son voyage. On renvoya même l'omnibus de Saint-Cloud.

Le vieux monarque était triste. Il reçut avec un visage sévère le maire et le sous-préfet de Dreux. Verbeux et mélancolique, il parla longuement, d'un ton amer. Le malheur rend quelquefois prolixe. Il fit son propre panégyrique; se déclara le plus sage des rois, et dit que son règne avait été l'un des plus heureux de notre histoire. Mais ce qui marquait bien le trouble de ses idées, c'est qu'il eut, lui, prince du sang et roi, politique vieilli dans les cours et dans les révolutions, la bonhomie de se plaindre de l'ingratitude humaine! Les deux magistrats ne savaient rien des événements de la journée. Ils se retirèrent consternés, se croyant en défaveur.

Les moindres incidents de ce bref séjour à la résidence de Dreux sont marqués d'un grand caractère de légende. Ce vieux château, avec son donjon antérieur à l'invasion romaine, offrait un cadre digne d'une telle situation. Une chapelle s'élève parmi ces ruines. Dans cette chapelle, le roi avait récemment fait ensevelir les restes de sa sœur Adelaïde. Depuis longtemps, sa fille Marie, morte si jeune, et que l'histoire classera parmi les princesses aimables, plus soucieuses des belles-lettres et des arts que des pompes royales, reposait dans les caveaux de la basilique. Souvenir plus douloureux encore en ce qu'il lui faisait amèrement sentir l'abandon de sa vieillesse, près de cette tombe était celle de son fils aîné. Les regrets politiques se mêlaient à ceux du père. A la pâle lueur des flambeaux, le vieux roi, d'un pas chancelant, courbé déjà

lui-même vers la terre, contempla ces sépultures.

Des retours de cette insensibilité singulière qui firent un moment croire aux Tuileries que le roi avait été frappé d'apoplexie, alternaient avec l'expansion de sa douleur. A Trianon, Louis-Philippe indiquait des réparations à faire ; à Dreux, il visitait minutieusement des réparations récemment exécutées. Le maçon survivait au roi.

L'expiation de son bonheur n'était pas complète encore. Le lendemain, 28 février, de grand matin, tandis que le roi dormait encore, la petite ville de Dreux apprit avec stupéfaction le rejet de la Régence et la proclamation de la République. On ajoutait que le comte de Paris et le duc de Chartres, leur mère et le duc de Nemours, avaient disparu dans l'envahissement de la Chambre et qu'on ignorait leur sort.

Lorsqu'à son réveil, Louis-Philippe reçut ces désastreuses nouvelles, son instinct fut prompt et sûr. « Gagnons la côte au plus vite, » dit-il. Le général Dumas proposa au roi et à la reine de les conduire à Honfleur, d'où il leur serait facile de s'embarquer pour l'Angleterre. Il leur offrit pour asile, un petit pavillon que sa fille, madame de Perthuis, possédait à la porte de Honfleur, sur une hauteur nommée La Grâce. M. de Perthuis était aide de camp du roi ; le roi serait donc chez lui. Ce projet fut adopté.

Pour la seconde fois, la famille royale dut se diviser. Il devenait de plus en plus imprudent de voyager en nombre. On loua dans la ville une voiture pour le duc de Montpensier, la duchesse de Nemours et ses deux fils, qui prirent de faux noms et de faux passe-ports. Ils

se mirent immédiatement en route pour Grandville où ils devaient trouver le paquebot de Jersey. Deux valets du roi, montés sur le siége, accompagnaient ce détachement.

Une mauvaise carriole conduisit le général Dumas et le capitaine de Pauligne à Saint-Pierre Louviers, où ils prirent le chemin de fer du Havre. Leur intention était de louer dans cette ville un bâtiment pour le roi et la reine.

Un régisseur de Louis-Philippe, résidant à Dreux, put lui remettre environ cinq mille francs, ce qui, avec d'autres ressources qu'il trouva en route, fut plus que suffisant pour ses frais de voyage. La berline louée à Versailles par le général Dumas, servit à ce second voyage.

Telle fut la cause pour laquelle Louis-Philippe n'alla point à Eu, rendez-vous général fixé d'abord à toute la famille. La princesse Clémentine, le prince Auguste de Saxe-Cobourg, leurs enfants, la petite princesse Marguerite, le docteur Pigache et madame Angelet, y attendirent vainement le roi. Ils partirent pour Boulogne où l'on sait qu'ils rencontrèrent le duc de Nemours sur le paquebot de Folkestone.

La jeune duchesse de Montpensier arriva à son tour à Eu. On n'a pas oublié que le duc de Montpensier, croyant à la régence, et craignant que l'état de grossesse de sa femme ne lui permît pas de supporter les fatigues d'un voyage précipité, l'avait laissée à la garde d'un ami, sous la protection de la duchesse d'Orléans. Cet ami emmena la jeune femme en sa maison, près des Tuileries. Elle partit ensuite pour Eu, accompa-

gnée du général Thierry, aide de camp de son mari. Un hobereau du voisinage, que nous retrouverons à l'Assemblée nationale, M. Estancelin, condisciple du duc de Montpensier, s'empressa d'accourir auprès de la duchesse. Il paraît que le peuple de la ville d'Eu se soulevait et parlait de faire une révolution. Il avait entendu parler des délices de ce joyeux château, où M. Vatout charmait jadis, par des chansons gaillardes, les loisirs de son royal maître. Si la fantaisie lui prenait de tâter aussi les vins du roi, il s'en pouvait suivre un assaut.

Le général Thierry et M. Estancelin se hâtèrent de faire partir la jeune duchesse pour Boulogne. Les voyageurs trouvèrent la population d'Abbeville dans l'enthousiasme de la proclamation de la république. La voiture parut suspecte. On arrêta les chevaux. Grâce à l'obscurité, la duchesse et le général Thierry s'échappèrent. Quoiqu'il fût déjà fort tard, une des portes de la ville était encore ouverte pour cause de réparation. Ils gagnèrent les champs, et parvinrent, malgré les ténèbres, à retrouver la grande route. Il faisait une boue épaisse. Dans un chemin de traverse, la jeune duchesse perdit un de ses souliers; de sorte qu'elle chemina un pied chaussé, l'autre point; mais, grâce à sa belle humeur, elle rit de l'aventure et plaisanta sur les ennuis des soirées de la reine où l'on travaillait comme à l'école autour d'une grande table. Ce gentil babillage de princesse errante eut le temps de s'épuiser. La chose menaçait même de tourner au tragique, car M. Estancelin ne revint avec la voiture qu'au bout de trois heures, pendant lesquelles la jeune

femme dut beaucoup souffrir du vent, du froid et de la boue. Elle put enfin se remettre en route et arriver sans autre accident à Boulogne.

Quant au prince Alexandre de Wurtemberg, dont les voitures échappèrent si singulièrement à l'incendie du Château-d'Eau, les affaires de France ne le regardaient pas. Il n'eut qu'à demander son passe-port à son ambassadeur, et à regagner l'Allemagne avec son fils, enfant de cette pauvre princesse Marie, près de laquelle priait à cette heure sa vieille mère, la reine, dans la chapelle funèbre de Dreux.

Il est bon de constater que le gouvernement provisoire ignorait absolument tous les faits que nous venons de raconter. Il demeura pendant quarante-huit heures sans nouvelles précises. Les bruits les plus contradictoires circulaient à l'hôtel de ville. On prétendait que le roi avait gagné le nord de la France; d'autres qu'il fuyait du côté de l'ouest. Quelques-uns — ceux qui connaissaient peu le caractère de Louis-Philippe — affirmaient qu'il marchait sur Paris à la tête d'un gros corps d'armée. Les moins mal informés parlaient d'un embarquement au Havre ou à Boulogne.

Le gouvernement provisoire gardait dans ces conjonctures la neutralité de l'ignorance. L'arrestation du roi lui répugnait au fond. Il comprenait trop bien l'exaltation qu'un procès national eût éveillée dans le parti révolutionnaire pour arrêter Louis-Philippe. Une pareille tâche n'était pas à la hauteur de ses convictions républicaines. Il en pouvait résulter pour lui les plus graves embarras. Les errements du passé répugnaient à son humanité, à sa faiblesse. Et quoique « sans in-

tention de violence » ainsi que l'a dit M. de Lamartine (1), quelques voix demandassent qu'on s'emparât de la famille royale et qu'on la retînt en ôtage, il n'est pas douteux qu'un procès dont nul ne pouvait prévoir l'issue fût résulté de cette mesure.

Lorsque le gouvernement provisoire, délivré de la multitude, put enfin délibérer en paix, cette grave question fut agitée dans le sein du conseil. On convint à l'unanimité de laisser échapper la roi et sa famille. On prit même la résolution de protéger sa persomme et ses biens. La charité doit applaudir à une pareille conduite, mais il est douteux que la logique républicaine et la saine politique admettent un système basé sur les sentiments domestiques et la morale relative. C'est par de telles considérations qu'on sème les révolutions dans l'avenir, qu'on suscite les guerres étrangères, les conspirations à l'intérieur, et que des milliers de familles expient un jour par des flots de sang les défaillances de leur gouvernement.

Dans le fol espoir de conquérir les sympathies orléanistes, les dictateurs de février se targuèrent plus tard d'avoir non-seulement empêché l'arrestation de Louis-Philippe et de sa famille, mais encore d'avoir favorisé leur fuite. Il est vrai que M. de Lamartine obtint à cet effet un crédit de trois cent mille francs et prit quelques dispositions. Mais comme le gouvernement provisoire ne sut jamais qu'après coup les incidents de l'évasion du roi et ceux de son itinéraire si souvent contrarié, sa bonne volonté demeura inutile. Les autorités loca-

(1) Réponse de M. de Lamartine à M. Croker, *Revue Britannique*, 1850. Voir *aux Pièces justificatives*, n° 14.

les, toujours prêtes à faire du zèle le lendemain d'une révolution, ne purent d'ailleurs recevoir à temps les ordres du gouvernement. La suite de ce récit en fournira la preuve. Louis-Philippe fit bien de s'en remettre à lui-même du soin de son salut. La tolérance des dictateurs ne pouvait, au total, le garantir d'un régicide. Un échappé du mont Saint-Michel ou de quelque autre prison d'État eût-il partagé les sentiments de clémence de M. de Lamartine? Le roi ne le crut sans doute pas. Il voyait l'ennemi partout. Il se souvenait mieux, lui. Et pour échapper à des dangers qui croissaient à chaque instant, il résolut de s'appuyer de plus en plus sur les propres ressources de son intelligence. Voici comme il s'y prit.

La berline royale sortit de Dreux un peu après le départ du duc de Montpensier et de la duchesse de Nemours. Dans ce roman de la royauté en fuite, les principaux acteurs avaient pris des noms de comédie bourgeoise. Le roi et la reine s'appelaient monsieur et madame *Lebrun*. Le général de Rumigny se cachait sous l'honnête sobriquet de *Dubreuil*. Le valet du roi et la femme de chambre de la reine purent au moins garder leur humble personnalité. Le sous-préfet de Dreux, M. Maréchal, monta sur le siége à côté du fidèle Thuret, le valet, faute des plus graves commise par excès de prudence. Voit-on un sous-préfet faire les fonctions de cocher?

Le roi était vêtu d'une redingote à la propriétaire. Il avait coupé ses favoris. Sa belle perruque avait fait place à un bonnet de soie noire, rabattu sur les sourcils à la façon des donneurs d'eau bénite. Des lunettes

bleues cachaient ses yeux : triste lumière dans une telle situation ! L'imagination d'un roi qui fuit à travers son royaume, terrifié à l'aspect du dernier de ses sujets, n'embellit pas la nature. Que sera-ce donc s'il est obligé de regarder les maisons, les arbres et les hommes au verre d'une lunette qui les revêt de tons froids et livides?

En quittant Dreux, la berline prit la route d'Eu. Mais, à une courte distance de la ville, elle gagna la forêt et roula sur la route de Verneuil. Cette feinte faillit à mal tourner. Les maîtres de poste prennent à certains jours une étrange importance. Un monarque prudent ne saurait les combler de trop de faveurs. S'il ne se trouva pas un Drouet sur le chemin de Louis-Philippe, il y eut un bavard. Le maître de poste de Dreux avait jasé. Les fugitifs virent beaucoup de monde sur pied à Anet. Quelques royalistes criaient : « Vive le roi! » Zèle tardif et imprudent ! Au lieu d'aller relayer à Pacy-sur-Eure, on prit la grande route d'Evreux, afin de changer les chevaux à la Roche-Saint-André. Cela n'empêcha pas qu'en traversant l'Eure, les ouvriers d'une fabrique voisine, informés du passage du roi, ne s'ameutassent. La berline passa au galop. A la côte, un petit nombre de ces gens l'atteignirent. Comme des chiens de village qui aboient après une diligence sans avoir le courage de l'attaquer, ils crièrent : « A bas Louis-Philippe! vive la réforme! » Dans ces cantons, quoique la République fût proclamée depuis vingt-quatre heures, on en était encore à la réforme.

De nouveaux périls attendaient les fugitifs à la Roche-Saint-André, où les révolutions n'empêchent pas les

marchés. Il y avait foule. Rue de la Poste, tandis qu'on relayait, un inconnu mit la tête à la portière. « C'est lui ! articula-t-il. » Il s'éloigna et la gendarmerie accourut un instant après. Malgré la république, le sous-préfet jouissait encore de son autorité. Les gendarmes obéirent à M. Maréchal. On fouetta les chevaux. « Arrêtez ! » criait la foule ! Plaisante invitation. La berline roulait déjà vers Evreux, emportant vers d'autres vicissitudes le monarque fugitif.

Hors de cette inquiétante bourgade, on tint un moment conseil. Le péril augmentait. L'indiscrétion du maître de poste avait gagné du terrain. Ne semble-t-il pas que la parole humaine devance l'électricité? Deux fois le roi avait échappé. Serait-il aussi heureux à Evreux? Le sous-préfet Maréchal, apercevant sur ces entrefaites un petit château qui pointait entre les arbres sur le bord du chemin, le signala. On s'y rendit avec l'intention d'y demander l'hospitalité pour la nuit. Le roi Louis-Philippe avait assez travaillé en faveur de la propriété pour inspirer un sentiment pieux à un propriétaire? Le château se nommait Melleville. Son maître, Dorvilliers, était précisément un employé du roi, agent pour la forêt de Breteuil. Il était à Evreux avec sa famille. Le fermier Renard reçut dans son humble logis les étrangers qu'il prenait pour des amis de son maître. Renard était royaliste. En aprenant qu'il avait pour hôte le roi lui-même, son zèle ne connut plus de bornes. Et comme le sous-préfet Maréchal n'était plus qu'un protecteur insignifiant hors de son arrondissement, il quitta les fugitifs. Les destinées du roi restèrent aux mains du fermier. Quant à M. Dorvilliers

qu'on envoya chercher, il avança mille francs à Louis-Philippe en à-compte sur ses revenus.

On sent combien le drame devient d'un intérêt triste et philosophique. En même temps il se complique, car il paraît que quatre jeunes démagogues, bien mis, vinrent rôder autour de la berline, ne concevant pas que ce carrosse remisât dans la cour du fermier Renard.

Des idéalistes ont comparé Louis-Philippe, fuyant, au roi Léar. Ces littéraires rapprochements manquent de réalité. Le roi Léar n'avait pas de lunettes bleues, ni de bonnet de soie noire. La réalité ne s'accommode pas du lyrisme de l'imagination. Bien que cette fuite ait été accidentée de circonstances assez invraisemblables pour prêter à mille développements poétiques, de fortes attaches la retiennent au grand jour d'une époque ironique et positive. Le côté passionnel des œuvres de Shakspeare manque à ce thème un peu froid. Walter Scott lui-même n'en ferait rien de bon. L'honnête Renard ne peut pas, comme Pendrell, servir à quelque création imaginaire ; non parce que sa physionomie manque de grandeur et de sympathie, mais parce que Charles II était condamné, mis à prix, parce que son père était mort sur l'échafaud, parce qu'un prince jeune et combattant séduit l'imagination des femmes, parce qu'enfin et surtout la cause des Orléans n'a pas l'intérêt de celle des Stuarts.

Dans ces misères de grand chemin, dans le billet de mille francs de M. Dorvilliers, dans cette fuite de l'homme le plus riche du royaume à travers son propre domaine, ne voyez-vous pas plutôt un développement capricieux, une réponse de rencontre à la grande ques-

tion posée en ce siècle par M. Proudhon : *Qu'est-ce que la propriété?* Néron, réfugié dans la petite maison de campagne d'un de ses affranchis, entendit venir les cavaliers de Vindex et de Galba. Priant son secrétaire Epaphrodite de l'aider à s'enfoncer un poignard dans la gorge, il s'écria : « Quelle fin pour un si grand musicien ! » La première réflexion qui vient à l'esprit en examinant ces circonstances de la fuite du roi Louis-Philippe, est : « Quelle fin pour un si grand propriétaire ! »

La dangereuse curiosité des gens d'Evreux fut habilement déjouée par Renard. Deux chevaux de ferme remplacèrent les chevaux de poste qu'on avait renvoyés à la Roche-Saint-André. Mais la reine, sa femme de chambre, et M. de Rumigny, montèrent seuls dans la berline conduite par le secrétaire du préfet d'Evreux et par un garçon de charrue. Pour plus de sécurité la berline ne relaya qu'à la Commanderie. Le maître de poste était matois, mais disposé sans doute à la tolérance. Il se contenta de prouver qu'on ne le trompait pas. Il fit observer qu'on ne voit pas souvent de berlines attelées de chevaux de labour, et trouva que cela était original.

Pendant ce temps, le roi, Thuret et Renard étaient montés tous trois dans un petit cabriolet de village et gagnaient la route d'Honfleur, en évitant Evreux. Pour arriver au but de ce dangereux voyage, il fallait parcourir environ vingt-six lieues, par une nuit d'hiver, avec un même cheval. Le fermier se méfiait de la curiosité des maîtres de poste, et ne s'en rapportait qu'à lui du soin de sauver le roi.

A défaut de sympathie pour le roi, on se sent pris de

pitié pour ce pauvre vieillard, en songeant à son grand âge et aux souffrances physiques et morales qu'il dut éprouver, durant ce long trajet. Broyé, cahoté dans cette étroite voiture, l'homme qui avait les meilleures écuries de France et trois cents carrosses superbement et capricieusement nommés, regretta peut-être un fiacre. La bise lui fouettait le visage. Les ténèbres, impénétrables et présentes comme l'implacable destinée, l'enveloppaient de toutes parts. Le cheval épuisé ne se soutenait que grâce à des haltes fréquentes à la porte de ces pauvres cabarets de grande route, où les rouliers boivent un verre et allument leur pipe. Pour ce lourd fardeau d'un roi, on lui donnait quelques poignées d'avoine.

Ce ne fut que vers trois heures et demie du matin que les voyageurs atteignirent Pont-Audemer. Les habitants de cette paisible petite ville dormaient profondément et ne se doutaient guère qu'un monarque, un fermier et un valet, serrés dans un même cabriolet, traversaient en cet instant leurs rues solitaires. Spectacle merveilleux ! qui vaut bien celui de l'hôtellerie du carnaval de Venise, imaginé par le courtisan Voltaire, raillant la monarchie.

Tandis que le cheval de Renard soufflait à la porte d'une auberge, la berline de la reine arriva. Les deux vieillards eurent à peine le temps de s'assurer qu'aucun mal ne leur était advenu. Le spectre de la république en robe rouge, suivi du fantôme des vieilles guillotines de 1793, leur criait les mots ailés du poëme de Mazeppa : « En avant ! toujours en avant ! »

Les premières et tristes lueurs du 26 février, découvrirent enfin aux fugitifs les sommets bleuâtres du

Mont-Joli, au pied desquelles se presse, entre la mer et les gradins de la montagne, une petite ville tortueuse et rechignée : c'est Honfleur. Un chemin pierreux, mais large et d'un agréable dessin, serpente aux flancs du Mont-Joli. Des mendiants à peindre, tels que les lithographes romantiques en mettent sous les portes de cathédrales, parsèment les bords du chemin qui mène à la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce. Les matelots sont fort dévots à cette petite église. Elle est toute remplie d'ex-voto, de navires mignons pendus à la voûte, et d'une foule de tableaux de naufrages. Sur la plate-forme sont répandues quelques boutiques de curiosités maritimes. De là, on aperçoit, à droite le Havre épars au pied d'Ingouville, les falaises de Sainte-Adresse et les phares. La mer et le ciel ferment l'horizon, en face. C'était celui de la liberté pour Louis-Philippe s'il parvenait à s'embarquer. Mais en arrivant au pied de la chapelle, il put voir les flots soulevés, eux aussi, comme un peuple en colère. Une rafale amère sifflait des airs tristes dans les buissons et dans les arbres. Le cabriolet s'arrêta non loin de l'église, devant un petit pavillon frileux, à volets clos. C'était le pied à terre de M. Perthuis.

Là finissait le pèlerinage du fermier Renard. Ce galant homme ne voulut point de récompense. Il s'en retourna pauvre à la charrue, tandis qu'une foule de fonctionnaires civils et militaires, comblés de bienfaits par Louis-Philippe, offraient déjà leurs services à la République, qu'ils trahirent plus tard comme ils avaient trahi la monarchie.

La reine était déjà arrivée. Pendant les cinq jours

qu'elle passa au pavillon de la Grâce, on dépista la curiosité des gens du pays en faisant courir le bruit que cette vieille dame était la tante de M. de Perthuis. L'une des deux uniques chambres de la maisonnette servit de chambre à coucher à Marie-Amélie. On s'accommoda également de deux pauvres mansardes. Les moindres incidents prennent dans la vie solitaire des proportions considérables. On juge à quel point l'imagination des habitants de Honfleur dut travailler, en voyant arriver tant de monde pour un si petit logis, en plein hiver, le surlendemain d'une révolution.

Un nouvel hôte, M. de Pauligne, arriva le soir. Séparé à Rouen du général Dumas, par un des mille accidents de l'émeute, il continua sa route par la rive gauche de la Seine. M. Dumas était retenu au Havre par la tempête. Ayant vainement tenté la courte et dangereuse traversée de l'embouchure de la Seine, M. de Perthuis le fils, commandant du *Rôdeur*, auquel il s'adressa, ne trouva pas d'autre moyen que de rétrograder et de passer le fleuve aux environs de Tancarville, où ils trouvèrent une barque. La Seine y était fort mauvaise. Les bateliers ne tentèrent, dit-on, cette périlleuse traversée que parce qu'ils prirent le général Dumas pour le prince de Joinville. Ils n'eussent point fait pour un simple citoyen ce qu'ils risquaient pour le fils d'un roi. Cela n'est-il pas curieux à noter dans un moment où l'on venait de saluer avec amour la naissance de la République? La classe moyenne a cent fois maudit l'idée républicaine; les petits sont pleins de vénération pour tout ce qui traîne le moindre lambeau de la pourpre

royale; l'égalité ne serait-elle donc en France que la fière hôtesse du cerveau des penseurs?

Ces sentiments, on va le voir en poursuivant ce récit, ne sont pas des manifestations isolées. Les personnes qui déployèrent le plus de réel dévouement à la famille royale dans cette pénible évasion, furent des gens du peuple. Les exemples vont s'en multiplier. Tandis que le général Dumas et M. de Perthuis, arrivés à la Grâce le 27, ne savaient pas plus que M. de Rumigny imaginer un moyen de sauver le roi, un pauvre jardinier, nommé Racine, s'y employait activement.

Cet homme avait au-dessus de sa cheminée une lithographie enfumée représentant Louis-Philippe. Notez que le roi se fût nommé Charles X ou Louis XVIII, le portrait royal se fût sans doute trouvé pendu au même endroit, entre Poniatowski et Napoléon. Ce portrait lui servit à reconnaître le roi. Il offrit ses services qui furent acceptés. Racine combina un plan avec un matelot de ses amis, nommé Hallot, très-dévoué, lui aussi, à la famille royale. A la vérité, Hallot était décoré. Il parvint à décider le roi à s'embarquer, malgré la tempête, sur un bateau pêcheur, et, jugeant l'entreprise difficile à tenir secrète sous les regards curieux des gens de Honfleur, il partit afin de louer un bateau à Trouville.

La tempête commençait à diminuer. Quoique la mer fût très-grosse encore, le vapeur ordinaire du Havre à Honfleur arriva. Il amenait un ancien officier de marine, M. Besson, auquel s'étaient ouverts MM. Dumas et de Perthuis. On voit que le secret de l'incognito du roi s'élargissait avec une effrayante progression. M. Bes-

son trouva la reine très-agitée, mais résolue à laisser partir le roi, qui devait seul tenter ce rude et périlleux voyage. On tint conseil. Un vapeur anglais, l'*Express*, était en partance pour Southampton. M. Besson tenta vainement de décider M. Paul, capitaine de l'*Express*, à rencontrer en mer le bateau de Trouville et à prendre Louis-Philippe à son bord. M. Paul, à la solde d'une compagnie, ne crut pas pouvoir se permettre de s'écarter de sa route. Il ne restait au roi qu'une pauvre barque et la fortune des flots irrités.

Le bateau était prêt. Hallot l'avait loué moyennant trois mille francs. Il accompagna MM. de Rumigny et de Perthuis, à pied, à travers champs. M. de Pauligne prit la voiture publique de Trouville. La reine, la femme de chambre et le général Dumas attendirent à la Grâce une autre occasion de s'embarquer. Le roi, Thuret et Racine montèrent dans un vieux cabriolet. Un cheval maigre et poussif, sur qui le fouet du jardinier s'usait inutilement, traînait ce vieillard tout attristé encore d'avoir quitté sa femme, et songeant que peut-être il ne la reverrait plus, ni elle ni ses enfants dont il ignorait le sort. Peu de gens voudraient être roi au prix de pareilles douleurs. Louis-Philippe l'avait voulu, et voulu à tout prix.

Pour la seconde fois depuis trois jours, il se trouvait seul sur une route déserte, en compagnie de deux pauvres gens. La finesse dont il avait donné tant de preuves durant sa longue carrière, à l'aide de laquelle il avait acquis le plus beau trône de l'Europe, lui servait encore, alors qu'il ne lui restait plus que sa vie à sauver. Il sentait qu'elle était plus en sûreté en-

tre le jardinier Racine et le valet Thuret qu'entre deux généraux. On ne peut s'empêcher de songer en jetant un regard au delà de l'histoire contemporaine, que si Louis XVI, jeune, vigoureux, avait déployé la même énergie que ce vieillard, il eût peut-être à la fois sauvé sa tête et sa couronne soutenue par quatre puissances, qui regardèrent avec indifférence tomber celle de Louis-Philippe. Mais dans ses insomnies des Tuileries, Louis XVI apercevait à peine au lointain du passé le pâle fantôme de Charles Ier; tandis que Louis-Philippe avait pu voir l'échafaud de Louis XVI.

Toutes les dispositions étaient prises pour assurer le départ du roi. MM. de Rumigny, de Perthuis, de Pauligne et Hallot devaient l'attendre aux premières maisons de Trouville. Le bateau, remorqué jusqu'au bout du quai, à l'extrémité de la Touques, était prêt. Le cheval de Racine fut cause que Louis-Philippe n'arriva qu'après la marée. Il faisait grand vent et grosse mer. Sur ces belles plages du Calvados, l'Océan se retire à de grandes distances du rivage, de sorte que la Touques, s'éparpillant dans les sables, ne forme pas à marée basse, surtout dans les saisons de morte-eau, un lit assez profond pour qu'un bateau d'un certain tonnage puisse sans danger gagner la pleine mer à marée basse. Lorsque le vent vient du large, la difficulté augmente. Une série de difficultés se réunissait donc pour retenir Louis-Philippe sur ce sol de la République qui lui brûlait les pieds. De l'avis des matelots les plus expérimentés, il fallait, pour tenter la traversée, attendre au moins quarante-huit heures.

Le capitaine du port, M. Henri Barbet, était décoré.

M. de Rumigny, en attendant le roi, s'ouvrit à lui. Il fut convenu qu'on le cacherait chez le frère du capitaine du port, Victor Barbet, vieux matelot, qui vivait avec sa fille devenue veuve comme tant d'autres pauvres femmes de pêcheurs. A l'instar de Racine, la veuve avait au-dessus de sa cheminée le portrait de la reine. De sorte que le roi reçut chez le pauvre pêcheur une hospitalité plus cordiale qu'on ne la lui eut faite chez un prince.

Le mandat d'amener lancé contre les ministres par M. Perrot de Chezelles avait fait du bruit alors. La rumeur en vint jusqu'au littoral, avec les modifications conditionnelles que subit une nouvelle, selon les pays où elle passe. A Trouville et dans la plupart des petites localités de ce genre, on assurait qu'ordre sévère était donné aux gardes-côtes d'empêcher l'évasion des fugitifs politiques. Le capitaine Barbet effrayé, prit des mesures pour faire partir le roi immédiatement. Il rompit le marché conclu par Hallot, offrit mille francs d'indemnité au marinier et les deux autres mille francs au patron d'un autre bateau qui se trouvait à flot. « Je veux mes trois mille francs, » répliqua le premier marinier. Et comme le capitaine du port cherchait à entrer en accommodement, cet homme eut, dit-on, un mot d'une naïveté cruelle. « On marchande, c'est le roi! » s'écria-t-il. Il s'en alla répandre par la ville le bruit qu'un mystérieux étranger cherchait à s'embarquer. Les uns crurent qu'il s'agissait de M. Guizot, d'autres de Louis-Philippe.

Il n'y avait alors à Trouville que quatre ou cinq républicains, mais les circonstances leur donnaient un certain ascendant sur la population. C'en était assez

pour stimuler le zèle des autorités. Le capitaine du port n'eut que le temps d'accourir chez son frère, le pêcheur, de prévenir le roi et de l'entraîner dans une petite cour.

On sait que Trouville est bâtie en amphithéâtre, dans l'angle formé par l'embouchure de la Touques et la mer. Les maisons du monde élégant, qui vient chaque année prendre les bains, font face à la mer. Celles du commerce regardent la Touques, transformée en petit port, et l'immense prairie qui se déploie sur l'autre rive. Derrière ces maisons de confortable apparence, s'entassent, sur les premiers gradins de la montagne, les maisonnettes des pêcheurs. Des jardinets, des petites cours, des ruelles, rattachent ces pauvres habitations les unes aux autres. C'est dans une de ces maisons qu'était caché Louis-Philippe.

Il faisait nuit. Le capitaine Barbet ouvrit une petite porte et fit passer le roi. La porte se referma. « Fiez-vous à moi, Sire, dit tout bas une voix inconnue, vous serez en sûreté dans ma maison. » L'inconnu conduisit Louis-Philippe à travers plusieurs cours et jardins, entra dans une ruelle où une porte de derrière appartenant à une maison de bonne apparence s'ouvrit devant eux. Louis-Philippe se trouva un instant après dans un salon, au milieu d'un conciliabule d'orléanistes de la localité. Il était chez M. Guestier, ancien maire de Trouville.

Peu d'instants après, MM. Dumas, de Pauligne, de Perthuis et le valet Thuret vinrent rejoindre le roi. Il eût été de la dernière imprudence de rester plus longtemps à Trouville. M. Guestier offrit son cabriolet, un

hôtelier du voisinage son char à bancs. Mais les harnais étant à raccommoder, on prit la résolution de partir à pied. On emmena l'infortuné vieillard, déjà brisé par tant de fatigues et d'émotions, sur une grande route boueuse, dans les ténèbres d'une nuit de 1er mars. De longues rafales balayaient la plage et grondaient dans les falaises. Derrière lui le roi entendait mugir la mer. Trois guérites échelonnées sur ce chemin inquiétaient beaucoup les fugitifs. Deux étaient désertes. Le douanier garde-côte qui occupait la troisième, songeait plutôt à s'abriter du vent qu'à arrêter un roi.

A une lieue de Trouville, au village de Touques, les voitures rejoignirent les fugitifs. M. de Perthuis monta à cheval et partit en avant afin d'informer la reine du retour de son mari. M. Guestier prit la direction de Quillebœuf, afin, en cas de besoin, de préparer un refuge. Le char à bancs que montait Louis-Philippe arriva à la Grâce dans le milieu de la nuit.

Cette situation devenait véritablement désespérante. Le roi et la reine, en se revoyant, purent constater les ravages que tant de fatigues avaient laissés sur leurs traits. Les deux vieillards étaient dans un abattement extrême. Leurs craintes augmentaient avec leur faiblesse. Le procureur de la République pouvait agir. Et pour comble de douleur, ils ne savaient rien de leurs enfants. Pour la première fois le découragement s'empara d'eux.

Dans les épreuves qu'il plaît à la Providence d'infliger aux hommes, il y a un instant suprême où l'on sent qu'un pas de plus nous entraîne à une inévitable perte. Louis-Philippe touchait à cette crise der-

nière et déterminante. Elle se dénoua en sa faveur.

M. Jones, vice-consul anglais résidant au Havre, arriva dès le matin à la Grâce. Il donna au roi les meilleures nouvelles sur sa famille et lui annonça que le consul, M. Featherstonhaug, mettait l'*Express*, de retour, à sa disposition.

Le roi, la reine et sa suite quittèrent la Grâce par le paquebot du soir. Une heure après ils débarquaient au Havre, à quelques pas de l'*Express* qui chauffait en les attendant.

Une scène de comédie, préparée par l'imagination fertile de Louis-Philippe, caractérise encore ce dernier épisode. La fuite du roi devait jusqu'au dernier moment être accompagnée de circonstances romanesques.

On n'a pas oublié que la curiosité des habitants de Honfleur était fort éveillée depuis l'arrivée de la vieille dame et du vieux monsieur au pavillon de la Grâce. Il fallait donc redoubler de prudence. Dans la journée, le vice-consul Jones était allé au Havre s'entendre avec M. Featherstonhaug. Le *Courrier* l'avait ramené, et ce même paquebot allait repartir pour le Havre. C'était une excellente occasion. La nuit commençait à tomber. Ce fut très-heureux pour les fugitifs, car il y avait foule sur le quai. Des gendarmes surveillaient l'embarquement. Il était à craindre que, pour montrer leur zèle envers la République, ils n'apportassent trop de rigueur dans l'exercice de leurs fonctions. On avait pris des mesures en conséquence.

La reine demeura madame *Lebrun*, et M. de Rumigny *Dubreuil*, comme devant. Mais le roi devint M. *William Smith*, avec un passe-port anglais parfaitement en

règle. Outre le bonnet de soie noire et les lunettes bleues, il s'était enveloppé d'une vaste houppelande. Appuyé d'un côté sur le bras de *Dubreuil*, de l'autre sur celui du fidèle Thuret, il se rendit au port, tandis que par un autre chemin madame *Lebrun*, au bras du neveu Jones, se dirigeait également vers le quai. En arrivant à l'embarcadère, M. *Smith*, reconnaissant M. Jones, s'écria en anglais: « Eh! bonjour, neveu Jones! » Il quitta le bras de Thuret et de *Dubreuil*, et s'emparant de celui de M. Jones, il passa à bord du paquebot, prit place sur le premier banc venu et entama une conversation. Madame *Lebrun*, pendant ce temps, s'asseyait sur un autre banc en face.

L'homme qui perçoit le prix des places s'étant approché, sa corbeille à la main, M. *Smith* fronça le sourcil et hocha la tête en véritable cokney de Londres qui ne comprend pas une syllabe française. Le neveu Jones paya pour lui et pour son oncle.

Au Havre, beaucoup de monde attendait l'arrivée du paquebot: des amis, des parents, des curieux et des garçons d'hôtel. M. Featherstonhaug était au milieu de cette cohue. En apercevant M. *Smith*, il s'écria: « Bonsoir, mon cher oncle; je suis charmé de vous revoir en bonne santé! » Il prit le bras du vieillard et le conduisit à quelques pas de là, vers l'*Express*, dont la chaudière mugissait d'une façon significative. Le capitaine Paul était monté sur la traverse.

Chemin faisant, une femme qui distribue des cartes d'hôtels et porte des paquets depuis nombre d'années au Havre, passa, une lanterne à la main. Les rayons de la lanterne tombèrent sur le visage du roi. La femme

tressaillit et courut vers un officier du port qui se promenait un peu plus loin.

M. *Smith*, conduit par le *neveu* Featherstonhaug venait de passer sur l'*Express*, suivi de madame *Lebrun*. On descendit dans le salon du navire. « Dieu soit loué, Sire, vous êtes sauvé! » s'écria M. Featherstonhaug.— « Dieu soit loué! » répétèrent les deux vieillards en levant les mains au ciel. Ils remercièrent vivement le consul, qui se hâta de regagner le quai.

Après avoir reçu la confidence de la femme qui avait reconnu le roi, l'officier de service sur le port était accouru vers l'*Express*, et le dialogue suivant s'engagea aussitôt sur le pont du navire. « Il est évident, M. le capitaine, que vous vous disposez à partir. » — « Oui, Monsieur. » — « Quel est le motif de ce départ précipité et avec quoi partez-vous? » — « Avec des dépêches. » — « Alors, Monsieur, je vais visiter vos chambres. » — « Vous les visiterez à mon prochain voyage, Monsieur. » Le capitaine remonta sur son banc de quart et articula le commandement d'usage. L'officier du port, furieux, n'eut que le temps de s'élancer à terre. L'*Express* s'écartait lentement du quai et les palmes de ses roues commençaient à battre l'eau. Un instant après il s'écartait du port et fendait à pleine vapeur les vagues d'une mer tourmentée. La révolution avait perdu son gage.

Tandis que M. Featherstonhaug suivait pensivement dans les ténèbres le sillage à peine visible de l'*Express*, l'officier du port s'approcha de lui : « M. le consul aurait-il la bonté de me dire le nom de celui qu'il vient d'embarquer sur l'*Express* ? » — « William Smith, mon

oncle, » répliqua M. Featherstonhaug. — « Vous vous êtes joué de moi, M. le consul, mais j'en ferai mon rapport au commissaire du gouvernement. » Le rapport fut fait, mais le gouvernement provisoire, charmé d'être sorti d'embarras sans avoir paru prêter les mains à la fuite du roi, se garda bien de suivre cette affaire.

Dans la matinée du 3 mars Louis-Philippe et Marie-Amélie débarquèrent à Newhaven. Le roi donna des poignées de main comme il avait fait en des temps meilleurs. Le 4 mars, il se reposait à Claremont d'une carrière politique longue, agitée, de dix-huit ans de règne, de trois jours et trois nuits de veille au milieu de sa capitale révoltée, d'une fuite de huit jours à travers son royaume, d'une traversée périlleuse, des plus rudes fatigues qu'il soit donné à un vieillard de soixante-quinze ans de supporter, des plus cruelles émotions qu'un roi puisse éprouver.

Lorsqu'avec une mélancolie dans laquelle se complaît nonobstant une pensée républicaine, on compare les Tuileries à ce domaine solitaire de Claremont, il est impossible de ne pas sentir combien durent paraître longues à Louis-Philippe, à ce génie actif et né pour les affaires, les deux années qui le séparaient de la tombe. Voyez-vous d'ici le manoir de Claremont enseveli dans son parc immense, avec ses longues prairies où traîne la brume éternelle de la Grande-Bretagne, où ruminent des bœufs paisibles? Quel contraste avec l'activité du Carrousel, avec le joli coup d'œil des Tuileries semées de fleurs, de jolies bourgeoises et d'enfants roses ?

Mais, comme il est écrit que chacun ici-bas trouve

l'apaisement de sa vengeance, Louis-Philippe, avant de mourir, allait retrouver le sien dans le massacre du peuple qui l'avait ignominieusement chassé, dans les fautes et l'impuissance de ceux qui voulurent gouverner à sa place. Pour n'être pas aussi héroïque que son aînée, pour s'être montrée en paroles plus humaine et n'avoir pas eu d'échafaud en Grève, la seconde République française n'en laisse pas une trace moins sanglante dans l'histoire. Nous verrons des journées plus funestes que celles de la Convention. Jamais plus de faiblesse ne s'unit à plus de férocité, jamais plus de fureur à plus d'hypocrisie, que dans les discordes civiles qui forment la trame de cette lugubre et ridicule comédie ! Nous y retrouverons la peste comme à Florence au temps des Médicis et de Machiavel. Et tel sera l'acharnement des citoyens les uns contre les autres, que la peste emportera vingt mille hommes dans les plis de son suaire, sans qu'on y prête seulement attention.

Il faut, pour poursuivre un tel récit, la ferme volonté de creuser entre le passé et l'avenir, après soixante ans de haine et de combats, une tranchée profonde : la nécessaire liquidation des partis.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

Bulletins de surveillance générale du 12 *au* 22 *février.*

12 *février* 1848. — L'ordre et la tranquillité continuent à régner dans Paris. On ne remarque pas d'agitation extraordinaire.

13 *février*. — Aucun trouble dans Paris. La tranquillité règne dans la population ; il y a cependant quelque inquiétude par suite de la lecture des journaux, et de l'agitation qu'ils cherchent à fomenter.

14 *février*. — Il y a assez d'inquiétude dans les esprits, sans cependant qu'il y ait de l'agitation. Les classes ouvrières sont occupées et répondent peu à l'agitation qu'on cherche à leur imprimer.

15 *février*. — Il règne dans Paris un sentiment d'assez vive inquiétude, causé par l'appréhension, de quelques troubles possibles, à l'occasion de l'affaire des banquets ; cependant l'apparence de la population est assez tranquille. — Il y a peu d'étrangers à Paris : les marchands se plaignent de ne pas vendre ; il y a peu d'activité dans les transactions commerciales.

16 *février*. — Aucune circonstance nouvelle. Paris continue à être inquiet, mais sans émotion apparente.

17 *février*. — La population de Paris est toujours fort inquiète, et assez agitée. Plusieurs réunions ont eu lieu parmi les diverses nuances de l'opposition, pour s'occuper d'une grande manifestation; rien encore n'a été décidé à ce sujet. — Les affaires sont suspendues et les marchands ne vendent rien.

18 *février*. — Toujours beaucoup d'inquiétude dans Paris, mais beaucoup d'incertitude et de division dans les projets des diverses nuances des partis qui s'occupent du banquet, et de la manifestation décidément fixée à mardi, sauf nouvel ajournement. Ils continuent à exprimer l'intention de ne pas se livrer à des troubles, et font à leurs adhérents des recommandations dans ce sens, tout en les poussant à figurer dans la réunion qu'ils cherchent à rendre très-nombreuse.

19 *février*. — Tous les différents quartiers de Paris sont parfaitement tranquilles; aucune apparence de trouble, mais l'inquiétude est très-grande et les affaires entièrement suspendues.

20 *février*. — Continuation de tranquillité, mais toujours la même inquiétude. On ne remarque aucune émotion nouvelle parmi les ouvriers; cependant beaucoup d'entre eux ont l'intention d'aller mardi se joindre à l'attroupement, qui se réunira sur la place de la Madeleine pour aller aux Champs-Élysées.

21 *février*. — (manque).

22 *février*. — La journée a été bien difficile. Cette nuit, les travaux de la tente destinée aux banquets réformistes ont été poussés jusqu'à une heure du matin. A cette heure ils ont cessé. Quelques curieux sont venus sur ce point, mais sans désordre.

La tranquillité paraissait devoir durer, lorsque, vers dix heures, quelques étudiants et un certain nombre d'hommes en blouse sont sortis du quartier latin, se dirigeant sur la Madeleine. Arrivés sur ce point, ils ont proféré des cris divers dans une intention hostile, et peu à peu des groupes se sont formés, qu'il a fallu disperser. Les curieux, comme de coutume, étaient en grand nombre et gênaient l'action de la force publique. Le rassemblement s'est alors divisé : une portion s'est portée sur la Chambre des députés, dans laquelle elle a pénétré un instant, et dont elle a été repoussée par la troupe envoyée dans ce but ; une autre s'est dirigée vers le quartier latin, pour aller à l'Ecole polytechnique, contre laquelle elle a lancé quelques pierres qui ont cassé quelques vitres. Elle a aussi jeté des proclamations par-dessus les grilles. Dispersé par une charge de garde municipale, ce rassemblement s'est formé de nouveau ; il a passé les ponts, et a traversé le quartier Saint-Martin, où il a répandu un grand effroi.

Sur la place de la Concorde, des individus se sont réunis en grand nombre. Augmenté encore par des curieux et des ouvriers en chômage, l'attroupement est devenu formidable. Il a attaqué des postes, élevé des barricades, et allumé un incendie. Chargé plusieurs fois par la troupe de ligne et la garde nationale à cheval, il s'est replié sur la rue de Rivoli, où il a élevé des barricades, ainsi que dans la rue Saint-Honoré, depuis la place Beauvau jusqu'à la rue de la Monnaie. Plusieurs fois dispersé, il se reformait toujours. Il a fini par piller un grand nombre de boutiques d'armuriers dans la rue Saint-Honoré, et sur le quai de la Mégisserie, malgré les charges continuelles qu'il a essuyées. D'autres rassemblements se sont encore formés dans la rue Bourg-l'Abbé, près du magasin de Lepage, armurier, où une barricade a été formée et enlevée très-bravement par la garde municipale,

qui a essuyé un feu très-vif. Un homme a été tué sur ce point, du côté des insurgés. Sur d'autres points encore on a pillé des boutiques et des maisons, et partout, sur leur passage, les émeutiers ont brisé des réverbères, et les lanternes à gaz. Ils ont brûlé le corps de garde de la rue de Ponthieu, la barrière de Courcelles, et tous les jeux des Champs-Elysées.

La garde nationale a assez bien répondu à l'appel ; cependant certaines légions n'ont presque pas fourni. La troupe de ligne a été très-bien, et la garde municipale excellente de patience et de bravoure.

Les Batignolles ont été attaquées par des pillards, qui ont été combattus par des gardes nationaux qui les ont bravement repoussés.

Espérons que la journée de demain se passera sans troubles ! nous ne l'espérons guère.

N° 2.

Ordre attribué au duc de Montpensier.

Délivrer d'urgence des magasins de l'artillerie de Vincennes et expédier sans délai sur l'école militaire, à Paris, les objets de munitions ci-après :

Deux batteries d'artillerie de campagne, caissons chargés ; vingt caissons d'infanterie chargés, trois cents boîtes à mitraille, quatre cents pétards, un caisson de flambeaux pour le service de nuit.

Signé : A. D'ORLÉANS.

N° 3.

Note de la commission générale du banquet aux journaux.

La commission générale chargée de l'organisation du banquet du 12e arrondissement a décidé que la manifestation aurait lieu irrévocablement, mardi prochain 22 février, à midi.

On indiquera plus tard le lieu de la réunion.

Nous ajoutons à cette pièce une déclaration des Ecoles, envoyée le lendemain, 20 février, à la commission générale. Elle témoigne des tiraillements qui n'ont cessé d'exister jusqu'aux derniers instants entre les diverses fractions du parti républicain.

Messieurs et chers camarades,

En présence des retards apportés à l'exécution du banquet des Écoles, près de 800 étudiants se sont réunis le 11 février 1848, et, après avoir examiné les actes de la commission, ont décidé :

Que des invitations seront adressées également au *Natio-*

nal et aux députés qui s'y rattachent, à la *Réforme* et aux députés qui s'y rattachent.

Que la parole leur sera donnée à tous sans distinction ;

Que si, conséquemment à tout ce qui s'est passé le *National* et les députés dont il représente les opinions demandent que la parole soit retirée à M. Ledru-Rollin, il ne sera fait aucun droit à leur demande ;

Que s'ils refusent de prendre part au banquet des Ecoles, parce qu'on aura maintenu la parole à M. Ledru-Rollin, il sera passé outre, et le banquet aura lieu;

Que sous ces conditions expresses, la commission sera continuée dans ses pouvoirs, qui sont d'aviser aux préparatifs matériels du banquet, aux invitations, à la mise au concours des toasts, à leur choix et à l'ordre de leur prononcé.

Dans le cas où la commission refuserait de se soumettre à ce que l'assemblée a décidé, il sera nommé une autre commission séance tenante ;

Que la commission éventuelle par le fait seul du refus de la commission existante, sera investie des pouvoirs et des obligations précédemment indiqués;

Qu'il est bien entendu que la nomination d'une commission éventuelle n'implique aucun blâme pour la commission existante;

Que chaque candidat nouvellement élu se soumet par le fait seul de son acceptation aux obligations imposées par l'assemblée ;

Que les membres des précédentes commissions ne pourront être élus;

Que cette résolution n'emporte aucune signification de blâme pour les personnes qui en sont l'objet;

Que celle des deux commissions qui restera définitivement en possession des pouvoirs de l'assemblée, devra s'adjoindre

un représentant choisi dans les Ecoles suivantes : Ecole Polytechnique, Centrale, des Beaux-Arts, Normale, des Chartes, du Commerce ; enfin un membre choisi dans les ouvriers.

Que pour le cas où la commission verrait le nombre de ses membres réduit par suite de démissions ou autres causes, elle est autorisée à se compléter par voie d'élection.

La commission éventuelle a chargé un homme qui jouit dans le parti démocratique d'une considération justement méritée de porter à la connaissance de l'ancienne commission les résolutions ci-dessus énoncées. A ces démarches toutes conciliatrices l'ancienne commission a répondu par la déclaration suivante : « La commission du banquet des Eco-
» les, après en avoir délibéré, déclare : qu'elle n'a aucune
» communication particulière à faire officiellement à qui que
» ce soit ; qu'elle ne reconnaît à personne le droit de lui im-
» poser des décisions ; mais qu'elle est et sera toujours prête
» à rendre compte à ses souscripteurs, collectivement, de ses
» décisions et de leurs motifs ainsi que de la situation du
» banquet afin de les mettre à même de voir s'ils doivent
» lui continuer leur confiance, et si par suite ils veulent gar-
» der ou rendre leurs billets. » — Suivent les signatures du président et du secrétaire. — En conséquence de cette déclaration qui contient un refus bien formel de se soumettre aux décisions de l'assemblée du 11 février MM. Maigne, Bocquet, Sabatier, Delcamp, Paul Avenel, Melvil-Bloncourt, Mullot, Bardurry, en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés par cette assemblée, se constituent en commission définitive.

La commission ainsi constituée a résolu que la forme et la couleur des cartes de l'ancienne commission seraient changées.

Que les nouvelles cartes se donneraient à l'entrée du banquet.

En conséquence elle invite les souscripteurs, membres de l'assemblée du 11 février et ceux qui adoptent ses décisions, à se présenter tous les jours de 10 à 4 heures, place Saint-Michel nº 8, au siége de la commission, pour y échanger leurs cartes.

Signé : V. MAIGNE, président, DELCAMP, secrétaire, SABATIER, trésorier.

Paris, le 20 février 1848.

N° 4.

Lettre d'Agnès de Klindworth à M. Guizot,

Monsieur le Président du Conseil.

Mon père me charge de transmettre à Votre Excellence les renseignements suivants :

Une personne qui vit depuis de longues années dans une assez grande intimité avec M. Thiers a eu l'autre jour avec ce personnage un entretien dont voici les points les plus saillants.

M. Thiers a dit : « Le pays marche à pas de géant à une
» catastrophe qui éclatera, ou avant la mort du roi, si ce
» prince avait une vieillesse longue, ou quelque temps après
» la mort du roi. Il y aura guerre civile, révision de la
» Charte et peut-être changement de personnes en haut lieu.
» Le pays ne supportera pas une régence, à moins qu'on ne
» fasse quelque chose de grand pour relever la nation. Le
» roi Louis-Philippe n'a rien fondé. Il laisse à sa famille la
» tâche la plus ardue pour son maintien. Si Napoléon II
» vivait encore, il remplacerait sur le trône le roi actuel.
» Pour mon compte, je suis dégoûté de tout et je ne veux
» rien. L'Europe trouvera encore cette nation sur son che-
» min. Jusqu'à la mort du roi, il n'y a rien à faire ; il faut
» que Guizot reste, seulement il faut l'empêcher de donner
» suite à son rapprochement avec les puissances continen-
» tales. Nous devons lui imposer la politique qu'il doit sui-

» vre à l'étranger, lui faire peur de la Chambre et du pays.
» C'est pour cela que je monterai à la tribune et que je le
» combattrai à outrance, aussi bien pour la question d'Italie
» que pour la question suisse. »

Mon père garantit à Votre Excellence l'exactitude des renseignements qui précèdent, et vous prie de vouloir bien en garder le secret.

Daignez agréer, M. le président du Conseil, une nouvelle expression de mon entier dévouement,

AGNÈS DE KLINDWORTH.

Le 21 janvier 1848.

N° 5.

Manifeste de la Commission générale du banquet, publié dans les journaux du 21 février.

Le ministère ayant déclaré et soutenu à la tribune, que la pratique du droit de réunion était soumise au bon plaisir de la police, les députés de l'opposition, des pairs de France, d'anciens députés, des membres du conseil général, des magistrats, des officiers, sous-officiers et soldats de la garde nationale, des membres du Comité central des électeurs de l'opposition, des rédacteurs des journaux de Paris, ont accepté l'invitation qui leur était faite, de prendre part à la manifestation, afin de protester, en vertu de la loi, contre une prétention illégale et arbitraire.

Comme il est naturel de prévoir que cette protestation publique peut attirer un concours considérable de citoyens; comme on doit présumer aussi que les gardes nationaux de Paris, fidèles à leur devise *liberté, ordre public*, voudront en cette circonstance accomplir ce double devoir ; qu'ils voudront défendre la liberté en se joignant à la manifestation, pour protéger l'ordre et empêcher toute collision par leur présence; que, dans la prévision d'une réunion nombreuse de gardes nationaux et de citoyens, il semble convenable de prendre des dispositions qui éloignent toute cause de trouble et de tumulte;

La commission a pensé que la manifestation devait avoir

lieu dans le quartier de la capitale où la largeur des rues et des places permet à la population de s'agglomérer, sans qu'il en résulte d'encombrement.

A cet effet, les députés, les pairs de France, et les autres personnes invitées au banquet, s'assembleront, mardi prochain, à onze heures, au lieu ordinaire des réunions de l'opposition parlementaire, place de la Madeleine, 2.

Les souscripteurs au banquet qui font partie de la garde nationale, sont priés de se réunir devant l'église de la Madeleine, et de former deux haies parallèles entre lesquelles se placeront les invités.

Le cortége aura en tête les officiers supérieurs de la garde nationale qui se présenteront pour se joindre à la manifestation.

Immédiatement après les invités et les convives, se placera un rang d'officiers de la garde nationale.

Derrière ceux-ci les gardes nationaux formés en colonnes, suivant les numéros des légions.

Entre la troisième et la quatrième colonne, les jeunes gens des Ecoles, sous la conduite des commissaires désignés par eux.

Puis les autres gardes nationaux de Paris et de la banlieue, dans l'ordre désigné plus haut.

Le cortége partira à onze heures et demi, et se dirigera par la place de la Concorde, et les Champs-Elysées, vers le lieu du banquet.

La commission, convaincue que cette manifestation sera d'autant plus efficace qu'elle sera plus calme, d'autant plus importante qu'elle évitera même tout prétexte de conflit, invite les citoyens à ne pousser aucun cri, à ne porter ni drapeaux, ni signes extérieurs ; elle invite les gardes nationaux qui prendront part à la manifestation, à se présenter sans armes. Il s'agit ici d'une protestation légale et pacifique qui

doit être surtout puissante par le nombre et l'attitude ferme et tranquille des citoyens.

La commission espère que, dans cette occasion, tout homme présent se considèrera comme un fonctionnaire, chargé de faire respecter l'ordre ; elle se confie à la présence des gardes nationaux, elle se confie aux sentiments de la population parisienne, qui veut la paix publique avec la liberté, et qui sait que pour assurer le maintien de ses droits, elle n'a besoin que d'une démonstration paisible, comme il convient à une nation intelligente, éclairée, qui a la conscience de l'autorité irrésistible de sa force morale, et qui est assurée de faire prévaloir ses vœux légitimes par l'expression légale et calme de son opinion.

N° 6.

Proclamation du préfet de police aux habitants de Paris.

Habitants de Paris !

Une inquiétude qui nuit au travail et aux affaires, règne depuis quelques jours dans les esprits ; elle provient de manifestations qui se préparent. Le gouvernement, déterminé par des motifs d'ordre public, qui ne sont que trop justifiés, et usant d'un droit que les lois lui donnent et qui a été constamment exercé sans contestation, a interdit le banquet du 12e arrondissement.

Néanmoins, comme il a déclaré devant la Chambre des députés que cette question était de nature à recevoir une solution judiciaire, aulieu de s'opposer par la force à la réunion projetée, il a pris la résolution de laisser constater la contravention en permettant l'entrée des convives dans la salle du banquet, espérant que ces convives auraient la sagesse de se retirer à la première sommation, afin de ne pas convertir une simple contravention en un acte de rébellion. C'était le seul moyen de faire juger la question devant l'autorité suprême de la Cour de cassation.

Le gouvernement persiste dans cette détermination, mais le manifeste publié ce matin par les journaux de l'opposition annonce un autre but, d'autres intentions ; il élève un gouvernement à côté du véritable gouvernement du pays, de celui qui est institué par la Charte et qui s'appuie sur la ma-

jorité des Chambres, il appelle une manifestation publique, dangereuse pour le repos de la cité; il convoque, en violation de la loi de 1831, les gardes nationaux, qu'il dispose à l'avance en haie régulière, par numéros de légion, les officiers en tête. Ici, aucun doute n'est possible, de bonne foi ; les lois les plus claires, les mieux établies, sont violées. Le gouvernement saura les faire respecter, elles sont le fondement et la garantie de l'ordre public.

J'invite tous les bons citoyens à se conformer à ces lois, à ne se joindre à aucun rassemblement, de crainte de donner lieu à des troubles regrettables. Je fais cet appel à leur patriotisme et à leur raison, au nom de nos institutions, du repos public et des intérêts les plus chers à la cité.

Paris, le 21 février 1848.

Signé : Gabriel Delessert.

N° 7.

GARDE NATIONALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL.

Ordre du jour du 21 *février* 1848.

Gardes nationaux du département de la Seine,

Tant que la manifestation qui se prépare n'a pas fait un appel direct à votre concours et à votre appui, je me suis abstenu de vous rappeler dans quelles limites la loi a renfermé vos droits et vos devoirs, parce que vous n'avez cessé, depuis dix-sept ans, de prouver que vous connaissiez bien les uns et les autres et que vous n'y avez jamais manqué.

Aujourd'hui que l'on cherche à vous égarer au nom même de la légalité dont le maintien est confié à votre dévouement et à votre patriotisme, que des hommes qui vous sont étrangers vous convoquent, vous appellent et usurpent les droits de vos chefs, je dois protester hautement contre cette injure, et c'est au nom de la loi elle-même que je m'adresse à vous.

Les articles 1, 7 et 93 de la loi du 22 mars 1831 sont ainsi conçus :

« Article 1er. La garde nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés ; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de

ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

» Toute délibération prise par la garde nationale sur les affaires de l'Etat, du département et de la commune, est une atteinte à la liberté publique et un délit contre la chose publique et la constitution.

» Article 7. Les citoyens ne pourront ni prendre les armes ni se rassembler en état de garde nationale sans l'ordre des chef immédiats, ni ceux-ci donner cet ordre sans une réquisition de l'autorité civile dont il sera donné connaissance à la tête des troupes.

» Article 93. Tout chef de corps, poste ou détachement de la garde nationale qui refusera d'obtempérer à une réquisition des magistrats ou fonctionnaires investis du droit de requérir la force publique, ou qui aura agi sans réquisition et hors des cas prévus par la loi, sera poursuivi devant les tribunaux et puni conformément aux articles 234 et 258 du Code pénal.

» La poursuite entraînera la suspension, et s'il y a consommation, la perte du grade. »

Vous le voyez, gardes nationaux du département de la Seine, la loi parle en termes trop clairs et trop précis pour qu'il soit possible de vous abuser par une interprétation dont votre sagesse fera justice.

Peu d'entre nous, sans doute, sont disposés à se laisser entraîner à une démarche coupable ; mais je voudrais leur épargner et la faute et le regret de compter leur petit nombre au milieu des quatre-vingt-cinq mille gardes nationaux dont vos légions se composent.

C'est donc au nom de la loi que je vous adjure de ne pas tromper la confiance du pays, qui a remis à votre garde la défense de la royauté constitutionnelle, et de l'ordre légal.

Vous ne voudrez pas non plus méconnaître la voix de votre

commandant supérieur, parce qu'il ne vous a jamais abusé. Je compte sur votre sagesse et votre patriotisme comme vous devez compter toujours sur ma loyauté et mon dévouement.

Signé : Jacminot, lieutenant général, pair de France, commandant supérieur.

Pour copie conforme :

Signé : Carbonnel, maréchal de camp, chef d'état-major général.

N° 8.

Nouvelle déclaration de l'opposition, publiée le 22 *février* 1848.

A tous les citoyens !

Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui en faveur du droit de réunion, contesté par le gouvernement. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et prévenir toute espèce de troubles. Le gouvernement était instruit depuis quelques jours de ces mesures et savait quelle serait la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accompagnés d'un grand nombre de citoyens et de gardes nationaux sans armes. Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration tant que l'ordre ne serait pas troublé, et de se borner à constater par un procès-verbal ce qu'il regarde comme une contravention, et ce que l'opposition regarde comme l'exercice du droit.

Tout à coup, en prenant pour prétexte une publication dont le seul but était de prévenir les désastres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher par la force tout rassemblement sur la voie publique, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée. Cette tardive résolution du gouvernement ne permettait plus à l'opposition de changer le caractère de la démonstration. Elle se trouvait donc placée

dans l'alternative de provoquer une collision entre les citoyens et la force publique, ou de renoncer à la protestation légale et pacifique qu'elle avait résolue.

Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de députés, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste à l'ordre qu'à la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ses mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

En ajournant ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend envers le pays l'engagement de faire prévaloir ce droit par toutes les voies constitutionnelles. Elle ne manquera pas à ce devoir; elle poursuivra avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais la lutte qu'elle a entreprise contre une politique corruptice, violente et antinationale.

En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice.

En conséquence de la résolution prise par l'opposition, un acte d'accusation contre le ministère sera immédiatement proposé par un grand nombre de députés, parmi lesquels : MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, de Maleville, d'Aragon, Abatucci, Beaumont (de la Somme), George de Lafayette, Boissel, Garnier-Pagès, Carnot, Chambolle, Drouyn de L'huys, Ferdinand de Lasteyrie, Havin, de Courtois, Vavin, Garnon, marquis Jouvencel, Tallandier, Bureau de Pusy, Luneau, Saint-Ballevin, Cambacérès, Moreau (de la Seine), Berger, Marie, Bethmont, de Thiard, Dupont (de l'Eure), etc.

N° 9.

Acte d'accusation déposé sur le bureau de la Chambre des députés par M. Odilon Barrot. — Séance du 22 février 1848.

Nous proposons de mettre les ministres en accusation comme coupables :

1° D'avoir trahi au dehors l'honneur et l'intérêt de la France ;

2° D'avoir faussé les principes de la Constitution, violé les garanties de la liberté et attenté au droit des citoyens ;

3° D'avoir, par une corruption systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs de l'intérêt privé et de pervertir ainsi le gouvernement représentatif ;

4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques ainsi que de tous les attributs et priviléges du pouvoir ;

5° D'avoir, dans le même intérêt, ruiné les finances de l'Etat, et compromis ainsi les forces et la grandeur nationale;

6° D'avoir violemment dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte ;

7° D'avoir, enfin, par une politique ouvertement contre-révolutionnaire, remis en question toutes les conquêtes de

nos deux révolutions, et jeté dans le pays une perturbation profonde.

Signé : Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, de Thiard, Dupont (de l'Eure), Isambert, Léon de Maleville, Garnier-Pagès, Chambolle, Bethmont, L'Herbette, Pagès (de l'Ariége), Baroche, Havin, Léon Faucher, Ferdinand de Lasteyrie, de Courtais, de Saint-Albin, Crémieux, Gauthier de Cumilly, Raimbault, Boissel, de Beaumont (de la Somme), Lesseps, Mauguin, Creton, Abattucci, Marie, Carnot, Bureau de Puzy, Dussolier, Mathieu (de Saône-et-Loire), Drouyn de Lhuys, D'aragon, Cambacérès, Drault, Maquis, Rigot, Quinette, Maichin, Lefort-Gonsollin, Tessier de la Motte, de Maray, Berger, Bounin, de Jouvencel, Larabit, Vavin, Carnot, Maurat-Ballange, Taillandier.

N° 10.

Déclaration du comité électoral démocratique, imprimé dans les journaux de l'opposition, le 24 février 1848.

Le ministère est renversé, c'est bien.

Mais les derniers événements qui ont agité la capitale appellent sur des mesures, devenues désormais indispensables, l'attention de tous les bons citoyens.

Une manifestation légale, depuis longtemps annoncée, est tombée tout à coup devant une menace liberticide, lancée par un ministre du haut de la tribune. On a déployé un immense appareil de guerre, comme si Paris eût eu l'étranger, non pas à ses portes, mais dans son sein ; le peuple, généreusement ému et sans armes, a vu ses rangs décimés par des soldats, un sang héroïque a coulé.

Dans ces circonstances, nous, membres du comité électoral démocratique des arrondissements de la Seine, nous faisons un devoir de rappeler hautement que c'est sur le patriotisme de tous les citoyens, organisés en garde nationale, que reposent, aux termes mêmes de la Charte, les garanties de la liberté.

Nous avons vu sur plusieurs points les soldats s'arrêter avec une noble tristesse, avec une émotion fraternelle, devant le peuple désarmé. Et en effet, combien n'est pas dou-

loureuse pour des hommes d'honneur, cette alternative de manquer aux lois de la discipline, ou de tuer des concitoyens ! La ville de la science, des arts, de l'industrie, de la civilisation, Paris enfin, ne saurait être le champ de bataille rêvé par le courage des soldats français. Leur attitude l'a prouvé, et elle condamne le rôle qu'on leur impose.

D'un autre côté, la garde nationale s'est énergiquement prononcée comme elle le devait en faveur du mouvement réformiste, et il est certain que le résultat obtenu aurait été atteint sans effusion de sang, s'il n'y eût pas eu, de la part du ministère, provocation directe, provocation résultant d'un brutal étalage de troupes.

Donc, les membres du comité électoral démocratique proposent à la signature de tous les citoyens la pétition suivante :

Considérant :

Que l'application de l'armée à la compression des troubles civils est attentatoire à la dignité d'un peuple libre et à la moralité de l'armée;

Qu'il y a renversement de l'ordre véritable et négation permanente de la liberté ;

Que le recours à la force seule est un crime contre le droit ;

Qu'il est injuste et barbare de forcer des hommes de cœur à choisir entre le devoir du militaire et ceux du citoyen ;

Que la garde nationale a été instituée précisément pour garantir le repos de la cité et sauvegarder les libertés de la nation ;

Qu'à elle seule il appartient de distinguer une révolution d'une émeute :

Les citoyens soussignés demandent que le peuple tout entier soit incorporé dans la garde nationale ;

Ils demandent que la garde municipale soit dissoute ;

Ils demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'avenir l'armée ne pourra plus être employée à la compression des troubles civils.

Signé : A. Guinard, électeur, délégué du 8e arrondissement ;

Louis Blanc, électeur, délégué du 2e arrondissement ;

David (d'Angers), électeur, délégué du 11e arrondissement, membre de l'Institut ;

Martin (de Strasbourg), électeur, délégué du 10e arrondissement, ancien député ;

Durand Saint-Amant, électeur, délégué du 1er arrondissement ;

Félix Pyat, électeur, délégué du 8e arrondissement ;

Greinheiser, capitaine, 3e légion, délégué du 5e arrondissement ;

Vasnier, capitaine, 4e légion, délégué du 4e arrondissement ;

Haguet, électeur municipal, délégué du 4e arrondissement ;

Recurt, capitaine, 8e légion, électeur, délégué du 8e arrondissement ;

O. Gellé, électeur, délégué du 9e arrondissement ;

Chaumier, électeur, délégué du 9e arrondissement ;

L. Monduit, électeur du 11e arrondissement ;

M. Goudchaux, électeur, délégué du 2e arrondissement ;

Barbier, électeur, délégué du 2e arrondissement ;

Barbier, électeur, délégué du 10e arrondissement ;

Lauveau, capitaine, 7e légion, électeur, délégué du 7e arrondissement ;

Dauphin, capitaine, 7e légion, délégué du 7e arrondissement ;

DESTOURBET, capitaine, 7e légion, électeur, délégué du 7e arrondissement ;

JULES BASTIDE, électeur, délégué, du 7e arrondissement;

HAVYN, chef de bataillon, 3e légion, délégué du 3e arrondissement ;

VICTOR MASSON, électeur, délégué du 11e arrondissement;

DE LA CHATRE, électeur, délégué du 1er arrondissement ;

CERCUEIL, capitaine, 8e légion, électeur, délégué du 8e arrondissement.

N° 11.

Notes trouvées sur le bureau de M. Parent, secrétaire général de la préfecture de la Seine.

(Cette pièce complète en quelque sorte celle que nous avons donnée au commencement sous le titre de *Bulletin de la surveillançe générale*. L'histoire de la révolution de février, s'y trouve racontée en quelques lignes, telle qu'elle apparut aux agents du pouvoir.)

Vendredi 18. — La question du banquet réformiste prend chaque jour plus de gravité.

Samedi 19. — Les journaux de l'opposition annoncent que le banquet aura lieu mardi 22 courant ; le lieu n'est pas indiqué.

Dimanche 20. — Les journaux de l'opposition annoncent que la manifestation politique aura lieu mardi, à midi, rue de Chaillot, aux Champs-Élysées. La préoccupation publique est toujours grande sur les résultats de cette démarche, au moins imprudente.

Lundi 21. — Pendant la journée, la préoccupation a été grande dans Paris ; un article des journaux de l'opposition

convoquait pour demain les gardes nationaux et tous les citoyens à la manifestation politique annoncée; le gouvernement s'est ému, avec raison, de cet article : il a pris de grandes mesures de sûreté ; il a publié des proclamations, et, à la Chambre, des explications ont eu lieu entre M. Odilon Barrot et le ministre de l'intérieur. A l'issue de la séance, les députés de l'opposition ont reconnu que le banquet pouvait amener une grande collision, ils y ont renoncé ; le journal *la Patrie* l'a annoncé dans la soirée.

Mardi 22. — Nous nous entretenons de la situation de Paris et de l'élection de Mayence. En me rendant à l'hôtel de ville, j'ai suivi le boulevard de la Madeleine où des masses de population étaient déjà réunies ; sur le quai, il y avait moins de monde ; de midi à une heure, il a fallu ordonner des charges de cavalerie pour dissiper les attroupements qui menacent surtout le ministère des affaires étrangères. J'ai envoyé chercher mon habit d'uniforme.

La journée est remplie de tumulte; des masses de curieux surtout et d'émeutiers encombraient toutes les rues; j'ai eu grand'peine à regagner ma demeure. Le soir, c'était plus calme dans le quartier Saint-Honoré; le mouvement s'était dirigé vers les faubourgs.

Mercredi 23. — Après une nuit agitée par de nombreuses tentatives de désordre, aussitôt réprimées, la journée se présente sous un aspect menaçant; toutes les rues du centre sont encombrées; les boutiques sont fermées, des barricades sont essayées et aussitôt enlevées. Je suis arrivé à l'hôtel de ville, rempli et entouré de troupes, garde nationale et garnison; j'y ai couché, et la nuit a été remplie d'émotions de tout genre. Je suis content de mon état moral; je trouve un profond intérêt à être témoin de ce grand mouvement populaire qui aura, pour résultat probable, un changement dans

la forme du gouvernement. A trois heures après midi, on a annoncé la retraite du ministère et la formation d'un nouveau cabinet, sous la présidence de M. Molé. Cette concession ne suffira pas, elle arrive trop tard. Toute la nuit, nous avons été comme dans une place assiégée : quel pauvre général on nous a donné !

Jeudi 24. — La pendule marche à pas de tortue, les événements courent à pas de géant. Vers huit heures du matin, la situation de l'hôtel de ville était excellente ; il était permis de penser que la seconde concession faite par le pouvoir, qui venait de confier la formation du ministère à MM. Thiers et Barrot, satisferait la garde nationale et qu'elle ferait cause commune avec la troupe pour réprimer le désordre. Erreur ; la milice citoyenne a fraternisé avec les hommes de l'émeute ; la ligne a été facilement entraînée et l'autorité a été désarmée. A mon avis, MM. de Rambuteau et le général Sébastiani auraient pu montrer quelque vigueur ; ils ne l'ont pas fait ; ils ont abandonné l'hôtel de ville à quelques membres du conseil municipal, qui, avec le concours de plusieurs officiers de la garde nationale et cinq ou six élèves de l'Ecole polytechnique, ont installé une commission de gouvernement. Seul de l'autorité légale, je suis resté à mon poste, que je ne quitterai qu'à la dernière extrémité. — Deux heures. Presque tout l'hôtel de ville est envahi ; des gardes nationaux et des émeutiers occupent la grande salle du Trône, ils ont arboré un drapeau rouge ; les cris de Vive la République ! à bas Louis-Philippe sont proférés aux fenêtres et répétés par la foule assemblée sur la place ; de temps en temps, j'entends des coups de feu ; je suis sans nouvelles du dehors ; il est trois heures. Le Palais Royal est dévasté, les Tuileries sont prises d'assaut et saccagées ; le roi, la reine et leur famille se sont réfugiés à la Chambre des députés. Je suis invité à

pourvoir à ma sûreté personnelle : M. Odilon Barrot a pris possession du ministère de l'intérieur ; M. Garnier-Pagès est venu s'installer à l'hôtel de ville : on vient de courir sur les gardes municipaux qui traversaient, en se sauvant, la place de l'hôtel de ville : c'était horrible à voir. Trois heures et demie.

N° 12.

Affiche curieuse du gouvernement provisoire contre ses détracteurs (1).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le gouvernement provisoire de la République invite les citoyens de Paris à se défier de tous les bruits que feraient courir des gens malintentionnés.

LA RÉPUBLIQUE EST PROCLAMÉE !

Les membres du gouvernement provisoire.

Signé : GARNIER-PAGÈS, maire de Paris,
LOUIS BLANC, secrétaire.

(1) Non insérée au *Moniteur.*

N° 13.

Proclamation de MM. Caussidière et Sobrier au peuple souverain (1).

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN,

Citoyens,

Un gouvernement provisoire vient d'être installé : Il est composé, de par la volonté du peuple, des citoyens François Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast, Albert, ouvrier mécanicien.

Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront prises par ce gouvernement, la volonté du peuple a aussi choisi pour ses délégués au département de la police, les citoyens Caussidière et Sobrier.

La même volonté du peuple souverain a désigné le citoyen Etienne Arago à la direction générale des postes.

Comme première exécution des ordres du gouvernement provisoire, il est ordonné à tous les boulangers et fournisseurs de vivres, de tenir leurs magasins ouverts à tous ceux qui en auraient besoin.

Il est expressément recommandé au peuple de ne point quitter ses armes, ses positions, ni son attitude révolutionnaire. Il a été trop souvent trompé par la trahison ; il im-

(1) Non insérée au *Moniteur*.

porte de ne pas laisser de possibilité à d'aussi terribles et d'aussi criminels attentats.

Pour satisfaire au vœu général du peuple souverain, le gouvernement provisoire a décidé et effectué, avec l'aide de la garde nationale, la mise en liberté de tous nos frères détenus politiques, mais en même temps, il a conservé dans les prisons, toujours avec l'assistance on ne peut plus honorable de la garde nationale, les détenus constitués en prison pour crimes ou délits contre les personnes et les propriétés.

Les familles des citoyens morts ou blessés pour la défense des droits du peuple souverain, sont invitées à faire parvenir, aussitôt que possible, aux délégués au département de la police, les noms des victimes de leur dévouement à la chose publique, afin qu'il soit pourvu aux besoins les plus pressants.

Les délégués au département de la police,

Signé : CAUSSIDIÈRE et SOBRIER.

N° 14.

Fragments d'une lettre adressée par M. de Lamartine au directeur de la Revue Britannique, *en réponse aux accusations de M. Croker dans la* Quarterly review.

. . . .

« Aussitôt que quarante-huit premières heures de l'explosion et de la confusion révolutionnaire, heures pendant lesquelles le gouvernement, englouti dans le foyer de l'hôtel de ville était *sans communication avec l'extérieur de Paris* et uniquement absorbé dans ses efforts pour arrêter le sang, éteindre le feu, assurer les subsistances, renouer les fils de l'administration, créer un ordre instantané, se faire reconnaître et obéir lui-même, furent passées, le Gouvernement s'occupa du sort du roi fugitif et de sa famille. . . . .

. . . .

» Quelques voix dans la foule qui entourait le Gouvernement demandaient, *sans intention de violence*, qu'on s'emparât de la famille royale et qu'on la retînt en otage jusqu'au dénouement de la révolution, par mesure de sûreté contre les entreprises du dehors. Le gouvernement fit taire énergiquement ces voix mal inspirées. . . . .

. . . .

» Le gouvernement, dans la première séance régulière et intérieure qu'il eût pu avoir jusque-là au milieu des tumul-

tueuses affluences à l'hôtel de ville, se posa alors pour la première fois la question de la conduite qu'il aurait à tenir à l'égard du roi détrôné. Il n'y eut qu'une voix, comme il n'y avait qu'une convenance et qu'un sentiment : éviter à la révolution une occasion, un prétexte, un danger de se flétrir à ses propres yeux et aux yeux de l'histoire par une apparence de rigueur, de persécution, d'irrespectuosité même envers le prince qui avait gouverné la France, envers sa famille innocente, envers l'infortune. Laisser fuir le roi, prêter même secours et dignité à sa retraite du sol français, garantir sa personne de toute violence, de toute insulte, ses biens personnels de toute confiscation, le faire escorter et embarquer s'il venait à être découvert, avec la vigilance d'un gouvernement humain, avec la décence d'un peuple qui se respecte dans l'homme qui fut son chef : telles furent les résolutions, telles furent les paroles unanimes. . . . .

. . . .

» J'ai une grande popularité en ce moment, dis-je, à
» mes collègues, je prends sur moi de la compromettre et
» de la perdre au besoin avec bonheur pour éviter un grand
» péril et une grande honte à la révolution. . . . . .

. . . .

» Dans leur fuite soudaine, le roi et sa famille sont partis,
» dit-on, dépourvus d'argent ; il ne faut pas qu'une famille
» qui fut royale en France, arrive à l'étranger dans le dé-
» nuement d'une hospitalité mendiée, nous lui ferons passer
» dans quelques jours sa fortune ; mais, en attendant, il faut
» des fonds suffisants pour assurer le départ, l'arrivée et
» l'existence du roi dans le séjour qu'il aura choisi. Donnez
» ordre verbal, ici, au ministre des finances, d'ordonnancer
» une somme de trois cent mille francs, qu'il tiendra à ma
» disposition pour cet usage, afin qu'il n'y ait pas une heure
» de retard entre le moment où je découvrirai l'asile du roi

» et le moment où je ferai partir mes commissaires confiden-
» tiels sur ses traces.

» Cela fut fait, M. Goudchaux est là pour attester l'existence de cet ordre (1). Je quittai un moment l'hôtel de ville. Dans la soirée, je rentrai chez moi ; je fis appeler deux hommes fermes, courageux, libéraux et respectueux à la fois pour le trône, portant l'un et l'autre un nom agréable au peuple et non suspect à la liberté, M. Oscar de Lafayette et M. Ferdinand de Lasteyrie ; je leur communiquai la mission de vrai patriotisme et d'humanité dont je les chargeai ; ils l'acceptèrent. Je leur adjoignis deux hommes de mon intimité personnelle, d'opinions indépendantes et de sentiments très-élevés, dont j'étais sûr comme de moi-même, M. de Champeaux, ancien officier de la garde royale, et M. Dargaud, attaché par moi au cabinet des affaires étrangères. Je leur donnai l'ordre de se tenir jour et nuit à ma disposition, afin de partir à la minute pour le lieu que je leur indiquerais, suivant l'itinéraire du roi, quand je serais parvenu à le connaître. Je rédigeai et signai leurs instructions ; je fis charger ma voiture de voyage, et je la tins, avec la somme nécessaire (50,000 fr.), à la disposition de ces commissaires.

. . . .

» Ceci se passait le *troisième jour* après la révolution accomplie à Paris. . . . .

. . . .

» *Le sixième jour*, ne voyant arriver aucune information de M. de Montalivet, et madame de Montalivet étant venue elle-même me communiquer ses anxiétés d'esprit sur ce qui pouvait arriver au roi dans sa fuite : « Le roi, lui dis-je,
» s'expose en ne faisant pas révéler à M. de Montalivet et
» à moi sa retraite. . . . .

(1) « Rien ne fut écrit » dit plus haut M. de Lamartine.

» Je crus entrevoir que M. de Montalivet lui-même avait ordre de ne rien révéler à ceux que le roi regardait sans doute comme ses ennemis.

» *Deux jours après*, je fus informé des circonstances plus précises de l'évasion du roi. Peu m'importait comment la famille royale était en sûreté, pourvu qu'elle n'eût à subir ni poursuites, ni insultes, ni captivité par le fait de la France. Je fis remettre les cinquante mille francs au Trésor, déchargeai ma voiture, et je remerciai les commissaires du dévouement qu'ils avaient accepté inutilement, mais honorablement. »

N° 15 (1).

(Relative à la page 233).

Extrait du testament du duc d'Orléans. — Paragraphe relatif à la régence.

. . . .

« J'ai la confiance que lors même que ses devoirs vis-à-vis les enfants que je lui ai laissés, ne l'enchaîneraient plus au sort de ma famille, le souvenir de celui qui l'a aimée plus que tout au monde l'associerait à toutes les chances diverses de notre avenir, et à la cause que nous servons. Hélène connaît mes idées ardentes et absolues à cet égard, et sait ce que j'aurais à souffrir de la savoir dans un autre camp que celui où sont mes sympathies, où furent mes devoirs. C'est cette confiance si pleinement justifiée jusqu'à présent par le noble caractère, l'esprit élevé et les facultés de dévouement d'Hélène, qui me font désirer qu'elle demeure sans contestation, exclusivement chargée de l'éducation de nos enfants.

» Mais je me hâte d'ajouter que si, par malheur, l'autorité du roi ne pouvait veiller sur mon fils aîné jusqu'à sa

(1) Cette note intéressante a été omise dans le classement des pièces.

majorité, Hélène devrait empêcher que son nom fût prononcé pour la régence, et désavouer hautement toute tentative qui se couvrirait de ce dangereux prétexte, pour enlever la régence à mon frère Nemours, ou, à son défaut, à l'aîné de mes frères.

FIN DU PREMIER VOLUME.

